LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 156 | Averses ou orages. Max.: 22. (Détail en page 31) | Montréal, samedi 7 juillet 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Îles-de-la-Madeleine: 1,15$ | 75 CENTS

LOCATION NOMA inc. L'AutoBail
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

AU MOINS UN TOIT ET UN MÂT POUR LE STADE

Le projet de Taillibert sera réalisé. . . s'il s'avère rentable

GILLES PROVOST

Roger Taillibert aura finalement gagné! Le gouvernement du Québec a annoncé hier qu'il donnait le feu vert à la poursuite de la construction du mât du stade olympique et à l'installation du gigantesque toit de toile dont la masse de 50 tonnes dort depuis neuf ans dans des entrepôts.

«Avant d'imposer un moratoire sur les travaux, en 1982, le gouvernement du Québec avait déjà décidé d'installer la membrane en position non rétractable sous un mât renforcé et écourté de 50 pieds. C'est cette solution qui sera maintenant réalisée au cours des trois prochaines années», a déclaré hier le ministre responsable de la Régie des installations olympiques (RIO), M. Guy Chevrette.

«Nous avons aussi autorisé la RIO à évaluer la rentabilité du projet Taillibert intégral, avec un observatoire au sommet du mât et un toit amovible», devait-il ajouter du même souffle. «Si ces éléments s'avéraient rentables, il n'y aura pas d'objection à les réintégrer.»

Quant au président de la RIO, M Jean Deschamps, il affichait clairement ses couleurs: «Notre désir le plus cher est de compléter le projet Taillibert original... mais nous ne voulons pas le faire au détriment de la rentabilité. Si nos études montraient par exemple qu'on pourra attirer un million de personnes par année au sommet du mât, nous n'hésiterions jamais à construire l'observatoire!»

Le parachèvement minimal dont il est question (toit fixe et mât amputé de son observatoire) devrait coûter environ $66.6 millions (en dollars de 1981), sans parler des honoraires qui reviendraient alors à l'architecte Roger Taillibert, a déclaré hier M. Chevrette. (Ces honoraires sont évalués aux environs de $43 millions.)

En principe, il serait relativement simple de transformer le toit fixe en toit rétractable a-t-on appris, puisque tout l'équipement requis a déjà été acheté et devra de toutes façons être installé dans le mât. Tout dépendra donc des risques que représente une telle opération (il ne faudrait pas endommager la toile) et des frais en personnel que représente l'opération.

«Je tiens à préciser que l'on peut avoir un toit rétractable même si on écourtait le mât de M. Taillibert de 50 pieds, en supprimant l'observatoire du sommet», a souligné M. Chevrette.

Même si on décidait de laisser le stade comme il est présentement, a ajouté le porte-parole du gouvernement, il faudrait quand même des améliorations de l'ordre de $17.5 millions pour éviter qu'il ne soit davantage endommagé par les intempéries. On devrait de toutes façons ajouter un pilier supplémentaire entre les deux pattes antérieures du mât, qui sont en train de s'écarter par

Voir page 8: Un toit, un mât

Le Stade olympique aura son toit et son mât. Ce dernier sera renfoncé par un pilier central (dans la main droite du ministre responsable, M. Guy Chevrette) et aura même peut-être un observatoire à son sommet (dans l'autre main) si la RIO fait la preuve que ce serait rentable.

LAVALIN: Pas de décision avant octobre

GILLES PROVOST

La décision de construire le reste du stade ne sera pas prise avant octobre parce que Québec exige que nous garantissions formellement l'issue favorable des travaux: avant de construire un toit rétractable, par exemple, nous devrons garantir qu'il sera possible de l'enlever et de le réinstaller facilement et avec une fréquence raisonnable. Si, par contre, nous arrivions à la conclusion qu'il n'est pas possible de terminer le mât ou d'installer le toit, notre contrat se terminerait là.»

Voilà ce qu'a déclaré hier au DEVOIR M. Bernard Lamarre, président de la firme d'ingéniérie Lavalin à qui le gouvernement a confié la tâche de terminer le stade projeté par l'architecte

Voir page 8: Lavalin

MULRONEY « La partie ne sera pas facile »

OTTAWA (PC) — « La partie ne sera pas facile, a admis hier le chef du parti conservateur, M. Brian Mulroney, mais nous les rattraperons (les libéraux).

M. Brian Mulroney a ainsi commenté l'avance considérable de 11 points que Gallup accorde aux libéraux à la veille du déclenchement probable d'élections générales au pays. Pendant ce temps, dans le camp libéral, inutile de dire que le sondage milite en faveur d'élections rapides.

La maison de sondage accorde 49% des voix aux libéraux contre 38% aux conservateurs et 11% aux Néo-démocrates. Un autre sondage efectué par une maison de Toronto donne exactement les mêmes résultats.

M. Mulroney ne blâme pas les médias mais estime « qu'il est normal que l'attention du public soit tournée vers les libéraux puisque cette année ils ont obtenu toute l'attention des médias ». L'année dernière, le sondage Gallup qui a suivi l'élection de M. Mulroney à la tête du PC,donnait 55% aux conservateurs et 27% aux libéraux. La lune de miel dura sept mois.

Cette semaine, M. Mulroney

Voir page 8: Mulroney

Québec veut forcer Noranda à réduire ses émissions acides

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le gouvernement du Québec a adopté cette semaine un « projet » de règlement qui, s'il est promulgué tel quel cet automne, forcera la Noranda à diminuer de moitié, et au coût de $110 millions, les rejets acides de sa raffinerie de cuivre à Rouyn-Noranda.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, en rendant publiques une « politique globale » pour contrôler les émissions acides en territoire québécois. La pierre angulaire de ce train de mesures est sans contredit le projet de règlement qui pourrait forcer d'ici 1989 la Noranda à diminuer de 550,000 tonnes métriques par année à 275,000 tonnes la quantité des particules d'anhydride sulfureux rejetées par ses hautes cheminées. Cette entreprise est responsable à elle seule de la moitié des émissions acides produites au Québec. Si Québec promulgue ce règlement à l'automne et donne suite aux autres mesures annoncées hier, « comme il en a l'intention », a précisé M. Ouellette, la province serait en mesure de réduire ses sources de pluies acides de 45 % et réaliserait ainsi l'objectif qui lui est imparti dans la dépollution globale du continent.

Selon M. Ouellette, les projets de règlement divulgués hier seront feront pendant 60 jours l'objet d'une consultation publique, prévue par la Loi de l'Environnement. Le ministre devait révéler hier, à la toute fin de sa conférence de presse, que les pourparlers en cours avec la Noranda depuis plusieurs années n'avaient pas abouti dans le sens souhaité par le gouvernement et que cette situation avait forcé le gouvernement à passer à l'action.

« Quand il n'y a pas de consensus, le gouvernement doit faire son lit: C'est ce qu'il a fait cette semaine », a déclaré le ministre à la stupéfaction de la plupart des représentants des groupes environnementaux présents, qui l'accusent depuis plusieurs mois de tergiverser dans cesse sur cette question.

La mise en place de normes pour limiter les rejets acides au Québec frappera non seulement les raffineries de cuivre mais aussi les grandes papetières. Il s'agit d'une première au Canada, a souligné le ministre qui ajoute aussitôt que Québec a décidé de

Voir page 8: Noranda

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

UNE PREMIÈRE AU FORUM CE SOIR

La répétition de Dutoit, Ponty et Peterson

NATHALIE PETROWSKI

Le colosse attendait seul dans la loge. Casquette marine, coupevent rouge vin, immenses mains patinées par le temps, Oscar Peterson n'avait qu'une idée en tête: commencer sa répétition avec l'OSM pour le concert de ce soir au Forum, au plus sacrant.

Il avait refusé d'accorder la moindre entrevue à la presse montréalaise, prétextant qu'en dehors des concerts, il composait ou alors se reposait et n'avait pas le temps ni l'énergie de répondre aux questions ennuyeuses des journalistes. Mais la journaliste venait d'entrer par effraction dans sa loge et le maître du piano, né dans les bas-fonds de Saint-Henri à Montréal, qu'il a quitté définitivement en 1958, n'avait rien de mieux à faire.

Ce n'est pas la première fois qu'Oscar Peterson joue avec un orchestre symphonique. Ceux de Boston, Buffalo et Dallas peuvent en témoigner pour lui. Mais c'est la première fois qu'il joue avec celui de Montréal.

«En fait, dit-il avec un demi sourire, ça fait longtemps que Charles Dutoit me court après. On s'est rencontré en Europe dans un festival il y a quelques années et il me parlait déjà du projet. Je connaissais son travail et je l'appréciais énormément. C'est un homme fort charmant, alors j'ai fini par céder».

Aujourd'hui Peterson vit à Toronto «parce que les hivers montréalais étaient trop durs et les correspondances d'avion pour Los Angeles trop compliquées» mais il revient occasionnellement à

Voir page 8: La répétition

Jean-Luc Ponty, Oscar Peterson et Charles Dutoit: le trio infernal saisi en pleine répétition hier en préparation du concert qui aura lieu ce soir au Forum. Au programme, des pièces de Gershwin, Bernstein, Ponty et Peterson, accompagnés pour la première fois par l'OSM.

LE DEVOIR CULTUREL

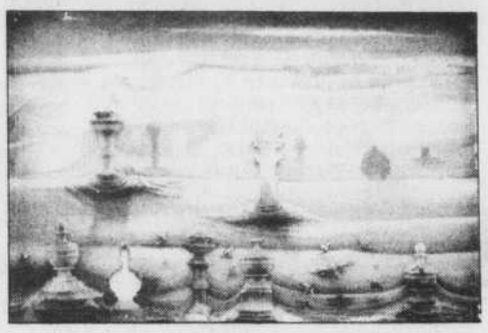

Mimi Parent ou le triomphe de l'exilée

Peintre surréaliste, la Québécoise Mimi Parent a poursuivi depuis 25 ans, en France, une carrière fructueuse, que son pays a généralement ignorée. Le musée Bochum, près de Düsseldorf en Allemagne de l'Ouest, lui consacre actuellement une importante rétrospective, jusqu'au 2 septembre. Lise Bissonnette s'est entretenue avec elle à Paris, au début de juin, de son art qui a « la cruauté des contes de fées », et de sa fidélité au mouvement qu'anima André Breton.
Page 17

Oedipe à Montréal

Les grands classiques grecs ont rarement été joués à Montréal. Voilà pourquoi la venue du Théâtre national de Grèce, jeudi et vendredi prochain à la Place des arts, constitue un événement exceptionnel, d'autant plus qu'on y jouera en grec moderne le célèbre chef-d'oeuvre de Sophocle : *Oedipe-Roi*. Robert Lévesque dresse l'historique des classiques grecs montés à Montréal et donne un aperçu de la tournée nord-américaine du Théâtre national de Grèce qui compte 35 personnes.
Page 17

Encore Cartier

Cet été, il est partout. Sur le vélin, dans le bronze, sur la toile ou dans le bois. En couleurs, monochrome, reproduit, vernis, restauré, encadré. Pour le 450e anniversaire de l'arrivée du navigateur malouin, les musées de Québec se sont donné le mot pour en parler. Hélène de Billy a fait le tour de quelques expositions de la Vieille Capitale, y admirant notamment Nen-Ouf-Ef, la première momie égyptienne à avoir débarqué en Amérique. **Page 17**

LE DEVOIR ...A LOISIR

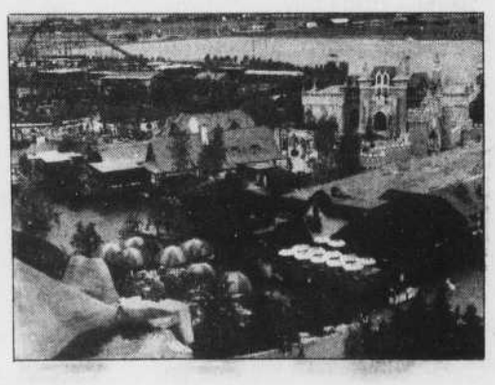

Un Disneyland canadien

Un million de Québécois ont visité, l'an dernier, le « jardin des merveilles » de Toronto : « Canada's Wonderland », version ontarienne de Disneyland. Monique Nuytemans a passé une journée dans ce parc d'amusement de 380 acres.

Toujours en Ontario, Danielle Brouillet a visité les jardins et le village miniature Cullen, à Whitby, une demi-heure de voiture avant Toronto sur la « 401 ». Il est aussi question de la rénovation du canal Rideau et de deux guides pour mieux parcourir les voies d'eau artificielles de la province voisine.
Pages 25 à 27

Les fils d'Éole

Sur la lancée des grands voiliers et de cet été « mer et monde », un collaborateur inattendu, Jacquelin Harvey, du ministère québécois des Transports, fait un bilan des recherches menées dans divers pays sur l'utilisation de la force éolienne comme moyen moderne de locomotion maritime.
Page 30

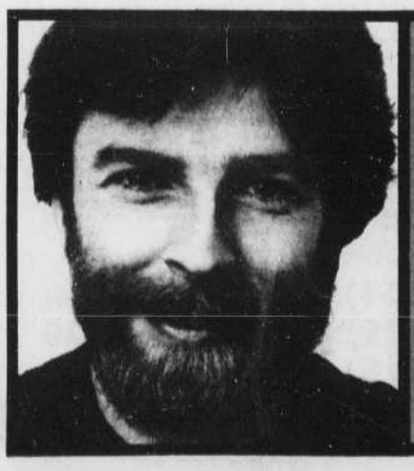

LES PORTES TOURNANTES
de Jacques Savoie

«Il faut lire ce livre qui sonne juste (...) Passez par ces portes tournantes! Le meilleur roman que j'aie lu cette année.»
François Hébert, *Le Devoir*

BORÉAL EXPRESS

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION

Hanigan annonce sa candidature

Pour les conservateurs du Québec, avec tant à faire, l'échéance approche trop rapidement

PAULE DES RIVIÈRES

À quelques jours du déclenchement des élections, le Parti conservateur éprouve certaines difficultés à recruter des candidats forts au Québec.

Près de 30 comtés sur 75 sont encore sans candidats, 11 dans l'est et 18 dans la région de Montréal et dans l'ouest de la province.

L'euphorie qui règnait ce printemps lorsque des milliers de québécois s'entassaient dans des sous-sol d'église ou des gymnases pour élire leur candidat s'est peu à peu estompée. Et ce n'est pas le dernier sondage Gallup donnant deux tiers des voix aux libéraux du Québec qui va recréer ce grisant sentiment.

Au début de l'année, le directeur de la campagne au Québec, M. Bernard Roy, prédisait qu'une vingtaine de sièges passeraient aux Conservateurs lors des prochaines élections et trois mois plus tard il qualifiait ses chiffres de trop conservateurs.

Aujourd'hui, les organisateurs à Montréal refusent de jongler avec les chiffres. Un des principaux organisateurs, M. Pierre-Claude Nolin, dit smplement qu'il faut voir les chiffres «comté par comté» parce que la forte concentration de population à Montréal est trompeuse.

«J'ai trop le nez collé sur la vitre», déclarait-il cette semaine en ajoutant seulement que le nombre d'indécis a augmenté à 50 ou 55%».

Ces jours-ci, le Parti conservateur cherche frénétiquement des candidats gagnants et deux constatations s'imposent, d'abord que les candidats de prestige ne sont pas légion, à moins qu'ils ne soient tous cachés, et ensuite que plusieurs candidats se sont désistés, poussés ou non par la permanence à Montréal.

Aux quartiers généraux, Me Nolin admet que «le congrès au leadership libéral nous a gênés» mais il ajoute que si des assemblées de mise en nomination des candidats ont été annulées ou reportées, c'est surtout parce que certains candidats préfèrent rester dans l'ombre jusqu'à l'annonce officielle des élections.

Ainsi le comté de Brome-Missisquoi, que choisira probablement le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, restera vacant jusqu'à ce que le leader s'annonce .

De même, un comté avait été soigneusement gardé pour le président de la Commission deTransport de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, qui a annoncé hier soir qu'il serait candidat.

Mais dans d'autres cas, c'est en vain que le Parti a approché des candidatures prestigieuses. Le président de SOFATI, M. Michel Gaucher, avait un moment songé se présenter dans Lotbinière près de Québec mais il n'ira pas. C'est en vain aussi que le Parti avait approché MM. Lucien Bouchard, un avocat de Chicoutimi et ancien négociateur pour le gouvernement et Alfred Hamel, exprésident de Québécair.

Dans certains comtés, les places sont vides parce que les candidats pressentis se sont tout simplement retirés.

C'est le cas des comtés de Chambly, où M. Georges Flores, dirigeant d'une petite entreprise et ancien maire de Chambly, s'est désisté à la dernière minute, dans Hochelaga-Maisonneuve, où la candidate pressentie, Mme Georgine Couture, s'est retirée,et de Richmond, où pour de multiples raisons, M. Gaston Fréchette s'est aussi désisté.

Ce dernier, le frère du ministre du Parti québécois, M. Raynald Fréchette, avait remporté l'assemblée de mise en candidature et avait vendu, dans les semaines précédant le vote, près de 900 cartes du Parti dans son comté.

Cadre dans une mine à Asbestos, M. Fréchette a expliqué hier au DEVOIR que son médecin l'avait trouvé très nerveux et très stressé mais il ajoute que la permanence à Montréal aurait grandement réduit son stress si elle l'avait appuyé financièrement.

«La politique c'est une chose. Courir après Pierre, Jean, Jacques pour ramasser de l'argent, c'en est une autre. La politique d'auto-financement du parti ne m'a pas rendu très heureux», a -t-il déclaré.

Richmond est un des 15 comtés où, en 1980, le Parti conservateur s'est classé deuxième et a recueilli près de 25% des voix, pour se classer 6ième sur 75 comtés, en pourcentage. Ces chiffres ne masquent toutefois pas le fait que le libéral Alain Tardif y a obtenu 21,000 voix et le conservateur 8,000. Mais M. Nolin estime qu'il s'agit d'un «bon comté».

Pour M. Nolin, seule la santé de M. Fréchette est en cause et il reste au Parti à prendre une décision car «l'éxécutif local nous a remis les pouvoirs».

Dans Drummond, «on n'a pas de candidat officiel», a reconnu M. Nolin hier mais «on a des postulants non déclarés encore».

Récemment,le siège social à Montréal a pris en charge les nominations de plusieurs comtés, «pour s'assurer qu'on a les meilleurs postulants et une bonne compétition».

Dans Frontenac, le président de l'exécutif local, M. Edgar Morrissette, a déclaré que l'organisation de Montréal avait écarté les deux candidats qui s'étaient proposés, ne les jugeant pas assez forts. Hier soir, il attendait «la nomination de Montréal».

À l'automne, le membership di Parti conservateur québécois, virtuellement inexistant et n'ayant qu'un représentant sur 75 à Ottawa, a connu une croissance remarquable, avec l'élection de M. Brian Mulroney à la tête du Parti. (Pour M. Mulroney d'ailleurs,la victoire est inconcevable sans une dizaine de sèges au Québec.)

Aujourd'hui cependant, les stratèges ne se cachent pour dire qu'une élection en novembre aurait permis de consolider l'organisation.

Mais «il n'y'a pas un des 30 comtés où on va se mettre à genoux pour trouver des candidats», assure Me Nolin.

Les organisateurs espèrent que l'arrivée officielle de Mulroney comme candidat aura autant d'effet que son élection à la tête du Parti il y a un an: des centaines de nouveaux membres demandaient leur carte, dans une province qui en 1980 n'avait élu qu'un député et où le PC était sans organisation véritable.

Un poste de sous-ministre adjoint

Maurice Champagne-Gilbert nommé secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Écrivain et philosophe bien connu, M. Maurice Champagne-Gilbert a été nommé le 27 juin dernier secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif.

Le même jour, M. Jacques Fortin, jusqu'ici secrétaire adjoint au Développement social, devenait secrétaire général adjoint au même ministère du Conseil exécutif. Il y dirigera les Affaires intergouvernementales canadiennes.

Son poste équivaut à celui de sous-ministre adjoint auprès du ministre responsable, M. Pierre-Marc Johnson. Car, suite au partage de l'ancien ministère des Affaires intergouvernementales entre MM. Bernard Landry et Pierre-Marc Johnson, les Affaires intergouvernementales canadiennes sont rattachées directement au Conseil exécutif.

Le secrétaire général, M. Louis Bernard, n'a pas encore fait connaitre l'affectation précise de M. Champagne-Gilbert, qui est actuellement en vacances en dehors du Québec. Selon toute vraisemblance, ce dernier sera affecté au secrétariat du Conseil ministériel permanent de développement social (CMPDS), notamment pour préparer les nouvelles politiques familiales. À titre de pigiste, M. Champagne-Gilbert a été le principal rédacteur du Livre vert sur la famille qui devrait être publié cet automne.

Ancien président de la Ligue des droits de l'homme, ex-vice-président de la Commission des droits de la personne du Québec, l'un des fondateurs du groupe Solidarité-Québec, M. Champagne-Gilbert a publié divers ouvrages, dont, en 1981, un livre sur la famille et, en 1983, un essai intitulé «Bâtir ou détruire le Québec».

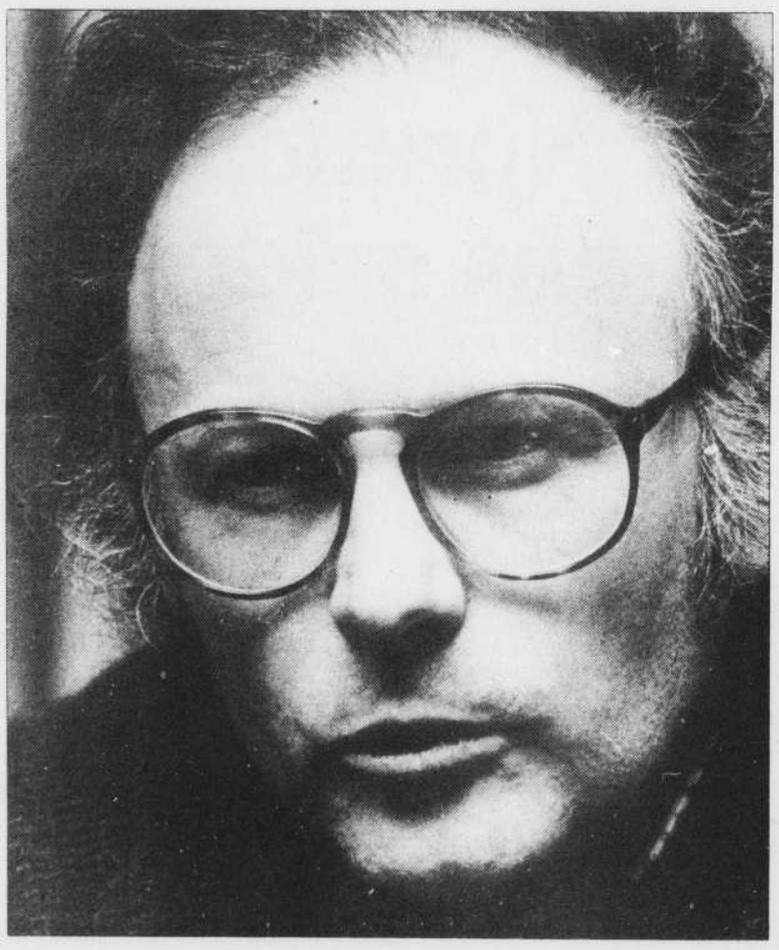

M.Maurice Champagne-Gilbert

Depuis une dizaine d'années, il a pris de nombreuses positions publiques, notamment lors des dernières négociations dans le secteur public et para-public.

Le ministre des Affaires sociales et président du CMPDS, M. Camille Laurin, devra par ailleurs trouver d'urgence un remplaçant à M. Jacques Fortin, la cheville ouvrière du CMPDS. Le départ très rapide de M. Fortin représente une «perte» aux yeux du porte-parole de M. Laurin.

Le CMPDS devra travailler d'arrache-pied cet été à harmoniser les propositions contenues dans le Livre vert sur la famille, dans le projet de réforme du régime des rentes et dans le Livre blanc sur la fiscalité préparé par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

De plus, un des ministères supervisés par le CMPDS, le ministère des Affaires sociales, travaille actuellement sur une importante revue de ses programmes financiers pour analyser les causes structurelles des déficits des hôpitaux.

Enfin, malgré l'absence jusqu'au début du mois d'août du ministre des Affaires sociales (actuellement remplacé par un de ses prédécesseurs, le ministre délégué aux Relations avec les citoyens, M. Denis Lazure), le Conseil des ministres devrait examiner la semaine prochaine le problème de l'harmonisation des allocations personnelles aux personnes âgées, avec celles versées par le gouvernement fédéral.

Les deux nominations ont été confirmées hier au DEVOIR par le secrétaire général associé à la Réforme administrative et aux emplois supérieurs, M. Jean Noël Poulin.

EN BREF

■ *Les loyalistes sont furieux*

TORONTO (PC) — L'ex-président de la United Empire Loyalists Association of Canada , M. Charles Humber, croit que les libéraux risquent de perdre le vote des descendants des loyalistes s'ils obligent la reine à annuler son voyage au Canada en déclenchant des élections générales. Cela montrerait, estime M. Humber, que «des gens peuvent abuser de la précieuse institution» et que «le chef d'État a été réduit à un autre rôle». La monarchie, alors, «passerait après la politique». Autre point, a signalé M. Humber: l'absence de la reine nuirait aux célébrations du 200e anniversaire de l'établissement de loyalistes en Ontario. «Ce serait comme une douche d'eau froide sur nos célébrations», dit-il.

■ *Directrice des communications de l'AN*

QUÉBEC (Le Devoir) — Mme Mireille Lafleur, jusqu'ici attachée de presse du ministre du Loisir, de la chasse et de la pêche, M. Guy Chevrette, a été nommée hier directrice des communications à l'Assemblée nationale, au terme d'un concours qui réunissait 79 candidats. L'Assemblée nationale vient d'autre part de donner une nouvelle orientation à sa Bibliothèque, qui devra se départir de 500,000 volumes ou périodiques pour n'en conserver que 300,000 unités.

■ *Le tour de la Gaspésie sous l'eau*

GASPÉ (PC) — Faire le tour de la Gaspésie sous l'eau. Tel est le projet original qu'est en train de réaliser l'équipe de plongeurs du Grand Raid de Gaspésie 84. Le groupe, dix hommes et deux femmes, a quitté Rimouski dimanche pour entreprendre le tour de la Gaspésie en plongée sous-marine, un périple de 640 kilomètres. Ils sont attendus à Percé aujourd'hui. Si tout se déroule comme prévu, ils atteindront Pointe à la Croix, situé dans la Baie des Chaleurs, point d'arrivée de leur expédition,le 12 juillet. Jeudi, ils ont fait escale à Cap aux Os, situé à une trentaine de kilomètres de Gaspé. Les plongeurs visitent et photographient les principaux sites d'intérêt du paysage sous-marin de la péninsule gaspésienne.

■ *Les infirmières remboursent*

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) a remboursé jusqu'à maitenant $1.9 millions des sommes perçues illégalement de ses membres en 1980. Plus de 42,600 infirmières et infirmiers du Québec, soit 90% d'entre eux, ont réclamé auprès de l'ordre un montant de $40.05. Tenu par un jugement de la cour d'Appel de régulariser la situation, l'OIIQ avait décidé de ne rembourser que les infirmières et infirmiers qui en feraient la demande. En exigeant un remboursement, les membres ont massivement donné à l'ordre une leçon de démocratie, estime pour sa part la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec.

■ *Une hausse de 100% aux députés*

QUÉBEC (Le Devoir) —L'allocation de présence des députés membres d'une Commission parlementaire, d'une sous-commission ou du bureau de l'Assemblée nationale, vient d'être augmentée de 100%: elle passe de $50 à $100. Le bureau du président de l'Assemblée nationale fait cependant remarquer que l'allocation n'avait pas été augmentée depuis 1968 et que, si elle avait été indexée, elle représenterait plus de $150 en 1984.

■ *Une erreur sans valeur*

QUÉBEC (PC) — Une erreur majeure s'est glissée dans l'impression du dernier feuillet de timbres émis par la Société canadienne des postes. Il y a eu inversion dans la description de deux des 12 timbres de $0.32 du feuillet dévoilé à Québec le 29 juin dernier. Le feuillet représente 12 tableaux du peintre québécois Jean-Paul Lemieux, un en l'honneur de chacune des provinces du Canada et des deux territoires. Toutefois, l'inscription Yukon est indiquée sur le tableau des Territoires du Nord-ouest et vice-versa. Le tableau de Lemieux dédicacé aux Territoires du Nord-ouest représente une église de cette région tandis que le Yukon est représenté par un paysage où dansent des enfants. La Société canadienne des postes considère que l'erreur ne devrait pas faire augmenter la valeur des deux timbres puisque qu'elle est reproduite sur chacun des 52 millions de feuillets imprimés. L'erreur serait attribuable à une inversion sur les diapositives qui ont servi à réaliser la maquette d'impression, selon la Société des postes.

■ *Évêque hérétique*

YORK (AP) — Un pasteur a perturbé hier la cérémonie de consécration du nouvel évêque de Durham, le révérend David Jenkins, à qui certains reprochent d'être un hérétique et de mettre en doute les fondements de la foi chrétienne. Vers le milieu de la cérémonie, devant 30 évêques et une congrégation de 1,500 personnes, le révérend John Moll a bousculé un ecclésiastique qui allait lire le décret de la reine Elisabeth II nommant le révérend David Jenkins évêque de Durham. Le protestataire a été emmené par deux gardes hors de la cathédrale York Minster. Auparavant, un protestataire isolé avait crié, du fond de l'église, que la cérémonie devait être interrompue. Il a été également sorti sous bonne escorte. Le révérend Jenkins, 59 ans, a déclenché un scandale en déclarant qu'il ne croyait pas à la virginité de Marie et à la résurrection de Jésus-Christ. Vêtu de la traditionnelle soutane noire, avec l'archêveque de Canterbury à ses côtés, le révérend Jenkins a déclaré, après l'office, qu'à partir de maintenant, il choisirait le silence.

■ *Naissance d'un embryon congelé*

ROTTERDAM (AP) — Un médecin néerlandais a annoncé hier la naissance d'un petit garcon pesant quatre kilos, produit à partir d'un embryon congelé. C'est la deuxième naissance de ce type dans le monde. Le bébé est né jeudi soir au centre hospitalier universitaire de Dijkzigt, a annooncé le Dr Alberda. L'état de santé du bébé est excellent. La mère, dont l'identité n'a pas été révélée, avait subi divers traitements contre la stérilité pendant dix ans. Ses trompes de fallope étaient obstruées. Un ovule avait été prélevé en octobre dernier et fécondé *in vitro* avec des spermatozoides du père. L'embryon avait ensuite été congelé jusqu'à ce que l'état de santé de la mère soit satisfaisant pour procéder à l'implantation dans l'utérus. Le premier bébé produit par un embryon congelé est né en Australie cette année.

La première mission de Jean Chrétien aux Affaires extérieures le mène en Asie

OTTAWA (PC) — Dès sa première visite officielle hors du pays, le ministre des Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, recontrera ses homologues des deux plus importants partenaires commerciaux du Canada, le Japon et les États-Unis, au cours d'un périple qui veut marquer le départ d'une ère nouvelle dans les relations du Canada avec l'Asie du Sud-Est.

En dépit des rumeurs d'élections imminentes, M. Chrétien est parti hier pour un périple de 10 jours.é Il doit rentrer à Ottawa le 17 juillet.

M. Chrétien sera à Tokyo du 9 au 11 et se rendra par la suite à Djakarta, en Indonésie, les 12 et 13 pour la réunion annuelle des nations du Sud-Est asiatique, où il s'entretiendra avec son vis-à-vis américain, M. George Shultz.

Au retour, M. Chrétien pourrait faire escale dans deux capitales européennes, a fait savoir hier un porte-parole du ministère des Affaires extérieures. Le nouveau ministre pourrait faire des arrêts à Bonn et à Rome, mais rien d'officiel n'a été décidé jusqu'ici.

Au ministère, on prévoit que M. Chrétien poursuivra son itinéraire même si des élections sont déclenchées entretemps. Il lui sera de toute façon physiquement impossible de revenir au pays avant le 15 juillet, date limite avant laquelle M. Turner doit déclencher des élections si, comme tout le monde le prévoit, le 4 septembre a été choisi comme date du scrutin.

La tournée asiatique de M. Chrétien, à peine une semaine après avoir été assermenté comme ministre des Affaires extérieures, constitue sans doute «une nouvelle orientation», a expliqué le porte-parole du ministère, en rappelant que souvent les ministres canadiens choisissaient l'Europe comme première escale.

M. Chrétien avait mis l'accent sur la nécessité de resserrer les liens du Canada avec l'Asie pendant sa campagne au leadership libéral. En outre, le gouvernement a obtenu l'appui du Parlement pour la création d'un institut voué à la promotion des relations commerciales Canada-Asie.

Les relations avec la

M. Jean Chrétien

Communauté économique européenne demeurent importantes, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires extérieures, mais l'an dernier le Canada a eu plus de relations commerciales au-dessus du Pacifique qu'avec les nations outre Atlantique, a-t-il rappelé.

À Tokyo, M. Chrétien rencontrera son homologue Shintaro Abe et sera reçu par le premier ministre Yasuhiro Nakasone.

Le Canada désire avant tout stimuler l'investissement nippon dans son territoire, a-t-on expliqué, rappelant que les $100 millions investis récemment par Honda en Ontario étaient peu comparativement aux marchés potentiels.

L'an dernier, le Canada exportait pour $4.7 milliards de biens vers le Japon. Toutefois ces envois sont formés à près de 90% de matières premières, charbon, papier, uranium, potasse, qui produisent peu d'emplois au pays.

De son côté le Japon a exporté $4.4 milliards de produits au Canada. Toujours favorable au Canada, la balance commerciale entre les deux pays a été considérablement réduite, passant de $2 milliards à $200 millions l'an dernier.

À Djakarta, en Indonésie, M. Chrétien rencontrera les représentants des six nations du Sud-Est asiatique, l'Indonésie, la Malaisie, les Philipines, Singapour, la Thaïlande et le Brunei. Ce groupe a entrepris des discussions formelles avec six pays industrialisés, le Canada, l'Australie, la CEE, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Les nations du Sud-Est asiatique, considérées comme un énorme marché, cherchent à étendre leur coopération avec les nations riches afin de leur vendre leurs produits.

À Djakarta, M. Chrétien aura un entretien d'une heure avec le Secrétaire d'État américain, M. George Shultz, réunion qui fait partie de la série des quatre rencontres entre les représentants des deux pays.

Toutefois cette rencontre sera «légère», a reconnu le porte-parole des Affaires extérieures,comparativement aux meetings de l'automne et du printemps, à Ottawa et Washington, où l'agenda est généralement plus chargé.

Avec M. Shultz, M. Chrétien entend discuter du protectionnisme américain à l'endroit des aciers canadiens, des relations Est-Ouest, des questions énergétiques, des pêches dans le Pacifique et des disputes territoriales sur le littoral atlantique.

La question de l'acier demeure primordiale, et M. Chrétien discutera des gestes que pourrait poser Washington contre les aciers canadiens, appuyé par une décision de la Commission américaine du commerce international, qui doit rendre un décision le 11 juin.

Abat-jour de Paris

Haute couture • Un atelier venu de France

Créations exclusives sur mesures, fait main. Réalisées avec des soies de prestige.
Satin — Taffetas — Dentelle — Coton etc.
Nous étudions et concevons la forme adaptée au style de votre base. Nos abat-jour sont conçus avec des tissus et galons de France. Ils sont garantis et lavables.
700 coloris — Finition parfaite
Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparations de lampes
Livraison rapide
804 Rockland (coin Van Horne), Outremont
Tél.: 276-9795 (Fermé le lundi)

Si l'ALCOOL vous fait voir la vie en noir . . .
. . . La porte est ouverte !
Oasis de St-Sauveur-des-Monts
Centre de Réadaptation (Alcool - médicaments - drogues)
Claude Bourgeault, directeur
Adrien Bertrand, thérapeute
Demandez notre brochure
c.p. 742
J0R 1R0
1-(514) 227-2740
LIGNE DIRECTE DE MONTRÉAL: 430-6130

L'ILE DE FRANCE
La plus ancienne brasserie parisienne à Montréal
Choucroute et bière à pression
Brunch du samedi servi de 11h00 à 15h00
Soupers dansants les vendredis et samedis
Boutique-traiteur et service-traiteur du lundi au vendredi de 07h00 à 21h00 samedi de 10h00 à 21h00
RESTAURANT 849-6331
TRAITEUR 849-6334
FERMÉ LE DIMANCHE
801, boul. de Maisonneuve ouest
Rez-de-chaussée, Tour BNP-ESSO
(Métro McGill)

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:
À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

La Caisse de dépôt voudrait construire un ensemble immobilier avec un associé de New York, là même où Cadillac Fairview veut s'installer

ANDRÉ BOUTHILLIER

La Caisse de dépôt et placement du Québec tente de s'associer avec la compagnie Louis Dreyfus Immobilier, de New York, pour construire un grand ensemble immobilier sur l'avenue McGill College, soit à l'endroit même où la Corporation Cadillac Fairview veut réaliser son projet controversé.

Des représentants des deux sociétés se sont rencontrés au cours des derniers jours à Montréal pour étudier les possibilités de collaboration mutuelle dans ce projet. Interrogée au sujet de cette rencontre, une porte-parole de la Caisse de dépôt, Mme Chantal Gagnon, a confirmé l'intérêt de la société d'Etat pour un « projet parallèle » à celui de Cadillac Fairview.

Le projet de Louis Dreyfus Immobilier était déjà connu. La compagnie, déjà propriétaire de Les Terrasses et de l'édifice de la Banque Nationale de Paris (BNP), a envoyé une lettre au maire Jean Drapeau, au début de juin, pour lui proposer un projet comportant deux tours à bureaux et une salle de spectacles, assez grande pour loger l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM).

Comme le projet de Cadillac Fairview, il coûterait quelque $120 millions. Mais, détails importants: Louis Dreyfus se disait prêt à respecter l'élargissement de l'avenue McGill College de 120 pieds et à construire moins de magasins afin de ne pas nuire aux commerces avoisinants.

L'intérêt soudain de la Caisse permet au projet de refaire surface. Les deux partenaires éventuels se connaissent bien puisque l'édifice de la BNP abrite le siège social de la Caisse. Comme plusieurs groupes de pression, la Caisse ne désire pas voir Cadillac Fairview bloquer la vue sur le Mont-Royal.

Deux autres raisons peuvent expliquer le désir d'association de la Caisse dans le projet de Dreyfus. D'abord, la Caisse désire augmenter sensiblement ses placements immobiliers d'ici la fin de l'année en cours. Elle veut peut-être aussi obliger la corporation Cadillac Fairview à changer son projet comme l'exigent les groupes protestaires. La Caisse de dépôt est une société d'État et le gouvernement québécois, qui a promis de donner une subvention de $30 millions pour le projet de Cadillac, a bien hâte d'assister au début des travaux de construction, lesquels devraient créer quelque 2,000 emplois sur le chantier.

D'autre part, l'apparition de ce nouveau projet pourra redonner espoir au ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard (introuvable hier), qui disait devoir choisir un nouvel emplacement pour la salle de concert de l'OSM en raison du nouveau délai décidé jeudi par Cadillac Fairview pour permettre la tenue d'une consultation publique.

Cependant, la nouvelle de cette possible association entre la Caisse et Louis Dreyfus ne changera pas la position de la Ville de Montréal. Le commissaire général de la Commission d'initiatives et de développement de Montréal (CIDEM), M. Yvon Gariépy, a déclaré au DEVOIR que les autorités municipales ne pouvaient pas se tourner vers un autre projet au moment même où Cadillac Fairview vient de « manifester sa bonne foi » en acceptant une consultation publique sur son projet. « Nous nous devons d'attendre les résultats de cette consultation pour être honnête envers Cadillac Fairview. De toute façon, Louis Dreyfus Immobilier n'a pas encore dévoilé la maquette de son grand ensemble », a-t-il expliqué.

En outre, de dire M. Gariépy, le choix du projet Dreyfus nécessiterait une opération fort délicate, à savoir l'expropriation des terrains situés dans le quadrilatère reluqué. Or, 65 % de ces espaces appartiennent à Cadillac Fairview. « L'expropriation serait sans doute légale, mais il serait difficile d'expliquer pourquoi nous n'aurions pas attendu les fruits de la consultation »..

Jeudi, Cadillac Fairview a demandé à la Ville de Montréal de retarder l'adoption de son projet de développement de deux mois afin de tenir sa propre consultation publique sur l'aménagement du quadrilatère Sainte-Catherine, McGill College, de Maisonneuve et Mansfield. Le maire Jean Drapeau a accepté le report de l'adoption.

Pour effectuer sa consultation, Cadillac Fairview formera un groupe de travail avec des représentants de l'OSM, de la Chambre de commerce, de la CIDEM, de Héritage-Montréal et des propriétaires d'édifices commerciaux situés autour du quadrilatère en question. Il est encore trop tôt pour savoir si Louis Dreyfus Immobilier, propriétaire de la Tour BNP, sise à l'angle du boulevard Maisonneuve et de l'avenue McGill College, fera partie de ce groupe.

L'OSM tient à une salle de 2,600 places

ANGÈLE DAGENAIS

Le directeur général de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), M. Zarin Mehta, a affirmé hier qu'il n'était pas question de modifier la dimension de la salle de concert de 2,600 places que Cadillac Fairview doit intégrer à son projet de développement dans le centre-ville de Montréal.

«Si on ne peut pas nous garantir une salle de cette dimension, on ne marche pas», a-t-il précisé, parce qu'une salle plus petite compromettrait la rentabilité économique de l'OSM. «On ne pourra tout simplement pas payer nos musiciens», a-t-il affirmé.

L'OSM donne 60 concerts à la Place des Arts annuellement et environ 70 dans d'autres lieux (église Notre-Dame, Chalet de la montagne, etc). Dans sa salle, l'OSM pourrait offrir 100 concerts «maison» et garder ses contrats à l'extérieur. «Nous ne voulons pas délaisser les concerts populaires parce qu'ils nous permettent de rejoindre une autre clientèle», a-t-il précisé.

M. Mehta ne semble pas craindre de manquer de mélomanes ou de clients pour les 200 autres soirs par année où il devra louer sa salle. Il compte toutefois essuyer un déficit d'exploitation annuel d'un million même s'il trouve tous les locataires qu'il souhaite. C'est la raison pour laquelle il a suggéré au ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, de créer un fonds de dotation de $12 à $15 millions dont l'intérêt annuel comblerait ce déficit.

Le gouvernement s'est montré très intéressé à cette idée, a précisé M. Mehta. «Une nouvelle salle de concert suscite de l'intérêt et l'intérêt, des investisseurs», ajoute-t-il. Toronto a vendu le nom de sa salle (Roy Thompson Hall) plusieurs millions, affirme M. Mehta; il y a aussi moyen de faire vendre les fauteuils, les loges, etc.

M. Mehta doit rencontrer M. Richard la semaine prochaine après avoir consulté son conseil d'administration. Il prétend que les derniers plans de Cadillac Fairview ménageaient un emplacement «idéal» à la salle de concert de l'OSM (dans l'axe du boulevard de Maisonneuve), avec une entrée distincte du centre commercial à l'angle des rues McGill College et de Maisonneuve.

«Si nous ne sommes pas dans le projet Cadillac Fairview, nous serons ailleurs et si nous n'avons pas de salle en 1986, nous en aurons une en 1987 ou 1988», affirme M. Mehta avec optimisme.

Il est convaincu que M. Richard trouvera un site alternatif et les fonds nécessaires si le site de Cadillac Fairview doit être abandonné.

Jean Drapeau ne dit rien

Expos et Concordes sont heureux d'avoir un toit

ANDRÉE ALLARD

Si le maire Drapeau s'est abstenu de tout commentaire sur la décision du Parti Québécois de parachever le stade olympique, les porte-parole des Expos, des Concordes et de la FTQ se sont déclarés pleinement satisfaits.

«Ça fait longtemps que l'on attend ce moment, mais mieux vaut tard que jamais», dit M. René Guimond, vice-président au marketing et affaires publiques des Expos de Montréal. «Puisque les spectateurs et les joueurs de l'équipe étaient à la merci de la température, le toît sera d'une grande utilité. Si on pouvait choisir, nous favoriserions un toît rétractable puisque le baseball est un sport d'été... mais ce qu'on veut d'abord, c'est un toît».

Pour la saison qui vient de commencer, six match ont déjà été reportés, soit 10% de la programmation. La situation actuelle constitue un obstacle à la promotion du produit, soutient M. Guimond. Un stade couvert attirerait environ 250,000 spectateurs de plus par année, estime la direction des Expos. «Cela garantira aux amateurs des conditions parfaites pour toute la saison de baseball, qui débute au mois d'avril pour se terminer en septembre.» Un toit rétractable serait encore meilleur, évidemment, et s'inscrirait dans la veine des constructions modernes, dit-il.

Même son de cloche chez les Concordes dont le camp d'entraînement s'ouvre dès le 15 mai et dont les parties se répartissent entre juin et la série de la coupe Grey, à la fin de novembre. «Je me souviens de parties disputées dans la neige», explique Mme Kay Brown, contrôleur de l'équipe. Elle a tenu à exprimer la satisfaction de son entourage: «Nous sommes tous d'accord pour affirmer que c'est formidable et qu'il y aura certainement un impact positif pour la ville de Montréal.» Toutefois, Mme Brown a semblé déçue que les travaux ne soient pas terminés en 1985, puisque les rencontres pour la coupe Grey seront alors jouées à Montréal.

Pour sa part, le porte-parole de la FTQ, M. Fernand Daoust, a déclaré: «Nous aurions souhaité que cette décision soit prise plus tôt, au moment du grand creux économique. Mais je n'hésite pas à dire que la FTQ se réjouit de cette décision. Il est grand temps que l'on cesse de tergiverser.» Quant à la création d'emplois annoncée par M. Guy Chevrette, responsable du dossier de la Régie des installations olympiques, M. Daoust estime que « ce n'est pas à dédaigner, même si cela ne représente pas une pluie abondante d'emplois». Le parachèvement du stade olympique est un élément qui favorisera la reprise économique dans la métropole, a-t-il conclu.

Steve Fonyo, l'émule de Terry Fox, doit se reposer

(PC) — L'unijambiste Steve Fonyo, qui a entrepris de traverser le Canada à pied pour lutter contre le cancer, devra interrompre son périple pour au moins une autre semaine, selon l'avis de son médecin.

"Mon docteur m'a demandé de me reposer", a déclaré Steve Fonyo, 19 ans, au cours d'une conférecne de presse qui avait lieu vendredi à Montréal. "Je reprendrai ma course dans environ une semaine."

Fonyo avait subi un examen plus tôt dans la journée à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

"Steve souffre d'une blessure qui peut être guérie avec du repos", a affirmé le Dr Jacques Cantin. Ce dernier a expliqué que des muscles de la jambe droite de Fonyo, sa jambe qui n'a pas été coupée, s'étaient détachés.

Le Dr Cantin a souligné qu'il n'y avait pas trace de cancer. A l'âge de 12 ans, on avait dû amputer la jambe gauche du jeune marathonien à cause d'un cancer.

"Les gens étaient inquiets du fait que Steve puisse souffrir du même problème vécu par Terry Fox, déclare le Dr Cantin. Mais ce n'est pas le cas."

Steve Fonyo a confié qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner la course qu'il a commencée à Saint-Jean de Terre-Neuve, le 30 mars dernier.

Il est également convaincu que son arrêt de deux semaines à Montréal n'affectera pas son marathon. "Mon objectif est d'aller chercher $1 de chaque Canadien et je crois que je vais l'atteindre", dit-il.

Il dit avoir amassé jusqu'à maintenant $220,000. Son but est de recueillir $25 millions.

Il prévoyait finir son périple en novembre, à Victoria. Mais aujourd'hui, il ne sait pas quand il pourra le compléter.

Le coureur unijambiste Steve Fonyo, qui tente de répéter l'exploit de Terry Fox, doit se reposer au moins une semaine à Montréal avant de reprendre sa course qu'il a interrompue il y a quelques jours à Rivière-du-Loup. Il a affirmé hier qu'après cette pause, il reprendrait sa course jusqu'à Vancouver.

De fortes amendes menacent les automobilistes qui modifieront le système anti-pollution de leur voiture

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les automobilistes, les garagistes et les compagnies spécialisées dans la réparation des systèmes d'échappement ne pourront plus modifier les systèmes anti-pollution installés par les fabricants ou même rouler avec des voitures ainsi « trafiquées », sous peine de lourdes amendes.

Telle est en effet la portée d'une série d'amendements au Règlement sur la qualité de l'air annoncés hier par le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, dans le cadre de la nouvelle politique québécoise de lutte contre les pluies acides. Ces mesures ont été adoptées pour réduire les rejets des oxydes d'azote qui, selon le ministère de l'Environnement, « constituent l'un des deux principaux contaminants précurseurs des pluies acides ».

Les automobiles sont responsables de 60 % du volume annuel d'oxydes d'azotes libérés dans l'atmosphère de la province.

Les nouveaux règlements interdisent aussi la vente et l'utilisation au Québec de voitures non équipées de dispositifs anti-pollution que les fabricants sont obligés d'installer sur les voitures en vertu des lois et règlements du gouvernement fédéral. L'enlèvement des dispositifs installés par les fabricants est interdit depuis quelques années en Ontario.

La nouvelle réglementation interdit aussi aux automobilistes et aux garagistes d'élargir l'orifice étroit des réservoirs d'esence installés sur les voitures dont les moteurs doivent être alimentés à l'essence sans plomb. Cette disposition, établie en vertu de la Loi de l'Environnement, ira de pair avec un autre règlement du ministère des Transports qui force, depuis le 1er juillet, les pompistes à équiper leurs pompes à essence de becs d'ajutage de grosseur différentes. Des « gros » becs devront être installés sur les pompes distribuant l'essence au plomb afin qu'il soit impossible d'en introduire dans une voiture sensée rouler au « sans » plomb.

La nouvelle réglementation ne rend toutefois pas illégale la possession par les fabricants et les garagistes de l'équipement utilisé pour remplacer les systèmes anti-pollution installés par les fabricants.

Un haut-fonctionnaire a déclaré sous le couvert de l'anonymat qu'il s'agissait « probablement d'une faille » qui pourra être corrigée pendant la période de consultation de 60 jours qui précède l'entrée en vigueur d'un règlement de ce genre.

Un important réparateurs de systèmes d'échappements de Montréal affirmait hier au DEVOIR qu'à cause de la « forte demande », on produisait, vendait et « installait sur demande » des systèmes d'échappement qui remplacent les convertisseurs catalytiques « à un prix bien inférieur ». Le gérant de cette compagnie semblait toutefois fort inquiet du fait que les numéros de série de ces équipements se retrouvent sur toutes les factures conservées à cause des « garanties à vie».

Un automobiliste (« personne physique ») qui modifie un système anti-pollution écopera sur conviction d'une amende minimale de $100 qui pourra atteindre $300. Une deuxième infraction lui coûtera entre $200 et $1,000. En plus, bien entendu, de l'installation du catalyseur ou des équipements-moteur requis.

Une « corporation », c'est-à-dire un concessionnaire, une station-service, ou une compagnie qui exploite un véhicule ainsi « trafiqué » est susceptible d'une amende minimale de $500 qui pourra être portée à $10,000 dans le cas d'une première infraction. À la deuxième offense, l'amende minimale sera de $2,000. Et un juge pourra manifester un souci d'exemplarité en portant ce montant à $20,000.

Ces dispositions touchent toutes les voitures en état de fonctionnement, même si les modifications en cause remontent à plusieurs années.

La direction du ministère de l'Environnement mettra au point un système de surveillance au cours des prochains mois en collaboration avec le ministère des Transports et la Sûreté du Québec. Les modalités de ce système n'ont pas été arrêtées.

Hausse du supplément de revenu garanti aux personnes seules

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, a déclaré hier que les personnes seules qui reçoivent un supplément de revenu garanti ou une allocation de conjoint, recevront ce mois-ci leur première augmentation substantielle des prestations en quatre ans.

Le règlement, adopté la semaine dernière, augmente les allocations de $25 par mois, à partir de ce mois-ci, et assure une autre augmentation de $25 par mois à partir de décembre.

Ces hausses s'ajoutent aux indexations au coût de la vie trimestrielles, faites aux prestations versées aux personnes âgées dans le cadre des deux programmes ainsi que dans le cadre des pensions de vieillesse accordées à tous à partir de 65 ans. La dernière augmentation générale du supplément de revenu et des allocations des conjoints remonte à juillet 1980.

À partir du mois en cours, le montant maximum du supplément de revenu garanti, pour une personne seule, devient de $295.81, alors qu'il était auparavant de $267.33. L'allocation au conjoint, accordée aux personnes de 60 à 65 ans mariées à des retraités qui sont dans le besoin, est passée de $472.39 à $503.53. Quant aux allocations aux conjoints de 60 à 65 ans mariés à des retraités qui ne sont pas dans le besoin, elles se chiffrent à $478.53, alors qu'elles étaient auparavant de $472.39. Le supplément de revenu maximum, pour chaque conjoint d'un couple retraité, passe de $206.11 à $208.79.

Les personnes mariées étant admissibles aux deux programmes ne peuvent recevoir que les augmentations trimestrielles, pour le mois de juillet.

Les primes versées dans le cadre du régime de retraite passent de $266.28 à $269.74.

Contrairement au régime de retraite, le supplément de revenu et les allocations au conjoint sont versés seulement aux personnes dont le revenu est faible ou inexistant.

La publicité à la radio poursuivra les conducteurs dans le tunnel

QUÉBEC (PC) — Les usagers du tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine auront peut-être bientôt la surprise d'entendre à la radio des messages de sécurité routière et d'intérêt public.

Répondant à un appel d'offres du ministère des Transports, Communication Tunnel Inc., représentée par MM. Fernand Blanchard et Jean-Yves Saint-Pierre, a présenté au CRTC une demande de licence afin d'exploiter une entreprise d'émission de radiodiffusion AM dans le tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine qui relie Montréal à la Rive Sud.

Dans la requête présentée au CRTC, MM. Blanchard et Saint-Pierre ont évalué à cinq minutes le temps que prend un automobiliste pour traverser le tunnel en pleine heure de pointe.

La programmation de Communication Tunnel comprendrait des blocs de cinq minutes, au cours desquels les auditeurs entendraient des informations sur les conditions routières, des nouvelles d'intérêt local et des messages de sécurité de la Sûreté du Québec.

Ils entendraient également des messages publicitaires de courte durée,mais en nombre assez important. Communication Tunnel a demandé en effet au CRTC une exemption au Règlement de radiodiffusion AM afin d'excéder le maximum prescrit de textes commerciaux.

Les automobilistes pourraient ainsi entendre jusqu'à trois messages publicitaires au cours d'un seul passage dans le tunnel.

Si les conditions routières font en sorte que le passage du tunnel se fasse en plus de cinq minutes, une programmation spéciale, constituée de musique douce, est prévue pour combler la différence.

«Tout ce qui est possible d'être fait le sera afin de rendre le court séjour de nos auditeurs dans le tunnel le plus agréable et le plus sécuritaire possible», ont noté MM. Blanchard et Saint-Pierre dans le dossier remis au CRTC.

Bien qu'elle ne fasse pas l'objet d'une présentation verbale, la demande de Comunication Tunnel faisait partie des audiences publiques du CRTC qui prenaient fin hier.

Le Conseil prévoit rendre sa décision dans quelques semaines.

Un nouveau départ

SUNNYVALE (AFP) — Trois jours après avoir été racheté au groupe Warner par M. Jack Tramiel, le fabricant de jeux-video et ordinateurs personnels Atari a annoncé hier le renvoi de la quasi-totalité de ses employés.

Le Manoir n'est pas un hôtel...

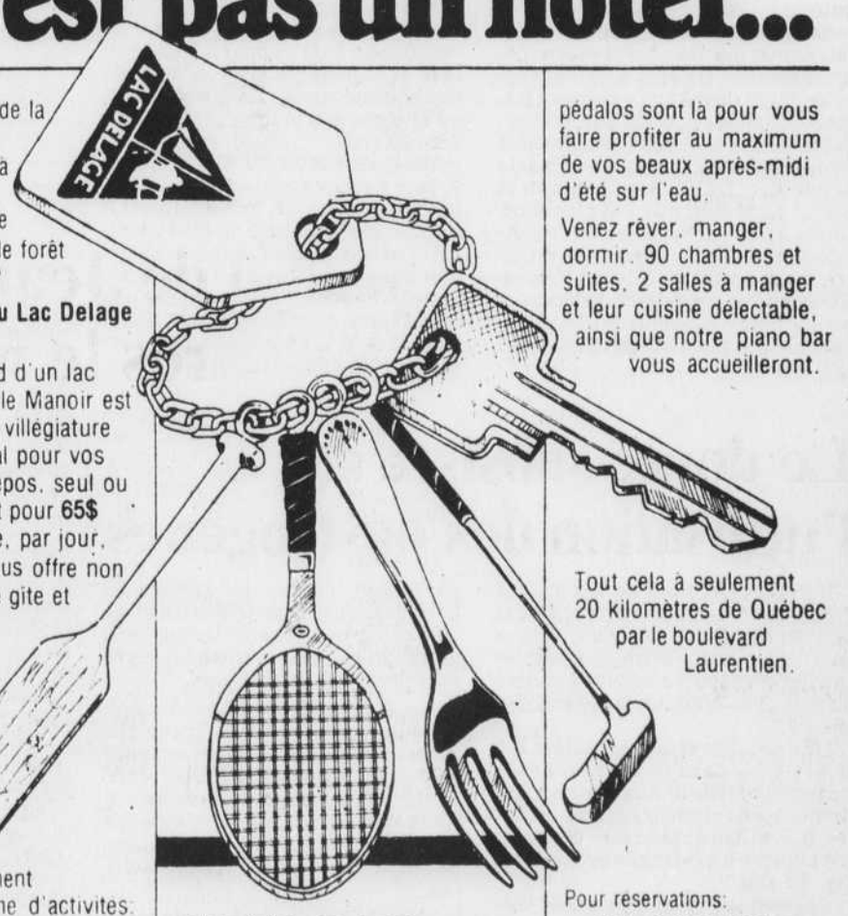

Quel hotel de la region de Quebec met à votre disposition plus de 1700 acres de forêt et de calme?

Le Manoir du Lac Delage le fait.

Blotti au bord d'un lac merveilleux, le Manoir est un centre de villégiature paisible, idéal pour vos séjours de repos, seul ou en famille. Et pour 65$ par personne, par jour, le Manoir vous offre non seulement le gite et le couvert (2 repas),

mais également une montagne d'activites: Tennis, natation, badminton, mini-golf, volley-ball, bicyclette, randonnees en forêt, etc. De plus, une soixantaine d'embarcations, canots, voiliers, planches à voiles, chaloupes et pédalos sont là pour vous faire profiter au maximum de vos beaux après-midi d'été sur l'eau.

Venez rêver, manger, dormir. 90 chambres et suites. 2 salles à manger et leur cuisine délectable, ainsi que notre piano bar vous accueilleront.

Tout cela à seulement 20 kilomètres de Québec par le boulevard Laurentien.

Notre forfait sports-détente: 65$ personne/jour (taxes et service inclus)

Ce forfait comprend: l'accès aux activités sportives, le petit déjeuner et le diner. Il est valide pour une chambre en occupation double (repas des enfants non compris).

Pour reservations:
418 848-2551 ou
1 800 463-2841
(sans frais)

40, avenue du Lac,
Ville du Lac Delage (Québec)
G0A 4P0

c'est beaucoup plus!

LE MANOIR DU LAC DELAGE

Le CRTC doit définir ce qu'est le «dance music» à ses audiences

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

SAINTE-FOY (PC) — C'est par une discussion sur ce qu'est le «dance music» que se sont terminées hier à Sainte-Foy les audiences du CRTC.

La station CKMF-MF de Montréal, propriété de Radiodiffussion Mutuelle Canada, comparaissait devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en vue de faire renouveler sa licence de radiodiffusion et de modifier sa promesse de réalisation.

Elle avait été accusée par Radio Futura, propriétaire de CKVL et CKOI-MF de Verdun, de ne pas respecter sa promesse de réalisation actuellement en vigueur.

Des analyses effectuées par le CRTC indiquait en effet un contenu musical à prédominance rock, incompatible avec la licence de type M.O.R. (Middle of the road) contemporain que détenait CKMF.

La station montréalaise a fait valoir hier qu'il ne s'agissait pas de rock, mais de «dance music», qui correspond vraiment au rythme léger du M.O.R. contemporain.

Le CRTC a répliqué que le «dance music» est une musique hybride, difficile à définir et à classifier.

Devant une salle à moitié déserte, le Conseil et CKMF se sont lancés dans une discussion sur la définition exacte de «dance music»: un rythme stable, une musique peu agressive jouée par des instruments électroniques.

Ils en sont venus à la conclusion que ce type de musique est un genre hybride, qui possède à la fois les caractéristiques du rock léger et du «rythm and blues».

Radio Futura, par la voix de son président Malcolm G. Scott, a objecté qu'il n'y a pas de problème de définition de genres musicaux, mais que CKMF n'a tout simplement pas respecté sa promesse de réalisation: elle diffuse trop de musique au rythme accéléré et de musique vocale.

En faisant jouer du «dance music», a révélé M. Scott, CKMF empiète sur les plates-bandes de CKOI-MF.

«Nous ne voulons pas qu'elle perde sa licence, a-t-il ajouté, mais qu'elle respecte les règles du jeu et qu'elle attende un délai d'un an avant de faire tout changement de licence».

Plus tôt dans la matinée, la station CHOM-MF de Montréal avaitprésenté au CRTC une demande de renouvelement de licence. Cette demande traine depuis décembre 1983,

Le président de Radio Maisonneuve, titulaire de CHOM-MF, M. T. Forsyth, a déclaré que CHOM avait de la difficulté à trouver du matériel rock francophone qui puisse correspondre au son de la station.

Grâce à Skylab, des cartes d'une très grande précision ont pu être réalisées

WASHINGTON (AFP) — La plus remarquable expérience réalisée à bord du laboratoire spatial européen Spacelab, en novembre et décembre derniers, est probablement la cartographie de millions de kilomètres carrés de la terre grâce à une caméra métrique, estiment des experts de la NASA et de l'ESA (Agence spatiale européenne) dans le dernier numéro de la revue Science.

Selon les professeurs Charles Chappell, de la NASA, et Karl Knott, de l'ESA, des images d'une qualité exceptionnelle, avec une résolution (précision) d'une vingtaine de mètres, ont été obtenues avec cette caméra de conception ouest-allemande.

Les deux chercheurs estiment que cette expérience, l'une des 72 réalisées à bord de Spacelab (qui était logé dans la soute de la navette Columbia pendant les dix jours qu'a duré cette mission américano-européenne), a prouvé que des relevés cartographiques pouvaient être effectués plus rapidement et plus économiquement depuis l'espace que par avion.

Le manque de cartes sur les ressources de la terre est particulièrement évident dans les pays en voie de développement d'Afrique, d'Amérique du sud et d'Asie, souligne Science, revue publiée par l'Association américaine pour le progrès de la science.

La malnutrition, cause de la mort de 15 millions d'enfants

TORONTO (PC) — Mme Micheline Beaudry-Darisme, de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, a rappelé à des diététiciens, vendredi, que 15 millions d'enfants sont morts dans les pays en voie de développement, en 1983.

Ce qui est l'équivalent, a-t-elle noté, des populations combinées de l'Ontario et du Québec.

Mme Beaudry-Darisme participait au 9e congrès international de la diététique, qui a réuni à Toronto quelque 2,000 délégués de 33 pays.

La cause principale de la mort de ces enfants, a souligné la diététicienne, est la déshydratation causée par la diarrhée.

"Si ces enfants n'avaient pas été mal nourris, a-t-elle dit, ils seraient peut-être vivants aujourd'hui".

Deux autres conférenciers, vendredi, ont été les docteurs J.-C. Dillon, de l'Institut national agronomique de Paris, et Rodolfo Florentino, de l'Institut de recherche sur les aliments et la nutrition de Manille aux Philippines.

Une hromone pour le traitement du nanisme

QUÉBEC (PC) — Le prix Nobel de médecine Roger Guillemin a réussi à identifier une hormone, présente en millionième de gramme dans le cerveau, qui peut avoir certaines applications dans le traitement du nanisme, des fractures et des grands brûlés.

Au septième congrès international d'endocrinologie hier à Québec, le Dr Guillemin est venu exposer l'influence des hormones du cerveau, particulièrement de l'hormone de croissance.

Le Dr Guillemin s'est d'abord intéressé aux composantes hormonales du cerveau dans les années 50, en travaillant avec le Dr Hans Selye, dans son laboratoire montréalais.

Il y a deux ans, le prix Nobel a réussi à isoler la molécule de croissance dans un pancréas malade. Restait à en trouver les composantes et à la reproduire en quantité.

Cette molécule, produite par le pancréas ou l'hypothalamus, se rend au cerveau. De là, l'hypophyse reçoit un message et sécrète l'hormone de croissance.

La molécule isolée par le Dr Guillemin est appelée facteur de libération de l'hormone de croissance.

Le problème qui se présentait dans l'utilisation à des fins médicales de la molécule vient de ce qu'elle se trouve qu'en quantité infinitésimale dans le cerveau. On en trouve un picogramme, soit un millionième de millionième de gramme.

La solution a été trouvée lorsque le Dr Guillemin a réussi à prouver que la molécule qu'il trouvait en abondance dans le pancréas de deux individus s'avérait la même que celle du cerveau. C'est d'ailleurs cette première qu'il réservait vendredi au congrès d'endocrinologie de Québec: la preuve de l'identité des deux molécules.

L'hormone de croissance libérée par l'hypophyse possède nombre d'applications en médecine. Les spécialistes s'en servent déjà pour faire grandir les nains, dans le traitement des grands brûlés et des fractures avec complications.

On pourra peut-être, dans un avenir rapproché, appliquer l'hormone de croissance au traitement des maladies reliées au vieillissement des tissus, de la peau et des os.

On est loin encore de pouvoir interrompre le processus de vieillissement de l'homme. On s'est aperçu, sans pouvoir l'expliquer, que la molécule agissait chez l'enfant et l'adolescent mais cessait son activité après 40 ans.

Aujourd'hui, 60% des nains peuvent être traités à l'hormone de croissance. Plusieurs grands brûlés, dont les tissus ou les os sont atteints, peuvent entrevoir un espoir grâce à cette molécule qui réactive la sécrétion de l'hormone de croissance.

Du fromage contaminé est retiré du marché dans les provinces Maritimes

SUMMERSIDE, I.-P.-E. (PC) — Plus de 400 fermes de l'Île-du-Prince-Edouard seront visitées par des inspecteurs de la santé qui cherchent la cause d'une importante épidémie de salmonellose dans les provinces Atlantiques. Toutes ces fermes fournissent leurs produits à une même laiterie de Summerside.

Le ministère fédéral de la Santé a fait savoir que tous les produits d'Amalgamated Dairies seraient rappelés étant donné qu'ils risquent d'êtrecontaminés par une bactérie appelée salmonelle. Ces fromages sont commercialisés sous les noms de Schneider, Dutch Boy, Loblaws et Maple Leaf ainsi que, pour les Maritimes, Tyne Valley et Clover Cream.

Selon M. Albert Fogarty, le ministre de la Santé de l'Île du Prince-Édouard, les inspecteurs fédéraux et provinciaux concentrent leurs recherches sur le matériel de la laiterie.

Depuis le mois de mars, plus de 1,000 personnes ont été contaminées par ces bactéries qui provoquent des nausées, de la diarrhée, des crampes et des maux de tête. Il n'existe pas de traitement à part le temps et le repos. La maladie dure habituellement de cinq à sept jours et peut causer la déshydratation.

M. Fogarty a déclaré que dix nouveaux cas sont rapportés chaque jour. Il a ajouté qu'on ne connaissait pas la cause exacte de la maladie et qu'elle pouvait bien ne jamais être découverte.

Quelques cas ont été diagnostiqués à Terre-Neuve, où Amalgamated Dairies exporte son fromage, mais il semble que l'épidémie ait été évitée.

On ne sait pas encore si tous les fromages rappelés seront détruits, mais ils ne seront certainement pas remis sur le marché avant que le ministère fédéral de la Santé ait la certitude qu'ils ne sont pas contaminés.

Le doute subsiste sur l'utilisation des oestrogènes

BOSTON (AP) — Il est maintenant établi que les femmes ménopausées peuvent prendre des oestrogènes pour lutter contre la fragilité osseuse sans accroître les risques de cancer du sein. Toutefois, un doute subsiste encore.

Une nouvelle étude, parue hier aux États-Unis dans le *Journal of the American Medical Association*, réaffirme, après plusieurs autres enquêtes, que le lien ne peut être établi entre la prise d'oestrogènes et le cancer du sein.

Cependant, il est à peu près certain que les oestrogènes pris après la ménopause favorisent le cancer de l'utérus. Pour de nombreux spécialistes, les avantages d'un traitement aux oestrogènes l'emportent toutefois sur les inconvénients.

En mai, en effet, l'administration américaine du contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (Food and Drug Administration) a approuvé la prescription d'oestrogènes pour lutter contre l'ostéoporose, ou fragilité osseuse à l'origine des fractures fréquentes et difficiles à traiter chez les femmes âgées.

Pourtant, en 1976, le Dr Robert Hoover, membre de l'Institut national américain du cancer, était parvenu à la conclusion que les oestrogènes doublaient les risques de cancer chez les femmes sous traitement depuis 15 ans au moins. Les résultats de plusieurs autres études publiées par la suite n'étaient pas concluants, à l'exception de quatre d'entre elles, très remarquées, selon lesquelles il n'existait pas de lien entre le cancer du sein et les oestrogènes.

Les derniers travaux sur ce sujet, conduits par des chercheurs de l'Université de Boston, de l'Université de Pennsylvanie et du Centre Sloan Kettering pour le cancer, ont été publiés après des enquêtes auprès de 1,610 femmes souffrant d'un cancer du sein et 1,606 femmes non atteintes.

«Les résultats de ces enquêtes suggèrent que des oestrogènes non contraceptifs n'augmentent pas le risque de cancer du sein.» Cependant, souligne un des chercheurs, il est absolument impossible d'être sûr que ces hormones ne provoquent pas une très légère augmentation des risques. «La certitude est quelque chose que l'on n'atteint jamais en biologie», souligne ce chercheur, le Dr Paul Stolley de l'Université de Pennsylvanie.

En faisant remarquer que chez l'animal de laboratoire, les oestrogenes accroissent les risques de cancer des mamelles, le Dr Stolley affirme: «Je ne tournerai pas la page là-dessus. J'ai l'intention de continuer à rassembler et à analyser des données car une grande proportion de la population utilise désormais des oestrogènes».

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Chalets à louer

AVIS
PERSONNES ÂGÉES

Luxueuse propriété de campagne (40 km de Mtl) présentement en rénovation pour accueillir de 4 à 5 pensionnaires. Chambres individuelles. Site enchanteur.

Pour rendez-vous:
(514) 469-4596

■ Antiquités

CANAPÉ de style empire américain, très bon état, 1 200 $. 277-4187. 9-7-84

■ Ameublement

CAUSEUSE à vendre, excellent état. Prix à discuter. 849-7905. 09-07-84

ENSEMBLE salle à manger, 8 pièces, artisanat, 2 000 $, 484-6205. 9-07-84

■ App./Logements

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

À 20 minutes de Trois-Rivières, sur le Fleuve, 4 magnifiques grands 4½, neufs, insonorisés, paisibles, 1,064, rue Notre-Dame, patio sur Fleuve, $300.00 à 350.00, appelez: **(819) 377-1267 ou 373-1316 (code 2165).**

09-07-84

■ App./logements

Outremont, 50 Willowdale, 2½, 3½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

CDN Lennox 6410, coin. Libre immédiatement. Luxueux, chauffé. 7½. Duplex, entièrement équipé. 775$. Tél.: 738-6773, 735-6771. 06-08-84

CDN Kent, 5½, haut duplex, 2 c.c., chauffé, équipé. Près métro Plamondon. Résidentiel. 450 $. Immédiatement. 738-6741. 9-7-84

OUTREMONT, très beau 7½, haut duplex, chauffé, garage, cuisine moderne. Décoré à neuf. 384-2637. 10-07-84

À SOUS-LOUER, Rockhill, 3½, ensoleillé, paisible, belle vue, 486$ par mois et garage 42$ par mois. 1er août. 285-8377, 342-1909. 09-07-84

RUE CARTIER nord Sherbrooke, 6½, bas, non chauffé, entrée laveuse/sécheuse. Libre immédiatement, 425$. 526-8778. 09-07-84

CENTRE-VILLE, grand 5½, entièrement rénové, très ensoleillé, foyer, jardin. 288-9454. 10-07-84

C.D.N., Edouard-Montpetit et Deceles, 5½, non chauffé, 3è étage — 1er étage, 450$ - 550$. — 665-2184. J.N.O.

AVENUE DU PARC près Laurier, 5½ chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, 395 $/mois. 495-1983. 9-7-84

ROSEMONT, exceptionnellement luxueux, pour professionnel, rue Viau, nord de Beaubien, 5½ chauffé, haut de duplex, stationnement, 700 $, négociable, 376-7759. 9-7-84

OUTREMONT, superbe 6½, grandes pièces éclairées, très propre, balcons, 585 $ chauffé, eau chaude. Disponible 7 juillet. 478-4412. 9-7-84

PLATEAU MONT-ROYAL, grand 5½ sur 2 étages, complètement meublé, laveuse/sécheuse, lave vaisselle, chauffage, électricité et taxes inclus. 950$/mois. Appelez entre 5h. et 6h. p.m. 845-7720. J.N.O.

PROXIMITÉ PARC LAFONTAINE, complètement rénové, grand 4½ avec s.s. semi-fini, cuisinière, frigo, laveuse/sécheuse. 273-9927. 9-7-84

PRÈS PARC LAFONTAINE, logement 4½, rénové, équipé. 273-9927. 9-7-84

LUXUEUX 7½, rénové (640 $) PARC LAFONTAINE, chauffage, gaz, eau chaude. 523-2340 à compter de lundi. 9-7-84

4½ ADJACENT OUTREMONT, près université et hôpitaux. Repeint, 475 $, chauffé, réfrigérateur, poêle. Occupation immédiate. 733-3626. 10-7-84

VILLE ST-LAURENT, 6½ frais peint, face parc, métro du Collège, immeuble ancien rénové. Chauffage, eau chaude, taxe d'eau inclus. 575 $. 744-2440 — 744-1311. 9-7-84

CIRCLE ROAD, bâtisse neuve, attrayante, locataires de qualité, a.c., 1½ - 2½, près des commodités, références. Faut voir, 620-4154. 9-7-84

CENTRE VILLE, très grand logement, entièrement équipé, luxueux, libre immédiatement, 1 300 $. 737-2970 - 272-8486. 9-7-84

PLATEAU M.R., beau grand 8½, imm., 500 $. 525-3737 ou 744-0042. 9-7-84

OUTREMONT (adj.) magnifique condo à louer, spacieux et vaste sur 2 paliers, 2 s.b., ensoleillé, garage, foyer, 1 200 $/mois. Visites libres, dimanche 11h à 15hres, 4845 Hutchison, et sur rendez-vous: 342-1830 - 274-1766. 9-7-84

OUTREMONT, Chemin Côte Ste-Catherine, 6½, 2ième, chauffé, balcon, stationnement, vue sur parc et montagne. 800 $. 276-7975. 9-7-84

■ Chalets à louer

■ App./Logements

AHUNTSIC, 2 bas de duplex avec cour. 1er septembre. 382-8529. 09-07-84

AHUNTSIC, 5½ chauffé, garage, 2ième étage, 450 $, 1er août. 387-1658. 9-7-84

OUTREMONT, luxueux 5½ - 4½, emplacement de choix, 1 000 $ - 750 $. 279-3752 ou 274-2078. 16-7-84

■ Bateaux à vendre

VOILIER CS 27, magnifique, barre à roue, équipé pour croisière. Faut voir, prix réduit. 581-0194. 09-07-84

SUPERBE 45', 1939, Elco-Croiseur-Cabine avec "flybridge", "fran II". Entièrement équipé, incluant générateur, pour 7 personnes; à vendre, louer ou échanger. Tél.: 695-7167 ou 352-9884. 09-07-84

ALBACORE avec remorque, très bon état, 2 500 $. 739-0055. 10-7-84

■ Chalet à louer

ORFORD — MEMPHREMAGOG. Maison de campagne centenaire, restaurée. Louez saison ou année. Prix pré-saison hiver 84/85. Renseignements (514) 276-5490, laissez un message. 11-7-84

■ Condominiums à vendre

MONTRÉAL CENTRE OUEST: 4½, 5½, 6½, condo dans édifice historique de 6 condos très intime et très personnalisé, plafond à 11 pieds, sauna, tourbillon et salle de détente 91,000 $ à 144,00 $. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929. Montréal Trust Courtier. 9-7-84

BROSSARD, venez voir un ravissant condo au 2850 Neuville. Ouvert tous les jours. Hyp. 9½%. Odel Gaudreault 678-3233. Century 21 Daginbeau Inc., courtier. 09-07-84

OUTREMONT (adj) magnifique condo, 5 min. centre-ville, près Boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, sur la montagne, cachet vieillot, foyer, bidet, terrasse, garage, 84 500 $ sur 2 paliers, très vaste, très spacieux, 2 s.b., très ensoleillé, garage 105 000 $. Visites libres, dimanche 11h à 15hrs, 4845 Hutchison, et sur rendez-vous: 274-1766, 342-1830. 09-07-84

■ Copropriétés à vendre

CENTRE VILLE, PLATEAU, CENTRE EST. 4½ à 7½ pièces, à partir de 16 500$, soit 185$ par mois tout compris. 521-2624. 09-07-84

MÉTRO et PARC LAURIER, grand 8. Libre immédiatement. 271-2239. 09-07-84

GRAND 6 PIÈCES, excellent taux hypothécaire. 630 Champagneur. Visites libres samedi le 7 juillet 12 h à 17h. Dimanche le 8 juillet 12h à 16h. 9-7-84

PLATEAU MONT-ROYAL, 6½ non rénové, 33 000$. 522-5305. 09-07-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialisté cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

Ex-prêtres

Je désire communiquer avec ex-prêtres pour recherche, statistiques, anonymat assuré. C.P. 393, succ. Pierrefonds, Pierrefonds H9H 4K8.

9-7-84

■ Espace commercial à louer

VOICI VOTRE CHANCE

d'avoir votre commerce ou votre bureau, sur la rue Laurier ouest, nous avons un local de 1 600 p.c., au 2e étage. Pour visiter, veuillez téléphoner au **272-4065.**

9-7-84

AHUNTSIC, 1½ chauffé, demi sous-sol, 200 $, 1er août. 387-1658. 09-0784

■ Offres d'emplois

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Nous requérons les services d'une secrétaire juridique, possédant de 2 à 5 ans d'expérience légale, parfaitement bilingue, sténo, dactylo, ayant de l'initiative et un sens de l'organisation poussé, pour assister un jeune avocat et un avocat sénior (20% du temps). Salaire compétitif avec les grands bureaux et avantages sociaux. Très grande discrétion requise. Prière de vous abstenir, si vous n'avez pas les qualifications et l'expérience requises. S'il-vous-plait téléphonez à:

DIANE TREMBLAY 288-7156

09-07-84

■ Instruments de musique

PIANO À QUEUE, Chickering 6'4", refait à neuf, bois de rose, 472-6939. 09-07-84

■ Livres

ENCYCLOPÉDIES, dictionnaires à vendre. 488-5125, 488-4101. 10-07-84

■ Maisons de campagne à louer

Petite maison ensoleillée, dans rang vert et tranquille, Mauricie, 1½ h. de Montréal, 700 $ mi-juillet à mi-septembre. 1-819-221-3009 ou 524-7442. 09-07-84

■ Maisons de campagne à partager

LAC ACHIGAN, chalet à partager, foyer, plage, tennis. 873-5546, 342-9300, 1-563-2367. 16-7-84

■ Maisons de campagne à vendre

Site exceptionnel, env. 15 arp., beaucoup possibilités, près St-Hilaire, 20 min. Mtl, grande maison pierre, garage, hangars. Inf. 514-460-3096. 09-07-84

ATHELSTAN, à 1 heure au sud de Montréal, petit paradis de 107 acres, maison 100 ans d'âge, rénovée, charme et grand calme, 69 900 $. Tél.: Léo Guérard, 692-1090. 09-07-84

A 25 MINUTES du pont Champlain dans village Ste-Angèle-de-Monnoir, charmant cottage, grand 5½, plomberie et électricité refaites, terrain paysagé, 13 000 p.c., bon garage. Prix 39 500 $. 1-(514) 460-3361. 9-7-84

BORD DU FLEUVE, magnifique site, maison campagne centenaire, 35 milles ouest du pont Québec, piscine creusée, bâtiments, 50 000 p.c. aménagés, 100 arpents, vue panoramique, 89 000$. 418-796-2190. 09-07-84

MONT ORFORD, luxueuse résidence, 9 pièces, foyers, piscine creusée. Groupe Associé Immeuble Michel Cousineau enr. courtier, 1-819-565-7474. 09-07-84

■ Occasions d'affaires

HAUT RUE LAURIER

Top emplacement disponible à l'automne

- Montez votre propre affaire avec une grande griffe du prêt-à-porter français
- 150 magasins franchisés dans le monde
- Assistance à l'installation
- Financement
- Marge brut 57 %
- Apport personnel 55 000 $

CANADEV
(514) 288-5525.

9-7-84

■ Offres de services

Le Gardien de Maison inc., pour s'occuper de vos plantes, animaux et autres, pendant vos vacances. 843-6703. J.N.O.

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ Offres d'emplois

Société de traduction recherche:

TRADUCTEURS (TRICES)

Salariés ou pigistes, minimum 3 ans d'expérience pour travailler de l'anglais au français, dans les domaines de l'informatique et de la comptabilité.

OPÉRATEURS

De traitement de texte pour travailler sur ordinateur I.B.M. pc avec logiciel multimate. Expérience du dictaphone et français impeccable exigés. Emplois permanents ou occasionnels, de jour ou de soir, pour les deux fonctions.

***Écrire à:* Dossier 160, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6.**

09-07-84

CHERCHONS illustrateurs, caricaturistes, pigistes à l'imagination fertile. Tél.: (514) 934-0772 (en semaine). 9-7-84

■ Propriétés à vendre

BROSSARD, grand split-level, aire ouverte, 4 c.c., secteur de choix, piscine creusée. Ginette Labrecque 678-3233. Century 21 Daginbeau Inc., courtier. 09-07-84

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT: Grande résidence familiale de qualité, coin tranquille. Bon accès. André Gorski 733-7532, 382-8000. Trust Général, courtier. 09-07-84

VAUDREUIL à 25 min. de Montréal, cottage semi-détaché de 6 pièces, très propre. 2 s.b., salle à dîner séparée, coin de rues, terrain paysagé de 5,200 p.c. haie de rosiers, entrée asphaltée. 43 500 $. À voir. (M139) Pierre DeMontigny 455-3917. 09-07-84

Vaudreuil-Sur-Le-Lac à 25 minutes de Montréal. Site enchanteur, près de l'eau et marina. Superbe cottage construit sur un terrain surélevé, paysagé, rocailles de pierre, arbres adultes, 7 pièces. Grande remise. 68 000 $. À voir. (M140) Pierre DeMontigny 455-3917. 09-07-84

CANDIAC, ouvert aux visiteurs, 12 Place de Bretagne, dimanche le 8 juillet de 14h. à 16h. Nicole Grégoire 678-3233. Century 21 Daginbeau Inc., courtier. 09-07-84

LAVALTRIE, jolie Québécoise, près du fleuve et des services, piscine intérieure, superbement paysagé, pour 225 000 $. Appelez Réal Pelletier 586-1465 ou 323-1221. Century 21 Avantage, courtier. 09-07-84

MIRABEL, superbe propriété pièce sur pièce 1978, terre de 27 arpents, voisin d'un golf, beaucoup d'extras, 136 000 $ négociable. Luc Leroux 435-2920. Re/Max TMS Inc. 430-4207. 09-07-84

OUTREMONT, duplex pierre, près Collège Stanislas. Cuisines modernes, ménages refaits. Libre immédiatement. Particulier 384-2637. 13-07-84

AHUNTSIC Nouveau Bordeaux split bungalow, 4 c.c. 3 s.b., garage double, piscine intérieure. Évaluation par Banque Nationale 165 000 $ 1ère hypothèque possible 125 000 $. Prix 149 000 $ 331-0234. H.N.O.

OUTREMONT, cottage détaché, 15 pièces avec bureau, entrée séparée, boiseries, foyer. Y. Leblanc, 731-7731, 733-8713. Remax Repro, courtier. 09-07-84

ST-LAMBERT superbe cottage 8 grandes pièces, 4 chambres. S.s. bachelor. Une visite s'impose. Contacter Lucette Brennan 672-6450, 465-3847. 09-07-84

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

Outremont, co-propriété, 3½, boul. St-Joseph, immeuble de prestige, spacieux salon. 60 000 $. **L. Valois** 733-6681.

Outremont, cottage détaché, "boiseries superbes", foyer, garage, près Bernard. **L. Valois** 733-6681.

Outremont, duplex 5½-6½ très propre, près Parc Outremont. 145 000,00 $. **L. Valois** 733-6681.

Outremont, 3 Querbes, haut de duplex détaché, plein soleil, cuisine neuve. 115 000 $. **L. Valois** 733-6681.

Outremont, co-propriété rénovée, 5½, 3e étage, ensoleillé, vraiment impeccable, stationnement. **Mme M. Trudeau** 731-4338.

Outremont près de Stanislas, 9 pièces, foyer, cuisine moderne, 2 s. de bains, garage, jardin. **E. Brodeur** 342-3548.

Outremont, cottage familial, 5 cc., site exceptionnel, boiseries superbes, charmant jardin. **Mme M. Trudeau** 731-4338.

Adj. Outremont, 369 St-Joseph Ouest, copropriété bien située. **Isabelle Viaud** 341-4391.

Adj. Outremont, 4841 Hutchison #6, condo 5½, superbe rénovations 81', plein soleil, près du Mt-Royal, stationnement. **L. Valois** 733-6681.

NDG, condo spacieux, 4½, rénové par architecte, 3e, immeuble de prestige, près Sherbrooke. **L. Valois** 733-6681.

09-07-84

■ Propriétés à vendre

VISITES LIBRES

OUTREMONT, 80 Claude Champagne, Dimanche 15h 15 à 17h. Cottage détaché, 6 c.c., piscine. Construite 1928 pour Henri Bourassa. 372 000 $. **N.A. Robinson, 483-2770 — 487-3189.**

Montréal Trust Courtier

09-07-84

REPENTIGNY

Cottage Normand, propriété de prestige, architecture exclusive, vue panoramique sur le fleuve, privé.

Lise Larouche
585-6622 / 585-4864
Le PERMANENT

09-07-84

TRUST GÉNÉRAL

Grand luxe en Estrie: Près d'un lac, l'orgeuil de votre vie! **Gisèle Déry (819) 849-7723**

9-7-84

■ Propriétés à vendre

MONT-ROLLAND, maison centenaire, pièce sur pièce, complètement rénovée, 4 chambres, 2 foyers, logement de 5 pièces au sous-sol, terrain 2 acres avec vallée et ruisseau. 89 500 $. 229-4176 et ou Montréal 679-2327. 09-07-84

ST-LOUIS-DE-TERREBONNE, maison canadienne authentique, en excellent état, 3 foyers, salle à manger, 7.84 arpents. 139 000 $. Luc Leroux 435-2920 Re/Max TMS Inc. 430-4207. 09-07-84

MONT-ST-HILAIRE: Rue Berger, très belle maison en flanc de montagne, vue imprenable, idéal artistes ou artisans très grand atelier sous-sol. Prix réduit 89 000 $. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929. Montréal Trust, courtier. 09-07-84

■ Voyages

EXPÉDITION Afrique de l'Ouest, 8 semaines, départ 1er novembre, 3 places disponibles. Informations: 845-9806. 09-07-84

DÉCÈS

BEAUDRY GERMAINE. — À Sorel, 4 juillet 1984 à l'âge de 87 ans, est décédée, Germaine Gélineau Beaudry, fille de feu Eugénie Labelle et de feu Arthur Gélineau, épouse de feu Léonce Beaudry. Elle fut présidente de la Maison Cyrille Labelle ltée, fondée par son grand-père en 1869. Mme Germaine Gélineau Beaudry, laisse dans le deuil, ses fils Jacques (époux de Pauline Bonneville), Gérard (époux de Arlette Gagnon), ses petits enfants Pascal, Germain (époux de Michelle Brian), Geneviève (épouse de Jean-Denis Roy), Caroline, Laurence, Cyrille et François Beaudry, deux arrières petits enfants Éloïse et Édouard Beaudry. Deux belles soeurs Mme Olivier Beaudry de Montréal et Mme Louis Beaudry de Québec. Le convoi funèbre partira des salons Fernand Lefebvre ltée, 180 rue Prince, Sorel, où le service sera célébré à 14 hrs. Et de là au cimetière de Sorel. Exposée samedi, le 7 juillet de 10hrs à 14hrs.

DAVIAU, Pierre O.P. — Le 6 juillet, 1984 est décédé, le révérant Père Pierre (Vincent) Daviau O.P., 80 ans, du Sanctuaire St-Jude de Montréal. Exposé dimanche, à 13 hres, à la Maison Mère de Pères Dominicains, 2200 rue Girouard, à St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mardi, à 14 hres en l'église Notre-Dame-du-Rosaire. Inhumation au cimetière de la communauté. Direction Ubald Lalime Inc.

DESMARAIS, François. — À Outremont, le 5 juillet 1984, à l'âge de 79 ans, est décédé, M. François Desmarais, époux de Suzanne Favreau. Outre son épouse, il laisse ses enfants Alain et Marie (épouse de Bernard Pennee), ses petits-enfants Marc-Stéphane et Mélissa Pennee, ses soeurs Jeanne et Thérèse (épouse de Davila Demoncourt) et ses frères Joseph (époux de Gabrielle Choquet) et Antoine (époux de Juliette Guindon). Prière de ne pas envoyer de fleurs. Veuillez plutôt faire parvenir, des dons, à l'oeuvre les Fraternités Foi et Lumière de Montréal, 2000 Sherbrooke ouest, Mtl, H3H 1G4. La dépouille sera exposée dimanche, à 14 hres. Les funérailles auront lieu, lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire inc., 1111 Laurier ouest, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré, à 10 hres, et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Salon fermé de 17 hres à 19 hres.

RICHARD, Léon N. — À l'hôpital, Maisonneuve de Rosemont, de Montréal, est décédé subitement le 4 juillet 1984, à l'âge de 74 ans, M. Léon N. Richard directeur d'école, retraité de la C.E.C.M. Il laisse dans le deuil, son épouse Thérèse Philie, son fils Luc, sa belle mère Mme Evelyne Philie, ses frères et soeurs: Laurette, Géraldine, Rollande, Fernand, Georges-Henri o.m.i., Jean-Paul, Gérard, ses belles soeurs: Liliane, Pauline, Gabrielle, Béatrice et un beau frère Noël Ladouceur de même que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu, lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie ltée et la Société Coopérative de Frais Funéraire, 807, rue Roy, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 11 hrs. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

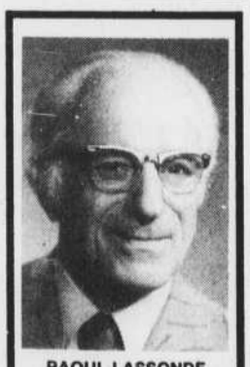

RAOUL LASSONDE

À Saint-Hyacinthe, le 3 juillet 1984, est décédé M. RAOUL LASSONDE, à l'âge de 83 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, née JULIETTE LAFOND, ses quatre enfants Me MICHEL LASSONDE de Saint-Hilaire (Claire Jodoin), le DR JEAN LASSONDE de Saint-Bruno (Claude Rocheleau), PIERRE LASSONDE, ingénieur, de Toronto (Claudette McKay) et LOUISE LASSONDE, PH.D. Il laisse aussi ses frères Léo et Adrien et une soeur Mme Diane Provençal, de même que ses beaux-frères, le Dr. Jean Lafond (Réjeanne Mongeau), le Père Maurice Lafond, C.S.C. et Jacques Lafond et ses belles-soeurs Thérèse, Françoise, Madeleine et Jacqueline Lafond ainsi que Anita Smith Lafond.

Industriel de son métier, le défunt a été membre du conseil municipal de Saint-Hyacinthe et il a oeuvré une bonne partie de sa vie dans plusieurs organisations dont l'Association des manufacturiers canadiens. Il a également fait partie à plusieurs reprises de missions commerciales à l'étranger sur l'invitation des gouvernements: fédéral et provincial. Le défunt sera exposé à compter du jeudi 5 juillet au Salon funéraire Ubald Lalime, 900 Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe et les funérailles auront lieu le samedi 7 juillet 1984 en l'Église Notre-Dame du Rosaire de Saint-Hyacinthe à 14 heures.

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La réouverture de l'aéroport de Beyrouth est reportée à lundi

Liban : une manifestation exige la libération de 3 000 « disparus »

BEYROUTH (AFP, Reuter, *Le Monde*) — Des centaines de manifestants réclamant à grands cris la mise en liberté des otages détenus par les milices libanaises ont bloqué pendant quatre heures le seul point de passage entre les deux secteurs de Beyrouth.

Les manifestants, dont beaucoup étaient des proches des otages, ont brûlé des pneus sur la voie du passage du Musée qu'ils ont bloqué à l'aide de blocs de pierre, provoquant un énorme embouteillage.

Furieux que les « disparus » n'aient pas été libérés en dépit du retour au calme à Beyrouth, ils ont demandé et obtenu une rencontre avec deux ministres et avec des membres de la commission de sécurité à laquelle siègent les représentants des milices.

Selon Radio-Beyrouth, leurs interlocuteurs ont accepté de fixer une date à laquelle tous les otages seraient libérés simultanément, mais ils ont refusé de préciser cette date.

Les milices ont précisé à la délégation de parents que le nombre de personnes libérées « sera certainement inférieur aux listes de disparus fournies par le comité ».

Le comité de Beyrouth-Ouest représente environ 2 000 familles et celui de l'Est, quelque 200.

Selon des responsables des milices, plus de 3 000 personnes ont été prises en otage au cours des deux dernières années. Mais un responsable des « Forces libanaises » (phalangistes) a récemment déclaré que la plupart des otages « avaient cessé d'exister ».

Environ 2 000 Palestiniens et Libanais « portés disparus » du fait des « Forces libanaises », alors que 1 100 personnes ont été arrêtées par l'armée libanaise, depuis l'élection d'Amine Gemayel en septembre 1982, affirment des groupes défenseurs des droits de la personne.

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et des groupes de parents de disparus et détenus ont récemment indiqué que le mouvement chiite *Amal* (Espoir) détenait 47 « combattants » des « Forces libanaises » et le PSP (Parti socialiste progressiste) du chef druze Walid Joumblatt, « quelques dizaines de miliciens chrétiens ». Selon la FIDH, les milices chrétiennes ont déclaré détenir, pour leur part, 60 prisonniers « politiques » et 60 prisonniers de « droit commun » du camp adverse.

Par ailleurs, la réouverture, prévue pour hier, de l'aéroport international de Beyrouth et des trois voies de passage entre les deux Beyrouth, a été différée dans l'attente d'une « décision politique » des chefs de factions politico-militaires, a annoncé un porte-parole de la compagnie aérienne libanaise Middle East Airlines (MEA).

Celle du port, également prévue pour hier, a été reportée à lundi, a annoncé la capitainerie.

Ces reports constituent le premier revers sérieux dans la mise en application du plan de paix du gouvernement d'union nationale visant à désarmer les milices et à mettre fin à la division de Beyrouth en secteurs chrétien et musulman.

L'armée libanaise a repris hier ses opérations de déminage et de nettoyage des engins non explosés le long de trois axes entre les secteurs occidental et oriental de la capitale.

Selon le premier ministre, Rachid Karamé, cité hier par la presse beyrouthine, l'aéroport, situé dans le secteur ouest, ne rouvrira que lorsque ces axes auront été rendus plus accessible à la circulation.

Le porte-parole de la MEA n'a pas précisé la nature de la « décision politique » attendue, mais les dirigeants chrétiens avaient fait savoir qu'ils entendaient obtenir des garanties de sécurité sur tous les axes routiers avant de donner leur accord à la réouverture de l'aéroport.

De sources proches de l'armée, on indique qu'il faudra encore au moins 24 heures pour achever les opérations de déminage. Celles-ci achevées et les axes ouverts à la circulation civile, il faudra encore que les membres du gouvernement donnent leur feu vert avant que le trafic reprenne.

Le plan de paix prévoit la mise en place d'une navette d'hélicoptères pour acheminer ceux des habitants de Beyrouth-Est se rendant à l'aéroport qui ne souhaitent pas avoir à traverser Beyrouth-Ouest par route. La MEA envisage de louer des hélicoptères en vue de lancer ce service.

À Tripoli, la capitale du Liban-Nord, le calme est revenu après les très violents accrochages qui ont fait en trois jours selon le CICR (Comité international de la Croix-rouge) 13 morts et 87 blessés.

L'Irak boude l'ONU

NEW YORK (AFP, Reuter) — Les Nations unies attendent toujours la réponse de l'Irak à l'appel lancé par le secrétaire général de l'ONU à Bagdad et Téhéran pour que les deux belligérants s'engagent à ne pas concentrer de troupes dans des zones civiles et à ne pas recourir aux armes chimiques.

Interrogé jeudi sur les résultats de cette initiative, un porte-parole de l'ONU a confirmé que l'un des deux pays n'avait toujours pas répondu à cet appel alors que l'autre avait envoyé « une réponse positive ». Il s'est refusé à préciser quel pays n'avait pas répondu, mais des sources diplomatiques avaient indiqué au début de la semaine que la réponse déjà arrivée était celle du président iranien, M. Ali Khamenei.

L'absence de réponse irakienne à cet appel commence à inquiéter l'entourage du secrétaire général, croit-on savoir, même si officiellement on fait valoir que ce retard est peut-être dû aux fêtes du ramadan.

Dans son message adressé le 29 juin en termes identiques aux gouvernements des deux pays, le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, avait demandé une réponse avant mardi dernier. Depuis le mois dernier, M. Perez et son principal conseiller directement en charge du dossier, M. Diego Cordovez (Équateur), ont entamé une série d'initiatives fondées sur la « diplomatie des petits pas » pour amener l'Iran et l'Irak à s'engager progressivement dans une désescalade de la guerre.

Ces initiatives visent essentiellement le domaine humanitaire. La première étape a été de convaincre Bagdad et Téhéran de mettre fin le 12 juin dernier aux bombardements délibérés sur des agglomérations purement urbaines. Ceux-ci, déclenchés par l'Irak, rapidement imité par l'Iran, avaient fait plusieurs centaines de morts en quelques jours fin mai et début juin.

La seconde étape, s'inspirant d'un appel déjà lancé par la Croix-rouge internationale (CICR), visait à obtenir la désignation d'un pays tiers acceptable par les deux belligérants, qui serait nommé « puissance protectrice » afin de garantir le respect de la convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre.

À plusieurs reprises, le CICR a dénoncé des violations iraniennes et irakiennes de la convention.

En lançant la semaine dernière sa troisième initiative, M. Perez de Cuellar avait pris soin de respecter un strict équilibre entre l'Iran et l'Irak.

Jackson prévoit toujours aller en Union soviétique

GREENVILLE (AFP) — Le pasteur Jesse Jackson a réaffirmé jeudi son intention de se rendre prochainement en URSS et en Afrique du Sud, en estimant que ses récents voyages en Syrie, en Amérique centrale et à Cuba n'avaient violé aucune loi américaine, comme l'a indiqué le président Ronald Reagan.

« S'il n'y a pas d'interférence de mon gouvernement pour mon visa et si l'Union soviétique ne m'arrête pas en me le refusant, j'envisage de mener une mission de paix en URSS », a déclaré le candidat à l'investiture démocrate lors d'une conférence de presse à Greenville (Caroline du Sud).

De son côté, M. Reagan a déclaré, alors qu'il visitait une usine de General Motors à Detroit, que M. Jackson devrait consulter le département d'État. « Je suis sûr que le département d'État s'occupera de tout ça », a-t-il dit.

Mercredi, M. Reagan avait déconseillé au candidat démocrate de se rendre à Moscou pour essayer notamment d'obtenir la libération des époux Sakharov alors que se déroulaient des négociations dans le cadre d'une « diplomatie tranquille ». Le président américain avait par ailleurs estimé que M. Jackson avait violé les dispositions d'une loi américaine, le *Logan Act*, en conduisant directement des négociations avec des pays étrangers.

M. Reagan avait toutefois ajouté que son gouvernement n'avait pas l'intention de poursuivre M. Jackson, qui a obtenu la semaine dernière à Cuba la libération de 22 détenus américains et de 26 prisonniers politiques cubains.

« La raison pour laquelle le président a dit qu'il n'essaierait pas de me poursuivre est qu'il n'y a aucune base pour une telle action » en justice, a affirmé le pasteur noir.

Il ne s'agit pas « d'usurper l'autorité du président, mais de souligner les dangers qu'il y a à ne pas négocier », a précisé M. Jackson.

Un signe des antagonismes au sein de la direction du parti?

Molotov est réintégré au sein du PCUS

MOSCOU (AFP, *The New York Times*) — La réintégration dans le Parti communiste soviétique de Viatcheslav Molotov, 94 ans, stalinien notoire mais aussi « victime » de l'ex-secrétaire général du PCUS, Nikita Khrouchtchev, qui l'a limogé en 1961, pourrait être un nouveau signe des antagonismes au sein de la direction du parti, estiment certains observateurs à Moscou.

(D'autres y voient plutôt la volonté des dirigeants les plus âgés de « tourner la page ». « La vielle génération est en train de disparaître », fait remarquer un diplomate. « Ils se préoccupent du sort de leurs vieux amis. »)

L'évaluation du rôle de M. Khrouchtchev semble constituer l'un des points de divergence entre le secrétaire général du parti, Constantin Tchernenko, et un groupe de dirigeants plus jeunes qui se réclament de son prédécesseur, Youri Andropov, selon certains diplomates en poste à Moscou. Réhabiliter une victime de M. Khrouchtchev, estiment ces observateurs, c'est s'opposer à toute vélléité de blanchir ce dernier et faire obstacle à une tentative de réévaluation de son rôle perceptible pendant la période Andropov.

Pendant les 18 ans de pouvoir de M. Brejnev — auxquels M. Tchernenko était étroitement associé — le nom de M. Khrouchtchev n'avait été cité qu'une seule fois par la presse sovietique : dans la *Pravda* du 13 septembre 1971 pour annoncer en quelques lignes son décès.

Sous M. Andropov, deux références ont été notées en quinze mois et sans que M. Khrouchtchev ait été critiqué pour son rôle politique : en novembre 1982 dans la revue littéraire *Don* et deux mois plus tard dans l'organe théorique du parti, *Kommounist*.

Autre indice d'une réévaluation de son rôle qui pourrait avoir été en cours : le gendre de M. Khrouchtchev, l'ancien tout-puissant rédacteur en chef des *Izvestia*, Alexeï Adjoubei, a été autorisé en janvier 1984 à publier un article politique dans une revue soviétique.

Une telle reconsidération du rôle de M. Khrouchtchev dans l'histoire de l'URSS ne correspond pas aux souhaits de M. Tchernenko, profondément marqué par les idées de son mentor, Leonid Brejnev, qui avait contribué à la chute de « Monsieur K », estiment ces observateurs.

Le faire savoir en restituant sa carte de parti à M. Molotov peut ainsi être interpreté comme un signe de « santé politique » de M. Tchernenko et du clan de vieux conservateurs qui se rallient autour de lui au sein de la direction soviétique. Dans ces conditions, « l'affaire Molotov » semble faire partie d'une contre-offensive du groupe de M. Tchernenko à un moment ou l'autre fraction du Politburo qui, dans son aspiration au pouvoir se réclame des idées andropoviennes, semblait elle aussi marquer des points.

Les observateurs imputent en effet à ce groupe des « moins vieux », dirigé par Mikhail Gorbatchev, la responsabilité de la recrudescence d'une campagne de presse autour de la « discipline » chère à M. Andropov ainsi que d'une série d'articles publiés à l'occasion du 70e anniversaire de la naissance du secrétaire général décédé en février dernier.

LE MONDE EN BREF

■ *Fin du détournement d'avion*

LAHORE, Pakistan (Reuter, AFP) — Huit pirates de l'air sikhs indiens qui avaient détourné la veille un airbus A-300 des lignes indiennes ont libéré hier leurs otages et se sont rendus. L'avion avait été détourné sur Lahore, capitale du Pendjab pakistanais, au cours d'un vol entre Srinagar (État indien du Cachemire) et New Delhi, avec 259 passagers et neuf membres d'équipage à bord. Après que les huit pirates de l'air eurent été remis à la justice du Pakistan, où ils sont passibles de la peine de mort, l'Inde a aussitôt demandé leur extradition. Le chef du commando a déclaré que leur seul objectif avait été de mettre en lumière les revendications des sikhs.

■ *Invitation renouvelée*

MOSCOU (AP) — L'Union soviétique a à nouveau invité hier les États-Unis à participer à des négociations sur la démilitarisation de l'espace, précisant toutefois que d'éventuels pourparlers américano-soviétiques devraient porter sur ce sujet uniquement. Dans une déclaration officielle, le Kremlin a rejeté la proposition du gouvernement américain de lier des discussions sur les armes anti-satellites à des négociations sur d'autres armes nucléaires. Ces propos ont été favorablement accueilli par la Maison-Blanche. « C'est une bonne nouvelle », a déclaré Larry Speakes, porte-parole du président américain Ronald Reagan. « Nous n'exigeons aucune condition préalable », a-t-il dit, ajoutant que Washington s'attendait à négocier avec les Soviétiques en septembre à Vienne.

■ *Résultats définitifs au Guatemala*

GUATEMALA (AFP) — Le Tribunal électoral suprême du Guatemala a publié jeudi soir les résultats définitifs des élections à l'Assemblée constituante qui se sont déroulées dimanche dernier, confirmant la victoire de la Démocratie chrétienne (DC). La DC a en effet obtenu 21,2 % des voix, devant l'Union du centre national (UCN, centre-droit), qui obtient 17,9 %, et la coalition Mouvement de libération nationale-Centrale authentique nationaliste (MLN-CAN, extrême-droite), avec 16,4 %. Plus de 350 000 bulletins de vote ont été annulés ou laissés en blanc, c'est-à-dire plus d'un bulletin sur cinq.

Le torchon brûle entre Athènes et Washington

ATHÈNES (Reuter) — Les relations entre Washington et le gouvernement socialiste d'Athènes, jamais très cordiales, se sont considérablement dégradées au cours des deux derniers mois, indique-t-on dans les deux capitales.

La grève qui a touché pendant trois jours les quatre bases militaires américaines en Grèce et les accusations des États-Unis selon lesquelles Athènes ne traite pas avec assez de fermeté les extrémistes sont venues s'ajouter au mécontentement chronique de la Grèce au sujet de l'aide américaine à la Turquie, qu'elle estime trop élevée.

La grève observée à partir de mardi par quelque 1 800 employés des bases américaines est la deuxième en un mois.

Les piquets ont bloqué l'entrée de la principale base aérienne, située pres d'Athènes, pour protester contre la non-application par les Américains de la décision d'un tribunal grec qui leur donne droit à une hausse salariale et à une réduction du temps de travail.

Les responsables américains affirment que la décision n'était pas du ressort du tribunal grec.

Les autorités grecques tentent de jouer les médiateurs dans ce conflit, mais elles indiquent que les Américains refusent de coopérer.

Au cours des 15 derniers jours les responsables des deux pays ont révélé l'existence de divergences entre les États-Unis et la Grèce au sujet de la libération par Athènes d'un Jordanien qui, selon les services de renseignements américains, avait l'intention de poser des bombes dans les avions faisant la liaison entre Athènes et Tel Aviv.

Ci-haut, une affiche du PASOK : « La Grèce d'abord. » Ci-contre, Andreas Papandreou.

Un agent américain a fourni aux autorités grecques des photos d'une valise apparemment piégée, qu'il avait trouvée au domicile athénien d'un ami britannique du Jordanien.

Le gouvernement grec, furieux d'apprendre que des étrangers se livraient à des activités secrètes dans le pays sans sa permission, a demandé à l'agent américain de quitter la Grèce. Le Jordanien a été arrêté à l'aéroport d'Athènes peu de temps après, pour être libéré quelques semaines plus tard.

Un haut représentant du Département d'État américain a qualifié la semaine dernière la libération du Jordanien de « scandaleuse », mais un responsable grec a déclaré qu'il n'y avait aucun motif légal pour le garder en détention. Il a également tenu à préciser que la Grèce a toujours mené une lutte acharnée contre la violence des extrémistes.

Les observateurs politiques estiment que ces deux derniers incidents sont symptomatiques de l'abandon des efforts déployés par les deux pays pour maintenir des relations de travail cordiales en dépit des idéologies radicalement opposées de leurs gouvernements.

Le Parti socialiste (PASOK) du premier ministre grec Andreas Papandreou a d'ailleurs été porté au pouvoir en 1981 sur un programme résolument anti-américain.

L'hostilité du PASOK à l'égard des États-Unis est nourrie par le souvenir de l'aide américaine accordée à la junte militaire qui a gouverné la Grèce de 1967 à 1974 et qui a emprisonné et torturé bon nombre des principaux dirigeants du parti.

M. Papandreou a promis de supprimer à long terme les bases américaines du pays et de retirer la Grèce de l'OTAN l'année dernière il a signé un accord qui permet aux bases américaines de se maintenir en Grèce pendant encore cinq ans, mais il insiste toujours sur la nécessité de leur démantèlement après 1989. Les États-Unis considèrent pour leur part que l'avenir des bases reste ouvert.

Jusqu'ici, les responsables américains avaient nié être mécontents de la rhétorique de M. Papandreou et qualifiaient la coopération avec la Grèce de satisfaisante.

La Grèce participe à certaines manoeuvres de l'OTAN, mais en boycotte d'autres en raison de ses divergences avec la Turquie au sujet des eaux territoriales de la Mer Égée. Officiellement, Athènes rejette l'existence d'une menace soviétique dans la région.

Les responsables américains ont été très irrités par les propos de M. Papandreou, qui, lors d'un congrès de son parti au mois de mai, avait traité les États-Unis de « métropole de l'impérialisme », tout en affirmant que l'URSS souhaitait la paix.

Les relations gréco-américaines ont connu une légère amélioration à la fin de l'année dernière, lorsque le président Reagan avait fermement condamné la déclaration d'indépendance de la communauté turque de Chypre.

Être en vie!

Grandir... en changeant dans son rapport avec les autres... avec la vie!

Michel Beauchemin, psychologue, annonce un nouveau groupe de psychothérapie hebdomadaire qui débutera le 18 juillet prochain.

Informations et inscriptions au

527-6196

Vous êtes invités...

Journée «Portes-ouvertes», samedi le 7 juillet 1984, au Complexe Guy-Favreau

Travaux publics Canada vous invite à découvrir le nouvel immeuble du Gouvernement fédéral à Montréal, samedi le 7 juillet prochain entre midi et 16:00 heures.
Des kiosques d'information, de la musique, des troupes folkloriques, des amuseurs, des ballons et des souvenirs vous y attendent.
Venez-y en famille! Prenez le Métro (station Place d'Armes) et soyez les bienvenus.

Complexe Guy-Favreau

La nouvelle adresse du Gouvernement du Canada à Montréal
200, boulevard Dorchester ouest (angle Jeanne-Mance)

Travaux publics Canada | Public Works Canada | Canada

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeur adjoint: Denis Lord

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LES SONDAGES RÈGNENT

MALGRÉ le caractère supposément consultatif de la rencontre entre le premier ministre canadien, John Turner, et la reine de l'Angleterre (et du Canada), Sa Majesté Élizabeth II, on aura compris que la souveraine sera sans doute amenée à s'incliner devant son sujet, et à modifier des plans de voyage qui incommodent le successeur de Pierre Trudeau. Les monarques sont de bien peu de poids eu égard au tendre bruissement des sondages, quand il s'agit de déterminer la date d'une élection. Tout indique que le dernier Gallup, qui donne aux libéraux la faveur inespérée de 49 % des électeurs, onze points devant les conservateurs en chute libre depuis janvier, devrait nous envoyer aux urnes avant la fin de l'été.

Techniquement, le premier ministre pourrait attendre jusqu'en 1985 pour déclencher des élections. Si l'on s'en tient à la seule logique, à l'honnêteté pour des électeurs qui ne connaissent en général rien du fils prodigue libéral, de retour de Bay Street après dix ans d'exil, le gouvernement Turner aurait plutôt dû relever ses manches, se mettre à l'oeuvre, donner une idée concrète du renouveau dont il se targue, pour qu'on puisse en juger correctement. Mais tel ne sera probablement pas le cas.

Il serait honnête, également, de se demander si le pays a ou non besoin d'un tel grand dérangement, quand l'inquiétude recommence à saisir les citoyens, si traumatisés par la dernière récession. Tout semble dire au contraire qu'on préférera prendre de court cette inquiétude, l'esquiver plutôt que d'y faire face.

On nous a assez répété, durant la campagne au leadership, que la priorité des priorités était à l'économie, que les Canadiens étaient préoccupés de pain et de beurre avant tout. Le programme de chacun des candidats se concentrait surtout sur des redressements économiques, de la création d'emplois au virage technologique. Le Parti libéral, tout en se querellant un peu sur son leader, était au moins parvenu à ce ferme consensus. À l'en croire aujourd'hui, tout va à nouveau pour le mieux dans le meilleur des mondes, et il nous est loisible de passer les deux prochains mois en campagne électorale, pendant que les affaires du pays se gouvernent toutes seules.

Ainsi la plupart des Canadiens auront reçu à domicile, ces jours-ci, un journal publicitaire intitulé *L'avenir est au Canada*, flagrante propagande électorale sous couvert d'information gouvernementale, qui vante les effets des budgets fédéraux d'avril 1983 et de février 1984 qui « seront bénéfiques pendant tout le reste de la décennie et bien au-delà ». Selon la région, chacun y trouvera une liste de programmes fédéraux dispensateurs de millions, de la construction d'un pénitencier jusqu'à l'aide à une usine de contreplaqué, sans oublier des programmes qui n'ont rien de nouveau mais qui gonflent l'addition, comme le financement de l'enseignement post-secondaire. Cette brochure, appelée aussi *Éclair-budget 84*, publiée curieusement quatre bons mois après le dit budget, respire le parfait contentement.

De même M. Turner, au cours de brèves rencontres avec la presse cette semaine, s'est dit convaincu que l'économie canadienne est foncièrement saine. La plongée historique du dollar canadien ne l'inquiète pas — ce qu'on peut toujours admettre et comprendre — mais il ne semble guère ébranlé non plus par la montée concomitante des taux d'intérêt, dont on sait d'expérience récente la détresse et les faillites qu'elle peut entraîner. Quant au taux de chômage, il faut supposer que sa légère décroissance, de 11.7 % à 11.2 %, suffit pour rassurer les libéraux. Certes, cette statistique signifie toujours que 1,362,000 Canadiens sont officiellement en chômage; certes, elle cache un taux de chômage de plus de 17 % chez les 15-24 ans; certes, elle ne tient même pas compte du chômage caché des « découragés », qui ferait passer le chiffre à environ deux millions de personnes sans emploi; et certes encore, elle oublie de se comparer à un taux américain de 7.2 %, sur le même continent. Mais c'est le mouvement à la baisse qui compte, pour les stratèges, et non pas le visage concret des chômeurs.

Si la vérité avait ses droits, il serait donc parfaitement cynique de préférer appeler le peuple aux urnes, au moment où menace une autre récession, comme en témoignent plusieurs experts. Mais ce serait un risque pour l'équipe au pouvoir. M. Turner, il l'a démontré avec la formation de son cabinet tout autant que durant sa campagne au leadership, n'est pas à l'abri de gaffes et d'erreurs. Il devrait aussi vivre avec le bilan de son parti. Il devrait faire la preuve que son arrivée, et l'emprise qu'il exerce sur ses troupes, sont telles qu'elles puissent infléchir le cours des choses. Il devrait pouvoir soutenir lui-même, dans l'opinion publique, une popularité qui ne peut pour l'instant être due à ses vertus, et qui repose simplement sur le soulagement collectif devant le départ de Pierre Trudeau, de même que sur l'effet publicitaire d'une course à la chefferie. Ce risque, assumé, serait admirable. Mais les stratèges estiment plutôt la conjoncture bonne pour jouer sur le malentendu, pour profiter d'un air de renouveau plutôt que d'un essai réel.

Car si le premier ministre déclenche des élections comme prévu, à son retour de Londres, son ancien cabinet, rénové la semaine dernière à la moderne, n'aura été que façade. Le groupe se lancera avec lui sur la piste électorale et n'aura pas à faire la preuve de sa capacité de redresser la situation. Le parti s'affairera à produire une série de politiques électorales, un programme ad hoc comme on le fait habituellement à la va-vite pour les besoins d'un scrutin, et les Canadiens ne pourront l'évaluer que sur des promesses. La tactique serait plutôt habile, qui permettrait à M. Turner de faire oublier son équipe vieillie, tout en se distanciant lui-même, comme nouveau venu, de cette fatigue et des aspects les plus désolants de son bilan. Et, surtout, la lutte se résumera dès lors au choc de deux images : celles des nouveaux chefs des deux partis, comme s'il s'agissait à nouveau d'une course au leadership seulement.

On a peine à croire que ce premier ministre instantané, ressurgi sur la scène politique comme d'une boîte à surprise, va vouloir exploiter à ce point un artificiel effet de choc, une mode, comme le ferait une vedette *rock*. Mais devant le sans-gêne inégalé avec lequel les libéraux ont pigé dans les privilèges du pouvoir depuis la mi-juin, rien ne devrait plus nous surprendre.

— LISE BISSONNETTE

Ohé ! Ohé ! Quelles nouvelles ?

QUÉBEC

GILLES LESAGE

IL FAUT de l'héroïsme, depuis deux semaines, pour travailler à quelques pieds du Pigeonnier, haut lieu des festivités de l'été dans la haute-ville de Québec. Dès le matin, les artistes du midi s'époumonnent dans les micros qui disséminent leurs décibels. Comme il fait chaud et que le vieil immeuble André-Laurendeau n'est pas climatisé, vous devez prendre votre mal en patience. Après une bienfaisante pause de quelques minutes, en milieu d'après-midi, ça recommence de plus belle jusqu'à la fin de la soirée.

Essayez donc de travailler dans cette atmosphère de *fiesta* carabinée, alors que tout le monde autour de vous semble en vacances pour soixante jours. À voir les *parkings gouvernementaux presque vides, le matin, avant que les touristes ne s'y engouffrent, vous avez bien l'impression, en effet, que les fonctionnaires oeuvrent ailleurs, à leur chalet probablement. Mais vous, le malheureux, vos vacances sont tardives, hélas ! et le chef de pupitre compte sur vous pour boucher les trous béants des six parutions hebdomadaires à remplir, avec des effectifs réduits du tiers.*

Mais en politique, dira votre patron d'un ton sévère, il se passe toujours quelque chose, il y a toujours quelqu'un qui a envie de parler. Ah oui ?

Depuis deux semaines, le gouvernement est entré, plus tôt encore que l'été dernier, dans sa profonde léthargie semi-annuelle. En vieux renard, le premier ministre a compris que la seule manière pour le PQ de cesser de dégringoler, sinon de remonter un peu sa cote, c'est de se faire oublier pour deux mois. C'est ce que M. Bourassa fait depuis huit mois, et voyez comme ça lui réussit bien. Mais, en se promenant d'une fête à l'autre, M. Lévesque ne peut oublier, lui, quelques petits problèmes. Ses propres gardes du corps, barbe et cheveux longs, jeans délavés, calotte de chasse sur les yeux, ressemblent plus aux vedettes de *La Bête lumineuse, de Pierre Perrault, qu'aux gardiens de la paix et de l'ordre. Insatisfaits de leurs conditions de travail, ils se conforment, comme leurs collègues de la SQ, aux directives syndicales.*

M. Lévesque a aussi trouvé le moyen de dénicher un successeur à son chef de cabinet, l'irremplaçable Jean-Roch Boivin, et de nommer adjoint parlementaire le député de Dubuc, M. Hubert Desbiens. Ce qu'il fera au juste, le communiqué ne le dit pas, non plus que le dévoué député touchera quelque $ 10,000 de plus par année.

En deux semaines, il n'y a eu qu'une seule conférence de presse au Parlement, de l'infatigable Jean Garon. Qu'avait-il à annoncer, le rondelet ministre de l'Agriculture ? Qu'une loi passée sous silence par la presse, ah ! la méchante, permettra enfin de régulariser le statut de 20,000 squatters qui occupent illégalement des lots domaniaux. Quoi d'autre ? Que son bilan législatif est impressionnant, n'en déplaise à la presse, qui n'y connaît rien en agro-alimentaire.

Il y a bien M. Guy Chevrette qui est également actif. Ça se comprend, de la part du ministre du Loisir. Aux prises avec les clubs privés renaissants (à l'île d'Anticosti, par exemple), avec un toit de stade olympique à couvrir, avec la Domtar à Donnacona, avec le piégeage, il doit trouver que la bouchée est indigeste. Heureusement, il a quand même eu le temps de démontrer ses talents de « moucheux » au chroniqueur du *Soleil*.

Mais il y a plus occupé encore que le député-ministre de Joliette : celui de Lotbinière. En deux semaines, M. Rodrigue Biron a vu son ami Pierre Allard intenter une poursuite de $ 100,000 contre le député libéral de Laporte, M. André Bourbeau, tandis que le projet de privatisation de succursales de la SAQ s'accrochait aux câbles judiciaires. Et l'industrie pétrochimique de Montréal menace de sombrer avec 15,000 emplois. Le preux chevalier de Sainte-Croix s'affaire et s'active. Je devrais faire une entrevue avec le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme : ça calmerait mon boss pour deux jours.

Quoi encore ? Il y a le député indépendant Gilles Grégoire qui rappelle son existence aux citoyens de Frontenac en leur faisant part de subventions gouvernementales. Il y a l'ex-ministre Claude Charron qui a conclu un arrangement à l'amiable avec le réseau de télévision TVA, pour mettre un terme à l'épouvantable canular des prétendus films pornographiques. M. Charron, dit la rumeur, pourrait se laisser tenter par un retour à ses ouailles de Saint-Jacques. Il y a aussi le ministre Gérald Godin qui se remet d'une délicate intervention chirurgicale à l'oeil, et quelques autres ministres qui se demandent, eux, quel mal secret les mine.

Rien d'autre ? J'oubliais que le ministre des Transports, M. Jacques Léonard, a enfin pu inaugurer, avec une semaine de retard, le si bien nommé pavillon Odyssée, dans le voisinage du Vieux-Port de Québec. Ça me fait penser au commissaire général du Québec pour les célébrations de l'été, l'ineffable Gilles Loiselle. Loin de s'affoler ou de céder à la panique, il se range avec les rieurs en accueillant la goélette *Gaspé, amarrée à Québec cinq jours après la fin de la fête des Grands voiliers. « Les petites goélettes, explique-t-il, passent inaperçues dans le sillage de ce que le cliché appelle les cathédrales de la mer; la nôtre s'est fait remarquer en n'étant point là. » Après cet exercice de haute voltige, le diplomate sera mûr pour prendre la relève de son ami Jean-Paul L'Allier à la délégation générale du Québec à Bruxelles.*

Mais je m'écarte. Les jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans ont sûrement appris avec ravissement que leur allocation mensuelle était augmentée de $ 152 à $ 154 par mois. De son côté, M. Jacques Parizeau voit ses coffres dégarnis se gonfler de plus de $ 200 précieux millions en dividendes de Loto-Québec. Le rêve et l'illusion rapportent bien, n'est-ce pas ? Qu'est-ce que ce sera bientôt avec la carte de crédit que la SAQ veut instaurer dans ses 360 succursales ?

Un mot des libéraux. Eux aussi sont bien sages, mais ils ont trouvé le moyen de fêter en faisant prêter serment, en plein mois de juillet, à leurs trois nouveaux députés élus aux récentes élections partielles. MM. Guy Pratt, Marcel Parent et Gilles Fortin peuvent désormais se dévouer pour leurs électeurs en étant payés pour leurs bons services. Sans le serment, ils auraient dû attendre leur premier chèque jusqu'à la rentrée de la mi-octobre.

Que de bavardages ! Mais attention ! Si je raconte tout cela à mon chef de pupitre, il va me mettre à l'ouvrage pour le reste des fêtes de l'été. Mais il est trop tard pour ce soir. Le tamtam et la trompette retentissent dans le Pigeonnier vide de ses premiers occupants, eux aussi partis en vacances.

Comme les pigeons voyageurs, j'ai envie de partir, et vite. Au diable, les nouvelles !

Que Montréal gagne

LE GRAND PROJET de Cadillac-Fairview à Montréal vient de prendre une tournure spectaculaire. La firme torontoise aurait pu s'en tenir à l'entente qu'elle possède avec les autorités, et compter sur les emplois créés par son chantier et les futurs commerces du quadrilatère contesté, pour passer outre à l'opposition. Pareil entêtement aurait sans doute eu raison des contestataires. Dans cette façon, brutale, de clore le débat, il y aurait eu toutefois une grande perdante : Montréal.

En acceptant, au contraire, de dialoguer avec ses opposants et les gens du milieu, Cadillac-Fairview rompt avec une tradition autoritaire qui a déjà fait trop de mal à Montréal, et inaugure en matière d'aménagement urbain une ère de discussion dont il y a lieu de se réjouir. Promoteurs privés et publics invoquent souvent la concurrence pour refuser d'ouvrir les livres et d'engager le débat. L'emplacement en cause étant déjà sous le contrôle du promoteur et de la Ville, et le délai dont on parle étant fort raisonnable, on encourt un seul risque : qu'un meilleur projet sorte finalement du choc des idées.

Dans ce revirement, on a signalé le rôle, apparemment décisif, joué par Mme Phyllis Lambert, cohéritière de l'empire Bronfman. Il ne fait pas de doute que Mme Lambert, dont le groupe familial CEMP contrôle Cadillac-Fairview, était en position d'influer sur les événements. Mais l'architecte montréalaise avait surtout là une occasion rêvée de lancer la politique d'aménagement urbain et de consultation populaire dont elle s'est faite l'avocate, sans succès hélas ! à la Biennale des arts de la rue. Le banc d'essai imprévu mais capital de McGill-College ne pouvait survenir plus opportunément.

Normalement, ainsi que l'a plaidé le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), pareil exercice aurait dû se dérouler sous l'égide de la Ville, dont on attend toujours qu'elle débatte et adopte un plan d'aménagement du centre-ville. Mais l'administration se refuse encore à ce genre de consultation publique, comme si promoteurs et bureaucrates étaient les seuls détenteurs du savoir-faire urbain à Montréal. Elle étouffe même à l'occasion ses propres services professionnels. Pas surprenant que sa Commission d'initiative et de développement économique (Cidem) n'ait rien de très cohérent à offrir aux investisseurs.

En attendant qu'une administration moderne dote Montréal d'un vrai régime de redéveloppement immobilier, il importe que le groupe réuni par Cadillac-Fairview, à défaut de détenir un mandat populaire, fasse preuve de souplesse et surtout d'imagination créatrice. Si des accommodements doivent être faits pour permettre la réalisation d'un grand projet, qu'on les fasse; par contre — il faut le dire franchement aux intéressés —, il n'est guère de compromis acceptable s'il bloque la vue du mont Royal, crée de la congestion automobile dans le quartier, ou emprisonne, avec l'Orchestre symphonique, une salle de concert qui doit être un monument digne de la ville.

À cet égard, la preuve reste à faire qu'il vaut la peine de sortir l'OSM de la Place des arts. Cette démonstration doit venir non seulement de l'OSM et du promoteur, mais surtout des pouvoirs publics intéressés, au premier chef le ministère des Affaires culturelles. À ce jour, la PDA a pris les choses à la légère. Aucun plan de relance économique ne saurait pourtant justifier qu'on dédouble des installations publiques ou qu'on aggrave le déficit de nos institutions subventionnées.

Le ministre, M. Clément Richard, au lieu de dresser un dossier étoffé, en était avant-hier à lancer des ultimatums. Certes, nul ne blâmera le gouvernement de se montrer sensible — tardivement — à la contestation. Il eut été sage, cependant, de tenir d'abord un débat public sur la question plutôt que de concocter des ententes secrètes que Québec fait mine de vouloir répudier maintenant. La règle de civisme qu'on exige de Cadillac-Fairview, citoyen corporatif, vaut autant sinon davantage pour les autorités gouvernementales.

À cet égard, un nouvel acteur vient de surgir dans le décor. Un autre promoteur, Louis Dreyfus immobilier, serait intéressé à s'installer dans le quadrilatère Sainte-Catherine, McGill-College, de Maisonneuve et Mansfield. Un contact a même été établi avec une institution financière québécoise, la Caisse de dépôt et placement (CDPQ). Cela peut sembler offrir une « alternative » au cas où Cadillac-Fairview ne pourrait plus réaliser son projet.

En réalité, rien n'est moins assuré. Dreyfus et la CDPQ ne sauraient décemment saper les accords qu'un premier occupant a formés avec les autorités, ni faire l'économie du débat qui s'impose sur l'aménagement et la planification du centre-ville. Tant mieux si plus d'intéressés offrent de bonnes solutions urbaines et financières au redéveloppement du quadrilatère. Tant mieux si de meilleures idées surgissent.

Mais, désormais, le cadre du débat et de la solution exige que tous passent par le tamisage démocratique. Il y va, certes, de la parole donnée au premier promoteur : on a déjà trop joué avec les règles d'investissements au centre-ville. Il s'agit surtout de s'assurer qu'un coup de force n'aura point été mis en échec, pour simplement faire place à un coup d'astuce.

Que M. Richard et les politiciens inquiets des élections prennent leur temps et ménagent les fonds publics. Le débat ouvert avenue McGill-College ne fait rien perdre d'essentiel. Une controverse aussi forte vient d'éclater à Toronto, où citoyens ordinaires et corporatifs jouent vivement le jeu de l'aménagement et du débat démocratique. Montréal a certes besoin de sièges sociaux, mais elle a surtout besoin de recouvrer son dynamisme politique et le contrôle de son développement et de son avenir.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

■ *Jardinière de la vie*

Réflexion à la suite du témoignage intitulé « Mais il n'est point de jardinier pour les hommes », paru dans LE DEVOIR du 4 juillet

QUELLE belle expression que celle de « jardinière de la vie ! » Oui, je cultive la vie et je la fais grandir tout autour de moi. Choisir la vie, c'est refuser d'embarquer dans le système capitaliste du travail-produit-égale-salaire. Parce que je ne fais pas de travail quantifiable ni productif socialement, je n'entre pas dans les statistiques gouvernementales. Je suis ce qu'on appelle une « ménagère ». Or je n'ai pas l'impression de « ménager » ni mes pas ni mes heures ni mes soins pour ceux que j'aide à grandir, et encore moins de « ménager » les sous gagnés par le travail-très-bien-coté-socialement de mon mari.

J'exerce toute simplement un métier qui existe depuis toujours, celui de mère, et j'ai le malheur d'avoir choisi librement de l'exercer à plein temps depuis la conception de notre fils aîné. Je suis obligée, en cette époque confuse des valeurs, d'expliquer souvent mon choix et même de le justifier. Qu'une femme, qu'elle fût universitaire comme moi ou illettrée, choisisse de s'enfermer dans sa maison, c'est qu'elle est « niaiseuse » et complètement en dehors du circuit. On me dit que j'ignore ce que je manque, l'ivresse du travail, le « challenge », le salaire mérité, la valorisation, etc., etc.

Je crois profondément que nous assistons en cette génération à la plus belle « menterie » de tous les temps : faire croire aux femmes que leur libération se trouve à l'extérieur dans un travail rémunéré.

La libération de la femme, comme celle de l'homme, se trouve à l'intérieur de chacun de nous. Il est même plus difficile à l'homme qui gagne son pain à l'extérieur de trouver cet équilibre entre le travail et la « vraie » vie qu'à la femme « poignée » dans le quotidien de retrouver les valeurs profondes et fondamentales de toute société. La liberté que j'ai trouvée, je l'ai vécue dans mon choix fondamental de maternité choisie et assumée. Mon mari, quant à lui, pour préserver son équilibre, élève quelques animaux et cultive jardin et verger. Le matin, avant de partir au travail, et le soir quand il revient de la ville, ce contact avec la nature lui permet de se resituer face à ses choix essentiels. Ses loisirs paisibles — je dirais même bucoliques — se vivent en famille.

Oserais-je dire que nous croyons tellement en la vie qu'en plus d'élever chèvre, poney, poules, lapins et chats, de faire grandir nos trois enfants aînés, nous avons choisi librement d'élargir notre famille et d'étirer notre coeur jusqu'à embrasser la venue de la dernière née, handicapée mentale ?

Cette ouverture à la vie tire sa fécondité de nos racines chrétiennes, car notre croyance en Jésus-Christ nous amène à un autre niveau. Qui, mieux que Lui, a su éveiller les personnes qu'il rencontrait et leur révéler un visage qu'ils ne savaient pas posséder ? Je suis désolée de voir autour de moi tant de gens endormis, anesthésiés et prémunis contre la vie. Et ce sont ceux-là qui me traiteront de « niaiseuse » parce que je ne gagne pas ma croûte à l'extérieur du foyer ! Je leur souhaite de s'éveiller à la vérité avant que la vie ne s'échappe de leurs mains...

— FRANCE BEAUDOIN

Drummondville, 5 juillet.

■ *Via New York au masculin*

Lettre adressée à M. André Ménard et Mme France Gascon, Musée d'art contemporain

NOUS venons d'apprendre le contenu de l'exposition « Via New York » que vous avez organisée au Musée d'art contemporain de Montréal, et sommes extrêmement surpris de découvrir qu'aucune femme artiste n'y ait été représentée.

Nous comprenons que cette exposition a été organisée avec le concours de prestigieuses galeries commerciales — certaines d'entre elles refusant systématiquement d'admettre des femmes dans leur « écurie » — et que cette collaboration vous est sans doute apparue comme le meilleur garant de la « représentativité » de votre échantillon.

Pour nous qui vivons et travaillons au sein du monde de l'art new-yorkais, votre sélection d'artistes est problématique à plusieurs niveaux :

1) Nous sommes convaincus que les aspects les plus vitaux de la création new-yorkaise contemporaine ne sont pas l'apanage exclusif des huit galeries avec lesquelles vous avez choisi de travailler. D'une part, il y a d'excellentes galeries commerciales dont l'esthétique est différente — en particulier des galeries dirigées par des femmes qui ne craignent pas de représenter des femmes artistes. Et, même si vous vouliez rester dans le domaine de l'art commercial, vous auriez dû inclure les galeries de l'« East Village » qui sont le « dernier cri » de la mode artistique new-yorkaise.

D'autre part, il n'est pas possible d'ignorer la contribution significative des artistes qui exposent leur travail dans des lieux non commerciaux : galeries coopératives, ou « espaces alternatifs » (« Artists' Space, Art Galaxy, Franklin Furnance, The New Museum of Contemporary Art, White Columns, » pour n'en citer que quelques-uns). À ce niveau, le choix des oeuvres contenues dans votre exposition nous paraît dicté par les tendances les plus « faciles » du marché de l'art.

2) L'absence totale de femmes dans l'exposition « Via New York » est choquante autant que surprenante. Il y a plusieurs centaines de femmes artistes vivant et travaillant à New York, et certaines d'entre elles sont des « valeurs commerciales sûres ». Il est cependant exact que les femmes artistes ont plus de difficulté à vendre, et se vendent en général moins cher que leurs homologues masculins. Que le sexisme continue à régner au sein des mécanismes d'une société capitaliste est déplorable, mais d'une certaine manière plus compréhensible que sa reproduction par des instances culturelles non soumises aux lois du marché.

Par une coïncidence curieuse, le mouvement des femmes à New York vient de se mobiliser pour une raison similaire : nous sommes allés manifester en face du Musée d'art moderne (MOMA) pour protester contre une exposition sur « les tendances internationales de la peinture et de la sculpture », où seulement 14 femmes et un artiste noir (contre 150 hommes blancs) sont représentés. Nous sommes au regret de vous déclarer fermement que votre exposition n'est pas plus représentative de l'art new-yorkais que celle du MOMA ne l'est de l'art mondial.

— BÉRÉNICE REYNAUD
écrivain, critique
et directrice de galerie.

— LISA SUZUKI
artiste, assistante de galerie.

New York, 16 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75'. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 130$ par année; 6 mois 65$; 3 mois: 35$; édition du samedi 40$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Une fonction publique pour quoi faire ?

LIBRE OPINION

GEORGES LALANDE

L'auteur a été député de Maisonneuve à l'Assemblée nationale.

IL EST de mise aujourd'hui de prétendre que l'expansion considérable des administrations publiques, depuis la Deuxième Guerre mondiale, est un des principaux facteurs responsables de la crise économique qui, depuis quelques années, frappe les sociétés occidentales.

Qu'en est-il au juste au Québec ? Est-ce que la croissance rapide de la fonction publique québécoise depuis les années '60 est la principale responsable de la récession économique, particulièrement incisive chez nous ?

Est-il correct de prétendre que la réduction de la taille de la fonction publique est directement proportionnelle à l'accroissement du PIB, à l'augmentation des emplois et à la stimulation de la conjoncture économique ? On pourrait le croire facilement si l'on se réfère aux discours tenus par les représentants du gouvernement au cours de la dernière ronde de « négociation » de 1983 entre l'État et ses employés.

Doit-on, en bref, concevoir les fonctionnaires de l'État comme étant ceux qui empêchent la stabilisation d'une économie chancelante et qui se dressent en obstacle au *take-off* économique ?

Une première constatation s'impose pourtant : la grande dépression de 1929-30 n'était assurément pas due à une fonction publique trop imposante au Québec ! Au contraire, on peut affirmer que la sévérité de l'actuelle crise économique a été considérablement atténuée par l'intervention des gouvernements et par la participation active du secteur public non seulement dans le réinvestissement d'une partie importante du revenu des fonctionnaires au Québec, mais surtout dans l'application des programmes, des politiques et de certains amortisseurs, telle l'assurance-chômage, etc.

Il est vrai toutefois qu'un accroissement rapide des services publics entraîne généralement une certaine bureaucratisation, i.e. la mise en place de systèmes de normalisation et d'application des lois qui, souvent, se préoccupent davantage de satisfaire les désirs des administrations que du mieux-être des citoyens, mais c'est là un problème de qualité de gestion qui, en soi, n'est pas relié à la taille de l'administration.

Ce qu'il importe également de dire avant de s'en prendre à la taille de la fonction publique et à son étendue, c'est de s'interroger sur ce à quoi elle sert et surtout qui l'a voulue ainsi. Le débat sur la déréglementation s'inspire trop souvent d'une mauvaise compréhension du problème, car il faut bien comprendre que la loi ou le règlement qui sera éventuellement appliqué par des fonctionnaires se conçoit très souvent à partir du désir inconsidéré des gouvernements de se créer une visibilité, bien plus qu'en fonction de tentatives de solutions à des problèmes administratifs.

Le problème d'une réglementation abusive n'est généralement pas le fruit d'une logique administrative conçue par des fonctionnaires, mais bien plus la résultante d'une recherche d'image de bon gouvernement par le parti au pouvoir.

Sur cet aspect du problème dit de « surréglementation », il est significatif de constater jusqu'où va la confusion des citoyens : d'une part, on réclame à forts cris l'intervention « vigoureuse » du gouvernement dans la plupart des secteurs d'activité socio-économique mais, en même temps, on en déplore la trop grande ingérence !

Quoiqu'il en soit, convenons qu'aucun État moderne ne saurait administrer sainement les biens publics sans une certaine réglementation et, conséquemment, ne saurait gérer efficacement sans une fonction publique d'une certaine taille ; à moins, bien sûr, de rechercher aveuglément le libéralisme effréné du siècle dernier, alors que le « laissez-faire, laissez-passer » d'Adam Smith dominait toutes les idéologies capitalistes du temps !

Il faut plutôt voir la fonction publique comme la garante d'une certaine justice sociale, un frein au patronage et davantage un support à l'entreprise privée qu'un facteur de stagnation du développement social et économique d'une société.

Dans cette perspective, le débat opposant le secteur public à l'entreprise privée perd de sa signification. Il est possible, pour toutes sortes de motifs, de continuer de prétendre que le secteur public s'enrichit au détriment du secteur privé et qu'une coupure dans l'administration publique ne peut qu'apporter la prospérité, mais il n'est pas prouvé qu'il en soit ainsi. En tous cas, l'exemple japonais depuis la Deuxième Guerre mondiale nous confirme qu'il est possible et très constructif d'interrelier les deux secteurs dans une relation d'aide mutuelle. Les Japonais ont ainsi compris que leur réussite économique était liée au développement d'une fonction publique qui allait agir comme support au secteur privé (rôle du MITI dans le développement du commerce international au Japon).

Outre sa taille considérable, un autre reproche est souvent lancé concernant la fonction publique québécoise. Il s'agit de sa faible productivité. Notre fonction publique a-t-elle un taux de productivité comparable aux autres fonctions publiques et au secteur privé ? La réponse n'est pas simple, étant donné le manque de symétrie dans des éléments de comparaison. Il est, en effet, très difficile de comparer la performance d'un quelconque ministère ontarien ou fédéral avec un correspondant au Québec, compte tenu que l'étendue et le contenu des mandats respectifs ne correspondent à peu près jamais. Ce que l'on sait, cependant, c'est que des études coûts-bénéfices dans le domaine social sont peu révélatrices et n'offrent pas de critère de validation au-delà de la partie quantifiable de l'étude. Certaines études américaines prétendent, en revanche, que les taux de productivité sont bien plus fonctions des philosophies de gestion que le fait d'être du secteur privé ou du secteur public (« Managing for Success: A Comparison of the Private and Public Sector », Kenneth A. Gold, *Public Administration Review*, 1982).

De fait, on ne peut pas dire qu'au cours des vingt dernières années, l'administration publique du Québec, en ce qui a trait à sa philosophie de gestion, se soit essentiellement différenciée du style de gestion des grandes entreprises québécoises. Qu'on se rappelle, par exemple, l'apparition, au début des années '70, de la gestion par programmes et du PPBS dans notre administration publique, de même que la mise en place de différentes autres techniques administratives tels le MBO, le ZBB, etc., déjà utilisées dans plusieurs grandes corporations du secteur privé depuis les années '60.

Ce qu'il importe d'examiner sérieusement, ce n'est pas de savoir si le secteur privé est plus productif que le secteur public, mais plutôt d'essayer de comprendre pourquoi l'actuel type de *management* en usage dans les deux secteurs nous entraîne vers un déclin de productivité (« Managing Our Way to Economic Decline », Robert H. Hayes & William J. Abernatlay, *Harvard Business Review*, 1980).

Serait-ce que la crise de productivité actuelle est bien plus la conséquence d'une application sans réserve des principes du « scientific management » que le problème de la taille de l'administration publique ?

Ne récoltons-nous pas que les effets réducteurs d'une philosophie de gestion qui a été essentiellement axée sur :

— la spécialisation maximale des activités;
— la limitation maximale de la responsabilité des travailleurs;
— la marginalisation de la formation et de l'entraînement à l'égard des travailleurs;
— la restriction des fonctions de direction et de création qu'aux seuls cadres de l'entreprise.

Il semble à plusieurs que ce type de gestion, initié dans le secteur privé et introduit par la suite dans le secteur public, est l'un des principaux artisans de la décroissance de la productivité, et ce essentiellement parce que la qualité de vie au travail a été systématiquement ignorée. Alors que le « scientific management » est conçu pour répondre à des normes strictes de production, le QVT (philosophie de gestion axée sur la qualité de vie au travail) propose plutôt comme prémisse de faire de l'humain un sujet de travail et non seulement un moyen de production.

L'administration publique québécoise n'a pas échappé à ce mode de production et c'est ainsi que sont apparues les boîtes de normalisation et la prolifération des secteurs dits « staff », présumant ainsi que le fonctionnaire responsable des fonctions opérationnelles n'avait pas la capacité de développer ses propres instruments de travail.

À cette philosophie de gestion, qui a entraîné au cours des dernières années une démotivation profonde des travailleurs de la fonction publique, il faut rajouter l'impact négatif créé par l'importance exagérée accordée au personnel des cabinets de ministre.

Ce qui est désolant dans cette attitude de préférer le chef de cabinet au sous-ministre, c'est que la connaissance et l'expérience administratives qui se trouvent essentiellement dans l'appareil administratif ne sont pas exploitées. La plupart des ministres s'en remettant plutôt à leurs personnels de cabinet qui, en plus d'être coupés des besoins du client (citoyens), n'ont habituellement que très peu d'expérience de l'administration publique.

Dans un tel *pattern* de fonctionnement, il apparaît difficile d'augmenter la motivation des fonctionnaires et, par conséquent, la productivité; et cela non pas à cause de la taille ni à cause de l'incompétence des fonctionnaires, mais bien parce qu'une véritable philosophie de gestion et une claire définition du rôle de la fonction publique n'ont pas encore été précisées. Ajoutons finalement que le malaise dans la fonction publique réside fondamentalement dans l'insuccès du pouvoir politique à motiver son appareil administratif.

Il convient, toutefois, de poursuivre la démarche de remise en question de la grande taille de la fonction publique, encore que cela n'apparaisse pas primordial. Ce qui est urgent, par contre, c'est de définir le rôle qu'on souhaite voir jouer par notre administration publique, par l'identification d'objectifs précis.

Il faut, de même, continuer à s'interroger sur l'opportunité d'intervention du secteur public dans plusieurs domaines traditionnellement privés; mais cela doit être fait avec les administrateurs publics, sans quoi la fonction publique demeurera, par la force des choses, étrangère au développement socio-économique du Québec.

Les aînés dans la société : la rencontre des générations

ROGER BUSSIÈRES

Extraits d'une conférence prononcée le 13 juin 1984, lors du congrès marquant le 15e anniversaire du conseil régional de Québec de l'Âge d'or. L'auteur est membre du conseil d'administration de ce conseil régional.

LA tâche d'essayer de cerner, de façon valable, correcte, la problématique de la situation des aînés dans la société, du rôle qu'ils y exercent ou qu'ils devraient y exercer et de la nature des relations que le contexte socio-économique oblige à établir et à maintenir avec les autres acteurs ou intervenants n'est pas une entreprise facile. Il s'agit, *a contrario*, d'une démarche qui invite à beaucoup de réflexion, de courage et d'humilité tout à la fois, en raison de l'ampleur de la question, de sa complexité. (...)

Dieu merci ! il n'y a pas que des choses malsaines, laides et tristes dans notre société. En effet, face à la violence multiforme, aux conflits, aux tensions négatives et extrêmement stressantes, convenons-en, que nous devons subir, nous sommes régulièrement mis au fait de gestes, de mouvements admirables qui se manifestent au nom de la solidarité humaine et qui sont liés au plus important de ce qui menace ou exalte le destin de l'homme contemporain : problèmes de la faim chronique, de la santé, de la connaissance pour tous, de la paix et de la justice, de la qualité de la vie et de l'harmonie entre les peuples, et qui expriment aussi l'inquiétude de l'homme devant sa propre « modernité ». (...)

Ce qu'il faut retenir, c'est que tous ces phénomènes, tous ces accomplissements, tous ces faits sociaux qui se manifestent dans notre société mutante, changeante, viennent très certainement influencer nos comportements individuels et collectifs et conditionner, dans une grande mesure, le cadre des relations entre les différents intervenants, notamment entre les générations.

Le changement n'est pas seulement nécessaire à la vie; il est la vie. Par conséquent, vivre, c'est s'adapter. Mais les facultés d'adaptation ont des limites. Avec un sens assez extraordinaire de la prophétie, de la prémonition, Alvin Toffler, dans un ouvrage qui, en 1971, a secoué l'Amérique et l'Europe, écrivait ceci : « Lorsque nous modifions notre style de vie; lorsque nous brisons ou que nous tissons des liens avec d'autres individus, d'autres lieux ou d'autres objets; lorsque, sans relâche, nous évoluons au milieu de cette société aux structures bien définies; lorsque nous assimilons de nouvelles idées, de nouvelles données, nous nous adaptons, nous vivons. Cependant, il y a des frontières à ne pas dépasser ... Au-delà d'un certain seuil, l'homme subit le choc du futur. »

Or, près de 15 ans plus tard, se tenait, à Québec et à Montréal, une rencontre franco-québécoise au cours de laquelle d'éminents sociologues ont examiné l'impact des technologies nouvelles sur la culture. À cette occasion, le professeur Fernand Dumont, de l'Université Laval, affirmait que l'un des grands problèmes posés par les changements technologiques, qui imposent leur propre dynamisme, c'est que le « délai pour la digestion » est extrêmement court. Ce qui veut dire qu'il faut se réadapter continuellement, alors qu'il y a délai minimal d'assimilation — et de maîtrise, donc — des innovations technologiques. Toffler avait donc vu juste.

Et, dans ce cadre de vie, que les uns considèrent aliénant et malsain, les autres, exaltant malgré tout, il y a des hommes et des femmes qui pensent, qui réfléchissent, qui s'émeuvent, qui agissent et qui inventent et qui, trop souvent, souffrent aussi. C'est sur cette toile de fond que s'écoule, pas toujours facilement, la vie des aînés de la société.

Nous sommes actuellement témoins d'un phénomène aux dimensions considérables. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on a assisté à la formation d'un nouveau groupe d'âge : le troisième âge. (...)

Il y a toujours eu, certes, des personnes âgées. Mais ce n'est que depuis quelque 20 ans que l'attention s'est portée sur les problèmes de divers ordres que soulève le phénomène du vieillissement, qui se manifeste d'ailleurs dans tous les pays du monde. (...)

Quoi qu'il en soit, la prise de conscience croissante de la communauté internationale vis-à-vis des problèmes posés par le vieillissement des populations dans le monde s'est exprimée de façon concrète lorsque, sous l'égide des Nations unies, s'est tenue à Vienne, il y a deux ans à peine, l'assemblée mondiale sur le vieillissement.

Lors de ces grandes assises internationales, on a étudié, pendant une semaine entière, un ensemble de problèmes groupés sous deux thèmes principaux : les questions humanitaires et les questions de développement.

Les questions humanitaires ont trait aux besoins spécifiques des personnes âgées et comprennent les problèmes de santé, de logement et d'environnement; les services d'aide sociale, la stabilité du revenu, la scolarisation et la famille.

Les questions de développement, étroitement liées aux questions humanitaires, réfèrent au rôle des personnes âgées dans la société en général et, en particulier, aux relations entre le vieillissement des populations et le progrès économique et social.

Au terme de leurs délibérations, dont l'objectif était de dresser un plan mondial d'action qui permette d'améliorer la qualité de la vie des personnes âgées de 60 ans et plus, les 120 pays participants ont réaffirmé solennellement « que les droits fondamentaux et inaliénables contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme s'appliquent pleinement et sans restriction aux personnes âgées ».

Et ils ont reconnu solennellement « que la qualité de la vie n'est pas moins importante que sa durée et que les personnes âgées devraient donc, dans la mesure du possible, pouvoir vivre, dans leur famille et dans leur communauté, une vie où elles pourraient s'épanouir, être en bonne santé, connaître la sécurité et le contentement et être appréciées en tant que membres à part entière de la société ».

Le jour de la clôture de la rencontre internationale de Vienne, le secrétaire général, William K. Kerrigan, pouvait déclarer ceci : « Un résultat important de cette assemblée mondiale sur le vieillissement a été de clarifier les obligations qu'a la société envers ses membres âgés. Mais un autre résultat, tout aussi remarquable, sera peut-être la plus grande compréhension qu'auront désormais les personnes âgées, hommes et femmes, de la valeur de leur apport aux groupes sociaux dont ils sont membres. »

Cette déclaration montre clairement l'importance nouvelle attachée au rôle que doivent jouer dans la société les personnes âgées.

On répète à satiété que la retraite est le temps du loisir, c'est-à-dire le moment béni des choix libres, des options privilégiées. Mais qu'en est-il exactement ? Que se passe-t-il, au juste ?

On a bien raison d'affirmer que le travail, l'activité, c'est la vie, c'est la santé ! Mais il en va tout autrement quand vient le moment de prendre sa retraite, lorsque cesse toute activité professionnelle. L'intégration sociale (qui s'accomplit grâce au travail, à l'activité) est, dès lors, le problème tragiquement vécu par nombre de retraités. Car il y a, à ce moment, perte d'identité professionnelle, brisure des relations avec les camarades du bureau, de l'usine, du magasin. Ce qui guette la personne retraitée, c'est la tentation, très forte, de la passivité, du désoeuvrement, de l'abandon.

Après une vie presque entièrement axée sur l'activité professionnelle, sur la pratique d'un métier, comment ne pas se sentir isolé, dévalorisé, inutile, dès l'instant où l'on est écarté d'une société fondée sur la performance, le rendement, et où la réussite se mesure au statut, au rang social acquis sur les autres ? Faut-il ajouter à cela que, dès notre jeunesse, nous sommes emportés dans une course élitiste, dans un tourbillon éliminateur, dans une lutte sans merci qui rejette ceux qui ne peuvent tenir le coup.

La retraite, il faut bien l'avouer, n'est pas précisément l'âge d'or pour de nombreux « 3e âge » qui sont non seulement confrontés à des problèmes économiques pénibles, intolérables, mais connaissent aussi l'isolement, l'abandon, l'insécurité et l'affreux sentiment d'inutilité, et sont encore douloureusement touchés par la misère physique et psychique, qui porte atteinte à leur intégrité et à leur dignité.

Dans ces conditions, comment peut-on parler de la liberté des choix, des orientations qui devraient être, en principe, le privilège des personnes âgées ?

Fort heureusement, une prise de conscience s'est manifestée chez de nombreux aînés. De nouveaux modes de relations ont été inventés. On a mis en place, par exemple, des clubs où l'on retrouve le sens de la solidarité, le refus de la passivité, où s'expriment le goût de vivre, la volonté de savoir, de créer et de faire des choses. Parce qu'elles ont besoin d'une vie sociale nouvelle, les personnes qui y adhèrent montrent de l'initiative et du dynamisme. Elles y trouvent une réponse à leur besoin d'appartenance au groupe, à la communauté. Mais, voilà, les « 3e âge » se retrouvent ici entre eux, en cercle fermé.

Si l'on veut que les aînés jouent véritablement leur rôle dans la société, il faut qu'ils soient mis en état de participer, par l'immense apport de leur vécu professionnel et expérientiel, à l'entreprise de promotion de la qualité de la vie, du progrès économique et social, non seulement pour eux-mêmes mais pour toute la collectivité.

À cause des implications familiales, communautaires et sociales que pose le problème du vieillissement dans notre société, il devient impérieux de se mettre à l'écoute des autres partenaires sociaux, des autres groupes d'âge. Il est essentiel que des rapports positifs s'établissent entre les différents intervenants : c'est-à-dire, d'une part, les jeunes encore imbriqués dans des interventions de formation; les jeunes adultes déjà engagés dans la pratique

Suite à la page 8

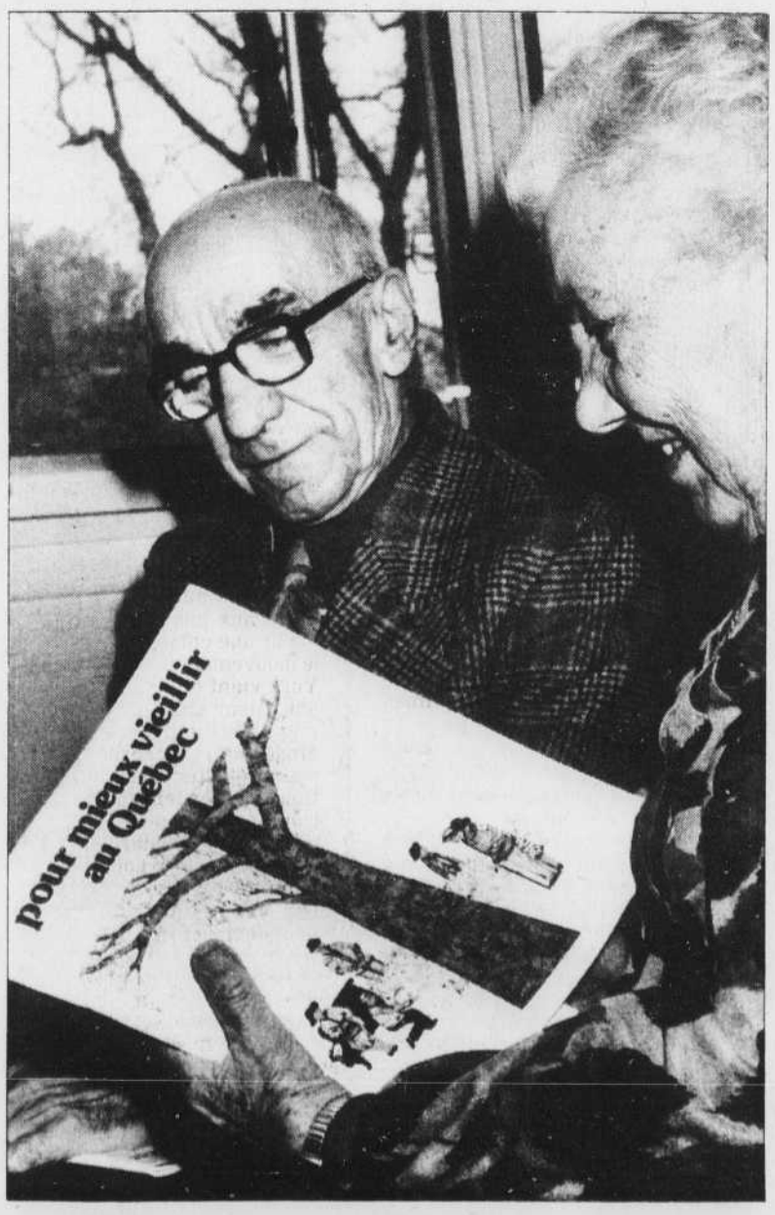

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Un toit, un mât

suite d'un défaut de postcontrainte. «Si on tient compte de ces travaux qui étaient déjà requis, cela veut dire que le coût du projet n'est pas de $66 millions mais de seulement $49 millions», soutient M. Chevrette.

Aux yeux de Québec, l'achèvement du stade augmentera la qualité du service à la clientèle actuelle (qui sera mieux protégée des intempéries), prolongera son utilisation à l'année entière, ajoutera 200,000 pieds carrés d'espace locatif dans le mât (cela peut servir d'espace à bureaux), rétablira la ligne architecturale conçue par Taillibert et créera en moyenne 350 emplois à plein temps pendant les trois années que demanderont les travaux.

Invité à préciser pourquoi ses collègues ont cru bon de lever le moratoire qu'ils avaient décidé en 1982, M. Chevrette a expliqué que le climat économique est maintenant meilleur, que cela aidera à la relance économique de Montréal et qu'il fallait prendre des moyens pour enrayer d'urgence la détérioration qu'on constatait dans la structure. Il n'a pas répondu quand on lui a demandé si cela améliorerait la popularité du Parti québécois.

M. Chevrette a reconnu qu'il reste certaines vérifications à compléter d'ici l'automne, notamment à l'égard de l'assemblage de la membrane du toit et de son installation. À ses yeux, il ne s'agit toutefois que de modalités et il serait «impensable» que ces «détails» remettent en question le projet lui-même.

La toile est entreposée ici depuis deux ans et elle a été complètement examinée par le Centre de recherches industrielles du Québec, dit-il. On a découvert qu'elle n'a aucunement souffert de son long entreposage et elle devrait durer une vingtaine d'années de service normal. Il ne s'inquiète pas davantage de la difficulté d'obtenir la super-machine à coudre à 15 têtes dont on a besoin pour assembler les éléments de la toile: «Il y a déjà des compagnies qui nous ont offert leurs services en disant avoir construit des machines à 72 têtes!»

Par contre, M. Chevrette s'est montré plus inquiet de la rentabilité éventuelle de l'observatoire du sommet du mât et il voit difficilement comment un funiculaire pourrait y amener tous les visiteurs qu'exige la règle de la rentabilité.

Notre confrère Gilles Provost signe aujourd'hui son dernier texte dans LE DEVOIR, après y avoir oeuvré pendant quinze ans.

Ses confrères et la direction de l'Information lui offrent leurs meilleurs voeux et lui souhaitent toute la chance au monde dans sa nouvelle carrière à Radio-Canada.

◆ Noranda

« casser la glace » dans ce domaine pour forcer la main à ses partenaires des autres provinces et au gouvernement fédéral. Si cette statégie réussit, explique le ministre, nous serons alors en position non seulement de freiner l'assouplissement des normes anti-pollution acide du côté américain mais peut-être d'enclencher un raffermissement réel de ces normes.

La nouvelle « politique » québécoise de lutte contre les pluies acides devrait permettre de réduire de 45 % la production québécoise de polluants acides, évalués en 1980 à 1 milliard de tonnes métriques. Jusqu'ici, 20 % de l'objectif québécois a été atteint, selon M. Ouellette, grâce à « l'assainissement » des systèmes de combustion, la conversion à l'électricité, la modernisation de plusieurs usines de pâtes et papier et d'une importante installation de raffinage minier appartenant à la Noranda, à Murdochville.

La nouvelle politique comprend les éléments suivants:

■ Les raffineurs de cuivre comme la Noranda, qui utilisent un « réacteur en continu » ne pourront rejeter à compter de 89 plus de 50 % des polluants acides générés par leur technologie, un pourcentage ramené drastiquement à 35 % dans le cas de ceux qui utilisent des « fours à griller ». Toute nouvelle raffinerie, quelle que soit sa technologie, ne pourra émettre plus de 5 % des polluants générés par ses techniques de raffinage. Jusqu'ici, Québec avait visé la Noranda par voie d'ordonnance particulière. Le nouveau règlement, de portée générale, cessera de « victimiser » la Noranda en universalisant la portée des normes, devait commenter un haut-fonctionnaire.

■ Québec impose à l'industrie papetière, une autre source importante de pollution acide, toute une série de normes similaires adaptées à leurs opérations. Il veut ainsi forcer la main des quelques papetières récalcitrantes qui ont résisté aux politiques « incitatives » de Québec et d'Ottawa qui ont pris la forme de subventions à la modernisation des équipements. Les nouvelles normes devraient réduire de 23,000 tonnes métriques les rejets actuels des papetières.

■ le gouvernement établira un contrôle plus serré de la teneur en soufre des combustibles utilisés au Québec pour le chauffage, un domaine où il a commencé à marquer des points au cours des dernières années.

■ Enfin, le gouvernement a décidé oblgera les fabricants de voitures à équiper leurs produits mis en marché ici de dispositifs anti-pollution. Il interdit aussi aux automobilistes de « trafiquer » ces systèmes ainsi qu'aux garagistes sous peine d'amendes (voir autre article) pouvant aller jusqu'à $20,000.

Si le nouveau règlement n'est pas modifié à l'occasion de la consultation en cours, il permettra aux tribunaux d'imposer aux raffineurs de métaux comme la Noranda et aux papetières des amendes pouvant s'élever jusqu'à $100,000 par journée d'infraction. Les amendes minimales pour les premières et les deuxièmes infractions ont été fixées respectivement à $10,000 et à $25,000.

Québec annonçait, il y a deux semaines, une subvention de $1.5 millions à la Noranda à qui il accordait en outre un délai de 22 mois pour dresser les plans de l'usine qui récupérera l'anhydride sulfureux de ses hautes cheminées de Rouyn-Noranda.

M. Ouellette n'a pas écarté la possibilité d'une éventuelle participation financière de la province à la construction de cette usine. Mais Québec attendra de connaître l'importance de la contribution d'Ottawa, qui songe à mettre sur pied - et à l'annoncer en période électorale - un programme de plusieurs centaines de millions au profit des cinq principaux pollueurs acides canadiens. Il s'agit, outre la Noranda, des deux usines de l'Inco, en Ontario et au Manitoba, de la Falconbridge (Ont.) et de l'Hudson Bay (Man.).

Se référant aux prochaines élections fédérales et aux présidentielles américaines, M. Ouellette estime que le « timing est parfait » pour promulguer au Québec une réglementation aussi draconienne si on veut entraîner rapidement les autres partenaires dans la ronde. Le Québec « risque trop à attendre plus longtemps » car, a dit le ministre de l'Environnement, la productivité de nos forêts, déjà surexploitées et grugées par la tordeuse de bourgeons de l'épinette, dépend d'une action rapide. Tout comme, ajoute-t-il, le rendement de nos sols agricoles, l'abondance de la faune jugée essentielle pour l'industrie touristique des régions éloignées sans compter la menace que les pluies acides font de plus en plus peser sur la santé publique.

◆ La répétition

Montréal sans se préoccuper si la ville change ou pas.

Bien avant Montréal, bien avant le Festival de jazz qui est selon lui la meilleure chose qui est arrivée depuis cinq ans à sa ville natale, sa passion, sa religion, son obsession, c'est le jazz.

Et qu'est-ce que le jazz exactement? «C'est de la composition instantanée, dit-il, c'est un mélange de toutes sortes de choses qui n'ont rien à voir comme Jean-Luc Ponty et moi-même. La beauté du jazz c'est de permettre tous ces mélanges».

Que pense-t-il du mouvement de retour aux sources et de la renaissance du bebop amorcé ces dernières années par la plupart des jazzmen? «Je crois que beaucoup d'entre eux n'avaient pas fait leurs classes. Ils ont sauté des étapes sans se rendre compte qu'il leur manquait des bases. À force de se promener, ils sont arrivés à un cul-de-sac et ils sont revenus au point de départ.»

Oscar Peterson s'est-il beaucoup promené lui? «Disons que je me suis promené à ma manière.» Il n'achève pas la phrase. La répétition est sur le point de commencer.

Dans la grande salle de répétition du troisième sous-sol de la Place des Arts, Charles Dutoit en tenue estivale, vient accueillir le pianiste à bras ouverts. «Je suis content de te voir là», lui dit-il d'un air enjoué.

Une minute plus tard, les deux sont assis au piano et parcourent d'un regard studieux les immenses manuscrits qui servent de partition à la «Canadiana Suite» de Peterson que l'OSM interprètera avec lui au Forum. Lorsque Dutoit s'éloigne pour déclarer qu'il n'est pas encore allé au Festival mais qu'il se promet bien d'y aller sans faute la semaine prochaine (!), Peterson en profite pour faire des gammes échevelées sur le clavier. Les musiciens autour l'applaudissent spontanément.

L'arrivée de Peterson et le départ du violoniste de jazz-fusion, Jean-Luc Ponty, marquent un changement d'atmosphère.

En fait, les arrangements orchestraux complexes de Ponty pour sa pièce «Imaginary Voyage» ont un pris de court Charles Dutoit et son orchestre.

«Cette musique est difficile à jouer, confie le chef d'orchestre, c'est le genre de musique qui se joue rarement en grande formation et qui fait appel au feeling personnel des musiciens, des fois on ne s'y retrouve plus».

Mais le chef ne s'inquiète pas même s'il grimace devant le doigt lacéré de Jean-Luc Ponty qui s'est coupé en faisant du montage magnétique en studio à Los Angeles et qui a deux jours d'avis, menaçait de tout annuler.

Aujourd'hui, le violoniste électrique et Premier Prix du Conservatoire de Paris va mieux.

Il quitte les lieux, le visage rayonnant, visiblement enthousiaste de renouer avec le monde classique qu'il avait par dépit, abandonné. Pour le concert du Forum, il jouera en solo avec un violon classique amplifié, oubliant chez lui le violon synthétisé qui ne ressemble même pas à un violon et qui risquerait selon lui d'affoler certains puristes.

Lorsque les portes se referment sur Oscar Peterson et l'OSM, l'atmosphère se détend. La répétition roule et file toute seule et même Dutoit troque sa rigidité mécanique pour une gestuelle jazzée. Les musiciens applaudissent à nouveau et Peterson leur lance en boutade: «Ça ne vous pas tente de partir sur la route ensemble?»

Comme une pièce orchestrale minutieusement répétée, l'éclat de rire est général.

◆ Lavalin

français Roger Taillibert, si c'est possible. «On nous a demandé de parachever le stade en tout ou en partie. En cas de réalisation partielle, toutefois, nos travaux ne devront jamais nuire au parachèvement ultime du projet Taillibert», a dit M. Lamarre.

Le contrat que Lavalin et Québec ont signé il y a une dizaine de jours prévoit que l'entreprise a jusqu'en octobre pour déterminer ce qu'il est possible de faire. L'entente générale sur le parachèvement ne sera conclue qu'ensuite, à l'automne, quand Québec aura décidé ce qu'il entend faire, à la lumière des études de faisabilité et de rentabilité. Lavallin aura alors la responsabilité de tout réaliser.

Selon M. Lamarre, le parachèvement du stade pourrait se faire bien avant le délai de trois ans mentionné hier par le ministre responsable du dossier, M. Guy Chevrette. «Trois ans est un maximum», dit le président de Lavalin. «Si les études préliminaires sont encourageantes, je voudrais le faire en 18 mois. Dans ce dossier, la vraie contrainte est le prix. S'il est plus économique de le faire en 18 mois, il sera terminé en 18 mois. Si, au contraire, il revient moins cher de le faire en trois ans, cela prendra trois ans...»

Côté coûts, M. Lamarre se dit convaincu qu'il sera possible de tout réaliser à l'intérieur des estimations qu'avait faites la SEBJ en 1981-82: «Il faudra corriger ces chiffres pour tenir compte de l'inflation depuis qu'ils ont été établis mais ils paraissent raisonnables. Évidemment, je ne puis donner de certitude avant qu'on ait poussé nos études plus avant...»

Le président de Lavalin refuse par ailleurs de se prononcer sur le nombre d'emplois que créera le parachèvement du stade. «C'est justement un des éléments que nous sommes chargés d'évaluer... Nous entamons seulement le travail et les chiffres demeurent trop vagues pour que je les mentionne.»

D'ici octobre, Lavalin doit donc valider toutes les études antérieures sur le mât, le dispositif de levage, la toile, etc. «Nous examinons aussi le funiculaire. Il s'agit de voir s'il a la capacité requise pour transporter tous les visiteurs en haut de la tour. Pour le moment, nous tentons d'évaluer combien de visiteurs on peut raisonnablement attendre. Nous avons entrepris une enquête téléphonique pour nous faire une idée. Ensuite, nous prendrons les moyens requis pour les amener en haut. On examine surtout la taille du funiculaire...»

Aux yeux de M. Lamarre, la construction du mât ne devrait pas poser problème mais il pourrait en être autrement pour la toile du toit. «Elle semble en bon état mais nous ne pouvons encore en être certains puisqu'il y a à peine trois jours que nous avons commencé notre examen. Il va falloir trouver un moyen de la coudre et de finir les détails de sa géométrie... Si elle n'était pas cousable, il faudrait évidemment tout revoir le projet.»

Il lui paraît peu probable que l'on ait des difficultés majeures avec la «jupe» qui comblera les vides entre le toit lui-même et la structure du stade. Par contre, la résistance du toit fait encore difficulté: «La capacité portante du toit a été calculée en fonction de normes moins sévères que les nôtres... On prévoit des canons à air chaud pour faire fondre la neige qui pourrait s'accumuler sur la structure. Nous avons encore à déterminer si cela sera satisfaisant ou pas.»

◆ Mulroney

était en tournée pré-électorale dans l'Ouest; hier,il était à Régina. Il y a promis une « campagne électorale comme vous n'en avez pas vu depuis 25 ans ».

M. Mulroney qui avait passé la journée précédente dans le comté de l'ex-chef conservateur John Diefenbaker y a puisé son inspiration pour assurer hier que « comme M. Diefenbaker en 1957, qui avait tout contre lui au départ et qui affrontait un gouvernement en place depuis 20 ans, je porterai un message d'espoir et de renouveau à travers le pays ».

Pour les libéraux, les résultats du sondage constituent une autre bonne raison d'aller en élection rapidement. D'ailleurs, ils ne perdent pas une seconde: le parti réunit son important comité du programme aujourd'hui et son comité exécutif dimanche, en attendant des nouvelles du premier ministre qui est à Londres. M. Turner s'adressera à la presse lundi matin, après avoir rencontré son cabinet.

« J'aurai beaucoup de choses à vous dire lundi », a-t-il déclaré hier matin à un groupe de journalistes.

M. Turner est à Londres spécialement pour discuter avec la reine Elizabeth 11 du report de sa visite au Canada, prévue du 14 au 27 juillet, mais qui, selon toute vraisemblance coïnciderait avec la campagne électorale. Il s'entretiendra également, aujourd'hui, avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

Avant de quitter le pays hier matin, il a refusé de commenter le sondage mais il était radieux.

Le sénateur ontarien libéral Royce Frith estime pour sa part qu'il serait « inconcevable » que les libéraux ne saisissent pas cette occasion de garder le pouvoir. Au bureau du parti, Mme Danièle Dansereau a dit que le sondage démontrait hors de tout doute combien le nouveau chef était populaire.

Le sondage rendu public dans la nuit de jeudi à vendredi est le premier depuis l'accession de M. Turner à la direction du parti libéral. Il a été effectué entre les 21 et 23 juin.

Cela faisait trois ans que les libéraux n'avaient obtenu une telle avance sur les conservateurs.

En fait les libéraux ont traîné la patte durant près de trois ans et leur cauchemar a pris fin au début de mai, lorsque Gallup, contre toute attente, leur a donné une avance de 6 points ...et a relancé la possibilité d'élections hâtives au pays.

Un autre sondage Gallup effectué entre les 24 et 26 mai derniers donnait 46% des voix aux libéraux et 40% aux conservateurs.

Au NPD, le chef, M. Ed Broadbent, prend tous ces chiffres avec « un gros grain de sel » et, comme M. Mulroney il attribue une bonne partie du succès libéral aux suites du congrès au leadership.

M. Broadbent se réjouit du nombre élevé d'indécis —même si les 28% relevés par Gallup sont moins nombreux que ceux du mois passé— et il prédit que la campagne électorale fera changer d'idée un nombre particulièrement élevé de Canadiens parce que les électeurs réaliseront à son avis que « les libéraux n'ont jamais, depuis la guerre, élu un chef aussi conservateur ».

Le saxophone « charmeur » de Sonny Rollins

MIREILLE SIMARD

« La vraie nouvelle, disait hier Serge Gauthier, relationniste au Spectrum, c'est qu'il a plu sur le Festival ».

Oh, rien pour compromettre les attroupements de foule ou les musiciens de rue.

Mais quand même une jolie pluie fine de début de soirée qui rappelle que le soleil — au rendez-vous depuis le début du Festival — n'est pas garanti. Qu'il se présente plutôt un bonus pour couronner un Festival de jazz qui marche comme sur des roulettes.

Au Spectrum, hier soir, les jazzophiles — que huit jours de Festival ne semblent pas avoir amochés — étaient encore nombreux pour voir le saxophone ténor de Sonny Rollins. Avec une constance qui n'a d'égal que son talent, il a offert une prestation sans surprise et sans gadget.

Mais un saxophoniste tel que Rollins a-t-il vraiment besoin d'ajouter des « bébelles » à son spectacle ?

Vêtu d'un blazer blanc et d'un pantalon noir sur fond de chemise rouge, le célèbre saxophoniste ténor a joué avec une fougue qui ne trahissaient ni ses 30 ans de carrière, ni ses 53 ans .

Avec son timbre unique soutenu par ses poumons aux réserves quasi-interminables, avec un *band* avec qui le dialogue se fait naturellement, le barbu personnage noir a joué ses grands classiques que le temps n'a guère affaiblis.

Faut dire qu'il excelle au saxophone, monsieur Rollins. Il y a, dans sa façon d'y souffler, une telle subtilité que le brave instrument évolue avec aisance de la jolie mélodie aux extrêmes du barrissement le plus déchaîné. (Évidemment, c'est cette dernière catégorie de performance qui soulève les foules...)

Le public était au rendez-vous, physiquement et mentalement. D'ailleurs, il n'a guère eu de difficulté à se laisser charmer. La sonorisation était stupéfiante — une clarté des sons créée par le fait que les instruments étaient directement branchés sur l'amplificateur plutôt que retransmis par un micro — l'interprétation composée des grands succès du saxophoniste et le groupe débordant d'une énergie communicative.

Tel un charmeur de serpents, Sonny Rollins a, pendant parfois plus de 10 minutes, accroché son public avec un air et l'a entraîné avec lui sur une crête de haute pression. Suspendu à son saxophone, littéralement harponné par cet instrument dont le timbre ne finissait plus d'esquisser des trémolos et des bramements, le public ne demandait rien d'autre à la vie que de rester indéfiniment accroché à la portée musicale de Rollins.

Pendant plus d'une heure, Rollins a distribué sans réserve les tonalités de son vibrant instrument, réchauffant les ardeurs du public déjà conquis à l'avance. Plus le spectacle avançait et plus les applaudissements crépitaient avec chaleur.

Réclamé en rappel, Sonny Rollins est revenu sur scène sans se faire prier. Il a joué une longue pièce de 15 minutes, dans laquelle chacun des membres du groupe — pianiste, trompettiste, batteur et trompettiste — y allaient de son solo. Avec une modestie qui l'honore, le saxophoniste a laissé toute la place voulue à ses musiciens, se contentant de marquer de son corps le tempo des solos.

Le Festival arrive à sa fin et malgré tout, le rythme de croisière se poursuit. La foule est toujours au rendez-vous, la logistique du Festival toujours fonctionnelle et le beau temps encore de la partie.

Le métro d'Orlando sera français

PARIS (AFP) — Deux sociétés françaises, Matra et Sofretu, une filiale de la Régie autonome des transports parisiens, ont été choisies pour construire la première tranche de 12 km d'un métro reliant l'aéroport d'Orlando au centre de loisirs de Disneyworld, en Floride, a-t-on appris hier de bonnes sources à Paris. L'ensemble du projet est évalué à $600 millions.

Ces deux sociétés sont les constructeurs du premier métro automatique du monde, le véhicule automatique léger (VAL), déjà en service à Lille, dans le nord de la France. La municipalité d'Orlando les a choisies de préférence à deux groupes américains, Suta et Sunbelt Guideway, et à une compagnie canadienne, la UTDC.

Les deux constructeurs français consolident ainsi leur position sur le marché américain, le premier au monde pour ces modes de transport urbain. Déjà présente aux Etats-Unis, grâce à des contrats de quelques millions de dollars pour les métros de New York et d'Atlanta, l'industrie française du métro y remporte ainsi son premier grand contrat.

Cette décision des autorités d'Orlando, une offre exclusive de concession, met fin à deux ans de négociations qui ont porté davantage sur les aspects financiers de l'opération que sur le côté technique, indique-t-on dans les milieux informés. Le VAL, qui sera adapté aux exigences techniques américaines, peut se flatter d'un niveau record de productivité: celui de Lille nécessitera en 1985 seulement huit employés par million de voyageurs.

Le métro d'Orlando devrait transporter de 15,000 à 20,000 voyageurs par jour, soit un rythme légèrement inférieur à celui du métro automatique de Lille entré en service en avril 1983. L'ensemble du projet, d'une longueur d'environ 50 kilomètres, est estimé à $600 millions.

Les aînés

Suite de la page 7

d'un métier et qui cherchent, en même temps, à ajouter au patrimoine commun et, d'autre part, les aînés, auxquels les transformations socio-économiques consécutives aux révolutions industrielles et technologiques ont enlevé, depuis un bon moment déjà, le rôle millénaire de « sages » et de « conseillers » recherchés.

Le tissu des relations entre les générations, essentiel au bien-être de la communauté, doit s'actualiser dans le cadre d'une volonté sincère de dialogue, de concertation, de collaboratiion et d'ouverture vers l'autre.

Point n'est besoin, dans ces démarches de solidarité et d'épanouissement personnel et collectif, d'essayer d'inventer des mécaniques ou des structures complexes. Il suffirait, peut-être, de bonifier ou d'encourager des formes de relations qui se sont déjà créées fortuitement, dans le cadre d'activités qui n'avaient justement pas comme objectif, au départ, de favoriser les rapprochements entre les générations. On pourrait citer maints exemples révélateurs de cette volonté de dialogue ainsi que de compréhension et de respect des aspirations des uns et des autres.

Que l'homme ait des devoirs envers les êtres humains, c'est là un principe fondamental constamment affirmé au cours des siècles. Le principe moral du respect de la vie exige que, d'une façon ou d'une autre, nous agissions tous humainement à l'égard d'autres humains.

Rocambolesque tentative de rapt à Londres

LONDRES (AFP, Reuter, AP) — La tentative d'enlèvement par « valise diplomatique », jeudi à Londres, d'un ancien ministre des Transports du Nigeria, M. Umaru Dikko, l'homme le plus recherché par les nouveaux maîtres de Lagos, a conduit hier la Grande-Bretagne et son ancienne colonie au bord de la rupture.

Enlevé jeudi vers midi par un groupe d'hommes alors qu'il quittait sa résidence, M. Dikko a été retrouvé quelques heures plus tard dans un container destiné au ministère nigérian des Affaires étrangères. La caisse a été ouverte par la police à l'aéroport de Stansted (Essex) au moment où elle allait être embarquée à bord d'un Boeing 707 de Nigerian Airlines à destination de la capitale nigériane.

Dans la même caisse, aux côtés de l'ancien ministre, drogué, se trouvait un homme, une seringue à la main, visiblement chargé de maintenir le captif dans un état de léthargie pendant le vol.

Dans une autre caisse, la police a découvert deux hommes dont les identités n'ont pas été révélées.

Selon une source sûre à Londres, au moins un des deux hommes serait un mercenaire israélien qui serait un des principaux organisateurs de cette opération aussi spectaculaire que rocambolesque.

Les autorités israéliennes n'ont fait aucun commentaire sur les informations impliquant ses ressortissants dans l'enlèvement manqué.

Les trois « accompagnateurs » ont été arrêtés.

Les policiers qui enquêtent sur l'enlèvement de M. Dikko, ont annoncé hier qu'ils avaient arrêté 17 personnes, dont l'équipage de l'avion-cargo nigérian qui devait ramener M. Dikko à Lagos.

Le chef de la section anti-terroriste de Scotland Yard, le commandant William Hucklesby, a annoncé qu'il s'agit de neuf Nigérians, de trois Britanniques, d'un Chypriote, d'un Jamaïcain, d'un Tunisien, d'un Ghanéen et d'un Israélien.

Convoqué d'urgence au Foreign Office hier, le haut-commissaire (ambassadeur) nigérian à Londres, le général Halidu Hananiya, a nié toute participation de son gouvernement à l'affaire.

« Mon gouvernement ne trempe pas dans ce genre d'affaires », a déclaré à la presse le général Hannaniya, après son entrevue d'une demi-heure avec sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office.

En même temps, à Lagos, le gouvernement militaire nigérian a annoncé dans l'après-midi qu'il retenait au Nigéria un avion de la compagnie britannique British Caledonian en guise de représailles.

Le gouvernement britannique a officiellement protesté auprès du haut-commissaire nigérian et a demandé que soit relâché « immédiatement » l'appareil britannique, retenu depuis jeudi soir à Lagos et qui devait transporter 222 personnes et 17 membres d'équipage.

L'avion, qui venait de quitter Lagos pour Londres, a reçu l'ordre de revenir se poser sur l'aéroport aussitôt que les événements survenus dans la capitale britannique ont été connus au Nigeria.

Hier en début d'après-midi, on a appris auprès de sources aéronautiques dans la capitale nigériane et à Londres que les passagers du vol de la British Caledonian avaient été autorisés à quitter l'aéroport et que certains d'entre eux avaient quitté le pays par d'autres vols.

De son côté, le haut-commissaire (ambassadeur) de Grande-Bretagne au Nigéria, Hamilton Whyte, s'est entretenu de l'affaire avec les autorités de Lagos. À Londres, ces événements ont soulevé une tempête de protestations de la part de l'opposition travailliste et de nombreux députés conservateurs, qui ont demandé au gouvernement de Margaret Thatcher de tout faire pour découvrir et poursuivre les responsables de la tentative d'enlèvement.

Jeudi à Lagos, deux heures avant la découverte de l'ancien ministre à l'aéroport de Stansted, le chef d'état-major suprême et « numéro deux » de la hiérarchie du nouveau régime, le général Tunde Idiagbon, avait dénoncé « l'indifférence » de la Grande-Bretagne devant les difficultés du Nigéria. Il avait aussi accusé Londres d'offrir un « asile » aux politiciens exilés de l'ancien gouvernement civil renversé le 31 décembre dernier, que les dirigeants actuels tiennent pour responsables du chaos économique dans lequel le pays est plongé.

M. Dikko, beau-frère de l'ancien président nigérian Shehu Shagari, est l'un des opposants les plus actifs aux militaires au pouvoir à Lagos. Il a organisé récemment à New York une réunion d'exilés nigérians. Hier, un porte-parole de l'ambassade nigériane à Londres a déclaré que l'ancien ministre était « l'un des 15 hommes les plus recherchés par notre pays » et qu'il était impliqué dans « des opérations de corruption à une très large échelle ».

« Nous voudrions récupérer l'argent qu'il nous a volé », a-t-il affirmé. Ancien ministre des Transports, il est accusé par l'opinion d'avoir bâti une partie de sa fortune dans la distribution du riz, l'un des aliments de base des Nigérians. Il était craint et haï par nombre de ses collègues au sein du parti gouvernemental en raison de ses liens privilégiés avec le chef de l'État.

Premier fournisseur du Nigeria, la Grande-Bretagne avait déjà connu des moments difficiles avec son ancienne colonie lorsque les Nigérians avaient tenté d'obtenir le retour à Lagos du général Yakubu Gowon, renversé en 1975 et réfugié à Londres.

La nationalisation en 1979 des installations de la British Petroleum au Nigeria lors des combats pour l'indépendance du Zimbabwe avait constitué un autre moment difficile dans les délicates relations entre Londres et Lagos.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 7 juillet 1984

On jubile chez les politiciens et les dirigeants syndicaux

GM annonce un investissement de $1 milliard à Oshawa

OSHAWA, Ont. (PC) — Politiciens et dirigeants syndicaux jubilent: General Motors va investir un milliard de dollars dans ses installations à Oshawa.

« C'est un grand jour pour Oshawa », s'est exclamé le chef du NPD et député local Ed Broadbent, en apprenant la bonne nouvelle.

Le président de GM Canada, John Smith, a déclaré hier en conférence de presse que cette mise de fonds transformera les installations de l'endroit en une vitrine mondiale pour le montage des véhicules. Des milliers d'emplois viendront s'ajouter, non seulement dans le secteur de l'automobile mais aussi dans l'industrie sidérurgique.

Un atelier d'emboutissage de $228 millions créera quelque 200 emplois lors de sa mise en activité, à la fin 1987. En outre des modifications à l'usine de camions d'Oshawa, au coût de $556 millions, augmenteront ses dimensions de 60 pour cent et feront passer sa capacité de production horaire, de 45 à 60 véhicules.

Un montant de $220 millions est prévu pour l'agrandissement de la centrale et l'équipement électriques, de même que pour accroître la capacité et apporter des améliorations dans d'autres secteurs.

Dans un entretien téléphonique en provenance d'Ottawa, M. Broadbent a dit que des discussions avaient eu lieu sur la question de savoir où installer le nouvel atelier d'emboutissage, mais que « l'ancienneté et la fiabilité » de la main-d'oeuvre à Oshawa ont pu avoir une certaine influence.

M. Smith a signalé à ce propos qu'un point important dans la décision de construire cet atelier à Oshawa est un prêt de $22 millions du gouvernement fédéral.

Pour sa part Phil Bennett, chef du syndicat chez GM et négociateur en chef des Travailleurs unis de l'automobile, est du même avis que M. Broadbent: « Nous avons une main-d'oeuvre bonne et bien établie ici et tout cela est pris en considération avant qu'une compagnie décide de dépenser tout cet argent ici ».

Précisons que l'effectif de GM à Oshawa est de 16,000.

De son côté le ministre fédéral de l'Industrie, Ed Lumley, a déclaré que des investissements tels que ceux annoncés par GM démentaient les propos des prophètes de malheur. Ces investissements, a-t-il affirmé, montrent « ce que la coopération entre le gouvernement et le secteur privé peut accomplir ».

Selon le ministre, l'atelier d'emboutissage devrait créer plus de 1,100 emplois dans les industries canadiennes de l'acier et des pièces de rechange, et de l'emploi pour 1,100 années-hommes durant les travaux de construction.

Le président de General Motors, M. John Smith, en conférence de presse hier. Photolaser PC

SOMMAIRE

Le chômage: une situation différente selon les pays

Alors que le taux de chômage a baissé de quelques points de pourcentage au Canada, il est en très nette régression aux Etats-Unis où les politiciens sont presque euphoriques. La France, par contre, pourrait connaître une très nette recrudescence du fléau cette année

Page 11

Le chômage a baissé de 11.7 à 11.2 % en mai

OTTAWA (PC) — Le nombre des chômeurs est tombé de 98,000 au cours du mois de juin pour s'établir à 1,362,000, tandis le taux de chômage a enregistré une baisse sensible d'un demi point à 11.2 % alors qu'il était de 11.7 % à la fin du mois de mai.

Statistique Canada explique qu'en tenant compte des variations saisonnières, le nombre des travailleurs a augmenté de 49,000 au cours du mois de juin pour totaliser 10,975,000, au regard de 10,926,000 en mai. Cette augmentation s'applique surtout aux travailleurs âgés de plus de 25 ans.

On constate peu de changement pour les personnes de la catégorie d'âge de 15 à 24 ans, une catégorie qui connaît un taux de chômage bien supérieur à la moyenne nationale de 11.2 %. Le taux de chômagxe parmi les jeunes est tombé de 1.4 % le mois dernier pour atteindre 17.3 %.

L'agence gouvernementale dit que 497,000 personnes âgées entre 15 et 24 ans étaient sans emploi durant le mois de mai, mais un relevé réalisé le mois dernier par le Conseil de planifaction sociale du Toronto métropolitain n'est pas d'accord avec les chiffres publiés par Statistique Canada.

Le conseil torontois soutient que le taux de chômage chez les jeunes atteint 26.5 % alors que le nombre de jeunes chômeurs s'élève à près de 800,000.

Statistique Canada n'en défend pas moins ses estimés comme étant les les plus précis possibles, d'autant plus, argue le bureau de la statistique que la plupart des pays industrialisés utilisent la même définition du chômage.

Statistique Canada définit les chômeurs comme étant des personnes aptes à travailler mais n'ayant pas d'emploi et qui s'en cherchaient un au cours des quatre dernières semaines. Le Conseil de planification sociale du Toronto métropolitain soutient que cette façon de calculer ne tient pas compte des jeunes chômeurs qui ne demandent pas mieux que de travailler mais qui ont finalement cessé de se chercher du travail.

L'agence gouvernementale a annoncé que le mois juin était le troisième d'affilée à se distinguer par une augmentation du nombre d'emplois. Elle a cependant précisé que ces nouveaux emplois ne touchent que les personnes de 25 ans et plus.

Toujours selon l'agence, le chômage chez les jeunes aurait diminué, mais cette amélioration vient du fait qu'une grande partie des jeunes étaient encore aux études au moment du sondage.

La diminution actuelle du taux de chômage marque un renversement de la situation qui prévalait depuis le début de l'année. Le taux est mis à jour en fonction des variations saisonnières. Au cours des trois derniers mois de 1983, il s'est maintenu à 11.1 %. Il a monté à 11.2 %en janvier, 11.3 % en février et 11.4 % en mars. Il s'est maintenu à 11.4 % en avril, mais a encore augmenté en mai pour atteindre 11.7 %.

La diminution constitue une bonne nouvelle pour le nouveau gouvernement libéral du premier ministre Turner, qui tâte actuellement le terrain afin de déclencher des élections cet été ou au début de l'automne.

Le taux de chômage a aussi diminué chez les étudiants, le mois dernier. L'agence fédérale considère comme « étudiants » les jeunes gens qui étudiaient à plein temps au mois de mars et avaient l'intention de retourner aux études à l'automne.

Le taux désaisonnalisé pour les étudiants de 15 à 24 ans était de 15.5 % en juin, ce qui représente une diminution par rapport au mois de mai alors qu'il était de 18.3 %, et qui est considérablement plus bas que le taux de 20.2 % enregistré en juin 1983.

Le plus haut taux de chômage chez les étudiants se retrouve dans la catégorie des 15 à 19 ans. Ils ont subi en juin cette année, un taux de 15.6 %, contre 21 % au cours du même mois, l'an dernier. Les étudiants âgés de 20 à 24 ans ont subi un taux de 15.4 % cette année, contre 17 % l'année dernière.

Toutes les provinces, sauf le Québec et le Manitoba, ont connu une augmentation du niveau d'emploi. L'Alberta a créé 13,000 nouveaux emplois et Terre-Neuve en a créé 4,000.

Le Québec et le Manitoba ont connu des légères diminutions.

Pourquoi le dollar canadien se déprécie-t-il ?

MAURICE N. MARCHON
professeur agrégé de l'Institut d'Économie appliquée des HEC

Lorsqu'il s'agit d'expliquer la baisse du dollar canadien, on a souvent recours au raisonnement suivant: notre dollar se déprécie lorsque les taux d'intérêt augmentent aux États-Unis alors qu'au Canada, la politique de la Banque du Canada vise à retarder l'ajustement à la hausse des taux d'intérêt. Si tel est le cas, l'écart entre les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis n'est pas assez grand, alors les investisseurs préfèrent détenir des actifs financiers libellés en dolllars américains plutôt qu'en notre devise nationale. Ces mouvements de capitaux exercent des pressions à la baisse du dollar canadien. Ces explications correctes visent les mécanismes à court terme; elles cachent cependant d'autres mécanismes à long terme qui eux aussi influencent la position relative du dollar canadien. À propos du long terme, peu est dit, alors qu'il y a beaucoup de leçons à tirer.

Un taux d'inflation plus élevé qu'aux États-Unis

Au cours des 10 dernières années, le taux d'inflation canadien fut plus élevé que celui des États-Unis comme l'indique l'évolution du niveau des prix du PNB américain par rapport au niveau des prix du PNB canadien décrite ci-dessous.

En somme, nos coûts et nos prix augmentent plus rapidement qu'aux États-Unis. Cette performance relativement faible a des causes multiples. La politique monétaire fut trop longtemps inflationniste. Les syndicats ont été trop gourmands alors que les cibles étaient faciles dans les entreprises publiques moins soucieuses de compétitivité. Il en fut de même dans la fonction publique, ainsi que dans certains secteurs industriels. Finalement, mentionnons le faux sentiment de sécurité causé par le retard des ajustements des prix de l'énergie. Cet état de fait caractérise la fin des années 70; or, depuis quatre ans, la Banque du Canada poursuit effectivement une politique de réduction du taux d'inflation, suite au changement de politique monétaire de la Banque fédérale américaine en 1979. Le problème d'ajustement canadien fut aggravé par l'attitude des syndicats lents à reconnaître la nécessité d'une décélération du taux de croissance des salaires. Les gouvernements n'ont pas aidé non plus, ils ont profité de la crise pour ajuster à la hausse les prix administrés par les différents paliers de gouvernements ainsi que les taxes indirectes (sur l'énergie notamment) au lieu de diminuer leurs dépenses pour réduire la croissance des déficits budgétaires. Mais au-delà de tout cela, il y a la divergence marquée de philosophie économique entre le Canada et les États-Unis. Beaucoup de ces arguments sont difficilement quantifiables, mais ensemble ils façonnent la perception de l'environnement économique et influencent les décisions d'investissement des particuliers et des entreprises.

Une nouvelle orientation aux États-Unis

Il semble maintenant de plus en plus évident que les États-Unis reprennent confiance au mécanisme du marché libre dans l'allocation des ressources. Par exemple, la déréglementation de l'industrie des transports aériens débutée en 1978 engendre une dynamique concurrentielle profitable à l'ensemble des consommateurs alors que l'industrie se restructure, non sans quelques faillites, vers une plus grande efficacité. La déréglementation de l'industrie du transport routier, de l'industrie énergétique et de l'industrie bancaire attire moins l'attention mais ses effets sont globalement positifs: le prix de l'énergie s'est stabilisé depuis 1981, les tarifs aériens sont stables et les aubaines abondent, les petits épargnants reçoivent un taux d'intérêt compétitif pour leurs épargnes alors que précédemment le taux plafond était limité à 55% sur les dépôts d'épargne indépendamment du taux du marché.

Une baisse des impôts aux États-Unis

Le programme de réduction des impôts de 1981 a maintenant diminué les taux marginaux d'imposition de 25 %. Les nouvelles provisions pour amortissement des nouveaux investissements incitent les entreprises à investir. Les bénéfices de ces mesures sont impressionnants; la valeur réelle des investissements privés s'est accrue de 46 % entre le premier trimestre de 1983 et le premier trimestre de 1984, alors qu'au Canada, les investissements privés sont demeurés stagnants au cours de la même période. Ceci explique pourquoi le revenu réel disponible des Américains s'est accru de 7 % contre seulement 1.9 % au Canada au cours de la même période.

Une fausse route pour les Canadiens

Cette philosophie économique différente se reflète également dans la balances des paiements. Contrairement aux préjugés en vogue, la baisse du dollar canadien n'est pas due aux fonds rapatriés par les étrangers. Ainsi, le paiement net des dividendes à l'étranger était de $1.5 milliard en 1979 et $0.9 milliard en 1983. Par contre, le service net de l'emprunt est passé de $3.8 milliards en 1979 à $8.5 milliards en 1983. Ce dernier accroissement est en grande partie causé par les nouveaux emprunts à l'étranger de nos gouvernements pour financer leurs déficits ainsi que par l'emprunt à l'étranger des investisseurs canadiens pour financer la prise de contrôle des firmes américaines.

Les méfaits de la politique énergétique

La canadianisation de l'industrie énergétique a créé un climat d'investissement défavorable au Canada. Pourquoi un investisseur viendrait-il risquer son argent ici s'il n'est pas certain que le gouvernement ne vienne pas interférer avec le prix futur de ses produits (pétrole) et si les impôts élevés servent à financer une société de paiements de transferts et de subventions aux entreprises déficitaires ?

Les statistiques indiquent que les investisseurs ne suivent pas la rhétorique des politiciens mais la voie des « opportunités » d'affaires. Depuis 1975, il n'y a plus d'investissement direct net au Canada et depuis la mise en place de la politique énergétique, le vote des investisseurs privés étrangers et canadiens est assez clair. Le graphique ci-dessous véhicule le message.

En bref, les Canadiens préfèrent investir à l'étranger et les étrangers préfèrent vendre certaines des entreprises canadiennes qu'ils contrôlent.

Il faut regarder la balance des paiements dans son ensemble

Comment expliquez-vous qu'aux États-Unis, avec un déficit de la balance commerciale (exportations moins les importations de marchandises) voisin de $100 milliards prévu pour 1984, le dollar américain s'apprécie ? Parce que la balance des services est positive, parce qu'on observe une entrée nette de capitaux de toute sorte pour bénéficier de taux d'intérêt élevés et pour bénéficier des opportunités que l'économie américaine offre à la suite du changement d'orientation dans la politique économique. Au Canada, malgré une performance remarquable de notre balance commerciale avec un surplus voisin de $18 milliards au cours des dernières années, la balance des services et les mouvements de capitaux sont négativement influencés par les politiques et la philosophie économiques de nos gouvernements. Les investisseurs préfèrent investir aux États-Unis.

Un changement de cap

Il est grand temps que nos gouvernements analysent le succès de notre voisin du Sud et qu'ils en tirent les conclusions qui s'imposent. Le retour à la croissance économique exige un changement radical de philosophie économique sans abandonner certains acquis. Le mythe de la propriété doit être abandonné et le fardeau fiscal des Canadiens allégé, et laissons les millions d'épargnants et d'investisseurs faire leurs choix. Aujourd'hui, trop d'investisseurs ne placent pas nécessairement où la rentabilité sociale est la plus grande, mais là où ils peuvent réduire leur fardeau fiscal.

Quelques remèdes

La déréglementation des secteurs du transport et de l'énergie est prioritaire dans l'agenda d'un retour à l'investissement et à la croissance. Idéalement, il faudrait introduire un taux d'imposition proportionnel au revenu imposable (flat tax rate) combiné avec une baisse générale du taux d'imposition et une harmonisation complète entre le gouvernement fédéral et les provinces au niveau de l'impôt sur le revenu. Le Québec devrait mettre les bouchées doubles puisque nos taux marginaux d'imposition sont les plus élevés en Amérique du Nord. Le ménage fiscal devrait également toucher les dépenses trop élevées des gouvernements; tout le monde voit dans ces fortes dépenses des taxes éventuelles susceptibles de grever l'économie.

Politiquement, le premier pas est de reconnaître la nécessité de changement d'orientation interventionniste, de poser certains gestes concrets pour signaler aux investisseurs le retour à des jours meilleurs, notamment au niveau de la réglementation, du tamisage des investissements et des incitations fiscales à l'investissement. À ce niveau, il n'y a rien de mieux qu'une baisse du taux d'imposition du revenu et de laisser le choix aux investisseurs. Personne nous doit un niveau de vie et c'est à chacun que revient de travailler à l'amélioration de son sort, en sachant que le fis ne viendra pas confisquer les fruits de ses efforts. La croissance économique et non pas la redistribution des revenus est le garant à long terme de la prospérité des Canadiens et d'une devise forte.

LE TAUX D'INFLATION AU CANADA EST EN MOYENNE PLUS ÉLEVÉ QU'AUX ÉTATS-UNIS

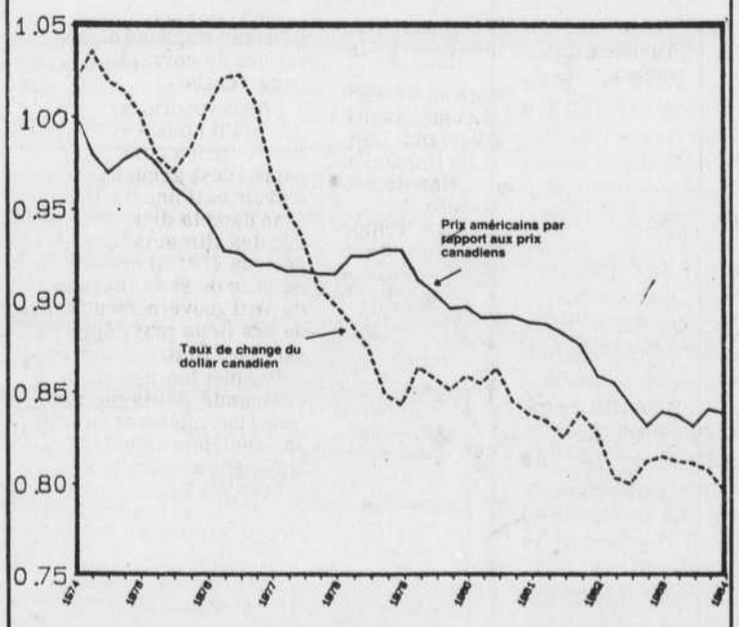

SOURCE: REVUE DE LA BANQUE DU CANADA

Le Canada ne serait plus la place où investir!

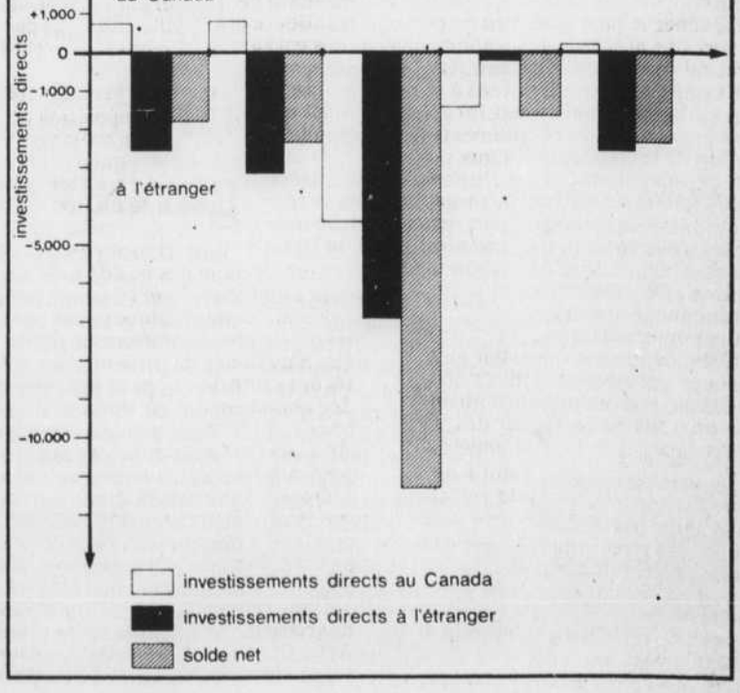

Le dollar poursuit sa lente remontée

MONTREAL (PC) — Le dollar canadien a poursuivi hier sa lente remontée vis-à-vis de la devise américaine à la suite de la forte poussée du taux d'escompte donnée par la Banque du Canada avant-hier.

Il s'est apprécié de huit centièmes sur les marchés des changes pour clôturer à 75.44 cents US.

La note positive sur laquelle se termine la semaine contraste avec la mauvaise performance que notre monnaie avait réalisée mercredi, en perdant plus d'un demi-point pour tomber à son cours plancher record de 75.19 cents US.

Barry Davenport, directeur des changes à la Banque de Montréal, attribue la légère amélioration de notre billet vert au bond du taux d'escompte ainsi qu'aux informations faisant état d'une diminution de nos réserves de devises en juin — $787 millions US —, dont une bonne part a contribué à soutenir notre monnaie.

« Les chiffres des réserves renforcent l'opinion que le gouvernement défendra le dollar en temps de crise », a dit M. Davenport en ajoutant que les chiffres publiés hier indiquant un taux de chômage désaisonnalisé de 11.2 pour cent pour le mois de juin, au lieu de 11.7 en mai, semblaient aussi avoir impressionné les cambistes.

Mais Azim Haje, agent de change chez Midland Doherty Ltd, est plus sombre. Il estime que le mouvement de baisse de notre monnaie reprendra son cours si les taux d'intérêt canadiens continuent de grimper.

« A moins que le taux d'escompte canadien monte fortement ou que les taux d'intérêt américains se stabilisent, le dollar pourrait tomber à 70 cents à la fin septembre », craint M. Haje.

La Royale a été la première grande banque de dépôt à hausser ses taux de prêt sur hypothèque et à la consommation, à la suite du relèvement du taux d'escompte de la banque centrale, de 12.36 à 12.76 %.

LIVRES

JULIEN BÉLIVEAU

Haro sur le tennis

Le tennis professionnel, doit-on s'en surprendre, est d'abord et avant tout une affaire commerciale. Pas plus, pas moins cependant, que n'importe quelle autre. Il possède ses vedettes, ses trime-durs, ses commanditaires et ses histoires de coulisse. Dans ce domaine comme ailleurs, on peut aussi soupçonner la combine. L'établir hors de tout doute, c'est tout autre chose.

Le « circuit » c'est principalement le Grand Prix Volvo et le World Championship Tennis, le tout sous la férule de l'International Professional Tennis Council. Il y a parfois de la bisbille entre les deux organismes. Ainsi, pour éviter les épreuves de qualification, un « tennisperson » doit participer à 10 tournois du Grand Prix par an. Or, toute commpétition pour le compte du WCT ne compte aucunement pour les fins du GP. Ainsi, un joueur pourrait accumuler deux millions de dollars en cachets, rafler la plupart des honneurs du circuit WCT et avoir quand même à se qualifier pour Wimbledon. Mais il y a plus comme excentricité sur le fameux circuit.

Pour s'assurer que les « stars » se pointent aux tournois, on offre des « dessous-de-table », ces sommes faramineuses qui sont versées aux vedettes en plus des bourses prévues. Seuls Roland-Garros, Wimbledon et Flushing Meadows s'abstiendraient de cette pratique.

Les gros du circuit font de la promotion pour divers produits, c'est bien connu. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est que certains arbitres se prêteraient à ces activités. Un arbitre qui porte les couleurs d'un manufacturier particulier demeure-t-il impartial face à deux joueurs dont l'un porte les mêmes couleurs ? La question est posée. Reste à savoir.

Comme l'enjeu pour tous est finalement l'argent, il arrive (selon l'auteur, bien sûr) que certains concurrents se présentent à un tournoi avec l'intention bien arrêtée... de perdre. Il en va ainsi. Un joueur se présente à un tournoi où le gagnant en demi-finale gagne $8,000 et, le perdant $4,000. Comme les chances de gagner contre, par exemple, un Lendl ou Gerulaitis, sont minces, ce joueur peut préférer perdre en semi-finale, empocher le cachet du perdant et se rendre jouer ailleurs, en exhibition, la même semaine pour un cachet de $10,000. Indice sûr de l'intention d'un joueur: lorsqu'il règle sa note d'hôtel avant de se présenter au match de semi-finale ! Dans d'autres cas, les adversaires s'entendront pour partager à égalité les cachets gagnants-perdants. À travail égal, rémunération égale, pourquoi pas ?

Et il y en a aussi pour les journalistes. Certains ne verront aucun conflit d'intérêt à faire la promotion d'un tournoi et à le couvrir professionnellement. D'autres seront tout simplement ravis d'obtenir de la société qui organise une compétition qu'ils doivent couvrir, une Mercedes-Benz à prix d'ami. On le serait à moins.

Si les journalistes et les arbitres obtiennent, chacun, leur voiture grand luxe, le directeur du tournoi peut probablement respirer à l'aise. Car le pire qui puisse lui arriver c'est

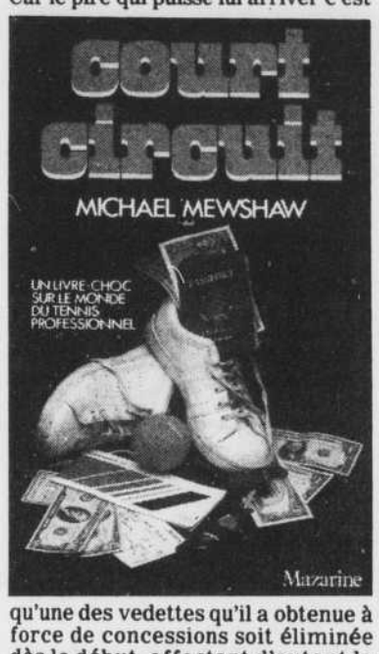

qu'une des vedettes qu'il a obtenue à force de concessions soit éliminée dès le début, affectant d'autant la quantité de spectateurs. C'est là que la complaisance de l'arbitre joue son rôle. Les tournois vivent et meurent avec les grands joueurs. Tout doit être mis en oeuvre pour les satisfaire et leur faciliter l'accès à la finale.

★

Comme il fallait s'y attendre, ce livre a provoqué des réactions assez violentes de la part de certains bonzes du tennis « organisé ». C'est de peu, raconte l'auteur en épilogue, qu'il put éviter les voies de fait pures et simples, suite à la publication d'extraits juteux de son livre dans Harper's Magazine. Plusieurs médias spécialisés lui emboîteraient le pas. Il y eut, entre autres, un véritable tollé international sur le système de garanties. Mais de changements concrets pour abolir toutes ces pratiques, bien peu.

★

Un livre qui dit tout haut ce que bien des spectateurs du sport professionnel pensent et se racontent entre eux. Ce qui lui manque évidemment, des preuves irréfutables de l'existence des pratiques décriées; la plupart du temps, l'auteur s'appuyant sur le ouï-dire. À lire quand même, ne serait-ce que pour l'excellent chapitre sur Wimbledon.

COURT CIRCUIT, Michael newshaw, Mazarine, Paris, 1984, 366 pages. Ce livre constitue une version augmentée et mise à jour d'une première édition publiée sous le titre Short Circuit.

Le complexe Guy-Favreau a finalement été inauguré

Le complexe Guy-Favreau a enfin été inauguré hier par M. André Ouellet en présence de Mme Françoise Favreau et sa famille, de plusieurs députés libéraux, de représentants de la ville de Montréal, de la communauté chinoise et de deux voisins immédiats, M. Guy Bernier du complexe Desjardins, et M. Yves Michaud, du Palais des congrès.

Ce projet, qui a vu le jour il y a plus de 10 ans, aura coûté finalement $150 millions, alors que les prévisions initiales situaient son coût à $120 millions. Cependant, on ne prévoyait pas au départ l'intégration d'habitations au complexe.

Le produit final donne donc deux immeubles à bureaux de 10 étages, dans lesquels le gouvernement fédéral logera une grande partie des services administratifs de ses ministères à Montréal. Ces immeubles sont déjà occupés à 85 % et ils devraient être entièrement remplis dans moins de deux mois. Il y a aussi quatre immeubles résidentiels abritant 316 unités de logement dont le coût du loyer variera entre $400 et $900 par mois.

C'est sans doute un heureux hasard de circonstances qui a fait que cette inauguration a eu lieu hier, alors que le premier ministre Turner arrivait à Londres pour informer la Reine de la tenue d'élections générales prochaines et alors que le sondage Gallup indique une avance des libéraux.

Le public peut aujourd'hui entre midi et 17 heures visiter le complexe Guy-Favreau.

Le ministre Jacques Léonard rassure les transporteurs scolaires

CLAUDE TURCOTTE

Pour rassurer les transporteurs d'écoliers, qui craignent de perdre leurs contrats aux mains de « soumissionnaires bidons » lors des prochaines négociations avec les commissions scolaires, le ministère québécois des Transports, M. Jacques Léonard, étudiera cet été l'établissement d'une nouvelle formule, qui donnerait un délai de deux ans à un transporteur perdant pour liquider ou recyler son réseau d'autobus, mais il y a par ailleurs plusieurs autres possibilités qui s'offrent pour élargir le marché des transporteurs scolaires.

M. Léonard, qui était hier midi le conférencier invité au congrès de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), a laissé entendre qu'il devrait être relativement facile pour les commissions scolaires de négocier à chaque année le prolongement d'un an d'un contrat de trois ans déjà signé avec des transporteurs. En cas d'un rejet, il resterait tout de même deux ans au contrat du transporteur visé pour s'ajuster aux nouvelles circonstances.

Présentement, les négociations ont lieu dans la dernière année du contrat existant, ce qui rend les transporteurs très nerveux et les rend hésitants à renouveler leur flotte d'autobus. La formule suggérée par M. Léonard a toutefois semblé leur convenir.

Les transporteurs et le ministre des Transports reconnaissent qu'il y a eu depuis quelques années un certain vieillissement de la flotte d'autobus. L'âge moyen des véhicules, qui idéalement devrait être de 6 ans, est de 7 à 8 ans. Cela s'explique en partie par la crainte des transporteurs de ne pas avoir de futurs contrats, mais peut-être encore davantage par divers autres facteurs, dont la récession et la montée des taux d'intérêt, la baisse de la population scolaire et la rationalisation des routes qui ont laissé un surplus de véhicules usagés, ce qui a stoppé pendant un certain temps l'achat de véhicules neufs. On a besoin maintenant au Québec d'environ 7,000 véhicules scolaires, soit 1,200 de moins que dans les années 70.

Quoiqu'il en soit, les véhicules présentement en usage sont en bon état, disent les transporteurs et le ministère, parce qu'ils sont tous soumis à des examens réguliers et nécessaires pour obtenir les permis requis. De plus, la loi impose une limite de 12 ans pour l'usage d'autobus scolaire.

Présentement, les contrats liant les commissions scolaires aux transporteurs peuvent avoir une durée de un, deux ou trois ans, mais en général les contractants optent pour trois ans, de telle sorte qu'en juin 1985 il faudra négocier 70 % de tous les contrats de transports d'écoliers au Québec. L'ensemble des contrats pour tout le Québec représentait près de $300 millions, ou $143 par étudiant transporté, comparativement à $86 en 1971.

Les membres de l'ATEQ ont à l'esprit ce qu'ils appellent « certains massacres » dans certains commissions scolaires régionales (Chauveau, Davignon, Lac Témiscamingue). « Comment voulez-vous, disent-ils, qu'un transporteur scolaire avec ses autobus à payer, son garage, ses équipements, ses engagements, sa masse salariale et sa flotte syndiquée puisse rivaliser avec un inconnu qui ne fait que déposer un prix et attend le résultat pour ensuite voir à s'acheter de vieux véhicules et à s'organiser en broche à foin... pas cher ».

M. Léonard ne partage pas ce pessimisme et parle d'une grande stabilité. Selon lui, 98 % des membres de l'ATEQ aujourd'hui étaient là, il y a 10 ans.

Pour ce qui est des nouveaux marchés accessibles aux transporteurs scolaires, il y a d'abord celui qui découle d'une évolution de la population par suite de la hausse des prix du pétrole et de la tendance nouvelle aux voyages en groupe. Le secrétaire-général de l'ATEQ, M. Michel Charlebois, évalue même ce marché potentiel à au moins $100 millions par an.

Certaines mesures d'assouplissement dans l'application de la loi permettent déjà aux transporteurs écoliers d'effectuer des voyages à charte-partie sur une distante totale aller-retour d'au plus 200 kilomètres, sans permis de la Commission des transports. On a rendu possible également la création de conseils intermunicipaux de transport pour permettre aux transporteurs de fournir des services de transport en commun sur le territoire des municipalités.

On a pensé à d'autres services auquel les autres réseaux d'autobus ne peuvent pas suffire, comme Québec 84 et la visite du pape. Les transporteurs scolaires occuperont une place de plus en plus importante dans le transport des personnes handicapées.

Le 21ième congrès annuel de l'ATEQ, qui a pour thème « permanence et stabilité », se termine demain.

L'écart entre l'intérêt demandé et payé demeure

JEAN-PIERRE LANGLOIS

La Banque Royale du Canada a annoncé hier qu'elle relevait d'un demi pour cent ses taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne des déposants. Ceux-ci passent donc de 8.5% à 9% sur les comptes sans privilèges de chèques. Cette hausse survient à la suite du relèvement hier du taux d'escompte de la Banque du Canada, qui a entraîné immédiatement une augmentation du taux préférentiel à 13.5% des banques à charte. Pourtant, ce redressement des taux d'intérêt sur les comptes d'épargne de la première des banques à charte canadiennes ne parviendra pas à rétrécir sensiblement l'écart entre le taux préférentiel et ce que la banque offre sur les dépôts.

Même à 9%, le taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne s'écarte de 4.5% de ce que la Banque Royale exige de ses clients privilégiés avec un taux de 13%. Les autres banques à chartes n'ayant pas encore annoncé qu'elles augmentaient les rendements sur les dépôts d'épargne des particuliers, il est permis de croire que l'écart est encore plus élevé dans leur cas. Historiquement, cet écart s'établit à environ 2.5%. En d'autres termes, les banques semblent profiter de la hausse rapide des taux d'intérêt en retardant l'ajustement qu'elles font généralement envers les comptes d'épargne des déposants. On sait que les banques font des profits sur l'écart des taux d'intérêt entre ce qu'elles exigent de leurs clients et ce qu'elles offrent à leurs déposants.

Depuis le début de l'année 84, le taux préférentiel canadien est passé de 11% à 13.5%, soit une augmentation de 250 points de base. Par contre, le taux sur les dépôts bancaires non transférables par chèques est passé de 6.75% à 8.25%-9%, soit une augmentation de 150 à 225 points, selon les banques. Notons que le rajustement de la Royale est tout récent, n'ayant fait augmenter son taux sur les dépôts d'épargne qu'avant-hier. Les autres banques possèdent à leur avantage un plus grand écart. D'une façon générale, les banques sont plus lentes maintenant à ajuster les taux sur les dépôts au mouvement du taux préférentiel que par le passé.

Les analystes bancaires estiment que le comportement des banques s'explique de deux façons. D'une part, les banques haussent leur taux préférentiel pour s'ajuster au mouvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et aux signaux de la Banque du Canada et d'autre part, elles retardent l'ajustement des taux d'intérêt sur dépôts parce que la demande de prêts étant toujours faible au Canada, elles ne veulent pas attirer beaucoup de dépôts des épargnants.

La Banque mondiale prévoit une croissance économique de 5 % pour les pays en développement

WASHINGTON (AFP) — Les pays en développement pourraient retrouver des croissances économiques de plus de5 % par an au cours des dix prochaines années, si les leçons de la récession des dernières années sont entendues, affirme la Banque mondiale dans son rapport annuel sur le développement, publié mercredi à Washington.

Ce rapport, qui souligne d'autre part que les pays en développement ne profiteront de leur croissance que s'ils poursuivent des politiques énergiques de réduction de la croissance de leur population, présente l'intérêt de mettre en évidence les conséquences des choix politiques à venir. Il présente en effet l'évolution de l'économie mondiale suivant deux scénarios, chiffrés, dépendant des mesures adoptées tant par les pays développés que par les pays du tiers-monde.

L'hypothèse basse, indique le rapport, « présente ce qui pourrait arriver si les pays industrialisés ne faisaient rien d'efficace pour améliorer leurs performances de ces dix dernières années ». Dans ce cas, leur PIB (Produit intérieur brut) ne progressera que de 2.5 % par an, avec une inflation de 6 % en moyenne par an, un chômage et des déficits budgétaires importants, et surtout des taux d'intérêt nominaux demeurant à un niveau élevé, à 9.5 % en moyenne.

Dans cette hypothèse, la croissance des pays en développement n'atteindra que 4.7 % par an, et leurs difficultés pour emprunter, conjuguées à une croissance lente de leurs exportations, « implique un service de la dette économiquement, et par conséquent politiquement coûteux », souligne la Banque mondiale.

La réalisation de ce scénario, affirme le rapport, placera l'économie mondiale « sur le fil du rasoir ».

Dans l'hypothèse haute, au contraire, l'adoption de politiques économiques favorables permettra aux pays industriels d'augmenter leur PIB de 4.3 % par an entre 1985 et 1995, avec une inflation réduite à 4.3 % par an en moyenne (3.5 pc en dollars). Les taux d'intérêt nominaux tomberaient alors à 6 %. Dans cette hypothèse, le commerce mondial augmentera d'environ 7 % par an, et les pays en développement pourront améliorer le service de leur dette, et contracter un volume important de nouveaux emprunts.

Selon ce scénario, les pays du tiers-monde pourraient connaître des taux de croissance de 5.5 % par an de leur PIB d'ici à 1995.

Mais la réalisation de cette hypothèse haute passe par la correction d'un certain nombre d'erreurs des politiques économiques récentes, que la Banque mondiale passe en revue: en premier lieu, les pays industrialisés devraient réduire leurs déficits budgétaires, souligne le rapport, qui affirme à ce sujet: «Tant que les anticipations inflationnistes n'auront pas disparu, il ne sera pas possible d'assouplir la politique monétaire ».

La Banque mondiale souligne également la nécessité de corriger les pratiques qui, plus que les chocs pétroliers, ont selon elle, ralenti la croissance des pays industrialisés depuis les années 60: elle recommande ainsi à ces pays de « limiter leurs interventions sur le marché du travail », en éliminant les subventions aux industries en perte de vitesse et en maintenant un système commercial ouvert.

Mais, souligne le rapport, la réalisation du scénario le plus favorable dépend également de l'amélioration par les pays en développement de leur politique économique.

British Leyland veut garder sa liberté à Jaguar

LONDRES (AFP) — British Leyland a apporté hier des précisions sur les garanties qui permettront d'éviter toute prise de participation excessive dans sa filiale Jaguar, en voie de privatisation, à l'occasion de la vente de la plus grande partie du capital de celle-ci au public.

Pour assurer l'indépendance de Jaguar et éviter son acquisition par un autre constructeur automobile, une action d'une livre à droits spéciaux sera attribuée au ministère du Commerce, qui pourra ainsi bloquer toute offre publique d'achat sur la compagnie ou toute prise de participation jugée indésirable.

Par ailleurs un plafond de 15 % sera également institué pour toute participation au capital de la firme. L'action spéciale sera remboursée en 1990 et le plafond de 15 % sera également aboli à cette date.

Une réunion des actionnaires de British Leyland est prévue dans le courant du mois pour approuver la vente, et d'autres précisions seront apportées à cette occasion. On ignore encore si la vente de Jaguar sera effectuée à un prix déterminé ou par adjudication.

Compte tenu de la situation du marché boursier, un prix de 160 à 170 pence l'action pour les 180 millions d'actions offertes est généralement avancé. A ce prix la firme Jaguar vaudrait de 288 à 306 millions de livres.

Le gouvernement détient actuellement 99.7 % des parts de British Leyland, 60,000 actionnaires privés se partageant le reste, rappelle-t-on.

CARTES D'AFFAIRES

Canada
DÉCISION
Association canadienne contre la dystrophie musculaire. Toronto (Ont). Décision CRTC 84-528. À la suite d'une audience publique tenue à Hull (Québec) le 5 juin 1984, le Conseil approuve la demande de licence de réseau présentée par l'Association canadienne contre la dystrophie musculaire (l'ACDM) afin de diffuser, le jour de la Fête du travail, le Téléthon Jerry Lewis de 1984. Le Conseil émettra à l'ACDM une licence de radiodiffusion l'autorisant à exploiter un réseau constitué de 44 entreprises de radiodiffusion. (Liste en annexe à la décision).
Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la « Gazette du Canada », partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6297 et Vancouver (604) 666-2111.
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale · Moore, Stephens & Co.

La situation de l'emploi aux États-Unis suscite l'envie

Traduit du New York Times

Le taux d'emploi augmente de façon significative aux États-Unis, même dans le secteur manufacturier, à la grande joie du président Reagan, alors que la performance américaine suscite l'envie chez les pays européens.

Même les Français sont impressionnés. « Tous, y compris ces derniers, n'en reviennent pas », indique non sans satisfaction un des porte-parole de l'administration Reagan. C'est lors du dernier sommet économique de Londres, où il fut question de l'emploi, que les Américains purent soumettre ces brillants résultats.

Il n'y a en fait rien d'étonnant à ce que les Européens envient les Américains. Au cours des dix dernières années, alors que les pays d'Europe de l'ouest perdaient quelque deux millions d'emplois, les États-Unis en créaient 20 millions. Plus, ce fossé tend à s'élargir, depuis l'amorce d'une reprise économique en Amérique. Les emplois continuent de disparaître dans la plupart des pays européens, tandis que les feuilles de paie prolifèrent aux États-Unis et ce, non seulement dans l'imposant secteur des services, épargné par la récession depuis des décennies, mais également dans le secteur manufacturier, sévèrement touché. Près de cinq millions d'Américains ont trouvé un emploi autre qu'agricole depuis le creux de la récession, ce qui constitue le plus important revirement de situation depuis les années cinquante.

À l'heure actuelle, 105 millions d'Américains environ travaillent, comparativement à 99 millions aux premiers jours de la reprise économique, en décembre 1982. « Les Européens ne peuvent comprendre comment nous réussissons à créer tous ces emplois, ni pourquoi ils sont incapables d'en faire autant », affirme le même porte-parole de l'administration Reagan. Aux yeux de plusieurs observateurs et des Européens eux-mêmes, les États-Unis constituent le plus remarquable réservoir d'emplois au monde.

« L'économie américaine a fait preuve d'une très grande capacité de générer des emplois, même aux heures sombres de la récession », affirme un analyste de la *Brookings Institution*, Robert Z. Lawrence. Le vice-président de *Goldman Sachs*, Robert D. Hormats, ajoute: « Il est clair pour la plupart des gens que notre économie est celle au monde qui réussit le mieux à faire une place aux nouveaux travailleurs. Vu de l'extérieur, cela a de quoi impressionner. Nous le réalisons moins bien, parce que nous sommes en plein dedans. »

La très forte croissance au chapitre de l'emploi a contribué à faire descendre le taux de chômage à un rythme qui a surpris les économistes. En mai, il a chuté à 7.4 %, loin du 10.7 % enregistré au creux de la crise. On prévoit que la tendance à la baisse, en période de reprise, va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Pendant ce temps, un taux de chômage élevé se maintient en Europe, et tend même à croître, sauf en Allemagne de l'Ouest. À la grandeur de l'Europe occidentale, le pourcentage des chômeurs est de 10.3 et l'on s'attend à ce qu'il monte.

Pour Ronald Reagan, ces statistiques encourageantes revêtent un « cachet » particulier. Après avoir fait face à l'une des pires récessions de l'histoire américaine, l'administration Reagan peut s'enorgueillir d'un taux de chômage qui tombe déjà sous les 7.5 %, taux autour duquel il oscillait au moment de l'assermentation du président, en janvier 81. De plus, l'approche des élections présidentielles, qui se tiendront en novembre, contribuera certainement à faire descendre le taux de chômage.

Cela peut aider le président Reagan à remporter les prochaines élections, mais cela ne signifie pas pour autant que la population ne se soucie plus du chômage. Certains prétendent que ce revirement est éphémère et masque des problèmes plus profonds, qui risquent d'empirer. Par exemple, les effets positifs de la reprise sont limités géographiquement et à certains secteurs. Alors que le Massachussetts et le Texas sont en plein essor, le Michigan et l'Ohio éprouvent du mal à redémarrer. Certaines industries-clés, telles celles de l'acier et de l'automobile, ne sont pas en mesure de rattraper le terrain perdu depuis le début de la crise dans des délais prévisibles.

L'industrie de l'acier notamment, qui embauchait 726,000 travailleurs dans ses meilleures années, n'en compte plus aujourd'hui que 390,000 environ selon des statistiques gouvernementales, et on ne prévoit pas qu'elle emploiera plus de 450,000 personnes d'ici 1995. L'industrie automobile pour sa part ne devrait rappeler d'ici 1990 que 127,000 travailleurs sur les 284,000 qui ont été licenciés lors de la crise.

Certains économistes craignent que ces données aient un effet négatif sur l'ensemble de l'économie. Par exemple, la création d'emplois dans des secteurs industriels en pleine croissance comme ceux de l'informatique et de la robotique pourrait être freinée par les difficultés que connaissent les vieilles industries de base, ces dernières étant d'importantes clientes des premières.

Par ailleurs, certains analystes soutiennent que l'expansion du secteur des services, qui implique la création d'un nombre croissant d'emplois dans ce domaine, va diminuer la productivité et nuire à l'économie, en remplaçant les cols-bleus bien rémunérés par une main-d'oeuvre guère spécialisée, à qui l'on verse de moins bons salaires. Wassily W. Leontief, prix Nobel, se montre même plus pessimiste dans son analyse: d'après lui, la révolution informatique risque de chambarder le marché du travail et de faire de l'intelligence humaine un atout inutile.

Mais pour le moment, les nouvelles sont plus bonnes que mauvaises. Le travail non agricole, l'étalon de l'emploi aux États-Unis, a connu une croissance de plus de 5.7 % depuis la récession, taux supérieur à la moyenne de 4.7 % enregistrée lors des cinq reprises qui eurent lieu à compter de la guerre de Corée.

Même dans le secteur manufacturier, le plus durement touché par la récession, il y a une proportion de 8.2 % d'emplois de plus qu'en novembre 1982, alors que la crise connaissait ses pires moments. Ce résultat est deux fois supérieur à celui qu'ont donné des relances économiques antérieures. « Notre secteur manufacturier a encaissé un tel coup que la reprise est normale dans les circonstances et c'est ce qui constitue la nouvelle. » Ce secteur a été tellement touché que le taux d'embauche n'est plus ce qu'il était avant la récession. De plus, le rebondissement observé lors de la reprise a eu lieu sur d'autres plans, comme celui de la haute technologie, plutôt que chez les chancelantes industries de base.

Les raisons qui expliquent la prospérité américaine sont difficiles à identifier clairement. Aux yeux de plusieurs économistes, elles résident au coeur même de la dynamique de l'évolution de l'économie. D'une manière ou d'une autre, les changements observés au sein de la main-d'oeuvre, dans les coutumes sociales, sur les marchés financiers, ont assuré une création continue d'emplois, phénomène absent en Europe.

À l'heure actuelle, les Etats-Unis peuvent miser sur la génération du « baby-boom », très scolarisée, qui est en voie d'atteindre le sommet de la vie professionnelle, et sur la pré-

Voir page 16: La situation aux USA

COMPARAISON ENTRE LES USA ET L'EUROPE

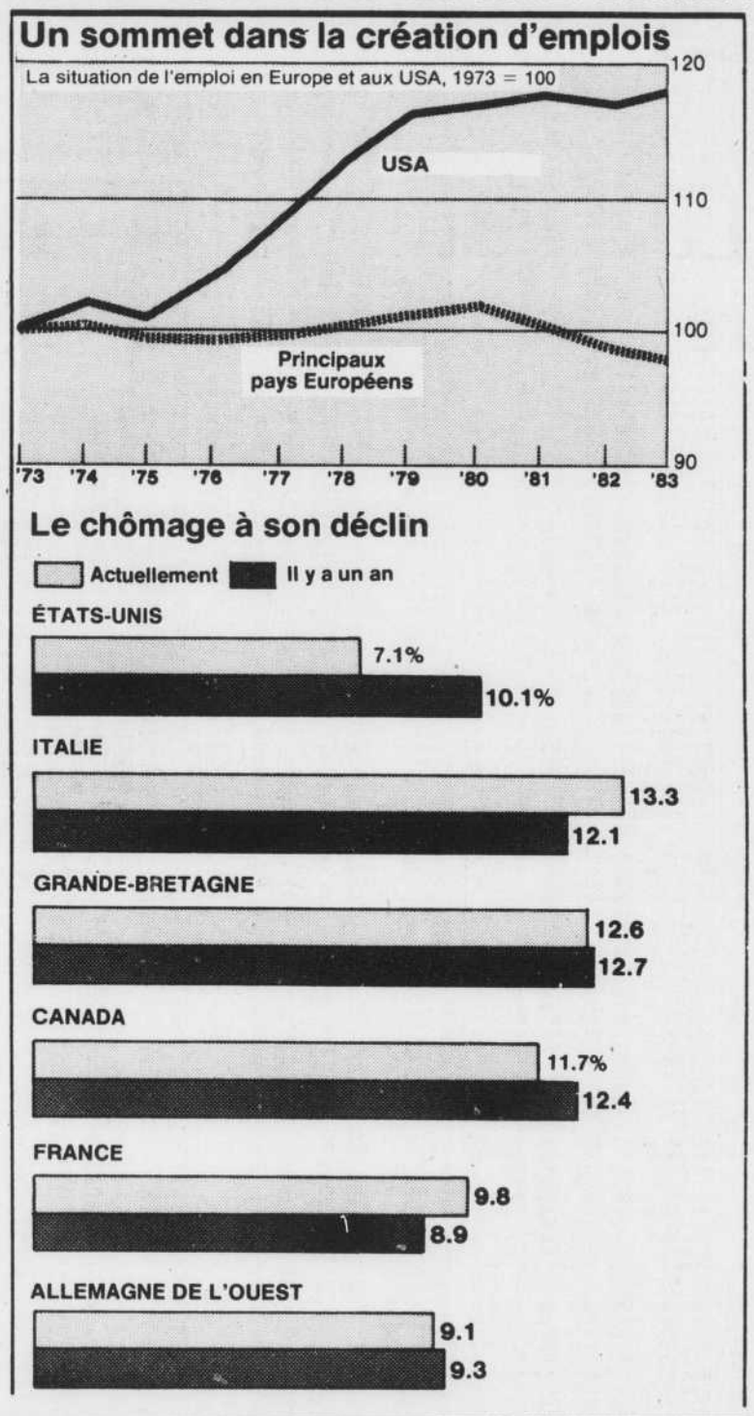

LES SECTEURS D'EMPLOI

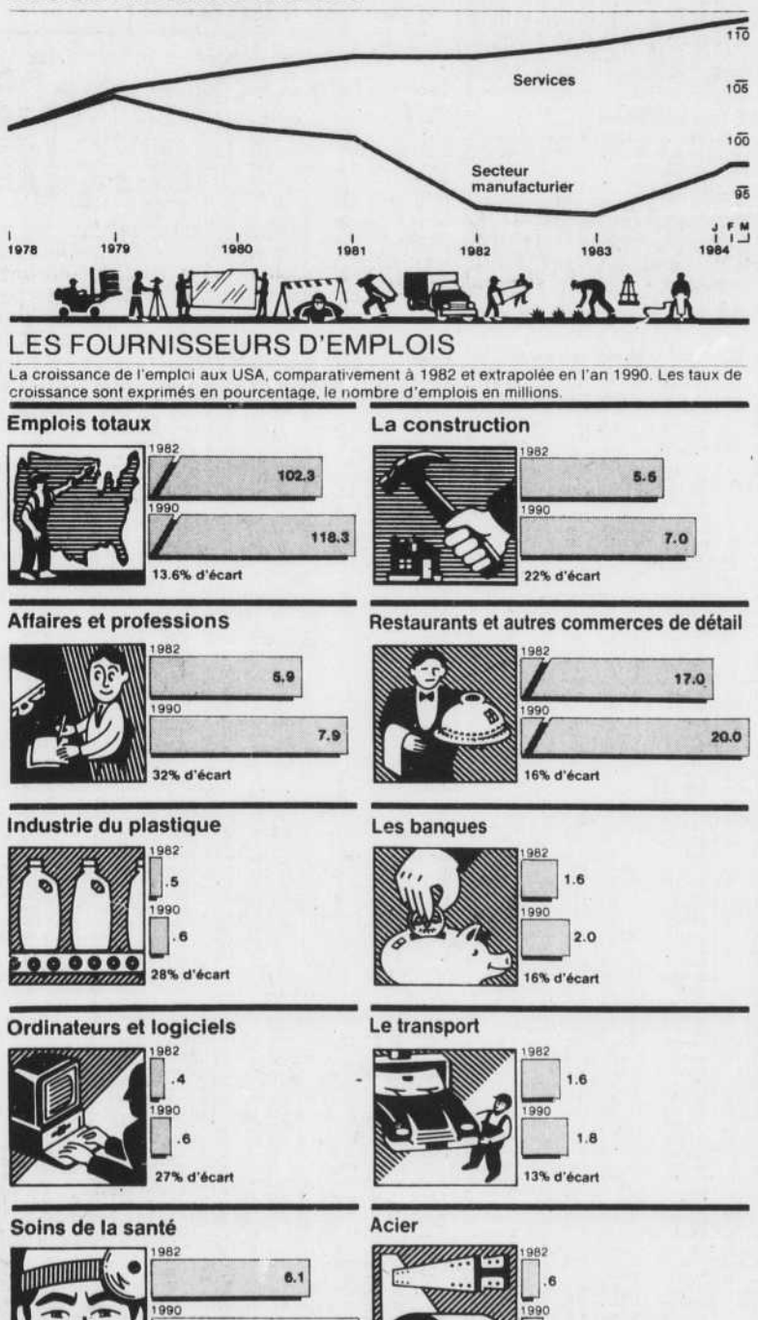

LES FOURNISSEURS D'EMPLOIS

La croissance de l'emploi aux USA, comparativement à 1982 et extrapolée en l'an 1990. Les taux de croissance sont exprimés en pourcentage, le nombre d'emplois en millions.

Le chômage va augmenter en France cette année

PARIS (AP) — Dans le rapport sur la conjoncture économique (française) au premier semestre 1984, qu'il doit présenter mardi et mercredi prochains, au Conseil économique et social, M. Jean Menu constate que les perspectives globales de croissance restent très limitées et que la situation de l'emploi va s'aggraver.

Pour les premiers mois de l'année, il apparaît que l'activité économique et la production se sont stabilisées à un niveau peu élevé, ajoute le rapporteur. Certes, après le recul de l'an passé, les investissements devraient progresser globalement cette année dans l'industrie, mais les effectifs salariés sont en baisse et le taux de chômage a atteint, au printemps, 9,8 % de la population active civile.

M. Menu note également une légère dégradation des échanges extérieurs au début 1984 après le net redressement observé au second semestre 1983. Par ailleurs, la dette extérieure à moyen et long termes a atteint à la fin de l'an dernier, 451 milliards de ff ($7.5 milliards canadiens)

La hausse des prix à la consommation s'est ralentie, « mais elle reste trop élevée par rapport à celle des principaux pays industriels ». Le pouvoir d'achat des ménages français a baissé en 1983, mais la consommation des ménages a cependant faiblement progressé.

Quant aux évolutions financières et monétaires, elles apparaissent contrastées.

Dans ces conditions, comment, sur ce fond plus gris que rose, les perspectives pour 1984 se présentent-elles?

On peut escompter un certain soutien de l'environnement international avec une croissance qui pourrait, cette année, atteindre 5 % aux Etats-Unis, 4,5 % au Japon et 3 % en RFA. De plus, malgré une tendance défavorable en début d'année, le déficit des échanges extérieurs devrait se réduire et le différentiel d'inflation avec les principaux partenaires s'atténuer.

Toutefois, pour M. Menu, « le redressement de l'investissement et le soutien de l'environnement international ne seront pas suffisants pour effacer l'incidence, sur nos possibilités d'expansion, de la politique de compression des dépenses des administrations publiques et surtout l'effet de la stagnation de la consommation des ménages ».

Donc, avec un taux de croissance faible et une augmentation du nombre des demandes d'emploi d'ici la fin de l'année, comme l'a admis le premier ministre lui-même, la marge de manoeuvre demeure étroite, ce qui conduit le CES à proposer les six mesures suivantes:

- une politique plus active de l'emploi;
- saisir les chances d'un développement des marchés exterieurs;
- renforcer la constitution de l'épargne et son affectation à des emplois efficaces;
- sortir l'économie de l'endettement et poursuivre l'effort de rééquilibrage des comptes des entreprises (en particulier en desserrant les contraintes très lourdes que font peser sur la conduite de l'économie, « l'endettement excessif des agents productifs »;
- reconsidérer le rôle de l'Europe: elle doit se ressaisir au plus vite, dans un contexte où se joue son avenir politique et ses possibilités d'intervention dans le développement mondial, et resserrer les liens avec les pays en voie de développement. Le CES fait remarquer, à propos de l'Europe, que l'essentiel est qu'une volonté politique commune puisse se manifester avant qu'il ne soit trop tard.
- resserrer les liens avec les pays en voie de développement. Sur ce point, le rapport stipule que l'aide au développement des pays du Tiers-Monde demeure une exigence fondamentale. C'est à la CEE de jouer ce rôle, préparant le relais de l'ensemble des pays industrialisés du monde. La recherche de liens, réalisée au travers des accords de Lome, doit être poursuivie mais aussi nettement renforcée. C'est une mission fondamentale de l'Europe, et c'est aussi l'un des moyens de préserver la paix.

BERGER
LE PASTIS À SON MEILLEUR
□ 035881

festin pour deux
7 jours par semaine
Une bouteille de vin importée de France
(rouge ou blanc)
Salade maison ou soupe aux palourdes
Deux immenses plats comprenant:
un demi-homard
langoustines grillées - crevettes géantes
cuisses de grenouille
servis avec riz pilaf
café ou thé
Seulement 37$ pour 2
festival du homard
7 jours par semaine
SPÉCIAL POUR DEUX PERSONNES
3 HOMARDS,
1 BTL DE VIN IMPORTÉ
Salade et café
$35 par couple
La Goélette
8551, boul. St-Laurent (près du boul. Métropolitain) 388-8393

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications
Répertoire des municipalités du Québec 1984
Québec
Ministère des Affaires municipales
1984, 776 pages
EOQ 21156-5
17,95 $
En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101
ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
(418) 643-5150
Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec
8921
Québec

CPG
Certificat de placement garanti
Les CPG des FIDUCIAIRES ○ c'est pour les gens comme vous...
Intérêts payés annuellement.
Sans frais minimum 500 $.
14 mois 12 1/8 %
33 mois 13 1/8 %
Taux sujet à changement.

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
12 %	12 1/8 %	13 1/8 %	13 1/4 %	13 1/2 %

Appelez-nous. Les transactions peuvent se faire par téléphone.
1253, ave McGill College, Métro McGill, (514) 878-3351
Centre commercial Place Rosemère, (514) 437-0710
6633 est, rue Sherbrooke, Métro Langelier, (514) 253-1720
Autres taux et termes disponibles De 30 jours à 5 ans.
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE
Les FIDUCIAIRES ○ sont inscrits à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

TORONTO

Activité modérée

TORONTO (PC) — Le mouvement de baisse s'est poursuivi à la Bourse de Toronto, hier, et l'activité était modérée. L'indice composé a cédé 7.88 points et marquait 2205.30 à la clôture des affaires.

Quelque 7.9 millions d'actions ont été traitées, contre 7.59 millions la veille. Les titres à la hausse ont été supérieurs aux baisses: 433 contre 170. 258 titres sont demeurés inchangés.

Dans les industrielles, Gulf Canada a perdu 1-2 à $16, Imasco 1-8 à $40, Stelco A 3-8 à $21 1-4, Canfor Corp. 3-4 à $13 1-4 et Texaco Canada 3-4 à $35 1-8. Ford Motor Canada a gagné 3 à $97, Great Lakes Forest 1 à $87, Thomson News A 7-8 à $39 7-8, TransCanada PipeLines 1-2 à $17 5-8 et Atco I 1-4 à $6.

Dans les mines, Lac Minerals a cédé 1 3-8 à $30, Campbell Red Lake 5-8 à $28 5-8 et Teck Corp. B 1-4 à $9. Breakwater Resources a gagné 1-4 à $6 5-8 et Treasure Valley deux cents à 95 cents.

Dans les pétroles, Asamera Inc. abandonne 1-8 à $13 1-4, Calais Resources un cent à 59 cents et Dorset Resources deux cents à 62 cents. Numac Oil and Gas gagne 1-2 à 16 1-4 et Poco Pete cinq cents à $5.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

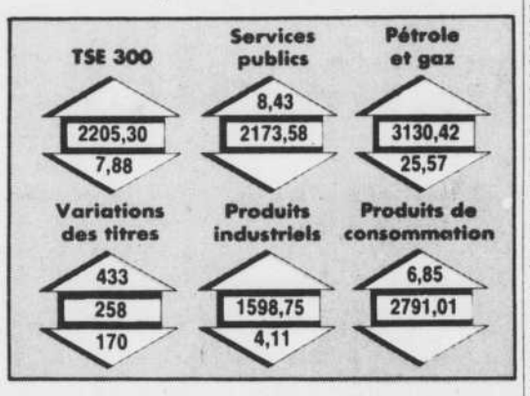

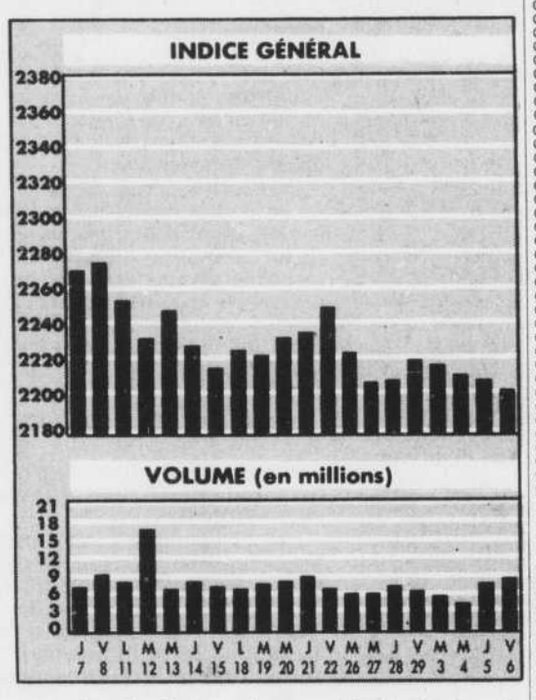

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	3820	$19	18⅝	18⅝	— ⅛
AMCA p	1200	$24	23⅞	24	+ ⅛
Abetord	5300	$10	9⅞	10	
Abetord w	6650	230	210	225	—10
Abti Prce	700	$26¼	26	26¼	+ ¼
Abitbi 10	141	$49¼	49¼	49¼	— ¼
Agassiz	10600	200	190	200	
Agassiz w	4200	44	35	44	+ 4
Agnico E	13900	$15½	15⅛	15⅜	— ¼
Agra B f	5750	450	450	450	+ 10
Aiguebel o	500	$7¼	7¼	7¼	+ ⅜
Albany o	6000	71	71	71	+ 3
Alt Energy	83980	$20½	20¼	20⅜	— ⅛
Alt Enr A	765	$30⅜	30	30⅜	+ ¼
Al Enr 1125	502	$36	35½	35½	
Alcan	52768	$35	34⅝	34¾	
Alcan w	9000	$11½	11⅛	11⅜	
Algoma St	100	$21	21	21	— ⅛
AStel p	200	$23⅜	23⅞	23⅞	
Algma St B	3850	$21¾	21½	21⅝	
Altex o	1000	93	93	93	+ 3
Alum A	1500	$24⅜	24¼	24½	— ¼
Alum B	see below				
Am Eagle o	1000	176	176	176	— 4
Androk A f	1000	120	120	120	
Androck B	2200	120	120	120	+ 5
Ang CT 315	100	$3¼	3⅛	3⅛	+ ⅛
Anthes	2450	23	21	23	
Argus B pr	300	$26½	26½	26½	+ ⅜
Argus C pr	200	59	9	9	
Argyll A f	400	230	230	230	
Asamera	77600	$13⅜	13⅛	13½	— ⅛
Asoc Porc o	300	275	275	275	+ 10
Atco I f	351135	$6	5⅞	6	+ ⅛
Atco II	142675	$6	5¾	6	+ ⅛
Atco 11½	1000	$27⅝	27½	27½	
Atco w	500	100	100	100	
Atl C Cap	4000	160	160	160	
Atlas Yk o	4000	26	26	26	+ ½
Aur Res o	5300	113	111	111	— 1
AtoHdw X	180000	$7	6¾	6¾	— ¼
Ato Hdw Y	40000	$7⅜	6¾	6¾	— ¾
Avindo a	21700	180	165	180	
BC Rail p	25900	$25⅛	25	25	— ⅛
BC Sugar A	650	$18⅜	17¾	18	— ½
BC Sugar w	1150	365	360	360	— 5
BGR A	5450	$7⅛	6¾	6⅞	— ⅛
BGR w	9100	175	160	174	—11
BMB Comp	1500	375	370	375	+ 15
BP Canada	1598	$24	24	24	— ⅛
Bachelor o	365	460	450	450	—35
Banister C	4000	$7¾	7¾	7¾	
Bk Alberta	700	$8⅞	8¾	8¾	
Bank BC	2640	$9¾	9⅜	9⅜	
Bk BC 228	200	$20	20	20	— ⅛
Bk BC 222	700	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Bank Mtl	62113	$23¼	23	23	— ¼
Bk Mtl 285	1550	$30⅞	30¾	30¾	— ⅛
Bk Mtl 250	3550	$27¾	27½	27¾	
Bk Mtl 3p	750	$23¾	23¾	23¾	
Bk Mtl w	1500	360	355	355	—10
Bank N S	74212	$10¾	10⅝	10¾	
Bk NS 1	158045	$25⅛	25⅛	25¼	
Bankeno o	1500	320	320	320	—10
Bankeno w	8000	30	29	30	
Barick	111028	203	190	200	— 4
Baton B	200	$15½	15	15½	+ 1
Baxter w	2500	16	16	16	— 3
Beauty Co	3000	55	55	55	+ 1
Becker B f	1023	$21½	21½	21½	+ ½
BCE	114995	$31¾	31¼	31⅜	+ ⅛
BCE 2.25 p	100	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
BCE 1.80 p	250	$21⅛	21⅛	21⅜	
BCE 2.05 p	1200	$31½	31¼	31½	+ ⅛
BCE 2.70 p	7355	$34¾	34⅜	34¾	+ ⅛
Black Phat	2000	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅛
Blkdom o	6100	320	305	305	—25
Blake Res o	28000	6½	6½	6½	— ½
Bluesky	2200	460	455	460	— 5
Bonanza R	17108	405	365	395	—15
Bow Valy	9150	$21¾	21½	21¾	— ⅛
Bow Vly 205	2200	$29½	29⅛	29⅛	— ⅜
Bow Vly R	1900	$8⅜	8⅛	8¼	— ⅛
Bralorne	300	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Bralor 8.75	5300	$22¾	22⅜	22⅝	— ⅛
Bralorn w	300	170	170	170	
Bramalea	7200	$14½	14⅜	14⅜	+ ⅛
Brscade p	4812	$39⅜	39¼	39⅜	
Brascan A	2035	$30¼	29¾	30	— ⅛
Brscn 1981	5100	$26½	26¼	26¾	+ ⅛
Brkwtr	101031	$6⅝	5¾	6⅜	+ ⅛
Brinco	1500	220	220	220	—10
Brisa o f	250	135	135	135	
Br Am Bnk	900	$18	18	18	
BCFP	7479	$8⅝	8½	8⅝	— ⅛
BC Res	17305	315	310	310	
BC Res p	3100	$26½	26¼	26½	+ ¼
BC Phone	6600	$19¾	19⅝	19⅝	
BCPh 4½ p	300	$45	44	44	— 1
BCPh 4¾ p	150	$46	46	46	—2½
BCPh 1956	230	$47	46	46	
BCPh 4.84	1350	$12½	12	12	— ½
BCPh 5.15	300	50	50	50	
BCPh 5¾ p	105	$57¼	57¼	57¼	+ ¼
BCPh 6 pr	106	360	60	60	— ¼
BCPh 6.80	200	$17⅞	17⅞	17⅞	
BCP 11.24 p	200	$27½	27½	27½	
Broulan	3100	105	104	105	+ 1
Brunswk	400	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Budd Can	300	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
Bytec	23200	190	170	175	—10

C D

CAE	75550	$11¼	11	11¼	+ ⅛
CB Pak	1110	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
CB Pak w	1650	175	165	170	+ 5
CCL B f	37970	$19	18½	18¾	+ ¼
CME Res o	1000	30	30	30	+ 2
CSA A f	1900	$5	5	5	
Cableshar	1300	175	175	175	
Cabre	5400	315	310	315	—10
Cad Frv	34949	$14½	14	14	— ⅜
Cad Frv A f	5450	58	8	8	+ ⅛
Cad Frv w	12400	$6½	6⅜	6½	
Calois	18000	60	59	59	— 1
Calvert o	33000	29	26	29	— 1
Cambridg	4400	$14½	14	14	— ⅛
Cmbridg w	200	250	250	250	
Camco Inc	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Camflo	11150	$12½	12	12¼	— ¼
Cmnx	6000	133	130	131	
CRL	234325	$29	27¼	28⅜	— ⅜
Camp Res	3324	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
Can Res p	102	375	375	375	+ 10
Camp Soup	400	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Campeau f	1700	$21⅜	21¼	21¼	— ½
Cmpeau w	1332	55	490	490	
Camreco o	2250	88	88	88	+ 3
CCem ex p	335	$13½	13½	13½	
C Cem 6½	215	$16½	16½	16½	
Canada Crp	65453	$7	6¾	6¾	— ¼
Caldcrpw	46725	187	175	187	— 5
G Rg w	2000	2	2	2	
Gldn Rul o	6500	100	90	90	— 1
Goldlund o	16800	70	65	68	— 2
Goldast o	700	140	125	125	—25
Goodyear	300	$33½	33½	33½	+ ½
Gowanda o	8900	315	285	291	—19
Grafton A f	2100	$21½	21¼	21½	+ ⅜
Grandma	6400	68	68	68	+ 2
Granduc	2500	55	53	53	— 3
GL Forest	800	$87	87	87	+ 1
GW Steel A	3800	100	100	100	— 5
Grenwich o	1500	180	180	180	—25
G Goose	500	$16	16	16	
Greyhnd C	35000	390	390	390	— 5
Greyhnd	16201	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅜
Guar Tr p	500	$18¼	16¼	16¼	
Gardn MS f	11500	$6⅞	6½	6⅝	— ⅜
Gard MS w	12100	175	161	174	— 1
Gard PA f	5150	$8⅛	8	8	
Gardn P w	8550	120	110	120	+ 5
Gulf C	102856	$16⅜	15⅞	16	— ½
Gulfstrm o	4000	78	78	78	
GB Auto	1000	$6½	6¼	6¼	— ⅜
GSW Cl A	28	$9¼	9¼	9¼	
GSW B f	212	$8½	8½	8½	
Galveston	4000	130	125	125	
Gandalf	3100	$15	14¾	15	
Gaz Metr	2700	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Geoc Comp	3850	$15¾	15⅜	15⅜	— ½
GMC	942	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
Genstar L	20617	$21⅞	21¾	21¾	
Gnstar 2.35	1800	$29	28¾	28⅞	+ ⅛
Geocrude	10300	246	243	243	— 2
Giant Yk	5455	$19¾	18½	18¾	—3¼
Glenayre	900	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Glencair o	5000	10	10	10	— 1
Goldale A f	2200	248	240	248	+ 3
Haley	1100	$7¼	7⅛	7⅛	
Hrding A f	800	190	190	190	
Harris A f	800	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
H Wood	100	270	270	270	—10
Hawker	1950	$18½	18½	18½	
Hawker pr	100	$53½	53½	53½	—2⅜
Hayes D	1100	$14¾	14⅜	14¾	+ ¾
Hees Intl	3300	$18½	18¼	18¼	— ¼
Helix	6300	$9	8⅞	9	
Helix w	5750	$5⅜	5⅛	5¼	
Heritag A f	200	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Highwod o	200	280	280	280	—15
HBay Mn s	20858	$10	9¾	9¾	
HBay Mn w	26600	80	75	75	—13
H Bay Co	3102	$21	20⅝	20⅝	— ⅜
HBC A p	1190	$17	16¾	16¾	— ¼
HBC B p	1625	$26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
Husky Oil	11183	$10⅛	10⅜	10⅝	
Husky 13 p	1450	$45¾	45½	45¾	
Hydra Ex o	4020	40	39½	39½	—1½

G H

Goldcorp f	65453	$7	6¾	6¾	— ¼
Goldcrpw	46725	187	175	187	— 5
G Rg w	2000	2	2	2	
Gldn Rul o	6500	100	90	90	— 1
Goldlund o	16800	70	65	68	— 2
Goldast o	700	140	125	125	—25
Goodyear	300	$33½	33½	33½	+ ½
Gowanda o	8900	315	285	291	—19
Grafton A f	2100	$21½	21¼	21½	+ ⅜
Grandma	6400	68	68	68	+ 2
Granduc	2500	55	53	53	— 3
GL Forest	800	$87	87	87	+ 1
GW Steel A	3800	100	100	100	— 5
Grenwich o	1500	180	180	180	—25
G Goose	500	$16	16	16	
Greyhnd C	35000	390	390	390	— 5
Greyhnd	16201	$22¾	22⅜	22⅜	— ⅜
Guar Tr p	500	$18¼	16¼	16¼	
Gardn MS f	11500	$6⅞	6½	6⅝	— ⅜
Gard MS w	12100	175	161	174	— 1
Gard PA f	5150	$8⅛	8	8	
Gardn P w	8550	120	110	120	+ 5
Gulf C	102856	$16⅜	15⅞	16	— ½
Gulfstrm o	4000	78	78	78	
GB Auto	1000	$6½	6¼	6¼	— ⅜
GSW Cl A	28	$9¼	9¼	9¼	
GSW B f	212	$8½	8½	8½	
Galveston	4000	130	125	125	
Gandalf	3100	$15	14¾	15	
Gaz Metr	2700	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Geoc Comp	3850	$15¾	15⅜	15⅜	— ½
GMC	942	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
Genstar L	20617	$21⅞	21¾	21¾	
Gnstar 2.35	1800	$29	28¾	28⅞	+ ⅛
Geocrude	10300	246	243	243	— 2
Giant Yk	5455	$19¾	18½	18¾	—3¼
Glenayre	900	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Glencair o	5000	10	10	10	— 1
Goldale A f	2200	248	240	248	+ 3
Haley	1100	$7¼	7⅛	7⅛	
Hrding A f	800	190	190	190	
Harris A f	800	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
H Wood	100	270	270	270	—10
Hawker	1950	$18½	18½	18½	
Hawker pr	100	$53½	53½	53½	—2⅜
Hayes D	1100	$14¾	14⅜	14¾	+ ¾
Hees Intl	3300	$18½	18¼	18¼	— ¼
Helix	6300	$9	8⅞	9	
Helix w	5750	$5⅜	5⅛	5¼	
Heritag A f	200	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Highwod o	200	280	280	280	—15
HBay Mn s	20858	$10	9¾	9¾	
HBay Mn w	26600	80	75	75	—13
H Bay Co	3102	$21	20⅝	20⅝	— ⅜
HBC A p	1190	$17	16¾	16¾	— ¼
HBC B p	1625	$26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
Husky Oil	11183	$10⅛	10⅜	10⅝	
Husky 13 p	1450	$45¾	45½	45¾	
Hydra Ex o	4020	40	39½	39½	—1½

I J

ITL Ind	1200	65	65	65	+ 10
IU Intl	3800	$22⅜	22½	22½	— ½
Imsco	103655	$40¾	39⅝	40	— ⅛
Imp Life p	40400	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅛
Imp Oil A	13672	$35¼	34⅞	35¼	+ ¼
Imp Oil B	23	$34⅞	34⅞	34⅞	
Inco o	10865	460	440	460	—15
Inco	11924	$12⅜	12⅛	12¾	
Inco 7.85	147	$17½	17½	17½	— ⅛
Inco wt	4100	210	205	210	— 5
Indal	800	$11⅛	10⅞	10⅞	— ⅜
Inglis	600	$11½	11½	11½	— ¼
Inland Gas	1840	$14½	14⅛	14¼	
Inland G p	200	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Innopac	1325	$9⅜	9¼	9¼	
Inter-City	1900	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Inter C A p	100	$13	13	13	— ½
Inter C B p	225	$14½	14½	14½	
I Atlantis o	6000	160	160	160	— 1
I Atlantis w	3000	15	15	15	— 5
IBM	422	$140¼	140	140	—1½
Intl Thom	9400	$7⅜	7¼	7¼	
Intpr Pipe	20625	$29½	29⅛	29⅜	— ¼
Inverness	1000	$5¾	5¾	5¾	
Inverns 875	300	$16⅜	16¼	16¼	+ ¼
Ipsco	100	$14	14	14	
Iron Bay T	500	425	420	420	—25
Irwin Toy	850	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Irwin Toy f	200	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Island Tel	2148	$21½	20⅜	20⅜	
Ivaco A f	3000	$15¾	15¾	15¾	
Ivaco D p	200	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Ivaco E p	400	$24½	24½	24½	— ½
Ivaco F p	2700	$24½	24¼	24½	+ ½
Ivaco w	1020	460	455	455	— 5
JQ Res o	240	31	31	31	
Jamie o	10750	81	75	75	— 6
Jannock	10450	$11¾	11½	11½	— ¼
Janock wt 2	1100	475	450	475	
Jonpol	1000	56	56	56	— 2
Jorex	1000	30	30	30	
Joutel o	5500	30	28	28	— 3

K L

Kam Kotia	6000	107	105	105	— 5
Keg Rest	1200	490	490	490	—10
Keg A f	921	445	440	445	+ 5
Kelly DA f	200	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
K Anacon o	1000	90	90	90	+ 2
L A Varah	1500	320	320	320	—10
LAV w	1150	125	120	120	
Labatt	89420	$19¾	19½	19⅝	+ ⅛
L Mnr	292242	$30¼	28¼	30	—1⅜
Lacana	28866	$10½	10	10⅛	— 1
Lafarge	485	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Laidlaw A	475	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Laidlw B f	9575	$13	12⅞	13	
Laidlaw 8	300	58	8	8	
L Shore	3360	$37½	37	37	— 1
Lanpar	100	425	425	425	
Larder o	11000	28	27	27	— 3
Lariat OG o	3000	100	100	100	— 3
Laurasia o	4000	42	40	40	+ 2
Lava Cap o	4500	45	40	40	— 5
Leigh Inst	6500	210	208	208	— 2
Lenora o	2000	65	65	65	— 1
Linear T	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
LL Lac	3535	$35	33¾	34½	—1½
Loblaw Co	500	$14½	14½	14½	
Lob Co pr	525	$25	25	25	
Lochel A i	111200	120	112	115	— 5
Lochiel B	500	117	117	117	— 8
Lumonics	7200	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Lynx Can o	13000	85	79	79	— 9
Lytton M o	2200	93	93	93	— 3

M N

MDS H A	272	$15½	15½	15½	
MICC A	100	$13½	13½	13½	
MICC 8%	800	$10	10	10	— ⅛
MSR Exp	4500	$5	5	5	
Mcknz	44100	$10½	10⅜	10⅜	
Mclan H X	31575	$19½	19	19½	+ ¾
Mcln HY f	250	$18¾	18⅜	18⅜	
Macmillan	130	$24¾	24¾	24¾	
Mcmiln 200	600	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Mcmiln 208	870	$22¼	22¼	22¼	— ½
Mcmiln 221	200	$24	23¾	23¾	— ⅛
Magna A f	3600	$14½	14¼	14½	
Magnetcs	2800	75	70	75	+ 5
Maistc Con	300	310	300	310	+ 10
Manville	1500	285	285	285	— 5
Manrido o	9500	79	75	75	— 2
Mrtme Ei	250	$24⅜	24⅜	24⅜	
Mrtme Ei p	200	$24	24	24	+ ½
Maritime f	1321	$34¼	34¼	34¼	
Mar T 940	200	$10	10	10	+ ⅛
Mar T 765	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Mark Spnc	3900	$7¾	7¼	7¼	
Mark Wrk f	5100	100	93	100	
Mascot G o	10000	170	170	170	
Mass Fer	2443	355	350	355	— 5
Mas F A	2100	$10⅜	10½	10½	— ⅛
Mas F B	4200	$10½	10½	10½	
MF Init w	18300	72	72	72	
MF Add w	4000	90	90	90	
Matchan o	1000	23½	23½	23½	— ½
Maynard	900	385	370	385	+ 15
McChip	3500	98	95	95	— 6
McGraw H	1000	$19	19	19	
Mc Intyre	1000	$29¾	29¼	29¼	—1¼
Mentor	1500	$6½	6½	6½	
Mercantil	250	$11¼	11⅜	11¾	
Meridian o	41575	360	350	360	+ 5
Meridan w	11400	19	18	19	+ 1
Merland E	1000	480	475	475	—10
Merland p	400	$17¾	17¾	17¾	— ⅜
Meston o f	645	150	130	145	—15
Metalore	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Midcon	2200	380	375	380	+ 5
Mdlnd Dty	27872	$7⅛	7	7⅛	
Minri Res	14986	330	320	320	—10
Mitel Corp	9980	$8½	8	8¾	+ ⅛
Mitel 200 p	3500	$16	15¼	15½	— ½
Molson A f	37679	$17⅝	17⅜	17⅝	+ ⅛
Molson B	2210	$17¼	17¼	17¼	
M Trsco A	4000	$10½	10½	10½	— ¼
Moore	18115	$51¼	50⅝	51	+ ½
Morisn	26500	360	355	355	—15
Muscocho	5000	190	185	185	—20
Mus p	3900	$8⅞	8⅝	8¾	— ⅜
NBU Mine	1000	42	42	42	+ 2
NSR Res o	7000	22	22	22	
Nabu o	850	125	122	125	— 4
Nat Bk Can	5987	$11⅛	11	11	
Nat Bk cv	200	$31¼	31¼	31¼	— ¼
Nat Bk 15	100	$29¾	29¾	29¾	
Nat Trust	240	$38½	38½	38½	
Nearctic o	5000	51	51	51	
NB Tel	100	$14	14	14	— ⅛
N Kelor o	1000	20	20	20	— 1
N Provid o	10000	21	21	21	+ 1
N QRagln o	300	175	175	175	—25
Nfl CapA f	5400	$5¾	5¾	5¾	
Nfld Cap B	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Nfld LP A	786	$26¼	26	26	— ¼
Nfld Tel	400	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Nfld Te 975	800	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Newscap o	800	165	165	165	— 5
Noble M o	1000	41	41	41	— 1
Noma A f	700	$11⅞	11⅞	11⅞	
Nor Acme o	4500	95	95	95	— 5
Noranda	23778	$19¼	18⅞	19	— ⅜
Nor 9½	625	$100½	100	100	
Norcen	1559	$16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
Norcn ord f	3979	$15¼	15⅛	15¼	— ⅛
Norcn 7¾	3460	$24¾	24½	24⅝	
Nordair A	290	$18⅞	18⅞	18⅞	
NC Oils	3001	$20	19½	19¾	— ¼
Nor Ct 785p	100	$19½	19½	19½	— ½
Nor Tel	51374	$45½	44⅝	45¼	
NTel 21875	1400	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ¼
NTel 222	2100	$24¾	24½	24½	— ¼
Ngate	107625	$5	480	485	—15
Nthgat w	2950	33	30	33	— 7
Nthlnd O o	32000	15	15	15	— ½
Nthwst Drg	200	$9¼	8¾	9¼	+ ½
Nva Alta f	93672	$7¾	7¼	7¼	+ ⅛
Nova C p	100	$77	77	77	
Nova F p	100	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Nova K p	3050	$21⅛	21⅛	21¼	— ¼
Nova L p	200	$30¼	30¼	30¼	— ⅛
Nova M p	5665	$32¼	32	32	— ⅛
Nova N p	500	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
N Beauc o	9500	30	28	28	— 2
Nu-West A	11337	48	46	46	
NuWst C f	220	29	29	29	
Numac	49100	$16½	15⅞	16¼	+ ½

O P

Oakwood	1314	$6	5¾	6	+ ⅛
Oakwd A f	3051	480	475	475	— 5
Oakwod pr	100	$16½	16½	16½	+ ½
Okwd B p	100	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅛
Oakwood w	500	$8⅝	8⅜	8⅝	— ⅛
Oakwd A w	2211	47	42	47	
Obrien o	1100	107	103	107	+ 4
Ocelot	200	360	360	360	
Ocelot B f	3501	360	355	360	+ 5
Omega	2444	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Omnibus o	300	169	169	169	— 1
Omnibus w	2000	40	35	35	+ 5
Orbit	1000	174	170	174	+ 9
Orca o	3800	130	115	115	—20
Orofino o	4500	66	65	65	— 5
Oshawa A f	600	$18¾	18½	18¾	
PCsar A o	600	206	206	206	
PCsar B f	100	200

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Repli des cours

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a effectué un repli quasi général, hier, et l'indice général a terminé la séance en retrait de 0.34 point, à 107.50.

Un important volume a été traité: 2,003,790 actions, comparativement à 1,552,880 la veille.

Les mines ont cédé 1.61 à 102.49, les hydrocarbures 1.61 à 123.92, les industries 1.14 à 106.75, les produits forestiers 0.87 à 130.31 et les banques 0.29 à 97.97, tandis que les services publics montaient de 0.38 à 109.96.

Bow Valley a perdu 3-8 à $21 1-2 dans un volume de 213,984 actions. Placer a reculé de 3-8 à $19 1-8 dans un volume de 245,500 papiers.

Long Lac Minerals perd 1 3-8 à $30, Placer 3-8 à $19 1-8, Echo Bay Mines 1-4 à $9 1-2, Noranda 1-4 à $19, Imasco 1-8 à $40, Toronto Dominion Bank 1-8 à $14 7-8 3-4 et Geocrude un cent à $2.45. Moore Corp. gagne 3-4 à $51 1-4, Hiram Walker 1-2 à $22, Bell Canada Enterprises 3-8 à $31 5-8 et Maclean Hunter X 3-8 à $19 1-4. Alcan est inchangé à $34 3-4, Brunswick Mining and Smelting à $15 3-4 et Falconbridge Ltd à $58.

Au total 42 titres sont en hausse, 140 en baisse et 67 inchangés.

Dans les juniors, Midespa gagne 12 cents à 55 cents, Dumont perd un cent à 18 cents, et Lynx-Canada Explorations abandonne neuf cents à 79 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

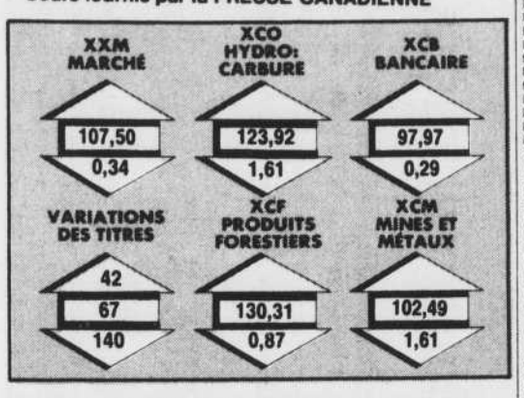

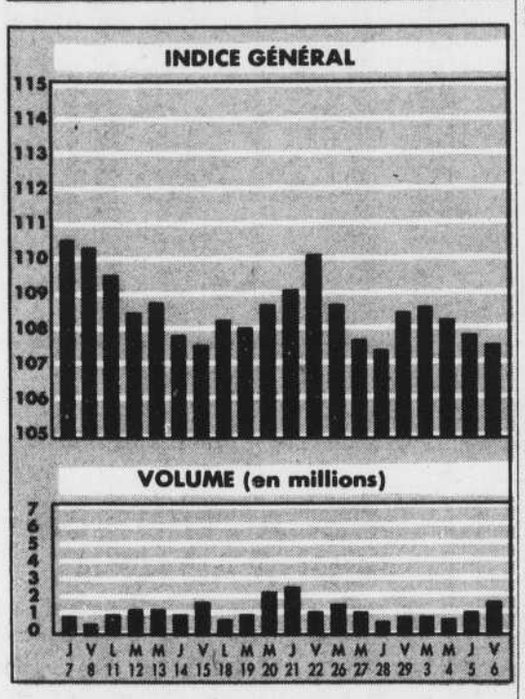

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	500	$10	10	10	— ⅛
AberfrdWt	100	220	220	220	—5
Agnico E	1300	$15¼	15	15¼	— ⅜
Aiguebelle	400	$6⅞	6⅞	6⅞	
Alta energ	2575	$20⅜	20¼	20⅜	— ⅛
Alcan Alu	27328	$34⅞	34⅜	34¾	
Alcan Wt	5925	$11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛
Alum 2.312	6600	$24⅞	24⅛	24⅜	— ⅜
AMCA int	500	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Asamera	1000	$13½	13⅜	13½	— ⅛
Asbestos	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
fAstral A	100	$6½	6½	6½	— ⅛
fAstral B	100	$6½	6½	6½	
BGRwt	1000	170	170	170	—15
BC Phone	300	$19⅜	19⅜	19⅜	
Bank NS	4852	$10¾	10⅜	10¾	
B NS srl	100	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Baue Cont	10700	$10¾	10⅜	10¾	
Baue Mtl	12011	$23½	23	23½	— ⅛
BMO 2.85	500	$30¾	30¾	30¾	— ⅛
BMO $2.50	500	$27⅜	27½	27½	— ⅛
BMO Wts	600	365	360	360	
Bq Eparg	11000	$18¾	18⅜	18⅜	— ⅛
BqEp 2.62	600	$25¾	25½	25½	— ¼
Baue Nat	12719	$11⅛	11	11⅛	
BaNat 2.94	1035	$31¼	31¼	31¼	+ ⅛
Ba Nat B	200	$29¾	29¾	29¾	
Ba Royale	9757	$27½	27¼	27¼	— ⅛
Ba Ry Wt	2550	410	400	400	—10
BaRy 1.45	1100	$16	15¾	15⅞	+ ⅛
BaRy 2.75	3000	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅛
Baxter Tc	2500	135	135	135	—10
fBomb A	100	$17	17	17	
fBomb B	4190	$15½	15½	15½	
Bow Val	213984	$21⅜	21½	21½	— ⅜
BowVl2.05	100	$29¼	29¼	29¼	—1¼
Bralorne	300	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Brascade	4142	$39⅜	39¼	39⅜	— ¼
Brascan A	4780	$30	30	30	— ⅛
Brcan prF	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Brnswk	80600	$15¾	15¾	15¾	
By—Com	41530	190	165	190	—5
C D					
CAE Ind	12018	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
CIL	700	$27¼	27¼	27¼	
CTG Wt	750	125	125	125	—25
Cad Frvw	5200	$14⅜	14	14	— ⅜
Cad Fw a	1500	$8	8	8	
Ca.f.wt	10400	$6½	6½	6½	
Camtlo	1500	$12½	12	12	— ½
Camp R	2904	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
fCompeau	200	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
fCDC	2700	425	420	425	—5
CDC Pr B	225	$9¾	9¾	9¾	— ⅜
CDC 1980	1450	$12¾	12⅜	12¾	
CFound 6p	z10	$10½	10½	10½	— ⅛
C Imp Bk	5135	$23¾	23⅜	23½	— ⅛
CIBa 2.50	500	$26	26	26	+ ⅛
CIBQ 3.562	1850	$29	28¾	28⅞	+ ⅛
CIBq wt	300	325	325	325	—15
CP Ltee	9037	$40½	40½	40½	+ ¼
IC Tire A	2250	$10	9⅞	10	
IC Utilit A	200	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
C Util Prk	350	$28¼	28¼	28¼	— ¼
C Util prL	450	$29¾	29¾	29¾	— ⅜
C Util wts	755	150	150	150	—5
C Util wtb	2000	155	155	155	—20
fCmnac.A	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Carena	200	$53¾	53¾	53¾	+ ¾
Carl Ok	2400	$16⅛	15⅜	15⅞	— ⅛
Cascades	20866	$9¼	8¾	9	+ ⅛
CB Pak.wt	5100	170	160	160	—5
Celanese	100	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Cominco	1670	$13¾	13½	13⅝	— ⅜
Comin3.25	200	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
ComSat	1000	405	405	405	—5
Cmp Inv	500	240	240	240	+ 20
C Bath A	1100	$27½	27⅛	27⅛	— ⅜
Cons Gas	525	$18½	18½	18½	+ ⅛
C Gas Wt	500	305	305	305	—5
Corby A	z28	$36⅜	36⅜	36⅜	— ⅜
Coseka Rs	300	340	340	340	—10
CIDesi pr	500	$11⅛	11⅛	11⅛	
Czar Res	400	160	160	160	—2
Denison.A	1100	$16⅛	15⅞	16⅛	— ¼
Den9.75	1200	$24¾	24¾	24¾	
Dofasco A	43600	$20⅛	20¼	20¼	— ⅜
Dofasc Wt	200	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅜
Domco Lte	200	$8	8	8	
Dome Cda	610	$5½	5½	5½	— ⅛
Dome Mns	3128	$13	12⅜	13	— ½
Dome Pet	14800	275	255	270	—5
Dome PrA	z25	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Dom Store	105	$20	20	20	— ¼
Domtex	z20	$15⅛	14⅜	15⅛	+ ⅛
Domtar	200	$31¾	31¾	31¾	
Donohue	z40	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅛
E F					
Echo Bay	7400	$9½	8⅞	9½	— ¼
Ent Bell	73462	$31⅝	31¼	31⅜	+ ⅜
EnBell1.80	300	$22	22	22	+ ¼
EnBell2.05	250	$31½	31½	31½	+ ⅝
EnBell2.70	2050	$34¾	34½	34⅝	+ ⅛
Entrep CP	18357	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
FalLtee	21375	$58	58	58	
Forex	1000	220	220	220	
Fraser Inc	400	$20¾	20¾	20¾	
G H					
Gaz Metr	8448	$7¼	7¼	7¼	
Gaz 15	175	$29	29	29	
Genstar	2830	$21⅞	21⅝	21⅝	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Geocrude	39700	245	245	245	—1
fGldcrp.A	9600	$7	6¾	6¾	— ¼
GldcWt	27325	187	175	187	—8
Guard prA	100	$6	6	6	
Gulf Can	37875	$16⅜	15⅞	16	— ½
Helix Circ	3600	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
HelxWt	3500	$5¼	5¼	5¼	
Hir Walkr	57470	$22	21¼	22	+ ½
H Wlkr D	1100	$22¼	22	22¼	
H Wlkr E	500	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅛
Wlkr Wts	1455	290	275	275	—20
H.Wlkwt88	700	300	300	300	—10
H Bay2.25	200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Husky Oil	3700	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
I J					
Imasco ltd	26915	$40¼	39½	40	— ⅛
Imp Oil A	1400	$35½	35	35½	+ ¼
Inco Ltd	4100	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Inco Wts	200	210	210	210	—5
IBM	18	$139½	139½	139½	—1½
Inter Pipe	2201	$29⅜	29⅜	29⅜	— ¼
Irwin Toy	200	$5¾	5¾	5¾	— ¼
K L					
Kiena	z50	$22¼	22¼	22¼	— ⅜
Labatt	40700	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
LafargeCo	1000	$13½	13⅜	13⅜	— ⅜
Loblaw	200	$14½	14½	14½	
Louvem	1150	260	250	250	
LouvmWt1	1000	35	35	35	+ 5
M N					
MRRM	400	$37½	37½	37½	
Mclean X	142000	$19¼	18¾	19¼	+ ⅜
McM Bldl	584	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
fMarit Tel	775	$34¼	34	34	— ¼
Mark Spen	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Mar dmc.a	z1	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Mass Fer	1100	355	355	355	—5
fMeston	600	145	145	145	—15
Min Lac	2800	$30	29	30	—1⅛
Mitel Corp	900	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
fMolson A	2000	$17⅜	17⅜	17½	+ ¼
MTrustc A	2000	$10½	10½	10½	— ¼
Moore	31233	$51¼	50¾	51¼	+ ¾
Nabu Net	200	125	125	125	+ 4
Nfld 1414	1400	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Nfld Tel	500	$13⅛	13⅛	13⅛	—1⅛
Noranda	109984	$19¼	19	19	— ¼
Norcen.En	100	$16⅛	16⅛	16⅛	— ¼
fNoreNv	100	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Nor Tel	16790	$45½	44⅝	45¼	+ ⅛
fNova Alt	27909	$7¼	7¼	7¼	
Nova 638	250	$30	30	30	
Nova 612	z50	$21⅜	21⅜	21⅜	— ¼
Nova 15	1025	$30½	30⅜	30⅜	— ⅛
Nova 12	900	$32⅛	32⅛	32⅛	+ ⅛
O P					
OakwoodA	100	480	480	480	—5
Oak Pr A	100	$16⅛	16⅛	16⅛	—2½
fOsha A	2000	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Pancdn Pf	500	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Placer Dv	245500	$19¼	19	19⅛	— ⅜
PlacerDwl	1400	350	320	320	—60
fPowr Cr	2550	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
Precamb	450	$6	6	6	— ⅛
Prnor Gr	1200	$12½	12	12	
Provigo	3895	$16⅝	16½	16½	
Q R					
Que Tel	1959	$31	31	31	
Quebecor	15000	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Reed Sten	500	$11¾	11¾	11¾	
RTrstc2.93	100	$28	28	28	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
S T					
Sceptre	1600	$6¼	6⅛	6¼	
Seagram	3779	$43½	43⅛	43⅜	— ¼
Shell Can	1600	$23⅜	23⅛	23⅛	— ⅜
Southam	875	$47¾	47¾	47¾	
fSpar Aer	200	$18½	18½	18½	— ½
fSparCap	14000	55	52	52	—3
fSteinb A	900	$24½	24½	24½	
Stelco A	4100	$21¾	21¼	21¼	— ⅜
Stelco Wts	300	435	435	435	—5
Stel 1.94	200	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Stelc 3.625	500	$29⅛	29	29	—1
Sullvn.Min	7200	440	415	420	—15
Systemhse	2500	92	90	90	—5
fTeck B	5400	$9¼	9	9	— ⅜
fTel Mt B	3700	$21½	21½	21½	— ¼
Tembec.A	1050	375	375	375	
TbecWt	z375	90	90	90	—10
Texaco	z60	$34⅞	34⅞	34⅞	— ⅜
TlE Teleco	400	$11⅛	11	11⅛	— ⅛
Tor Dm Bk	62806	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
TrDm 2.37	500	$24⅛	24⅛	24⅛	
Total Pete	1000	$12½	12½	12½	— ⅛
Tot Pet pr	1200	$30	29¾	29¾	— ⅜
TrAlta A	2600	$21½	21⅜	21⅜	— ⅛
TrnsAlta.9	200	$24	24	24	
TrCan Pl	12940	$17⅝	17¼	17⅝	+ ⅜
Trs mount	240	$6½	6½	6½	
Trimac	42402	$5	5	5	— ¼
fTrizec A	700	$21⅞	21¾	21¾	
Trizec B	850	$22⅛	21¾	21¾	— ¼
Trizec.prB	z10	$9½	9½	9½	— ⅜
fTurbo Rs	z400	40	40	40	—4
U V					
fUAP InA	425	$29¼	29⅛	29¼	
UAP Wt	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Uniges A	100	245	245	245	+ 10
Union Gas	2300	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
fVersa.CIA	300	$6½	6½	6½	— ⅛
Walwyn	800	250	250	250	—10
Wargton	10000	101	101	101	—1
Wcst Trn	1000	$14¼	14¼	14¼	
Westmin	1100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
WrldEa	2000	$7	7	7	
	Junior	Mines	Oils		
Abcourt	3000	120	120	120	—20
AbitibiRes	2050	21	18	18	—7
Americ M	10000	21½	21	21½	+ ½
Bakertalc	1000	49	49	49	—6
Barexor	2000	45	45	45	—5
Brominco	533	270	270	270	—10
Brosnan	8750	44	42	42	—3
Bruneau	7000	18	18	18	—2½
Cartier Re	6000	35	34	34	—2
Cons I Rs	676	85	85	85	—5
C.Imp. 10	400	225	225	225	+ 5
Dufresnoy	2000	53	53	53	—6
Dumagmi	2398	490	485	485	—40
Dumont	18000	18½	18	18	—1½
Dyna Mn	1000	10½	10½	10½	—1½
Explo Que	1000	31½	31½	31½	
G Knight	1000	235	235	235	—30
Goldex Itd	3000	140	140	140	—20
Kew Gold	3700	72	65	65	—11
Laduboro	1500	22	22	22	
Lynx Exp	14500	85	79		—88
Massval	5250	10	10	10	—2
Mid Canad	2000	36	35	36	—9
Midepsa	20000	55	49	55	+ 12
Muscocho	7600	195	182	188	—13
Musco pr	600	$8¾	8⅝	8¾	— ¼
N.Pascalis	2000	355	350	355	—20
PerronGld	3001	76	70	76	—14
Queenstn	2700	215	205	206	—14
Talisman	13000	30	26½	26½	—4½
Unergie	10000	12	12	12	

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

High	Low		High	Low	Price	Chg.	Int.
LUMBER(MEM)—130,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
210.20	199.60	SP	200.00	199.60	199.60	—2.70	11
220.70	209.40	NV	210.00	209.40	209.80	—.30	12
224.00	218.80	JA			215.00	—5.20	6
234.50	229.50	MR			226.00	—5.00	2
Estimate Sales:....20							
Total open interest: ...31							

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15		$2¼	$2½	20
Agnic E	Fb	15	p 125	150		2
Agnic E	Fb	17½p	$3	$3¼		40
Agnic E	Ag	12½	$3⅛	$3⅜		4
Agnic E	Ag	12½p	15	25		10
Agnic E	Ag	20	p $4¾	$5		10
Agnic E	Nv	15	160	185	$2	3
Agnic E	Nv	15	p 100	120		
Agnic E	Nv	17½	65	90		81
Agnic E	Nv	20	25	45		32
Alcan	Fb	32½	$4¾	$5		
Alcan	Fb	32½p	75	95		
Alcan	Fb	40	155	175	155	117
Alcan	Fb	40	p $5⅜	$5⅝	$5¼	88
Alcan	Ag	32½	$2⅝	$2⅞	$2⅝	53
Alcan	Ag	40	20	25	25	2377
Alcan	Ag	50		5	10	1155
Alcan	Ag	50	p $15½	$15⅜	$14¼	
Alcan	Nv	32½	$3¾	$4		
Alcan	Nv	40	p $5¼	$5½	$5½	151
Alt Enr	Mr	17½	$4⅛	$4⅜		
Alt Enr	Mr	17½p	15	30		
Alt Enr	Mr	20	$2¼	$2½		
Alt Enr	Mr	20	p 80	100	75	1
Alt Enr	Mr	22½	105	120	120	5
Alt Enr	Mr	22½p	$2⅛	$2½		
Alt Enr	Sp	17½p	5	15	15	5
Alt Enr	Sp	20	p 50	65	55	134
Alt Enr	Sp	22½	25	30	30	550
Alt Enr	Sp	22½p	$2⅛	$2⅜	195	13
Alt Enr	Sp	25	5	20		
Alt Enr	Sp	25	p $4⅛	$5⅛		
Alt Enr	Dc	17½	$3¾	$3⅞	$4⅛	10
Alt Enr	Dc	17½p	10	20		
Alt Enr	Dc	20	175	195	$2	104
Alt Enr	Dc	20	p 70	85	75	10
Alt Enr	Dc	22½	60	75	70	898
Alt Enr	Dc	22½p	$2⅛	$2⅜	$2	23
Alt Enr	Dc	25	15	30		
Alt Enr	Dc	25	p $4⅜	$5⅛		
Asama	Ja	10	$4⅜	$4⅝	$4⅞	5
Asama	Ja	10	p 20	35		
Asama	Ja	12½	$2½	$2¾	$3⅛	58
Asama	Ja	12½p	75	90	155	15
Asama	Ja	15	145	160	190	439
Asama	Ja	15	p $2⅛	$2⅜	180	20
Asama	Jy	10	p 1	15	10	305
Asama	Jy	15	1	20	15	2969
Asama	Oc	10	p 10	25	20	49
Asama	Oc	15	p $2	$2¼	175	61
BC Tel	Ja	17½	$2½	$2¾		
BC Tel	Ja	17½p	5	15		
BC Tel	Ja	20	65	80		
BC Tel	Ja	20	p 65	85		
BC Tel	Ja	22½	5	20		
BC Tel	Ja	22½p	$3⅛	$3⅜		
BC Tel	Jy	15			$4¾	3
BC Tel	Jy	15	p			
BC Tel	Jy	17½	$2¼	$2½	$2⅛	50
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	10	15	60	80
BC Tel	Jy	20	p 30	50		
BC Tel	Jy	22½		10	5	66
BC Tel	Jy	22½p	$2⅝	$3		
BC Tel	Jy	25				
BC Tel	Jy	25	p			
BC Tel	Oc	15				
BC Tel	Oc	15	p			
BC Tel	Oc	17½	$2⅜	$2⅝	$2¾	3
BC Tel	Oc	17½p		10		
BC Tel	Oc	20	40	55	50	30
BC Tel	Oc	20	p 45	65		
BC Tel	Oc	22½		10	25	3100
BC Tel	Oc	22½p	$3	$3¼	185	3010
BC Tel	Oc	25				
BC Tel	Oc	25	p			
BCE	Fb	27½	$4⅜	$4¾	$4¼	65
BCE	Fb	27½p	10	30	20	3
BCE	Fb	32½p	150	175	$2⅛	5
BCE	Ag	27½p		10	10	25
BCE	Ag	35	p $3¼	$3⅜	$4½	
BCE	Nv	27½	$4¼	$4⅜	$4	287
BCE	Nv	27½p	5	20	40	20
Bk Mtl	Fb	22½	160	185		109
Bk Mtl	Fb	22½p	80	105		22
Bk Mtl	Fb	25	70	85	75	66
Bk Mtl	Fb	25	p $2½	$2¾		306
Bk Mtl	Ag	22½	85	110		51
Bk Mtl	Ag	25	p $2¼	$2½		1453
Bk Mtl	Ag	27½	1	10		551
Bk Mtl	Ag	27½p	$4⅜	$4½		275
Bk Mtl	Ag	30	1	5		1249
Bk Mtl	Ag	30	p $6⅞	$7¼		5
Bk Mtl	Nv	22½	120	145		55
Bk Mtl	Nv	22½p	65	85		34
Bk Mtl	Nv	25	40	45		1113
Bk Mtl	Nv	25	p $2⅜	$2⅝		161
Bk Mtl	Nv	27½	5	15		169
Bk Mtl	Nv	27½p	$4⅜	$4⅝		17
Bk NS	Mr	10	175	185	190	25
Bk NS	Mr	10	p 45	65		
Bk NS	Mr	12½p	$2	$2⅜		
Bk NS	Sp	10	105	130	125	67
Bk NS	Sp	10	p 15	35	40	18
Bk NS	Sp	12½	5	15	15	901
Bk NS	Sp	12½p	175	$2	190	235
Bk NS	Sp	15		5	10	175
Bk NS	Sp	15	p $4½	$4½	$3½	6
Bk NS	Dc	10	135	155	135	1139
Bk NS	Dc	10	p 25	50	40	29
Bk NS	Dc	12½p	185	$2⅛	$2	28
Bk NS	Dc	15	5	20	10	215
Bk NS	Dc	15	p $4½	$4½		
Bow Val	Ja	20	$2⅜	$3		
Bow Val	Ja	20	p 60	85		
Bow Val	Ja	22½p	155	180	55	34
Bow Val	Ja	25	p $3⅛	$3½	$2⅞	50
Bow Val	Ja	27½	20	40	65	50
Bow Val	Ja	27½p	$5⅜	$6		
Bow Val	Jy	22½p	90	110	35	113
Bow Val	Jy	25		5	5	1331
Bow Val	Jy	25	p $3⅛	$3¼	$3¼	673
Bow Val	Jy	25	p $3⅛	$3¼	$3¼	673
Bow Val	Jy	27½		1	5	449
Bow Val	Jy	27½p	$5½	$5⅝	$3¼	20
Bow Val	Oc	20	p 70	90		
Bow Val	Oc	27½	5	20	45	583
Brscn A	Ja	30	p 190	$2⅛		
Brscn A	Ja	30	p 165	190		3
Brscn A	Ja	35	75	100		11
Brscn A	Ja	35	p $5	$5⅜		43
Brscn A	Ja	40	15	40		7
Brscn*A	Ja	40	p $9¾	$10⅛		
Brscn A	Jy	35		5		152
Brscn A	Jy	35	p $4⅞	$5¼		91
Brscn A	Jy	40		5		120
Brscn A	Jy	40	p $9¾	$10⅛		1
Brscn A	Jy	45		5		4
Brscn A	Jy	45	p			
Brscn A	Oc	30	150	175		24
Brscn A	Oc	32½	50	75		150
Brscn A	Oc	32½p	$2¾	$2⅝		38
Brscn A	Oc	35	20	45		3102
Brscn A	Oc	35	p $4⅞	$5¼		3048
Brscn A	Oc	40	5	25		224
Brscn A	Oc	40	p $9¾	$10⅛		21
Brscn A	Oc	45		20		50
Brscn A	Oc	45	p			
C D						
C Im B	Mr	22½	$2⅛	$2⅜	$2¾	10
C Im B	Mr	22½p	70	95		
C Im B	Mr	25	85	95	95	41
C Im B	Mr	25	p 175	$2	170	3
C Im B	Mr	27½	25	35	40	272
C Im B	Mr	27½p	$3¾	$4		
C Im B	Sp	22½	165	185	$2⅜	
C Im B	Sp	25	30	40	45	67
C Im B	Sp	25	p 150	165	150	205
C Im B	Sp	27½	5	10	5	68
C Im B	Sp	27½p	$3⅜	$4	$2½	16
C Im B	Dc	30		5	5	199
C Im B	Sp	30	p $6½	$6⅝	$5¾	33
C Im B	Sp	32½		5	1	1153
C Im B	Sp	32½p				
C Im B	Dc	22½	190	$2⅛	$2¼	15
C Im B	Dc	22½p	60	75	65	160
C Im B	Dc	25	60	70	75	88
C Im B	Dc	25	p 170	190	170	62
C Im B	Dc	27½	15	25	25	77
C Im B	Dc	27½p	$3¾	$4⅛	$3¼	6
C Im B	Dc	30		10	10	70
C Im B	Dc	30	p $6⅛	$6⅜		
C Im B	Dc	32½		10		
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	22½	$3⅛	$3⅜		
C Marc	Fb	22½p	115	140		8
C Marc	Fb	25	170	190		
C Marc	Fb	25	p $2¼	$2½		18
C Marc	Ag	20	$3¾	$4		9
C Marc	Ag	20	p 5	20		116
C Marc	Ag	22½	150	175		50
C Marc	Ag	22½p	40	55	40	238
C Marc	Ag	25	35	60	50	63

VANCOUVER

Cours en baisse

VANCOUVER (PC) — Le cours se sont maintenus à la baisse, hier à la Bourse de Vancouver. Un total de 7,343,462 actions ont changé de main.

Les pertes ont été plus nombreuses que les gains, soit 315 contre 103, et 378 titres étaient stationnaires.

L'indice général a subi un recul de 13.70 points, à 970.17.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

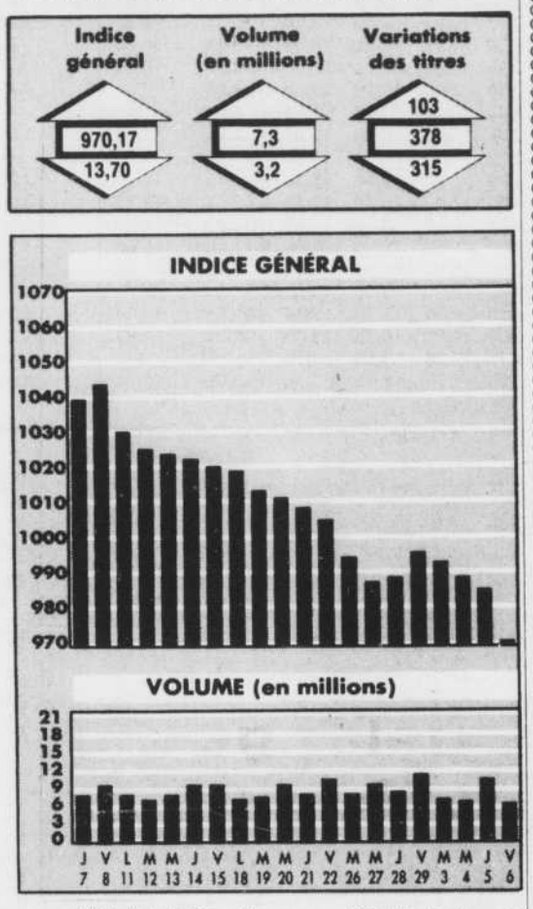

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aber res	5500	80	75	80	
Acacia	6000	10	10	10	
Achats	20000	33	33	33	—2
Acorn	500	13	13	13	—2
Acqest	1000	25	25	25	
Adams	4000	139	135	139	+ 1
Adriatc	3000	33	33	33	+ 1
Advtra	500	25	25	25	
Ajay res	2500	6	6	6	+ 1
Alice Lk	5000	32	25	32	
Alpha	5500	35	35	35	
Alpin slv	5500	13	11	13	—2
Ambra	1000	100	95	95	—5
Amca	18100	134	125	133	—1
Amer aa	46500	100	90	100	
Am mcr	4000	39	39	39	—1
Am mc w	3000	1	1	1	
Am Pyd	10100	132	124	127	+ 2
Amer a	1200	275	270	275	
Amertx	2000	25	20	20	
Amhwk	13300	55	52	53	—2
Amir	1500	120	110	120	—5
Amore	10000	14	14	14	
Amstar	10000	25	25	25	—2
Anglo	23000	65	63	65	—2
Anglo Bo	17700	150	140	150	+ 2
Angus rs	7900	79	75	79	+ 4
Anita	4000	30	29	30	
An arbr	10000	44	43	44	+ 4
Annie	10500	18	17	17	—4
Ansca rs	12000	35	30	35	—3
Aqarus	4000	25	25	25	—5
Arch dev	10500	17	14	14	—2
Artc Red	8000	24	24	24	
Arivac	400	390	380	380	—15
Arizako	6000	75	70	72	—3
Arizona	8700	310	310	310	—30
ARK	4500	20	18	20	
Arnhm	1000	36	36	36	
Artlry	1300	11	11	11	
Ashcrft	1000	14	14	14	
Asitka	129900	238	191	226	+ 2
Atlntc	5000	20	20	20	
Au res	4000	30	27	28	—5
Au res w	9000	3	3	3	
Augsts	3500	90	90	90	
Avinch	8500	68	65	68	
Avalon	1000	32	32	32	
Avino	2100	220	215	220	
Award	10000	30	30	30	
Azora	35000	70	69	69	—1
BC res	14070	310	310	310	—5
Baker	17200	600	562½	562½	—37½
Balco	100	$9½	9½	9½	+ ¼
Banbry	18000	56	54	55	
Bnbr c w	42000	8	7	8	
Banco rs	3500	85	80	80	
Bk ns a p	100000	$25⅜	25⅜	25⅜	
Bankit	5000	177	170	170	—5
Bar	11500	105	95	100	—5
Barngt	200	115	115	115	
Basn pet	1500	34	34	34	
Bath N	1000	70	70	70	
Bay ann	14500	25	22	23	—2
Beaua	4000	37	37	37	
Beaver	2000	70	70	70	—5
Beiair	z200	34	34	34	
Beibn w	2000	5	5	5	
Belmnt	11250	235	214	220	—20
Bimorl	6800	200	199	200	
Berg	500	80	80	80	—5
Berl res	6500	48	47	47	—1
Bern res	800	140	140	140	—20
Best res	2000	40	40	40	
Best rs r	22500	25	25	25	
Big ben	300	160	160	160	+ 5
Bighrn	500	25	25	25	
Bgs mnr	16600	50	46	48	—5
Bigstn w	17800	7	5	7	
Bishop	2400	188	175	188	+ 23
Bitec dvl	4500	55	55	55	
Blk Dmd	500	13	13	13	
Blac mrl	10000	39	32	39	+ 3
Blcms w	12500	1	1	1	
Blk thdr	500	25	25	25	
Blkdme	2600	310	310	310	—25
Blackst	19500	34	30	30	—5
Blizard	1000	8	8	8	
Blue Ike	13000	46	42	46	+ 3
Boise cr	3500	38	37	38	—2
Bouldr	3500	20	20	20	
Bowes Iv	3000	45	40	40	—3
Bpi res	112960	285	260	275	—10
Brace	13450	55	50	55	+ 5
Bradsu	2000	23	23	23	
Bras d or	1000	175	175	175	
Brkwtr	28460	$6¾	5¾	6¾	+ ⅜
Bricon	1100	100	100	100	—5
Brdgw	22500	22	18	20	—4
Brigde	3000	79	75	75	—7
Britcol	2000	19	19	19	+ 1
Brit poc	2000	24	24	24	—2
Bronco	4500	5	5	5	—1
Brkmr	3100	130	125	130	—5
Br slbk a	z2	50	50	50	+ 10
Br slbk b	1002	45	45	45	
Brx min	3000	22	22	22	
Bullet en	5000	61	61	61	
Bunyro	1500	50	50	50	
Brnt gld	500	75	75	75	
Butler	6000	70	69	70	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C D					
C T Exp	z300	57	57	57	
Cal dnvr	2100	325	320	320	—5
Cal Dyn	6000	11	9	9	—2
Caldnia	3000	80	80	80	
Calif slv	5100	$7⅛	7	7	— ⅜
Camino	2300	11	11	11	
Canex	3000	43	40	43	
Cantel	4500	60	60	60	
Cnartic	1200	105	105	105	
Canfic	500	25	25	25	+ 4
Canlon	100	300	300	300	
Cnrao	16000	52	50	51	—4
Cape res	z200	48	48	48	
Capella	1000	46	46	46	+ 1
Capilno	22200	53	48	50	—2
Capicrn	2500	17	17	17	
Cap cons	9000	15	13	15	
Carl crk	667	10	10	10	
Carnes	4000	65	65	65	
Carera	400	100	100	100	
Carrign	1000	30	30	30	
Cascda	4000	35	34	34	
Cater en	900	70	70	70	
Cauflid	5900	38	36	36	—4
Cavern	1000	75	75	75	+ 1
Cdn arct	2000	45	45	45	
C Brnca	7000	106	105	105	—1
Cdn long	4000	42	41	42	+ 1
Cdn pwn	6000	85	81	85	+ 5
Cdn untd	2800	105	100	105	
Celbrty	3000	69	65	65	—10
Celbr b w	8000	10	8	8	—4
Celica R	5000	29	27	29	+ 2
C crude	5500	23	23	23	
Chmpn	18500	38	36	36	—1
Champ	1000	6	6	6	
Chargr	16667	15	13	15	
Chrimg	500	36	36	36	+ 1
Chariot	1100	67	62	62	—8
Chatwd	4000	18	17	17	—1
Chavin	4500	20	17	17	—4
Chckmt	15400	115	85	92	—23
Chcmt r	z300	6	6	6	
Choper	5000	17	15	15	—2
Chutine	4000	25	25	25	
Cima	5656	10	10	10	
Cisco res	1000	20	20	20	
Claymr	5000	30	26	30	
Clear	6500	38	35	38	
Clifton	1000	55	55	55	
Colby	1500	190	185	185	—5
Cold Lk	2000	95	85	95	
Colfax	500	50	50	50	+ 10
Ciw	17400	11	10	11	+ 1
Colony	3300	135	125	130	
Cmche	4000	13	13	13	
Comet	1500	30	30	30	
Cominc	1000	20	20	20	
Condka	4000	33	33	33	
C andex	750	22	22	22	
C ascot	2600	42	42	42	—1
C ascot p	600	375	375	375	
C Bound	9000	17	15	17	
C Cinola	2000	475	450	450	—25
Cons knb	1000	100	100	100	
C norex	6500	200	197	199	+ 2
C rio plat	750	21	21	21	
C S Butte	812	21	21	21	
Consort	8500	35	33	33	—3
Contct	19100	95	85	85	—5
Con Sv	2000	175	170	175	
Cop Lak	8900	190	185	185	—14
Coralta	5800	40	35	35	—5
Core	2500	20	20	20	
Corinth	13000	85	85	85	+ 5
Corvet	9000	29	28	28	—1
Cosmos	6000	36	35	35	—2
Cotn val	3000	19	19	19	
Cous crk	3000	65	60	65	+ 3
Cove	28000	41	40	41	—1
Crack	4200	30	29	29	
Crescnt	2900	45	45	45	
Cruiser	17500	90	80	80	—10
Cube	51800	160	150	160	+ 2
Cumbr	2300	28	28	28	—2
Cusac	1800	125	101	101	—11
Custom	2500	26	25	25	
Cutlass	14500	78	70	75	
Dor val	8200	190	180	180	—15
Dafrey	1000	21	21	21	—7
Dakota	3000	30	30	30	
Dash Ike	5000	14	14	14	
Dasher	2500	25	25	25	
Datel	1800	155	155	155	—5
Datmr	2500	7	7	7	
David	13800	125	115	115	—10
Dawsn	5000	130	130	130	
Decker	10000	87	85	85	
D south	24500	15	13	13	—2
D sthw	37000	2	2	2	
Del nort	5500	40	37	40	+ 5
Dentia	500	42	42	42	
Devon	6000	20	20	20	
Devlon	1000	22	22	22	
Dimnd	3500	100	90	90	—15
Diatec	500	40	40	40	
DPP	z150	48	48	48	
Dora	1000	19	19	19	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Dorado	7000	26	25	25	—1
Dble egl	4500	70	65	65	
Dovrtn	10000	12	12	12	
Drc res	2200	70	65	65	—10
Dromid	4000	15	15	15	
Dual res	4800	130	125	125	
Dungnn	1000	37	37	37	
Dunoil a	300	140	140	140	
Durat	3500	17	15	15	
Dusty M	1400	165	165	165	—25
Dnamc	7000	88	84	84	—7
Dnam w	5500	50	50	50	
E F					
Eagle R	7800	25	22	25	
Eaglet	1000	355	355	355	+ 5
Eaglt w g	5000	8	8	8	
East wst	2150	175	172	172	—3
Ecnmy	500	45	45	45	
El cmin	2000	50	50	50	
El Coco	2000	105	100	104	+ 9
El dordo	19200	130	120	125	—5
E paras	9500	25	25	25	
Eldrdo	4000	22	22	22	—3
Electra	2000	63	63	63	—2
Elite res	10500	50	50	50	+ 5
Endrn w	4000	6	6	6	
Energx	500	42	42	42	+ 1
Enex	1200	310	300	300	—25
Enfield	21000	25	15	25	
Entek	1500	6	6	6	—1
Equine	3000	45	45	45	
Ericsn	3500	56⅜	57⅛	57⅛	— ⅜
Esprnz	1100	110	110	110	—5
Essex	3000	36	34	34	
Eureka	3300	170	160	160	—15
Euro pet	53400	210	210	210	
Europa	12900	33	28	32	+ 3
Expo oil	10000	10	10	10	
Expres r	1000	90	90	90	
Extotal	500	63	63	63	
Falcon	6000	20	15	20	
Frst dvn	1500	55	55	55	+ 4
Fletwd	500	65	65	65	
Flin flon	500	100	100	100	—1
Flow res	24800	144	140	140	—13
Force	1500	60	55	55	
Forum	21500	45	40	40	—7
Fredon	500	10	10	10	—1
Fredm	6000	53	48	50	—4
Freeprt	2000	53	50	53	
Freprt w	2000	8	8	8	
Ftm inc	8322	40	40	40	
Futurtk	2000	47	45	47	+ 1
G H					
Galactc	20625	59½	8½	9	
Galiln	500	35	35	35	
Galahd	3000	75	75	75	
Geddes	7900	150	150	150	
Gen alie	2400	290	280	290	+ 5
Gensis	1000	25	25	25	
Genove	2000	30	30	30	
Geodm	6500	200	195	195	—5
Geotec	6000	22	15	15	
Geotc w	7000	3	3	3	
Gerle	1000	36	36	36	—2
Gint bay	6000	305	280	280	—30
Gnt pipr	1000	100	100	100	
Gldtr rs	5500	45	42	42	—3
Glamis	6700	375	350	375	
Glf tech	6500	24	20	24	—1
Glow res	500	61	61	61	
Gld cnyn	15000	11	11	11	
Gldmrk	2000	40	39	39	—1
Gld seek	10000	47	43	47	+ 4
Gold pan	6000	28	28	28	—2
Goldbit	15612	185	175	175	—21
Gldbit w	89100	45	35	41	—5
Gldbra	3800	43	40	40	—3
Gldn ber	2500	45	40	45	
Gl cncrd	z300	55	55	55	
Gldn div	2000	15	15	15	
Gldn drg	23000	37	33	37	
Gldn hpe	8500	41	40	40	—1
G knight	54009	250	235	240	—14
G kn b w	13500	61	55	56	—9
Gldn lion	500	35	35	35	
Gld nws	2000	50	50	50	—5
G rim	4500	35	30	30	
Gldnrl	1000	90	90	90	—1
Goldn sc	16850	$20½	19½	20	— ½
G shield	8700	45	40	40	—6
Gldn fg	4000	62	55	55	—5
Gldnbel	1000	20	20	20	
Goldra	5000	74	70	74	—1
Goldrh	12800	135	115	120	—16
Gdsrch	2000	50	50	50	—5
Goldstk	3400	130	130	130	—5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gldstm	3600	200	200	200	—10
Gldwst	1000	18	18	18	—2
Goldwn	4500	65	65	65	—3
Goliath	18250	$22	21	21½	— ½
Good hp	2500	90	85	90	
Gordon	4000	13	13	13	+ 1
Gossan	4400	15	15	15	—1
Gsn b w	24500	2	2	2	
G canyn	3000	40	40	40	
Grnde tk	36000	100	80	90	—10
Gr trn w	z5000	1	1	1	
Grange	300	450	450	450	—50
Grant	9500	9	8	8	
Gt bear	500	20	20	20	
Grnobi	6500	12	12	12	+ 1
Greyhk	2000	26	26	26	+ 1
Gryhw w	z166	3	3	3	
Grtn	500	60	60	60	—10
G Centrl	4000	25	25	25	—1
Gulf intl	1000	27	27	27	
Gulf ltn	2000	125	125	125	—5
Hallmk	2000	45	45	45	—4
Hambr	9000	75	62	62	—18
Hardy	12500	30	28	30	
Hargor	1500	33	31	31	—3
Hargor	14000	1	1	1	
Harlin	8500	100	90	100	
Haultin	3000	13	12	13	
Hector	1500	78	70	70	
Hempl	500	42	42	42	—4
Hmspr	500	115	115	115	—5
Henesy	3100	210	200	210	
Heritge	2000	32	32	32	
Heron	10700	55	44	47	—7
Hilnd Cr	1000	48	48	48	
Hihmk	5500	63	61	62	
Hilton rs	5100	87	85	87	+ 2
Himac	z1	25	25	25	
Homstd	7000	150	135	150	+ 5
Homstc	8750	65	60	60	
Hot res	2000	65	65	65	+ 5
Hudson	96500	44	41	43	—1
Hmbolt	70100	15	14	14	
Hycroft	23500	38	30	38	
I J					
Ican	4266	220	210	210	—10
Ice Stn	500	42	42	42	
Impala	4000	9	9	9	
Imprial	2700	95	95	95	
Irecav	2000	80	76	80	
Intactn	z125	42	42	42	
Intrlke	24700	350	320	340	—10
Intrl e w	6000	51	50	50	
Istrl res	20500	100	70	100	+ 17
I chroke	1000	20	20	20	
Intl crna	30100	$12¼	11⅜	11¾	— ⅜
Intl hrs	1000	300	300	300	—10
I lonarc	1500	17	17	17	
Intl med	35000	145	140	145	+ 5
Intl phsr	12500	108	100	104	—1
Intl ph w	31000	10	10	10	
Int phnx	3000	50	50	50	—5
I rhodes	61250	86	73	78	—8
Int rhd w	49000	21	16	21	—1
Ishasta	4500	25	23	23	—3
Int st c w	34000	5	3	3	
I thnwd	z375	36	36	36	
Intl trbn	9100	215	200	215	—5
Intl vrfc	4000	70	65	65	—13
I wstwrd	9500	45	45	45	
Int wst w	2000	9	9	9	
Invmay	44250	84	75	75	—6
Iona Ind	10900	80	80	80	
Island M	6400	50	45	49	—6
Ivory oil	4500	37	35	35	
Jack crs	4200	230	200	230	+ 35
Jarvis	900	65	65	65	
K L					
Kaba	10100	44	42	44	—2
Kala exp	5183	58	45	50	—8
Kamad	2900	55	50	55	
Kelly	9000	25	22	22	—3
Kenar	3000	27	26	27	
Kenrgy	6000	15	12	12	
Kenedy	1000	46	46	46	—4
Kerf pet	600	27	27	27	—3
Kilemb	1000	50	45	50	+ 5
Kng slm	4500	285	255	275	—20
Klna Kln	100	120	120	120	
Knie	5000	32	32	32	—1
Kokane	27500	55	47	55	+ 10
Kumix	2000	15	15	15	
La Teko	10925	170	152	165	—6
Lana	2500	90	90	90	
Lana w	1500	55	55	55	
Lancstr	34000	67	64	67	+ 1
Lansco	1000	52	52	52	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Lasir gd	4000	40	40	40	
Lathwi	7000	70	65	65	—7
Leader	1500	15	15	15	—3
Lear oil	5000	55	50	50	—5
Lincoln	17100	240	202	202	—28
Lintex	2500	30	28	30	
Litl bear	3000	34	34	34	—1
Lockwd	8600	125	115	115	—11
Lodstr	500	40	40	40	
Logan	1000	35	35	35	
Logo res	2040	47	47	47	—3
Londn	2000	50	50	50	
Lone str	1000	38	38	38	—1
Lngrch	3000	40	35	40	
Loredi	500	30	30	30	
Loyalst	2000	49	45	45	—5
Lugano	1000	12	12	12	
Lundin	700	350	350	350	
M N					
Mac am	2000	65	65	65	
Macfie	2000	24	24	24	
Mcmlln	1000	35	35	35	
Maggie	8000	26	25	25	—2
Magic 3	1000	53	53	53	+ 3
Magnm	1000	53	53	53	
Mhgny	2000	130	125	125	
Maistic	2000	9	9	9	
Mairt	73800	140	135	156	+ 1
Mlartic	800	$19	18½	19	
Mmath	60100	67	60	61	—9
Mmat w	40500	11	10	11	—1
Mnchst	500	50	50	50	
Molelf	11000	25	24	24	—1
Marthn	31000	208	200	205	
March	1600	51	51	51	
Mrieta	2500	23	23	23	
Marlin	2000	35	35	35	+ 2
Marnr	2000	43	43	43	
Mark V	1500	46	46	46	
Mrkwy	12000	87	85	87	
Martel	1000	15	15	15	
Mascot	3800	170	170	170	
Masive	400	550	525	550	+ 25
Mvrick	500	35	35	35	
Maymc	2240	300	290	300	
Media a	17200	175	170	170	—5
Media w	17500	52	48	50	+ 2
Melrse	2000	55	55	55	
Metro	1000	45	45	45	
Michl rs	1000	28	28	28	—2
Michm	15400	130	110	110	—15
Mid cda	2000	36	36	36	—3
Midlgat	3000	35	33	33	
Midlnd	6000	31	31	31	—2
Midnpr	1000	30	30	30	—3
Migent	3100	170	165	165	—5
Mix res	4000	22	19	19	—3
M video	4800	200	200	200	—5
Moly mit	8000	30	25	25	—5
Monalt	5000	54	54	54	+ 2
Monica	8500	51	50	50	—2
Monc b w	14000	3	3	3	—1
M christ	2000	25	25	25	
Montor	800	330	330	330	
Mosprt	1010	250	245	245	—5
Mosqto	3000	57	55	55	+ 5
Moss	3500	40	35	35	—10
Mountn	10000	37	30	37	
Msr expl	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Multint	2000	31	31	31	—9
Mndee	17500	46	45	46	+ 1
Murgld	5000	28	27	27	
Nwp res	500	30	30	30	
Nakusp	1000	32	32	32	—1
Nalcus	7500	33	30	30	—4
NCA Mrl	600	250	250	250	
Ncn expl	3500	40	37	37	—3
Nevcal	24500	55	45	50	—5
N arcdia	500	135	135	135	+ 3
New bea	20800	75	67	75	
N bg a w	55000	11	7	10	—1
N goldcr	1000	100	100	100	—20
New knr	1700	60	50	50	
New pen	1800	120	120	120	
N Privtr	z100	67	67	67	
N Scope	2300	170	165	165	—5
N strtgic	994	100	100	100	
New tye	6000	10	9	10	—1
Nwbry	2000	65	65	65	—1
Newhk	z2	16	16	16	
Newtec	10000	64	56	56	—10
Newtc w	5000	10	10	10	—2
Nexus	3000	400	395	400	
Nicking	z2	30	30	30	
N hawk	4950	390	365	365	—25
Nirvna	5500	34	30	30	—5
Nolan	3000	13	12	13	
Nor con	9546	40	25	26	—19
Norges	1000	115	115	115	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Norco	4000	38	35	38	
Nrman	24000	26	25	26	—4
Normn	500	75	75	75	—6
Norsat	3550	600	475	475	—37½
Norsml	3300	55	51	51	—9
Nortek	3500	50	50	50	—3
No powr	2000	65	65	65	
Nth Sth	30100	105	95	105	+ 10
Nthair	3300	170	166	170	—10
N dynsty	2000	200	195	200	—10
N eagle	1500	39	39	39	+ 3
Ntn engy	3000	22	22	22	
N Hrzon	9500	25	25	25	
Nrg res	32000	32	29	30	
Nupac	z400	23	23	23	
Nu start	3500	55	50	50	—5
Nugold	15700	48	40	46	+ 6
Nunsco	8362	170	154	170	+ 6
Nuspar	18000	70	69	69	—3
O P					
Ohio	500	80	80	80	
Okla	5000	9	9	9	
Omab	4500	24	22	24	
Orbex	1000	175	175	175	+ 5
Orsina	2000	40	40	40	
Osec A	z12	29	29	29	
Osler res	1000	15	15	15	
Pace II	200	100	100	100	
Packrd	8000	36	31	36	
Paliser	5409	61	56	56	—5
Plmyra	6000	60	59	59	+ 9
Pan am e	800	295	275	275	
Panora	1000	20	20	20	
Paragn	1000	41	41	41	
Parkin	9500	55	51	55	+ 4
Pdnq	11700	55¾	5½	5¾	— ¼
Pecos	22600	395	355	355	—40
Perron	2000	76	75	75	—5
Petrocl	2500	23	23	23	
Petrlgc	8500	40	40	40	—5
Petrom	3000	115	110	115	
Ptroan	1000	16	16	16	
Petrox	6500	30	25	30	
Pezaric	60100	$7⅜	7	7⅛	— ⅜
Pez b w	102300	172	155	155	—18
Philip rs	15500	80	72	77	—4
Pine Bel	1000	18	18	18	—2
Pinto	700	295	295	295	
Pipestn	6000	55	45	48	—7
Player	500	40	40	40	
Pimbn	18000	8	7	8	+ 1
Pm ind	2500	485	450	460	—40
Pola res	4500

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

collège de la gaspésie

PSYCHOLOGUE

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un psychologue sur base temporaire pour l'année scolaire 1984-85. La durée de l'emploi est de 180 jours.

ATTRIBUTIONS

Le psychologue effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail de son secteur en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie du Collège. Il est chargé de l'application de cette politique.

Il rencontre les étudiants, individuellement ou en groupe, il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Il est chargé de leur rééducation et de leur réadaptation. Au besoin, il réfère l'étudiant aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées.

Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités; il assiste et conseille les administrateurs, les enseignants et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.

Il monte et tient à jour le dossier des étudiants en ce qui concerne son secteur.

Il offre un support psychologique et de counselling. Il fait l'animation préventive en relation avec son champ d'activité.

Il offre un support aux membres du personnel dans leur démarche avec les étudiants.

QUALIFICATIONS REQUISES

— Être membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec.
— Avoir une formation en thérapie.

SALAIRE:

22 398 $ à 38 557 $ de base.

ENTRÉE EN FONCTION:

le 20 août 84.

Les candidatures accompagnées des relevés de notes doivent parvenir avant le 30 juillet 1984 au:

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590, Gaspé (Québec)
G0C 1R0

DIRECTEUR ADJOINT DE L'INFORMATION

Un important quotidien québécois est à la recherche d'un directeur adjoint de l'information.

Le titulaire assiste le directeur de l'information dans la gestion des ressources humaines, et est régulièrement responsable de la fabrication de l'édition quotidienne du journal.

Les candidats doivent posséder une expérience diversifiée en information, avoir déjà occupé des fonctions de pupitre, notamment dans la presse écrite.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

DOSSIER 1206
LE DEVOIR
C.P. 6033
Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

COMPTABLE DE PME

Maison de distribution et d'édition de livres cherche un(e) commis-comptable senior.

Le (la) candidat(e) sélectionné(e) fera la gestion détaillée, sur système informatique, de tous les aspects financiers et comptables d'une compagnie oeuvrant sur les quatre principaux marchés de la francophonie. En plus, il gérera l'activité de facturation sur informatique.

Outre l'expertise professionnelle, les qualités requises sont le dynamisme, l'initiative, le sens des responsabilités et le désir de s'impliquer dans une entreprise en pleine expansion.

Rémunération raisonnable. Bonne ambiance de travail dans un endroit calme du centre-ville ouest.

Envoyer curriculum à:

DOSSIER No 1203
Le DEVOIR
C.P. 6033
Succursale Place D'Armes
Montréal H2Y 3S6

Entreprise canadienne de relations publiques recherche des

RÉDACTEURS

francophones ou anglophones, spécialistes de la rédaction d'entreprise (« corporate writing ») ou de la rédaction publicitaire. Contrats à la pige: rémunération concurrentielle. Envoyer svp un texte déjà effectué, ou une liste de clients et un curriculum vitae, à:

Projet 312
Case postale 338
Succursale La Cité
Montréal, Québec
H2W 2N8

Centre national des Arts — National Arts Centre

ADJOINT ADMINISTRATIF AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE DE LA CORPORATION

Nous recherchons une personne bilingue, dynamique, apte à fournir des services de nature administrative au directeur général et au conseil d'administration.

QUALIFICATIONS

Le candidat devra faire preuve d'un grand sens de l'organisation, d'une aptitude à communiquer (verbalement et par écrit) et assumer la responsabilité d'un bon nombre de tâches de nature variée. Il devra en outre posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent et avoir trois années d'expérience dans un domaine connexe. La connaissance de l'aspect administratif des arts d'interprétation serait un atout.

Le ou la titulaire devra également veiller à l'application de la politique des langues officielles de la Corporation.

Rémunération concurrentielle et gamme complète des avantages sociaux.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

Agent des ressources humaines
C.P. 1534, Succursale «B»
Ottawa (Ontario) K1P 5W1

Livraison par porteur:
85, rue Albert, Pièce 610
Ottawa (Ontario)

Joignez-vous à une société industrielle de valeur sûre et occupez le nouveau poste de

DIRECTEUR PLANIFICATION ET ANALYSE FINANCIÈRES

Le candidat choisi relèvera du vice-président, finances; le poste englobe entre autres la participation à l'évaluation de créneaux et de stratégies de programmes en vue d'enregistrer une croissance rentable, la coordination de l'ensemble du processus d'établissement du budget de la société (notamment la communication de l'information financière et la préparation d'analyses de gestion financière) et la participation à l'élaboration et à la préparation de politiques financières avec la haute direction.

Le titulaire devra posséder un diplôme universitaire en administration des affaires, une désignation comptable professionnelle ou un M.B.A. ainsi que plusieurs années d'expérience pertinente dans un milieu dynamique. Vous aurez également travaillé au sein d'une grande entreprise dont l'exploitation est diversifiée et requiert une planification stratégique et opérationnelle. Le candidat sélectionné aura touché au marketing et à l'exploitation générale dans le passé et possédera de vaste connaissances relatives aux principes et aux méthodes de planification de gestion et à la planification d'éventualités.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant tous les renseignements pertinents ainsi que le numéro de dossier 2309 à Caron Bélanger Woods Gordon, 630, boul. Dorchester ouest, bureau 2000, Montréal (Québec), H3B 1T9. Discrétion assurée.

Caron Bélanger Woods Gordon

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

PROFESSEURS

DÉPARTEMENT DE GÉNIE ÉLECTRIQUE

Fonctions

Le département de Génie électrique de l'École Polytechnique sollicite des candidatures pour un poste de professeur pour participer à l'enseignement et à la recherche dans chacun des quatre domaines suivants:

- automatique, systèmes, circuits
- électronique (VLSI)
- génie informatique
- électromagnétisme, hyperfréquences, CAO

Exigences

Les candidats doivent être ingénieurs et faire preuve d'une habileté à communiquer. Ils doivent détenir un doctorat ou posséder une formation jugée équivalente.

Salaire et conditions

Le rang académique, le salaire et les avantages sociaux seront déterminés selon l'expérience et les politiques en vigueur à l'École Polytechnique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 15 août 1984 au:

Directeur
Département de Génie électrique
École Polytechnique de Montréal
Case Postale 6079 — Succursale « A »
Montréal (Québec)
H3C 3A7

NOTRE RUBRIQUE

CARRIERES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,25 $ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Lise Dion
à 844-3361
Le Devoir
211 rue du
St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Centre de Recherche Informatique de Montréal, Inc.

Adjoint au Directeur

Le CRIM est une société à but non-lucratif créée par cinq établissements universitaires de la région montréalaise pour exécuter en collaboration avec l'industrie, la recherche de pointe en informatique, ainsi que pour participer à la formation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Le CRIM se cherche un(e) adjoint(e) au directeur qui collaborera avec ce dernier dans la gestion du centre, y inclus la préparation des dossiers, et le développement de contacts avec l'entreprise.

La personne sélectionnée, en plus de détenir un diplôme universitaire dans les sciences ou les sciences appliquées et de posséder plusieurs années d'expérience de travail dans un domaine relié à l'informatique, devra être capable de bien s'exprimer par écrit en français et en anglais et aura déjà démontré ses capacités en administration et en gestion.

Salaire prévu: jusqu'à 35 000$ par année. Les curriculum vitae seront acceptés jusqu'au 16 juillet 1984.

S'ADRESSER À:

Le Directeur
Centre de Recherche Informatique de Montréal
C.P. 1567, Succursale "H"
Montréal, Québec
H3G 2W5

Société Radio-Canada — Canadian Broadcasting Corporation

DIRECTEUR DES ÉMISSIONS TÉLÉVISION (CBOFT) PROGRAMMATION FRANÇAISE (TÉLÉVISION)

FONCTION:

Sous la direction du directeur des services français, zone d'Ottawa, planifie, organise, dirige et évalue la production et la diffusion des émissions locales et régionales à CBOFT et des émissions produites pour le réseau français. Gère l'ensemble des ressources (humaines, monétaires et techniques) engagées à la télévision française à Ottawa.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire ou formation équivalente.

Cinq à dix ans d'expérience en télédiffusion, plus particulièrement dans le domaine de la production-télévision.

Fortes aptitudes interpersonnelles.

Connaissance courante du français et de l'anglais.

RÉMUNÉRATION: 47,360 $

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 20 juillet 1984 aux:

Services des ressources humaines
Société Radio-Canada
Case postale 3220,
Succursale C
Ottawa, Ontario
K1Y 1E4

Ce poste est accessible aux candidats qualifiés des deux sexes.

Aspirants officiers

(La marine des Forces canadiennes)

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche d'aspirants officiers qu'elles entraîneront aux opérations maritimes de surface et sous-marines. Le programme de formation vous rendra apte à assurer le bon fonctionnement des navires et vous initiera à diverses tâches connexes: contrôle tactique, missions de plongée, maniement de systèmes d'armes, etc.

Ce programme vous offre l'occasion de faire carrière dans la marine des Forces canadiennes et de mettre à profit des connaissances qui pourraient vous valoir des postes de commandement. Vous pourrez aussi être appelés à oeuvrer sur une des toutes nouvelles frégates de la marine.

Imbattable... la vie dans les Forces

Si vous possédez votre diplôme de Secondaire V, un DEC ou un baccalauréat, visitez le centre de recrutement le plus près ou téléphonez-nous à frais virés — nous sommes inscrits dans les pages jaunes sous la rubrique Recrutement.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

C.L.S.C. Lorette-Val-Bélair

Directeur(trice) général(e)

Type d'établissement

Centre local de services communautaires, établissement du réseau des Affaires sociales dispensant des services de santé, sociaux et communautaires.

Territoire couvert

Le C.L.S.C. Lorette-Val-Bélair couvrira le district Neufchâtel de la ville de Québec, les villes de Loretteville, Val-Bélair et de Lac Saint-Joseph, le village de Saint-Émile, les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier, Saint-Gabriel-Ouest, Shannon, Sainte-Catherine, Fossambault-sur-le-Lac et la réserve indienne du Village-des-Hurons.

Responsabilités

Sous l'autorité du conseil d'administration, le(la) directeur(trice) général(e) est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration et par le ministère des Affaires sociales.

Exigences

— Formation académique de base de niveau universitaire
— Formation spécialisée en gestion ou sciences sociales
— Expérience minimum de trois (3) ans de travail dans le domaine social

Expériences générales

— En gestion du personnel et en relations du travail
— En planification, organisation et coordination d'activités
— En conceptualisation et élaboration de projets

Lieu de travail: Val-Bélair

Rémunération et autres conditions de travail

Selon les normes du ministère des Affaires sociales

Inscription

Veuillez faire parvenir votre offre de service accompagnée de votre curriculum vitae, au plus tard le 27 juillet 1984 à 16 h 30 au:

Président du Comité de sélection
du directeur(trice) général(e)
du C.L.S.C. Lorette-Val-Bélair
1550, boulevard Chauveau est
Quartier Laurentien de Sainte-Foy
Sainte-Foy, G2E 5A6

* Prière d'inscrire sur l'enveloppe "Concours poste de directeur-(trice) général(e)".

CANADA

CRDI/IDRC

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société financée par le gouvernement et créée par le Parlement du Canada pour appuyer la recherche visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en développement. Les Programmes de coopération du CRDI favorisent la recherche exécutée par des groupes canadiens en collaboration avec des groupes du Tiers-Monde.

La Division des programmes de coopération est à la recherche de trois professionnels hautement motivés qui occuperont, au bureau d'Ottawa, des postes

d'Agents de Programme

dans les domaines suivants:

Génie
Petites et Moyennes Entreprises
Sciences de La Terre
(plus spécifiquement, géologie du Quaternaire)
et
Sciences de L'Environnement

Les candidats détiendront au moins une maîtrise en sciences dans la discipline voulue (la détention d'un doctorat leur conférera un net avantage) et cinq ans d'expérience en recherche appliquée. Ils posséderont une certaine connaissance de l'administration de la recherche et maîtriseront l'anglais et le français. Ils connaîtront bien la communauté scientifique canadienne dans leur spécialité. La préférence sera accordée aux candidats qui auront déjà travaillé dans un pays en développement.

Les agents de programme jouent un rôle de premier plan dans la définition et la formulation de projets de recherche en collaboration avec des chercheurs du Tiers-Monde. Ils sont chargés de suivre et d'évaluer avec soin les projets. Le développement et le maintien des communautés de recherche appropriées au Canada et dans le Tiers-Monde sont un aspect important de leur travail. Ils doivent pouvoir se charger de l'administration d'un portefeuille de projets du début à la fin de la participation du CRDI à ces projets.

Le traitement correspondra aux qualifications et à l'expérience du candidat retenu et sera conforme à la grille des traitements du CRDI.
Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à la Division des ressources humaines, CRDI, C.P. 8500, Ottawa (Ontario), Canada, K1G 3H9.

◆ La situation de l'emploi aux USA

sence des femmes sur le marché du travail, qui ne le quitteront pas de sitôt. En mai dernier, le gouvernement annonçait précisément que plus de 50 % des femmes adultes travaillaient, ce qui constitue une première.

De plus, les travailleurs américains, contrairement aux Européens, sont très mobiles et acceptent plus facilement de déménager ou de changer de poste. « Notre marché du travail est très souple et les gens passent d'un emploi à l'autre. En Grande-Bretagne, par exemple, on ne songerait jamais à changer d'occupation si l'on ne réussissait plus à se placer dans son domaine. Le logement est si largement subventionné et les listes d'attente ailleurs sont si longues qu'on n'oserait pas déménager lors de la perte d'un emploi », indique un professeur d'économie de l'Université de Princeton, Orley C. Ashenfelter.

L'Amérique, contrairement à l'Europe, dispose de milliards de dollars que des gens sont prêts à investir à leurs risques dans une nouvelle entreprise. Ce facteur a contribué à la croissance de l'emploi aux États-Unis lors des dernières années, particulièrement dans le secteur de la haute technologie. L'esprit d'initiative et le goût du risque sont des traits caractéristiques des Américains. L'économie européenne se concentre davantage dans les industries traditionnelles et a accusé une certaine lenteur à prendre le virage technologique, qui a donné naissance à tant d'emplois aux États-Unis.

Ces nouvelles technologies se sont développées grâce à l'investissement de capitaux et à la présence de la main-d'oeuvre nécessaire, ce qui eut un effet sur l'ensemble de l'économie. Les nouveaux revenus ont fait naître la demande pour une nouvelle gamme de produits, avec pour conséquence un besoin accru de travailleurs. « Les innovations technologiques et les goûts du consommateur combinés déterminent comment s'orientera la création d'emplois », affirme M. Ashenfelter.

Les emplois qui furent créés dans toute cette mouvance se retrouvent pour la plupart dans le secteur des services - dont les Américains semblent avoir un besoin insatiable. Par services on entend un très large éventail d'activités, qui peuvent aller de la vente au détail aux compagnies aériennes, en passant par le *fast-food*, les firmes d'experts-conseils financiers et les services publics. Près des deux tiers des travailleurs actuels - quelque 67 millions de personnes - gagnent leur vie en exerçant l'un ou l'autre des emplois énumérés ci-dessus et leur nombre est appelé à croître.

« Les services devancent toujours le secteur manufacturier. Nous commençons à mesurer la portée réelle des changements survenus, dont il résulte une économie davantage axée sur les services », indique un commissaire régional du Bureau des statistiques sur le travail des États-Unis, Samuel M. Ehrenhalt. M. Ehrenhalt fait remarquer par exemple que la vente en gros et au détail mobilise plus d'individus que la fabrication elle-même des produits.

Près de 75 % de tous les emplois qui seront créés d'ici 1995 le seront dans le secteur des services, prévoit le Bureau des statistiques sur le travail. « De plus en plus, nous nous offrons nos services les uns aux autres et le travail ainsi accompli est plus difficile à évaluer », déclare Audrey Freedman, une économiste du Bureau de Commerce de New York très réputée.

Au sein du secteur des services, la subdivision dénommée « divers » par l'administration Reagan regroupe les soins médicaux, les services à la personne, les dispositifs de sécurité, les ordinateurs et le traitement des données. Elle connaîtra la plus forte croissance au cours des prochaines années et le nombre des travailleurs qui y sont rattachés devrait doubler, pour passer à 6.2 millions environ d'ici 1995. Une industrie connexe, celle des services professionnels divers, qui comprend les avocats, les ingénieurs, les architectes et les comptables, devrait donner naissance à près de 850,000 emplois, avant d'atteindre les trois millions d'ici dix ans, c'est-à-dire 12 % de tous les nouveaux emplois de la prochaine décennie.

Malgré les points de vue pessimistes sur l'avenir des industries traditionnelles, le secteur manufacturier, très vaste, a quelques atouts dans son jeu. Quoique 2.3 millions d'emplois aient été perdus lors de la récession, 1.5 millions d'autres, qui ne sont pas nécessairement les mêmes, ont été créés depuis. La secteur secondaire, qui englobe les mines, la construction et la fabrication industrielle, embauche 25 millions d'Américains. Même si ce nombre ne représente plus aujourd'hui que 19 % du total des emplois existants comparativement à 25 % en 1959, on s'attend à ce qu'il reste stable au cours des dix prochaines années. En fait, de tous les nouveaux emplois, un sur six le sera dans le secteur manufacturier, au profit de la haute technologie plus particulièrement.

« Nos études montrent que le secteur secondaire continuera de croître, mais de façon modeste. L'industrie de la haute technologie y contribuera pour une grande part, et cela compensera pour les déboires de celles de l'acier et de l'automobile », affirme Ronald E. Kutscher, du Bureau des statistiques sur le travail.

L'expansion continue du secteur des services suscite quelques inquiétudes. « Il faut considérer l'envers de la médaille. Le déclin du secteur manufacturier ronge de manière significative le niveau de vie de l'ensemble de la population. Nous avons créé beaucoup de nouveaux emplois, mais ceux-ci sont moins productifs et moins bien rémunérés. Lorsqu'un travailleur de General Motors est mis à pied et se recycle dans le lavage d'autos, son salaire et sa productivité en prennent un coup », explique un économiste du Collège de Boston, Barry Bluestone.

Certains de ses confrères ne partagent pas son avis. Un membre du gouvernement qui préfère garder l'anonymat a émis le commentaire suivant : « C'est comme si l'on croyait qu'il était mieux d'être col-bleu que vendeur de hot-dogs. Ce n'est certainement pas la bonne façon de voir les choses. »

Mais il y a plus. En raison de la vive concurrence qu'opposent les pays étrangers, il est plus ou moins opportun d'engager la bataille pour de meilleurs salaires. Mme Freedman, du Bureau de Commerce, déclare : « Dans les industries où les travailleurs syndiqués sont très bien rémunérés, les salaires sont si élevés que l'industrie elle-même devient moins compétitive et se voit forcée de licencier une partie de son personnel. »

Bien que les emplois du secteur public soient moins bien rémunérés que ceux du secteur manufacturier ($245 par semaine comparativement à 371$ pour la même période), il y en a beaucoup en revanche qui sont très bien payés. Les économistes s'attendent même à ce que l'écart diminue avec le temps, à un moment où les travailleurs les mieux payés du secteur manufacturier doivent réviser leurs exigences salariales.

La Banque mondiale met les pays en développement en garde contre l'accroissement de leur population

WASHINGTON (AFP) — Des millions d'hommes connaîtront l'extrême pauvreté dans un grand nombre de pays en développement, si aucun ralentissement significatif du rythme d'accroissement de leur population n'intervient, indique le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde en 1984.

Le rapport de la Banque mondiale met en effet l'accent sur les conditions indispensables qu'il faut créer afin de ne pas compromettre les possibilités que ces pays ont de retrouver une croissance économique dont le taux annuel peut dépasser 5 pour cent, et estime que le ralentissement du rythme d'accroissement de leur population constitue un des objectifs prioritaires.

L'importance accordée à cet aspect du développement économique du Tiers-Monde peut se mesurer à la lecture de la deuxième et dernière partie du rapport, qui est entièrement consacré à l'évolution démographique mondiale.

On y constate que l'accroissement de la population du monde s'est accéléré surtout dans les pays les moins développés, passant de 1 % par an au cours de la première moitié de ce siècle à 2 % actuellement.

Les taux d'accroissement de la population de ces régions du monde ne déclineront pas suffisamment sans, estime le rapport, entreprendre ou accentuer des politiques volontaristes qui visent à réduire la fécondité.

Sur les 80 millions d'hommes supplémentaires que le monde comptera en 1984, 70 millions vivront dans ces pays regroupant déjà les trois quarts de la population mondiale qui, selon les dernières projections démographiques tablant sur la poursuite de la baisse de la fécondité, devrait atteindre quelque 10 milliards de personnes en 2050 et ne se stabilisera qu'à 12 milliards vers 2150.

L'éducation

Le rapport montre en effet que cette tendance agmente la difficulté d'investir dans l'amélioration des ressources humaines, c'est-à-dire dans l'éducation et les qualifications professionnelles, dans la mesure où plus la croissance démographique s'accélère, plus les ressources par habitant diminuent.

D'autre part, un grand nombre de ces pays ont une économie fondée essentiellement sur l'agriculture, et l'équilibre déjà fragile entre la population et les ressources naturelles risque d'être menacé, aggravant par ailleurs les difficultés que pose la gestion des mutations économiques et sociales, comme en témoignent actuellement les problèmes soulevés par l'explosion urbaine.

Afin d'inverser la tendance démographique actuelle, ce qui, selon le rapport, est non seulement souhaitable mais possible, les pouvoirs publics doivent poursuivre ou intensifier leur action afin de réduire la fécondité.

Quand les services de santé et d'éducation s'améliorent, les parents voient augmenter les chances que leurs enfants atteignent l'âge adulte en bonne santé et trouvent un emploi.

Le rapport préconise un meilleur accès des femmes à la formation et au marché du travail, de façon à ce que les enfants ne soient plus la seule source de considération et de sécurité.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

63 JOURS DE JAMAIS VU
Québec 84

FABULEUSES FINS DE SEMAINE
AU LOEWS LE CONCORDE
*$71.00 PAR NUIT, PAR CHAMBRE, POUR UNE OU DEUX PERSONNES

LES GRANDS VOILIERS
AU PORT
JUSQU'AU 23 AOÛT

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC
DU 5 AU 15 JUILLET
(COMPLET: 11, 12 ET 13 JUILLET)

LE RASSEMBLEMENT DES GOÉLETTES AIR CANADA
DU 30 JUILLET AU 4 AOÛT
(COMPLET: 30 ET 31 JUILLET)

TRANSAT TAG QUÉBEC - ST-MALO
PREMIÈRE MONDIALE AMÉRIQUE DU NORD-EUROPE.
DU 11 AU 19 AOÛT

LES VOILES FILANTES LABATT BLEUE
■ DU 17 AU 21 JUILLET:
CHAMPIONNAT DES 10 PROVINCES (LASER, LASER II, WINDSURFER)
2ième MANCHE
■ DU 17 AU 22 JUILLET:
CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE PRINDLE I6
■ DU 31 JUILLET AU 6 AOÛT:
CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE 470
(COMPLET: 31 JUILLET)
■ DU 9 AU 12 AOÛT:
CHAMPIONNAT CANADIEN FÉMININ
■ DU 15 AOÛT AU 23 AOÛT:
CHAMPIONNAT «EXPORT A» DE L'HÉMISPHÈRE OUEST DE WINDSURFER

*VALABLE LES VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE (UNE NUIT OU PLUS) JUSQU'AU 31 AOÛT INCLUSIVEMENT. CE TARIF EXCEPTIONNEL N'AURA PAS COURS LES 17, 18, 19 AOÛT. AUCUNS FRAIS ADDITIONNELS POUR LES ENFANTS DE 14 ANS ET MOINS QUI PARTAGENT LA CHAMBRE DES ADULTES.

LE CONCORDE
L'HÔTEL, SUR GRANDE-ALLÉE À QUÉBEC

RÉSERVATIONS À NOS FRAIS:
24/24 HRS 7/7 JRS
0-418-647-2222

MAINTENANT

les résidences construites avant le 1er septembre 1977 sont admissibles à des subventions du PITRC

Isolez votre maison, rendez-la étanche, et nous vous fournirons une aide financière

Dans le cadre du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC), le gouvernement du Canada offre une aide financière imposable pouvant atteindre 500 $ pour vous aider à augmenter le rendement énergétique de votre maison.

Économisez jusqu'à 40% de vos coûts d'énergie

Quelle que soit la source d'énergie que vous utilisez, il est toujours avantageux d'investir dans le rendement énergétique de votre maison. En l'étanchéisant et en l'isolant convenablement, vous pouvez réduire de beaucoup votre facture de chauffage pour nombre d'années, et du même coup, accroître le confort de votre domicile.

Embauchez un entrepreneur accrédité

Si vous envisagez de demander une aide financière en vertu du PITRC pour des travaux effectués par un entrepreneur, vous devez avoir recours à un entrepreneur accrédité par l'Office des normes générales du Canada (ONGC). Ces entrepreneurs garantissent que leurs travaux répondront aux normes en vigueur. Renseignez-vous sur les matériaux et les méthodes d'isolation en appelant sans frais le THERMOPHONE.

Ou effectuez une partie du travail vous-même

Les spécialistes du THERMOPHONE sont à votre disposition pour discuter des problèmes que vous pourriez rencontrer. Les matériaux que vous achèterez peuvent être admissibles à une subvention du PITRC.

Agissez maintenant! Nous sommes là pour vous aider

Appelez le THERMOPHONE dès aujourd'hui. Renseignez-vous sur le PITRC et demandez une analyse informatisée gratuite de votre consommation d'énergie à domicile. Quelques petits travaux effectués maintenant peuvent vous permettre d'économiser beaucoup d'argent l'hiver prochain et durant les années à venir.

Pour appeler le THERMOPHONE, composez sans frais

1-800-267-9563

du lundi au vendredi, pendant les heures normales d'affaires.

Énergie, Mines et Ressources Canada
Energy, Mines and Resources Canada
Canada

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 7 juillet 1984

EN APERÇU

Notre espace de reportage culturel s'élargit cette semaine jusqu'à la Grèce antique, avec le fameux *Oedipe* de Sophocle, que le Théâtre national de Grèce vient nous présenter en grande première montréalaise. Il était temps, après plus de 2400 ans ! Pour qu'on sache, entre autres, qu'Oedipe existait bien avant son complexe.

Puis remontant le cours du temps, on s'arrête à la Renaissance à Québec. Ayant en effet réglé son horloge estival sur l'astrolabe de Jacques Cartier, la Vieille Capitale présente, entre autres expositions, « La Renaissance et le Nouveau-Monde », qui comprend plus de 200 oeuvres empruntées d'Europe (l'article d'Hélène de Billy, ci-dessous).

Avant de quitter Québec, ne manquons pas de faire un crochet du côté du 17e Festival d'été, qui s'est amorcé cette semaine à l'enseigne des quatre horizons de la francophonie (p.19).

Puis, on a le choix. On peut cingler en aval vers Saint-Jean-Port-Joli, où le symposium international de sculpture nous permet de rencontrer des artistes de la trempe de Harmony Hammond (p.20) ; filer tout de go à Toronto, où Mathieu Albert a rencontré le génie de la chorégraphie en la personne de Pina Bausch (p.21) ; ou descendre sur New York, où John Updike vient de clore la saison littéraire sur un beau sabbat de sorcières (p.19).

Tout ça pour dire que le Québec d'aujourd'hui — même s'il se situe encore quelque part entre l'Eden et l'utopie, selon Luc Bureau (p.18) — ne manque pas d'horizon. On n'est plus, en tout cas, à l'époque où des artistes doués devaient s'enfuir en Europe pour créer. Ce fut le cas de Mimi Parent, dont l'oeuvre surréaliste fait en ce moment l'objet d'une importante rétrospective en Allemagne (ci-dessous). À sa première exposition à Montréal en 1948, le critique d'art du temps avait écrit qu'elle ferait mieux d'aller à confesse. On comprend qu'elle ait pris la poudre d'escampette. Et sans retour.

Mario PELLETIER

OEDIPE À MONTRÉAL

ROBERT LÉVESQUE

On n'a pas sou vent chaussé le cothurne au Québec. Si l'on revoit la production de nos théâtres depuis le grand démarrage théâtral des années 50, on ne trouve qu'environ une demi-douzaine de classiques grecs, *La paix* d'Aristophane que les Compagnons jouèrent en 49, *Les Choéphores* d'Eschyle que Ronfard monta au TNM en 61, et puis à la Nouvelle Compagnie Théâtrale où l'on présenta en 67 *Philoctète* de Sophocle, en 71 *Les Troyennes* d'Euripide traduites par Sartre, et en 75 l'*Antigone* de Sophocle.

Statue représentant Sophocle au Musée du Vatican.

Pour ces quelques grecs, on a par contre, réflexe sans doute d'un état de colonisé envers la mère-patrie, écumé tout ce que le théâtre français du début du 20e siècle a réglé comme compte avec les auteurs d'Athènes, c'est-à-dire que l'*Antigone* d'Anouilh a été joué partout, trois fois chez les Compagnons, deux fois en téléthéâtre à Radio-Canada, au Rideau-Vert, au théâtre Populaire du Québec, par des troupes aujourd'hui disparues, pour un seul *Antigone* original écrit en 442 avant Jésus-Christ.

C'est la même chose pour *Oedipe-Roi*. On a joué ici celui de Cocteau, qui fut en 52 l'un des premiers téléthéâtres de Radio-Canada où sous la direction de Georges Groulx, Jean Gascon était Oedipe et Sita Riddez Jocaste. Mais l'on n'a jamais joué l'*Oedipe-Roi* de Sophocle. En ce sens, la visite (jeudi et vendredi prochains) du Théâtre National de Grèce à la Place des Arts, qui va donner le chef-d'oeuvre impérissable de Sophocle, est l'occasion rêvée pour reprendre contact avec ce théâtre fondamental.

Cette production d'*Oedipe-Roi*, dirigée par le metteur en scène Minos Volonakis, dont on retient entre autres une mise en scène célèbre des *Troyens* de Berlioz au Covent Garden et une *Médée* d'Euripide avec Irene Papas au Circle in the Square de New York, a été créée à l'été 82 au théâtre d'Épidaure. Volonakis a signé une nouvelle traduction en grec moderne, et l'on a qualifié de « tough-provoking » et de « controversial » cette nouvelle production du Théâtre National de Grèce.

Nikos Kourkoulos, qui joue Oedipe, est une grande vedette populaire dans son pays, tant au cinéma, au théâtre qu'à la télévision. Il était déjà venu à Montréal il y a quelques années pour donner un récital au cinéma Rialto devant la communauté grecque de Montréal. À Broadway il avait été de la distribution d'*Illya Darling*, avec Mélina Mercouri, c'était à l'époque du régime des colonels où Mercouri vivait en exil. Il jouait Tonio dans ce « musical » que l'on avait tiré du film de Jules Dassin, *Jamais le dimanche*.

Nikos Kourkoulos dans *Oedipe-Roi* mis en scène par Minos Volonakis au Théâtre national de Grèce.

Si l'*Oedipe-Roi* de Volonakis-Kourkoulos fait escale à Montréal, c'est dans le cadre de la première grande tournée américaine du TNG depuis la fin de la guerre. Le TNG était venu à Montréal lors de l'Expo 67 (avec *Agamennon* d'Eschyle, *Oedipe à Colone* et *Ajax* de Sophocle) mais cette participation au festival mondial de 67 était jusqu'à maintenant la seule sortie du Théâtre National de Grèce en Amérique.

À l'occasion du festival de Los Angeles, en marge des Jeux Olympiques, le gouvernement grec, dont le ministre de la Culture est Mélina Mercouri, a décidé d'envoyer le TNG en Amérique pour 25 représentations aux USA et quatre au Canada. La première a eu lieu à Los Angeles le 28 juin et le TNG a joué devant cinq salles à guichets fermés. Jeudi et vendredi, ils étaient à Berkeley, demain ils seront à Chicago, mardi à Détroit, jeudi et vendredi à Montréal. Ensuite ce sera Boston, New York (au Vivian Beaumont Theater), Washington, puis Toronto le 31 juillet et Ottawa (au CNA) le premier août.

Sous-titrée « les mathématiques du soleil », cette production d'*Oedipe-Roi* est donnée en tournée (malgré les différentes architectures des salles américaines) dans le dispositif scénique que Robert Mitchell a organisé pour le théâtre

Suite à la page 20

Fragments, Photographie actuelle au Québec, une oeuvre de Richard Flomen.

CARTIER, LA MOMIE ET LES AUTRES

HÉLÈNE DE BILLY

QUÉBEC — Il est partout : Sur le velin, dans la bronze, sur la toile ou dans le bois. En couleurs, monochrome, reproduit, verni, restauré, encadré. Jacques Cartier, on le sait, fait le plus grand « come back » de sa carrière. Et à Québec, les musées comptent parmi les premiers à le souligner.

« On ne pouvait l'éviter », dit laconiquement un employé du Musée du Québec, sur les Plaines d'Abraham. Pour célébrer le 450e anniversaire de l'arrivée du navigateur malouin, le Musée a organisé un grand événement intitulé « La France, la Nouvelle-France et le Québec », événement qui comprend sept expositions.

Au premier plan, bien sûr, Jacques Cartier, que Théophile Hamel immortalisa dans la pose classique, à la fois décidée et recueillie, celle-là même qu'avait imaginée François Riss avant lui. Or, on se rappelle que pour les peintres du 19e siècle comme pour les historiens de tous temps, le visage de Jacques Cartier reste une énigme.

Ce qui n'empêcha pas les artistes de s'inspirer de ses voyages et de « son » mystérieux Nouveau-Monde. En France, pendant la Renaissance, cela donna lieu à de singulières interprétations où l'homme sauvage et l'homme antique se confondent pour former une espèce de mutant. Si bien que les fresques de cette époque nous montrent des Iroquois à la fesse saillante et aux corps athlétiques comme ceux des discoboles grecs.

Avec les cartes cosmographiques et les illustrations des récits de voyage, ces représentations fantaisistes de l'Outre-Atlantique et de ses habitants composent un des volets de « La Renaissance et le Nouveau-Monde », une exposition réalisée à la suite d'un accord franco-québécois et comprenant plus de 200 oeuvres « importées » d'Europe.

Sorte de profil de la France du 16e siècle, l'exposition présente un pays tenaillé par les guerres civiles et religieuses, un pays également épris de grandeur, où l'on construit des châteaux-monuments pour le bon plaisir des rois.

Au Musée des Plaines, on af-

Suite à la page 23

MIMI PARENT

Le triomphe de l'exilée

LISE BISSONNETTE

LÀ où s'embourgeoise vraiment le boulevard Saint-Germain, à l'orée du septième arrondissement, un va-et-vient inhabituel anime une de ces galeries que l'esprit parisien a conçues pour intimider le badaud. La vitrine jette un sort, efface les timidités. Dans une grande boîte noire, se tord un rêve maléfique et sensuel, de rouge, de bleu, d'orange, d'animaux et d'humains entrelacés dans la grande brûlure des couleurs. À l'intérieur, les boîtes noires poursuivent leur séduction, vous happent. Silence, étrangeté du lieu, pour cette nuit intime qu'on nous invite à partager.

Elle s'appelle Mimi Parent, cette fidèle du surréalisme dont l'oeuvre de pleine maturité habitait la galerie François Petit, au début de juin sur le boulevard, et à laquelle le magnifique vieux musée Bochum, dans la Rurh, consacre une rétrospective depuis deux semaines et jusqu'en septembre. Québécoise exilée depuis 25 ans, avec son mari Jean Benoît qui fut l'une des figures du surréalisme auprès d'André Breton, elle respire encore la révolte qui l'éloigna d'ici au terme de ses études aux Beaux-Arts. Toute mince, toute blonde, mais surtout pas fragile, dans l'arrière-salle de café où nous faisons brièvement connais-

Suite à la page 22

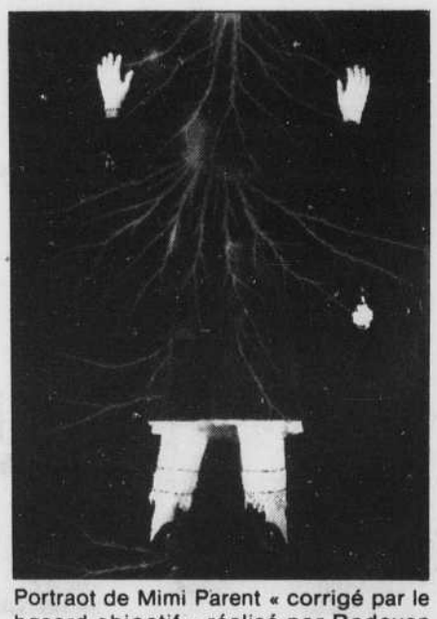

Portraot de Mimi Parent « corrigé par le hasard objectif » réalisé par Radovan Isic en 1960. Pour André Breton, cette photo représentait un « chardon lumineux ».

« Le voyaqgeur pyrogène », 1983.

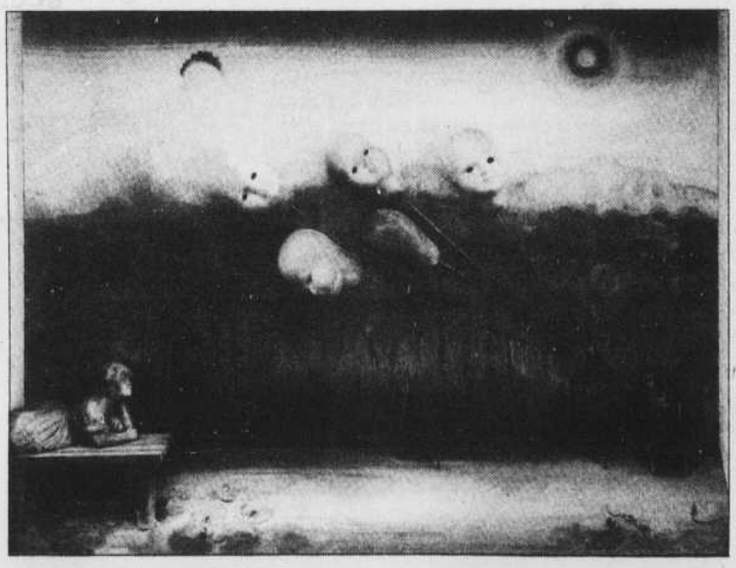

« L'esprit de famille », 1982.

Cet ouvrage est disponible en librairie et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal, tél.: 288-1402

éditions hurtubise hmh ltée
7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec) H8N 1X2
Téléphone (514) 364-0323

L'union libre au Canada
Lynn Fels
Traduit de l'anglais par Suzanne de Lotbinière-Harwood

Quelles sont les répercussions légales, sociales, morales et économiques de l'union libre pour l'individu engagé dans cette forme de relation et pour la société en général? Quelles sont les positions officielles des différentes Églises dans leur rôle de guide auprès de ceux et celles que troublent les questions morales soulevées par l'union libre? Qu'en est-il de la garde et de l'entretien des enfants nés avant ou pendant la cohabitation? etc...

En somme, pour tous ceux que la question intéresse ou touche de près, L'union libre au Canada est un ouvrage indispensable, très documenté mais de consultation facile, sur un phénomène social qui représente une importante solution de rechange au mariage traditionnel.

354 p. — **17,50$**

LA VITRINE DU LIVRE

POLITIQUE

Paul-Marc Henry, **Les jardiniers de l'enfer**, Olivier Orban, 231 pages. Le drame du Liban. Le point de vue d'un ancien ambassadeur de France (novembre 1981 à août 1983).

PHILOSOPHIE POLITIQUE

Raymond Polin et Claude Polin, **Le libéralisme, espoir ou péril ?**, la Table Ronde, 370 pages. L'un a déjà enseigné à la Sorbonne; l'autre y enseigne maintenant. L'un est le père; l'autre est le fils. L'un voit dans le libéralisme l'espoir et le salut de l'Occident; l'autre craint qu'il ne soit la cause de son déclin. Livre-débat.

HISTOIRE

André Lachance, **Crimes et criminels en Nouvelle-France**, Boréal-Express, 184 pages. Un professeur d'histoire de l'Université de Sherbrooke nous entraine dans une randonnée savante du côté des marginaux, déviants et criminels du régime français. Entre autres délits, nos drop-out des 17e-18e siècles fumaient-ils du chanvre indien ?

ARCHITECTURE

Viollet-le-Duc, **L'éclectisme raisonné**, Denoël, 335 pages. Choix de textes du célèbre architecte français du siècle dernier. Y prennent la parole: l'historien et théoricien de l'architecture médiévale; le restaurateur de Notre-Dame; le citoyen confronté à la révolution de 1848, à la guerre de 1870; l'artiste face à son oeuvre, l'homme à sa mort . . .

CULTURE

Jacques Godbout, **Le murmure marchand**, Boréal-Express, 153 pages. Des textes, déjà parus pour la plupart dans *Liberté*, où l'auteur s'inquiète du triomphe universel du discours marchand. Au fait, murmure ou clameur qui couvre tout ?

LITTÉRATURE

Gilles Archambault, **Le regard oblique**, Boréal-Express, 179 pages. Dans une série de billets (trop courts, hélas), déjà parus dans *Livres d'ici*, un écrivain, quelque peu boudé par le succès, jette un regard narquois (et nostalgique) sur le petit monde, agaçant et touchant, de nos lettres . . . Et en profite pour parler de soi.

Jean Cau, **Proust, le chat et moi**, la Table Ronde, 231 pages. Cet ancien homme de gauche passé à droite (ancien secrétaire de Sartre, aujourd'hui journaliste au *Figaro*), qui, dit-on, délire souvent, mais non sans style, nous dit ici, entre autres choses que, dans ce monde qui se décompose, toute grande littérature est devenue impossible . . .

ROMANS

Lars Gustafsson, **Strindberg et l'ordinateur**, Presses de la Renaissance, 132 pages. Un professeur d'université à Austin (Texas), un piège tendu par August Strindberg, des étudiants qui manifestent, un ordinateur qui manque de faire sauter la planète . . . Un roman drôle sur une certaine Amérique, écrit par l'un des plus grands romanciers suédois.

Thomas Rogers, **Vacances en Indiana**, Gallimard, 312 pages. « . . . un délicieux roman, tendre et ironique, sur la jeunesse américaine des années 50. Et sur la jeunesse tout court ».

DIVERS

Jules Bélanger, **Gaspésie, visages et paysages**, Boréal-Express, 180 pages. 175 photographies (noir et blanc), pour célébrer le 450e anniversaire que vous savez . . . Un bel album (préface d'Hélène-Pelletier Baillargeon).

Pierre QUESNEL

Le Québec, entre Eden et utopie

DANIEL LATOUCHE

★Luc Bureau, **Entre l'Eden et l'utopie,** Montréal, Québec-Amérique, 1984.

Il n'est pas facile de parler d'un livre dont vous avez la conviction qu'il va remporter le prochain Prix du Gouverneur général dans la catégorie des essais. En effet, d'ici à quelques mois, le livre de Luc Bureau devrait devenir le « livre de l'année », alors il n'est guère original de se joindre aux flots de félicitations qui ne vont pas manquer de surgir d'un peu partout. Quant à la critiquer pour certains détails, cela donne irrémédiablement l'impression de mesquinerie et de jalousie mal placée.

Résumer le livre ? C'est in-résumable ! Dire au moins de quoi il parle ? On pense alors à ce personnage de Woody Allen qui, grâce à sa méthode de lecture rapide, avait pu passer à travers *Guerre et paix* de Tolstoï en sept minutes et avait résumé le livre en disant: « C'est à propos de la Russie ! » Eh bien, le livre de Bureau, c'est à propos du Québec, de Thomas More, des rues de Montréal et du XVIIe siècle. Alors pourquoi est-ce un livre important ? D'abord parce qu'il s'agit d'une tentative originale de donner une explication globale du phénomène Québec. Il était temps car les explications du Québec à partir des modèles de la Révolution tranquille ou de la lutte des classes commençaient à donner de sérieux signes de fatigue. En bon géographe qu'il est, Bureau ne s'intéresse guère à ces explications. Il a plutôt l'air d'en rire. Ce qui l'intéresse c'est de regarder comment les Québécois ont tenté de s'approprier l'espace géographique sur lequel ils ont abouti à la suite des erreurs de navigation de Jacques Cartier.

Et comme pour compenser cette erreur initiale, depuis ce temps les Québécois n'ont de cesse de se faire accroire que le Québec, c'est le Paradis terrestre ! Avouez qu'il faut le faire. Évidemment, ce n'est pas une tâche facile de se convaincre d'une telle énormité. Comme la nature, le climat, l'environnement — sans compter les Anglais — ne semblent pas vouloir collaborer à cette oeuvre de mystification collective, nos bons Québécois n'ont eu d'autres sorties que de jouer aux apprentis-sorciers avec le Québec.

À force d'y mettre leurs énergies collectives, ils ont fini par se construire un Québec imaginaire dont les deux dernières versions, celle de la Révolution tranquille et celle du projet de société péquiste, ne seraient que les aboutissements logiques.

Vraiment, Luc Bureau n'en laisse pas passer une. Sa description de la Nouvelle-France comme lieu de rencontre de nos « substitutions, alternatives, rêves compensateurs, projections délirantes et régressionss apaisantes » est sans appel. Il a bien raison de nous rappeler que la Nouvelle-France n'a jamais été rien d'autre qu'une tentative des Français d'organiser le vide. En 1664, il n'y avait que 3,000 habitants — soit à peine la population de la grande salle de la Plade des Arts — répartis sur 10 millions de km car., dont à peine 34 km pouvaient être considérés comme défrichés. Vraiment, la Nouvelle-France, il n'y avait rien là !

Mais là où on décroche quelque peu — pas trop tout de même —, c'est dans le ton de mépris avec lequel l'auteur prend un malin plaisir à nous ramener sur « terre ». « Les mythes, écrit-il, sont des réalités qui souffrent d'embonpoint », mais une fois qu'on les aura démasqués — et là-dessus Bureau est d'une efficacité effrayante —, on pourrait bien s'accommoder de leur existence. À la rigueur, on pourrait même les trouver sympathiques. Ce n'est pas un travers dans lequel tombe Luc Bureau.

Il veut dresser la Carte du Tendre de nos Bibittes mythologiques. C'est un cartographe de l'imaginaire. Ce faisant, il arrive à donner une image saisissante du désert que fut la Nouvelle-France. En plein délire des Fêtes 1534-1984, cet antidote arrive à point. Il nous repose des messages de ministres. Mais cette cartographie du vide qu'il dresse si habilement nous dit-elle tout ?

On pourrait au moins concéder à la Nouvelle-France et au Canada français qui l'a suivie d'avoir été de bons gestionnaires de leurs mythes. Le Canada anglais n'est même pas encore rendu là. Réussir en plein XVIIIe siècle à faire de Montréal « une cité érigée dans l'esprit et la forme de la Renaissance », alors que Florence est à 10,000 km et que Montréal ne comprend que 25 rues et 8,000 habitants, eh bien, il faut le faire.

Le dernier chapitre du livre porte le même regard inquisiteur sur le Québec d'après 1960. Au moyen d'un voyage au sein de cette « Cité idéale » qu'une équipe de « mécanos hors-pair » a prétendu édifier sur les fondements de nos vieilles mythologies recyclées, il dénonce tout ce qui a pu exister de tentatives volontaristes d'organiser le territoire et la société québécoise. À l'occasion, sa dénonciation est un peu trop « cute », surtout quand il y va de son *Petit Catéchisme* avec des questions-réponses du genre: « Où est l'État ? L'État est partout ». « L'État vous voit-il ? Oui, l'État vous voit et veille sur vous ».

Par contre, la description de cette manie de nos planificateurs de tout voir en terme de RÉGIONS va sûrement passer à l'Histoire. Cela tient de la subtilité analytique de Gérard Bergeron et du regard irrévérencieux de Ding et Dong. (Voir le tableau)

Bref, ce n'est peut-être pas le livre le plus important de l'année, mais c'est sûrement le meilleur.

Catalogue des Lieux et Autres Sortes d'Espaces en Ubécoisie

(Extraits d'*Entre l'Eden et l'utopie*)

Région abandonnée: celle dont on s'occupe le plus
Région agricole: perceptible par l'odorat
Région agro-forestière: ce qui n'est ni agricole, ni forestière
Région boisée: prise entre l'arbre et l'écorce
Région-cible: terrain d'exercices de tir pour la techno-bureaucratie
Région d'appartenance: tarte à la crème à la mode de grand-mère
Région de colonisation: séduite et abandonnée
Région déprimée: le gagne-pain des animateurs sociaux
Région du futur: région désinfectée du passé
Région limitrophe: qui a des troubles de langage
Région périphérique: celle qui est au centre des problèmes
Région-pilote: à l'avant-garde du sous-développement
Région rurale: c/f région culturelle
Région minière: qui a la mine abattue
Région de développement: gouffre dont la profondeur est insondable
Région culturelle: c/f région rurale
Région vernaculaire: peuplée de vieillards grognons et de lampes à l'huile.

ÉCHOS

La Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce présente jusqu'au 24 août une exposition de peintres naïfs allemands et québécois. Entrée gratuite du lundi au vendredi de 10 h à 18 h au 3755 Botrel.

■

Pour célébrer le 20e anniversaire des Concerts populaires d'été, la Ville de Montréalk, en collaboration avec la société Kraft Ltée offre, tous les mercredis, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 29 août à 20h 15, des concerts mettant en vedettes des artistes de réputation internationale. L'OSM dirigé par Charles Dutoit a ouvert hier soir la saison avec la soprano Gina Longobardo Fiordaliso.

Un récital-midi a lieu aujourd'hui à l'église Erskine and American, angle des rues Sherbrooke et du Musée. La pianiste Jacinthe Couture jouera du Chopin.

■

Il y a une exposition sous le thème Y'a de l'art dans l'air à la Maison de la culture de Côte-des-Neiges jusqu'au 24 août.

LA VIE LITTÉRAIRE

L'IMMÉDIAT est le nom d'un nouveau magazine culturel lancé cette semaine à Montréal. Ce premier numéro, en spécial d'été, a pour thème *La culture improvise* et se veut un reflet de tout le panorama actuel des divers domaines artistiques et littéraires au Québec. La réalisation de cette revue a été rendue possible grâce à une subvention de $15,000 du ministère des Affaires culturelles. L'éditeur Jean-Pierre Tadros, le rédacteur en chef Vallier Lapierre et la secrétaire à la rédaction Véronique Dassas estiment offrir ainsi au public non pas un bilan exhaustif de la culture mais bien une analyse ponctuelle de ce qu'elle offre en cet été 1984. « Ce projet est né à la faveur de toutes les d'activités offertes au public durant les fêtes de Québec 1534-1984 notamment, nous explique Jean-Pierre Tadros. Nous avons pensé profiter de ce moment pour nous interroger sur la situation de la culture en général et telle qu'elle se manifeste présentement. Le phénomène de l'improvisation dans différents domaines — au théâtre, en danse, dans les lignes ouvertes radiophoniques, etc — nous a semblé intéressant à explorer. » Les concepteurs de *L'Immédiat* — incidemment ce magazine pourrait paraître d'une façon régulière cet automne, selon l'accueil que lui réservera le public — ont fait appel à une trentaine de chroniqueurs et de journalistes impliqués dans le milieu culturel pour la rédaction de ce spécial d'été de 48 pages, format tabloid. On y aborde toutes les disciplines artistiques pour finir par un calendrier des événements offerts cet été à Québec, à Montréal et en province. L'éditeur et son équipe se disent conscients de ne pas avoir atteint la perfection pour ce premier essai, compte tenu du peu de temps qu'ils avaient pour le concevoir et le mettre au lit. Ils espèrent toutefois peaufiner ce magazine, constituer une équipe permanente pour l'automne. Si tout va bien évidemment.

Quel public visez-vous? ai-je demandé à Tadros. « Celui du DEVOIR . . . et les autres », a-t-il rétorqué en riant. Un journal qu'il connaît bien pour y avoir été critique de cinéma pendant six ou sept ans.

L'Immédiat est en vente en kiosque au prix de deux dollars et demi.

★

Lire pour dépasser le temps est le thème original inspiré du roman *1984* de Georges Orwell pour le 6e Salon du livre de l'Estrie. Même si cet événement n'a lieu qu'à l'automne, du 17 au 21 octobre, les organisateurs ont déjà constitué un intéressant dossier de presse, un cahier de renseignements pratiques pour les exposants, les libraires et les organismes littéraires. Le pdg du salon, M. Ronald Martel, nous souligne que le salon se tiendra dans un nouvel édifice où sont présentés tous les événements d'envergure à Sherbrooke, soit le Centre Expo-Sherbrooke de la rue Parc. M. Louis Bilodeau est le président d'honneur.

★

Le Choix de Jacqueline Vézina dans l'oeuvre de Medjé Vézina, une poétesse qui sut chanter dans un seul recueil paru en 1934 et intitulé *Chaque heure a son visage* le baiser comme étant le « chavirement d'air bleu dans les lilas », rappelle François Hébert dans l'Anthologie de la littérature québécoise.

Mais encore? Selon un critique, elle a « fait éclater d'un coup les prudences et les pudeurs d'un siècle de poésie canadienne-française ». « Si la candeur de certains vers fait aujourd'hui sourire, il en est d'autres dont l'éclat sensuel ou le ton quasi blasphématoire ont pu causer des réactions bien différentes à l'époque », écrit l'éditeur en justifiant son choix. On peut imaginer facilement le remous qu'a pu susciter il y a cinquante ans dans certains milieux des poèmes intitulés *Regretter est un blasphème* ou *Ma douleur a tout osé*! Écrits par une femme par-dessus le marché!

Les Presses laurentiennes en sont à leur 12e recueil de cette collection. Dans une première série, le choix des textes est fait par l'auteur même dans son oeuvre. C'est le cas de Victor Barbeau, Cécile Chabot, Robert Choquette, Roger Duhamel, Gustave Lamrche, Rina Lasnier, Clément Marchand, Félix Leclerc, Simone Routier, Félix-Antoine Savard. Pour les disparus, ces choix sont confiés à leurs héritiers ou leurs proches, comme pour Medjé Vézina.

★

Les Editions d'Acadie ont lancé le 1er juillet, fête du Canada, deux nouveautés. La première, *Pionnier de la nouvelle Acadie, Joseph Gueguen* de Régis Brun. Cet essai relate les événements saillants qui marquèrent l'Acadie entre 1744 et 1825 à travers une figure dominante de cette époque, Joseph Guegen de Cocagne. Régis Brun est également l'auteur d'un roman paru en 1982: *De Grand Pré à Kouchibouguac*.

Le second essai s'intitule *La drôle de chasse de Pépère Goguen* de Jean Perronet et plaira particulièrement aux enfants comme avait su le faire en 1975 *Pépère Goguen et les ratons voleurs* du même auteur.

★

La femme adultère sert de thème à l'émission *Actuelles* toute la semaine à 18h 30 à CBF-FM. À compter de lundi on parlera d'Hélène à Clytemnestre, des héroïnes de Flaubert, des maîtresses imaginaires dans les romans célèbres, de la situation juridique de l'adultère féminin, de l'éducation sentimentale des femmes.

À 19h 30 sur la même chaîne et aussi toute la semaine ouvrable, l'écrivain et cinéaste Jacques Godbout nous livre son journal intime, par la voix de Jean-Louis Roux. Bonne écoute!

Marie LAURIER

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ
LES CARRIÈRES
ET PROFESSIONS
DU **DEVOIR**
844-3361

Cet été Mafalda vous habille
Dans toutes les tailles

Disponible dans les meilleures librairies de bandes dessinées.
Notamment:
La Pensée imagée
4159, rue Saint-Denis — 849-3996
La librairie d'Outremont
1284, avenue Bernard ouest — 277-5119
ouvert jusqu'à minuit
La librairie Fantasio
773, rue Rachel est — 522-9133
Les librairies du Scorpion
Galeries d'Anjou — 351-8763
Centre Laval — 688-5422
Mail Champlain — 465-2242
et aussi chez:
Bora Bora
1001, rue Laurier ouest — 271-5265
Centre Rockland — 342-5474
Scoubidou
Place Bonaventure — 875-7643
Enfants Deslongchamps
1007, rue Laurier ouest — 274-5911
Troc en ville
5372, avenue du Parc — 270-9801
À Québec disponible au Royaume de la bande dessinée
Place Belle Cour — 659-3297
Les 4 Vents Canada, 5283, avenue du Parc — suite 4. Montréal
Distributeur exclusif: Gaston Lagaffe — Mafalda

L'IMMÉDIAT
SPÉCIAL ÉTÉ '84
LA CULTURE IMPROVISE...
35 ARTICLES SUR LES COURANTS ACTUELS EN THÉÂTRE, MUSIQUE, CINÉMA, LITTÉRATURE, DANSE, ARTS-VISUELS, COMMUNICATIONS ET ARCHITECTURE.
PRÉSENTEMENT EN KIOSQUE
TÉL. : 272-8462

folio

Orin a 69 ans et le moment est venu pour elle d'aller à Narayama, afin d'y attendre la rencontre avec Dieu ou, si l'on préfère, la mort. Ce sacrifice permettra, par l'élimination d'une bouche inutile, que se développe une nouvelle vie. $3.95

À Brooklyn, en 1947, la rencontre d'un jeune écrivain venu du Sud, avec une jeune catholique polonaise, rescapée des camps de la mort. "L'un des rares incontestables grands romans de la littérature américaine d'après la guerre." 2 vol. $5.75 ch.

Une jeune fille sensible et intelligente, qui, moins de deux ans après avoir fumé son premier "joint", se prostitue à la sortie de l'école pour gagner de quoi payer sa dose quotidienne d'héroïne... $5.75

"Vous serez comblés. C'est un livre captivant, c'est-à-dire qui vous tient captif jusqu'à la dernière page." (Robert Kanters, *Le Figaro*)
"Une étourdissante virtuosité" (François Nourissier, *Le Point*)
$5.75

Le 17e Festival d'été de Québec

Une fête résolument tournée vers la francophonie

LAURENT SOUMIS

Depuis jeudi, pour la 17e année consécutive, le Festival d'été de Québec vient ravir les coeurs des amants de la musique, de la danse et de la chanson.

Aux échos des multiples fêtes qui entraînent la Vieille capitale dans un tourbillon de douce folie, le Festival ajoute cette note essentielle, installant ses chapiteaux et trétaux sous les étoiles, au coeur de la Haute-Ville et du Vieux-Québec.

Jusqu'au 15 juillet, 600 artistes y présenteront 250 spectacles. La majorité auront pour théâtre les nombreux parcs de la ville et seront donc gratuits et accessibles à tous.

Résolument tournée vers la francophonie et ses diverses manifestations internationales, la fête marque le passage au monde adulte d'un festival qui a maintenant conquis ses lettres de noblesse.

La quinzaine du Festival penche vers la culture des parlants français dispersés à travers le monde. Grâce à la collaboration de l'Agence de coopération culturelle et technique, le Festival s'enrichira de la participation d'un orchestre traditionnel du Burundi, des Mewlessels de la Côte d'Ivoire, du trio mauritanien Bilbassi, de Dédé Saint Prix et le groupe Avan Van de la Martinique.

Ces musiques venues d'ailleurs convergeront tous les soirs vers le Parc de l'Esplanade, au coeur des fortifications. Passé le cap de 23 heures, des bals multi-ethniques vien-

Le chef d'orchestre Simon Streatfeild

dront égayer de leurs danses les plus chaudes nuits de l'été.

Dans l'enceinte Louis-Fréchette du Grand Théâtre, l'Orchestre symphonique de Québec présentera son festival Beethoven. À travers quatre concerts et deux récitals, les musiciens de l'OSM et les solistes Jorge Bolet, Garrick Ohlsson, Chantal Juillet, William Valleau, Louis-Philippe Pelletier, Peter Oundjian et Miriam Fried proposeront une redécouverte de la modernité des oeuvres du grand compositeur allemand.

Le maestro Simon Streatfeild dirigera les symphonies numéro 3 et 8, les concertos pour piano 1, 2, 3, 4 et 5, des sonates pour piano et violon, un concerto pour violon, 12 contredanses, un concerto pour violon, violoncelle et piano et l'Ouverture de Coriolan.

En la chapelle du Petit Séminaire, les jeunes lauréats du Concours de musique du Québec présenteront une série de quatre concerts sous forme de soirées thématiques consacrées aux cordes aux bois, aux cuivres et à la voix. En diverses salles, une dizaine d'autres concerts classiques et romantiques empliront la ville de leur sonorité.

Les ménestrels et musiciens ambulants Anonymus, la Quintette à vent du Collège de Ste-Foy, la Shola de Beauport et la cantate no 4 de Jean-Sébastien Bach seront au programme. Sous la direction de Jean-Paul Quinty, une chorale chantera une messe en grégorien.

Le duo Vilanelle proposera un itinéraire dans les airs et chansons du 16e, 17e et 18e siècles. Le ténor Léonard Bilodeau, le duo Picard-Tremblay, Jean Fiset et les Petits chanteurs de musique sacrée de Paris compléteront ce volet.

Le jazz sera bien sûr au rendez-vous. Avec le pianiste Martial Solal, l'une des plus fortes personnalités du jazz français des 30 dernières années.

Le trio français Humair-Jeanneau-Texier se produira en compagnie du saxophoniste réputé Michel Portal. Zbginiew Namyslowski et le Air condition présenteront un spectacle de jazz contemporain intégrant les racines musicales de leur Pologne natale.

Deux grands Brésiliens, le percussionniste Nana Vasconcelos et le pianiste-guitariste Egberto Gismonti se retrouveront sur une seule et même scène pour célébrer l'âme et la culture de leurs origines.

Il en sera de même pour l'accordéoniste de Nougarou, Galliano, le violoncelliste Capon et le percussionniste Macon.

Le groupe Mara proposera deux soirées d'improvisation à partir de thèmes lyriques et doux; N'Dadje établira un pont entre le jazz sénégalais et québécois.

Les groupes Orange et Manteca inviteront à franchir les limites du jazz aux portes du rock, du reggea, du new-wave, du funky, de la salsa.

La danse connaîtra aussi de grands moments avec Margie Gillis dont les chorégraphies, jaillies du fond de l'émotion, traduisent l'essence même du mouvement.

Hervé Diasnas nous fera revivre, à partir d'une technique inspirée du Tai Chi Sh'Uan, la naissance de l'espèce humaine.

L'Institut de Kathakali et de danses anciennes de Montréal et le Centre de danse des Ballets-Jazz de Québec présenteront deux spectacles aux antipodes de l'histoire.

Susan MacPherson, le Spindrift Dance Theatre, l'Écran humain et la Compagnie Jo Lechay se produiront aussi sur les planches de l'Institut canadien.

Renaud Sechan, Christine Bernard, Christiane Stéfanski, Bernard Roy, Pierre Martin, Sapho, Lise Picard et Taksi seront pour leur part les dignes ambassadeurs de la chanson d'expression française.

Capitaine Nô promènera ses musiques qui ressemblent aux oreilles de ceux qui vont l'entendre. Le chanteur Frédéric Gagné et la pianiste Micheline Guay nous réserveront un hommage exceptionnel à Yves Montand.

Pour le volet de la musique populaire, le Festival a fait appel aux talents d'Astor Piazzola, des flamands DeNieuwe Snaar, des Belges Maljean-Willems, des Français Asselin, Bille ou Bouton, du groupe 4 Fois Sax, des Brésiliens Ultima Hora et des bluesmen québécois Dave Lapp et Sacré Blues.

Au Sommet de la Côte de la Montagne, le Parc Montmorency portera le nom de « Nullepart » pour le plaisir des plus jeunes enfants. Cinq personnages très spéciaux arrivant de « Nullepart » tenteront de provoquer leurs sourires par leurs absurdités préméditées.

Dans la rue et à travers les parcs, plus d'une vingtaine de groupes d'amuseurs publics, de marionnettistes, de comédiens pour enfants animeront petits et grands visiteurs.

Le dimanche 15 juillet, les groupes de l'Agence de coopération culturelle et technique se retrouveront sur la scène des Jardins de l'Hôtel de ville pour un spectacle haut en couleur. Ils seront précédés par les Hunt Family Dancers qui, en collaboration avec la corporation amérindienne Nos Terres 1534-1984, illustreront les traditions des Indiens Kwakiutls de la côte nord-ouest du Canada.

Sur la scène du Pigeonnier, les projecteurs s'éteindront sur les voix de Paul Piché et de Michel Rivard, marquant la fin de ce 17e festival d'été.

Updike mène le sabbat aux USA

MAURICE TOURIGNY

NEW YORK — Certaines oeuvres d'art suscitent des sentiments vagues, des jugements confus ni passionnés, ni détachés; elles sont souvent qualifiées « d'intéressantes » ou de « bien faites », comme si on ne savait pas exactement quoi en dire, quoi en penser. C'est la réaction qu'a manifestée la critique new-yorkaise à l'égard du onzième roman de John Updike, *The Witches of Eastwick*, lancé il y a un mois.

Malgré cet accueil frais, les ventes vont bon train puisqu'après un premier tirage de 110,000 exemplaires, l'éditeur vient d'annoncer l'épuisement de la deuxième « fournée » et la mise en marché de la troisième. À chaque semaine, le livre gagne un échelon de la liste des best-sellers du *New York Times*; les vitrines des grandes librairies réservent encore une place de choix au roman dont la jaquette (dessinée par l'auteur) reproduit une gravure de Durer sur un fond rouge sang.

SAISON LITTÉRAIRE 83-84

La publication de *The Witches of Eastwick* arrive à la fin d'une des saisons littéraires les plus chargées des dernières années aux Etats-Unis. En effet la plupart des écrivains importants ont ajouté un titre au catalogue de leur éditeur. Certains ont même causé des surprises dans les milieux de l'édition comme Eudora Welty dont le *One Writer's Beginnings* a été un des livres les plus vendus de l'année. *La Harvard University Press* ne s'attendait nullement à un tel succès avec cet écrit autobiographique de la romancière, maintenant âgée de 75 ans.

Philip Roth a complété sa trilogie ayant pour héros l'écrivain Zuckerman avec *The Anatomy Lesson*, que la critique a qualifié de meilleur des trois romans de la série. Dans ce dernier tome, Zuckerman souffre du « bloc de l'écrivain » et de multiples malaises reliés à l'interruption de la création.

Saul Bellow, prix Nobel de littérature, a pour sa part publié un recueil de nouvelles intitulé *Him With His Foot in His Mouth*, dont on a déploré la qualité inégale des textes réunis.

La prolifique Joyce Carol Oates a donné *Mysteries of Winterthurn*, trois intrigues mystérieuses situées au XIXe siècle qu'elle avait commencé à explorer avec ses deux romans précédents: *Bellefleur et Bloodsmoor Romance*.

Gore Vidal récidive dans le roman historique avec un *Lincoln*, sur la vie du président chéri des Américains, alors que Norman Mailer nous a promis, pour les semaines à venir, *Tough Guys Dont' Dance*, un « thriller » qu'il avoue avoir écrit dans un temps record.

Il faut signaler la première publication d'un manuscrit inachevé de Theodore Dreiser par la University of Pennsylvania Press, *An Amateur Laborer*, écrit en 1904, contient dit-on les meilleures pages de l'auteur de *An American Tragedy*.

Bien d'autres auteurs ont marqué la saison dont Joan Didion, Mark Helprin, Judith Rossner, William Kennedy et les attachés de presse des maisons d'édition affirment que la saison prochaine sera encore plus impressionnante que celle qui s'achève !

LES SORCIÈRES D'UPDIKE

Comme son titre l'indique, le nouveau livre d'Updike a pour personnages principaux des sorcières, les trois sorcières d'une petite ville maritime du Rhode Island à la fin des années soixante: Alexandra une sculpteur de figurines d'argile, Jane une musicienne et Sukie la rédactrice d'une chronique mondaine au journal local. Grâce au divorce d'avec leurs maris insignifiants, elles ont trouvé la solidarité « entre soeurs », l'épanouissement de leurs activités artistiques et surtout des pouvoirs occultes insoupçonnés. Elles peuvent s'élever du sol, voler, provoquer des orages; elles voient les auras des notables du patelin et jettent des sorts plutôt drôles aux précieuses hypocrites. Tous les jeudis, elles se réunissent pour échanger les potins de la semaine, pour se conter le dernier tour joué à une bigote, pour concocter un philtre susceptible d'arranger les aventures amoureuses de l'une ou de l'autre. La vie s'écoule sans drame et Eastwick prend lentement les couleurs de l'automne. Mais l'arrivée d'un mystérieux new-yorkais vient tout bouleverser.

Malgré quelques moments brillants, *The Witches of Eastwick* nous garde à distance. Les trucs, les charmes et les galipettes des sorcières ne convainquent personne, quant à leur culpabilité après l'assouvissement des instincts maléfiques, elle ne rend pas plus intéressantes les trois héroïnes. Les amateurs de « chasse à la signification » raffoleront peut-être du roman d'Updike puisque tout y est interprétable. On y a vu une allégorie sur le féminisme et son évolution, sur la libération apportée par les années soixante. D'autres ont parlé de fable sur le couple, sur le pouvoir, sur la force de la nature, etc.

Tous ces symboles ne donneront pas au roman ce qui lui manque en premier lieu, des hommes et des femmes prenants et vrais. Il reste l'exceptionnelle habileté d'Updike avec les mots, quelques pages puissantes et un souhait: que l'auteur ramène sur le plancher des vaches les personnages de son prochain ouvrage.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

La Société de la Place des Arts de Montréal présente
De Mexicaanse Hond
un groupe de jeunes artistes hollandais
qui interprètent en anglais leur tout nouveau spectacle
Luisman's Law
«Ils empruntent à la musique pop, à la bande dessinée, à Beckett, à Kafka.» (Le Figaro)
«Ils sont ce qu'on a vu de plus franchement drôle, de plus ambigu, de plus nouveau depuis longtemps.» (Le Monde)
«Il y a du Buster Keaton suicidaire, réfléchi à l'infini dans une galerie de miroirs déformants.» (France-Soir)
Les 8, 9, 10 et 11 août 1984, à 20 heures
Billets: 6 $, 8 $, 10 $ et 12 $
Théâtre Maisonneuve Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

LE NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL SUPPLÉMENTAIRE les 12-13-14 juillet
Les Mille et 1 Nuits
1945 rue Fullum ESPACE LIBRE Réservations: 521-4191
Jeudi minuit / Vendredi & samedi: 21 h et minuit

L'Antologia de la Zarzuela
création de José Tamayo
Vaste éventail des plus grands moments d'un théâtre lyrique propre à l'Espagne!
Plus de 150 danseurs et chanteurs! Une féerie de costumes et de décors!
L'Espagne dans toutes ses merveilleuses couleurs!
Les 17 et 18 juillet 1984: 20 heures
Les 19, 20 et 21 juillet: 18 heures et 22 heures
Billets: 7$, 10$, 15$ et 20$
Une présentation de la Société de la Place des Arts de Montréal en collaboration avec World Festival Corporation
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

La Société de la Place des Arts de Montréal présente
Angélique Ionatos
chanteuse et guitariste grecque
«Une sorte de Piaf hellénique qui crie la révolte, qui glorifie l'amour, qui exalte la beauté, sans jamais oublier l'humour.» (Elle)
«Angélique Ionatos, un chant qui semble sculpté sur les colonnes du Parthénon.» (Télérama)
Les 25, 26, 27 et 28 juillet 1984, à 20 heures
Billets: 5 $, 7 $, 9 $ et 11 $
En collaboration avec le Centre national des Arts, Ottawa
Théâtre Maisonneuve Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Le Théâtre National de Grèce
dans un chef-d'œuvre de la tragédie antique adapté en grec moderne
Œdipe roi
de Sophocle
avec Nikos Kourkoulos dans le rôle-titre
les 12 et 13 juillet 1984
à 20 heures
Billets: 14 $, 16 $ et 18 $
La célèbre production du chef-d'oeuvre de Sophocle par le Théâtre national de Grèce conçue pour le Festival d'Épidaure et présentée dans les décors et les costumes originaux
Une présentation de la Société de la Place des Arts de Montréal en collaboration avec World Festival Corporation et avec le parrainage de l'American Hellenic Alliance à l'occasion de l'année olympique
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Harmony Hammond lutte pour l'art féministe

JULIE STANTON

SAINT-JEAN-PORT-JOLI – Les sculptures d'Harmony Hammond ont les deux pieds sur terre ! Si l'artiste tient tant à ce qu'elles touchent le sol, et non qu'elles se balancent au gré des vents, c'est avant tout pour bien signifier, en tant que femme, sa volonté d'occuper un espace trop longtemps occulté. Fort active, depuis 1970, au sein du mouvement d'art féministe, Harmony Hammond est une peintre et une sculpteure new-yorkaise dont l'implication ici et les travaux, fort connus également partout aux États-Unis, propulsent la réputation de l'artiste et de la militante hors les frontières. Elle participe actuellement, avec trois autres femmes, au Symposium du *Rendez-vous international de Sculpture 84*, à Saint-Jean-Port-Joli, où 13 artistes sont à ériger leur oeuvre spécifique.

Harmony Hammond, au milieu de ses escabeaux.
(Photo Luc Saint-Hilaire)

Celle d'Harmony porte déjà la vie en elle. De multiples vies, devrai-je dire. Car ces escabeaux, petits, moyens et grands — qu'elle emmaillote de plusieurs épaisseurs de tissus pour ensuite les recouvrir de ciment et de résine renforcés — ont appartenu à certaines gens de Saint-Jean-Port-Joli qui les ont cédés à l'artiste en retour d'un neuf. Lequel de ces escabeaux a servi à la cueillette des pommes ? Est-ce sur celui-ci que, des printemps durant, une femme inconnue est régulièrement montée suspendre le rideau fraîchement lavé ? Et combien d'enfants se sont agglutinés, sur les 10 marches du grand escabeau, les soirs de feu d'artifice ou de carnaval d'hiver ? ...

« J'aime l'idée de me servir de vieux objets ou d'anciens vêtements dans mes sculptures. Pour moi, c'est là une métaphore par laquelle j'incorpore les êtres et leur vécu dans ma propre vie et mon travail. J'ai aussi réalisé qu'un matériau qui possède une histoire confère pouvoir et énergie à la pièce », me dira Harmony, un de ces beaux matins où je la regarde travailler. Lentement. Prenant le temps d'écouter la pièce qui lui parle, c'est certain, pendant que l'artiste s'imprègne de ses ondes pour, petit à petit, décider de la forme et du geste.

Pour toutes celles et ceux qui connaissent la démarche artistique d'Harmony Hammond, cette passion de l'emmaillotage, chez elle, leur est déjà familière. Que ce soit par le biais de ses expositions en général ou de cette exposition-rétrospective (1970-1980) tenue à WARM (Minnesota), en février 81 ... par le biais des revues spécialisées où l'on parle du travail de l'artiste ou des centaines d'articles rédigés par celle-ci, articles justement regroupés dans *Wrapping, essays on Feminism, Art and Martial Arts* qui sort tout chaud des presses de Time and Space Limited ... par le biais de ses nombreuses conférences ou de son enseignement dans plus de 20 universités et collèges des États-Unis ... Oui, toutes celles et ceux qui la suivent depuis près de 15 ans maintenant, savent à quelles sources puise le geste patient d'Harmony, véritable affiliation avec cette longue lignée de femmes cousant, tissant ou crochetant. Le fait pour l'artiste de sculpter « en ajoutant au lieu d'ôter », rend aussi l'oeuvre signifiante, « car, dit-elle, j'ai compris que le processus autant que le matériau influençait le caractère de l'oeuvre. »

« Pour moi, chaque couche de tissus représente autant de niveaux de conscience chez l'être humain. Et l'énergie et le pouvoir, chez lui, viennent de l'accumulation de ces différents niveaux m'explique Harmony en me parlant de ses sculptures, véritables personnages qu'elle appelle « des présences » et dont on dit qu'elles manifestent pouvoir, dignité, humour, optimisme et tendresse. Mais aussi la conscience de celle qui, depuis tant d'années, se bat pour la reconnaissance d'un art trop longtemps nié.

« Après 15 ans, on s'interroge encore sur l'art féministe et on pense toujours qu'il n'est qu'un style. Un style unique. Ce n'est pas ça, mais pas ça du tout ! L'art féministe est une façon de parler sur, ou de, ou à propos de l'expérience des femmes dans une culture patriarcale. Il peut prendre différentes formes et s'exécuter à partir de multiples matériaux, se révéler abstrait ou figuratif. Le principal défaut des gens ici, surtout des critiques d'art, c'est de constamment réduire l'art féministe à un bloc monolythique ! Pour ma part, c'est plutôt en tentant de percevoir ce qui veut en émerger, que je regarde le travail des artistes féministes. Dire ce qu'on a à dire le mieux possible ! »

Comme le bambou à la fois flexible et bien enraciné, on sent chez Harmony la fluidité et l'ancrage. Et, tout autant que cette puissance d'un corps plié aux arts martiaux, la douceur du geste, une superbe énergie de vie et de survie : « Incroyage qu'il n'y ait jamais eu d'exposition d'art féministe aux États-Unis ! Après seulement deux ans, tout nouveau mouvement d'art suscite généralement expositions, catalogues et documentation. Ça fait 15 ans, que les femmes produisent des oeuvres de plus en plus remarquables et remarquées et on leur consacre à peine un chapitre de livre par ci par là !

« L'art féministe appartient maintenant à l'histoire. Il a influencé des femmes et aussi des hommes partout dans le monde. Et les plus grands critiques américains vont admettre cela. On lui doit l'actuelle approche pluralisme en arts car il a brisé les tabous, dans le sens par exemple de réaliser des oeuvres personnelles et d'utiliser un matériau qui sort souvent des sentiers battus.

Aujourd'hui, l'art féministe est très raffiné et tout ce merveilleux travail pourrait être montré. Alors, on ne se poserait peut-être plus ces éternelles questions : « Y a-t-il une sensibilité féminine et une sensibilité masculine ? À quoi ressemble l'oeuvre d'une féministe ? » Je pense que les femmes sont très en colère, encore une fois. Autant qu'en 1970 ! À cause du climat politique, aux États-Unis, il y a un net recul pour elles, et partout. Les femmes n'ont jamais été nombreuses dans les galeries mais, là, elles le sont encore moins qu'en 70 !

« L'important, c'est de revendiquer, bien sûr. Comme viennent de le faire les femmes à propos de l'ouverture du Musée d'Art Moderne à New York où l'on doit retrouver 14 femmes seulement parmi 151 hommes. Mais, il faut surtout continuer le travail, ne pas l'interrompre. Un fait demeure : même si nous enregistrons un mouvement de recul, il n'y a jamais eu, dans l'histoire moderne, autant d'oeuvres réalisées par les femmes qui aient été à ce point visibles. Ces galeries d'art, ces revues d'art, ces expositions et ces catalogues, ce sont les femmes qui se les ont données. Nous avons pris nous-mêmes ce qu'on nous refusait. Ceux qui détiennent le pouvoir en arts ne nous ont jamais fait de cadeaux, comme le pensent malheureusement encore trop de femmes artistes qui perdent leur propre pouvoir en escomptant sur celui des hommes. »

Une façon pour Harmony Hammond de faire passer la colère : agir ! Voilà donc pourquoi, d'ici un an, le premier livre d'art féministe apparaîtra sur les tablettes des libraires. Écrit en collaboration avec Elizabeth Hess et Lucy Lippard, *Feminist Art in the United States* sortira chez Pantheon Presseland, à l'automne 85. L'ouvrage ne sera pas essentiellement chronologique et il ne fera pas appel à la seule monographie. C'est à partir de l'entière réalité des femmes (amour, travail, maternité, sexualité, violence, avortement, etc), et du lieu de cette réalité (maison, bureau, université, etc.) que les auteures parleront d'art. Autrement.

Le Théâtre national de Grèce

Suite de la page 17

antique d'Épidaure où le TNG crée ses spectacles avant de les jouer dans son théâtre d'Athènes, le Hérode Atticus. Il va sans dire que des places à la corbeille (à Wilfrid-Pelletier) seront préférables aux places du parterre.

Une imposante distribution de 35 comédiens jouera cette tragédie de Sophocle, l'une des sept oeuvres du dramaturge de Colone qui nous soient parvenues parmi les 126 qu'il a écrites. Aux côtés de Kourkoulos, l'on verra Katerina Helmi jouer Jocaste, Nikos Kayvadas jouer Créon, Spyros Mavidis le messager, et le rôle du Coryphée sera tenu tour à tour par Christos Biros, Christos Demertzis et Yannis Siopis. Les costumes sont de Dionysis Fotopoulos, et la musique de Theodoros Antoniou.

Pour mémoire, rappelons la trajectoire tragique d'Oedipe. Jocaste donne à Laios, roi de Thèbes, un fils. Or l'oracle d'Apollon à Delphes annonce que cet enfant sera le meurtrier de son père. Terrorisés, les époux abandonnent l'enfant en montagne, en lui perçant et liant les deux pieds. Cet enfant « aux pieds enflés » (qui se dit « Oedipe » en grec) est recueilli par un berger qui le porte chez le roi de Corinthe où il grandira heureux jusqu'au jour où on le traite d'enfant trouvé. Il va consulter le dieu de Delphes qui, sans lui révéler le secret de sa naissance, lui annonce qu'il tuera son père et épousera sa mère.

Comment échapper à cette prophétie ? Il erre, fuit Corinthe, et dans une bagarre tue un vieillard. Arrivé à Thèbes où une peste sévit, il résoudra l'énigme du Sphinx et sera ainsi le vainqueur du malheur qui s'abattait sur la ville. On lui remet le gouvernement et la main de la reine ... Jocaste. Il apprendra tout en menant l'enquête sur l'assassinat du roi Laios ... ce vieillard tué dans une bagarre ...

Sophocle ajoutait au théâtre d'Eschyle (son aîné de 30 ans) une action plus riche en péripéties, un rôle moins prépondérant aux dieux, des intrigues plus véridiques, un vocabulaire moins littéraire. Et il ajouta aussi un troisième acteur, alors que chez Eschyle il n'y en avait qu'un dialoguant avec le Choeur. Ces trois acteurs, pouvant interpréter plusieurs personnages, donnaient aux ouvrages des allures plus réalistes, et dans cet *Oedipe-Roi* en particulier on peut trouver la source d'un théâtre « à suspense » qui va influencer tout ce qui va suivre jusqu'à aujourd'hui.

Le « suspense » d'*Oedipe-Roi* c'est que celui-ci cherchant à connaître la vérité (sur son origine, sur le meurtre de Laios) précipitera d'autant sa chute, son destin. Sa liberté réside dans sa volonté de savoir, même s'il affronte ainsi la catastrophe. Encore et avant tout *Oedipe-Roi* est un drame à la gloire de l'homme, qui fait face à son destin. Le rôle est immense, ce qui explique qu'il est rarement joué.

Il sera intéressant de voir l'impact qu'aura à Broadway cet *Oedipe-Roi* de Volonakis et Kourkoulos, à Broadway précisément puisque c'est là, en 1946, que Laurence Olivier, dans une production du Old Vic de Londres, a joué *Oedipe-Roi*, écrivant l'une des pages de l'histoire du théâtre, une page que plusieurs considèrent encore comme le sommet de l'interprétation atteint sur le pic de Broadway.

Salaires à R.-C.

(PC) — Un vice-président de Radio-Canada ne conteste pas un rapport dans lequel il est démontré que le principal correspondant politique de la Société gagne plus de $92,000 par année, dont près de la moitié — environ $43,000 — équivaut à du temps supplémentaire.

Toutefois, M. Denis Harvey a indiqué mercredi que ces paiements sont nécessaires parce que la chaîne de télévision est tenue de respecter ses contrats avec les syndicats et parce que le monde des nouvelles est un domaine bien particulier.

« Vous ne pouvez pas aller travailler à 16h et retourner chez-vous à 23h, a expliqué M. Harvey, ajoutant que les nouvelles sont une affaire de 24 heures sur 24, sept jours par semaine. »

M. Harvey réagissait à un article paru dans le Toronto Star, mercredi, qui révélait que le correspondant en chef à Ottawa, David Halton, recevait plus de $98,000 par année en rémunération. Son salaire de base était de $42,210, auquel est ajouté $9,000 en prime de mérite et $43,000 en temps supplémentaire.

M. Harvey a confirmé que ces chiffres, correspondant à ceux de l'année fiscale 1983-84, étaient véridiques.

Le rapport fait également mention d'autres correspondants qui gonflent aussi leur salaire de cette façon. Parmi eux, Mike Duffy a gagné $77,000 l'an dernier dont près de $37,000 en supplémentaire, Don Newman a gagné $35,000 en supplémentaire uniquement, Kelly Crichton, $22,000.

M. Harvey a déclaré que les administrateurs reconnaissaient que le temps supplémentaire était un problème dans certains services et qu'ils tentaient d'y trouver des solutions, mais a ajouté que certains cas étaient impossibles à corriger.

Parmi les 8,500 employés des réseaux français et anglais qui ont travaillé en temps supplémentaire, près de 2,000 ont gagné entre $5,000 et $40,000 de plus que leur salaire de base.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

Ballet Eddy Toussaint de Montréal
DU 27 JUIN AU 1er SEPTEMBRE
Mercredi, jeudi vendredi, samedi à 20h00
ADULTES: 5$
ÂGE D'OR: 4$
ENFANTS: 4$
Matinée: samedi 15h00, Enfants: 3$
Programme du 27 juin au 7 juillet
YIDDISH LIEDER
SOUVENANCE
VARIATION SUR UN AIR CONNU
7 PROGRAMMES DIFFÉRENTS DURANT LA SAISON ESTIVALE
Billets en vente aux comptoirs Tiketron et au guichet du Théâtre
Billets de groupe 524-3740
THÉÂTRE DES ÎLES
ÎLE NOTRE-DAME
Métro McGill, autobus 167

Festival International des Communautés Culturelles de Montréal
SUPPLÉMENTAIRES: 10 - 11 et 15 JUILLET
présente
Anna Prucnal
[illegible], 14 juillet à 20h00
Groupe polonais en 1ère partie
1450, Ste-Catherine est coin Plessis Beaudry
Guichet lun. au sam./midi à 21 h
Renseignement: 521-4650
Frais de service 0.50$ par billet
Ticketron: 288-3651
Télé-tron: 288-3782
Visa/Master Card
Frais de service
LIVRAISON À DOMICILE: 288-3782 seulement $2.00 par livraison
théâtre FÉLIX-LECLERC
CFMB 1410
Communautés culturelles et Immigration Québec
le journal de montréal
LA BRASSERIE O'KEEFE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LE MONDE DES ARTS

Deux grands noms du
JAZZ
Festival International de Jazz de Montréal
Oscar Peterson
Jean-Luc Ponty
avec Charles Dutoit et l'
OSM
Orchestre Symphonique de Montréal
Charles Dutoit
Un événement musical
UNIQUE
Forum de Montréal
Samedi, 7 juillet – 19h30
Programme
BERNSTEIN: West Side Story — PONTY: Imaginary Voyage — GERSHWIN: Porgy & Bess — PETERSON: Canadiana Suite
Billets: 20,00, 18,50, 16,50$ en vente aux guichets du Forum et aux comptoirs TICKETRON (+frais)
Une commandite de: Le Groupe COGECO
SOYEZ-Y!

LE DEVOIR CULTUREL

Si on chantait . . . mais pour quoi donc ?

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Il y a des émissions qu'on se demande pourquoi elles existent, et *Si on chantait* qu'anime Bernard Pichon est de celles-là. Je veux bien croire que sous le prétexte de la francophonie à tout prix, il est possible de justifier n'importe quoi, mais il y a de saprées limites à mêler le pichon au cruchon. Car de toute ma vie de téléphage, j'ai rarement rencontré d'animateurs aussi tartelus que Bernard Pichon: il ne dit pas grand-chose et ce qu'il réussit à ânonner comme un lycéen recalé trois ans de suite aux mêmes examens, ne vaut pas un pet-de-nonne. Une manière de Boubou qui n'aurait jamais commencé à tourner, sauf autour de lui-même, c'est-à-dire du vide absolu. C'est à se demander comment autant d'insignifiance mélassieuse a pu se rendre jusqu'à la télévision et trouver en plus le moyen d'être choisi pour représenter les animateurs de la francophonie.

Une partie de la réponse nous est donnée par l'émission elle-même, particulièrement celle qu'il nous a été donnée de voir et d'entendre sur la Belgique se limitant, pour les besoins de la cause, à Bruxelles.

Et quelle vision de Bruxelles c'était ! Quelques images du métro, quelques autres du Musée des Transports, de celui des Costumes, de la rue des Bouchers et, évidemment, la Grande Place. Le problème, c'est qu'on ne voyait rien, les caméramen si totons qu'ils n'ont même pas pensé nous donner une vue d'ensemble des endroits choisis par le réalisateur. Un mur de pierre ici (c'était la Grande Place), quelques mannequins cirés dans leurs atours, trop lointains pour qu'on puisse savoir de quoi il s'agissait (c'était le Musée des Costumes, merci beaucoup et revenez nous voir !), une histoire de la transportation qui se limitait à un devant ouvert comme le ciel d'un vieux tramway (c'était le Musée des Transports), et une rue des Bouchers pourtant si palpitante pour qui y a marché, qui ne nous a fait voir que quelques badauds pas plus intéressés qu'il faut — et l'image était bouclée: chanteurs et chanteuses pouvaient venir faire leurs petits numéros, tous et toutes tout le temps à 15 pieds de la caméra, figée dans le ciment de techniciens qui n'avaient même pas assez d'imagination pour seulement zoomer de temps en temps. Ce n'était pas d'une pauvreté sans nom, c'était absolument pas regardable. À côté de ça, le *Donald Lautrec Show* était tout simplement génial et la *Soirée canadienne* de Tex Lecor une grande émission de variétés digne d'être exportée partout dans le monde !

Quant au swing, il y en avait si peu, même chez Plastic Bertrand, tout jaune serin dans sa chanson sur les navettes spatiales, dont la musique n'était qu'un remake de ce qui se faisait aux États-Unis il y a 10 ans, que c'était bien assez pour comprendre pourquoi la jeunesse québécoise boude ce genre d'émissions. Entre la pâle copie de Boy George qui est lui/elle-même la pâle copie du nouveau rock américain, le choix est facile et se fait de lui-même, y compris pour les Belges. Vous vous promenez à Bruxelles et, peu importe où vous êtes, ce que vous entendez, c'est la nouvelle musique américaine. Et presque tous, ce qu'ils voudraient faire, c'est d'en produire comme celle-là, mais en oubliant que le rock américain n'a pas poussé sous les choux, qu'il émerge d'une longue tradition qui a puisé aussi bien dans le jazz que dans la country music, aussi bien dans la défonce de toutes les drogues que dans le fer à cheval. On ne peut arriver là que parce que partout, ça s'est poussé dans les portes.

Alors les Belges, quand ils renoncent à ce qu'ils ont été et à ce qu'ils sont sans doute, eh bien ! ce n'est pas leurs chansonnettes à l'esprit chaussette qui vont nous faire rêvasser bien longtemps, surtout quand ils les entourent comme dans *Si on chantait* par des midinettes en plexiglace qui, pour avoir trop entendu parler du film *Cabaret*, s'imaginent que branler de la cuisse quand on est fardé comme de vieilles cocottes, il y a là tout ce qu'il faut pour que le téléspectateur s'escoue dans ses couettes.

Quand je pense que des inepties pareilles sont présentées à travers la francophonie, les oreilles m'en chauffent, et m'en chauffent si terriblement que j'avoue ne pas avoir hâte de voir l'émission qui sera faite sur le Québec. Pauvre Gaspésie ! Tiens-toi bien, les ploucs arrivent ! Sans doute aura-t-on droit à la petite interview de service avec le vieux pêcheur à la retraite photographié devant sa barque trouée comme une vieille mitaine, tandis qu'un chanteur de par-icitte se fera aller le mâche-patate devant le Rocher Percé, et si collé à lui qu'une grosse roche de la carrière à Miron ferait tout aussi bien l'affaire.

Au fond, *Si on chantait* ne serait que tout à fait risible s'il n'y avait pas de nos dollars dedans. Mais étant donné ce que cela doit nous coûter, c'est à se demander de qui on se paie la tête, de la francophonie tout long ou de nous autres tout court. J'ai bien peur que cela soit des deux, par ignorance crasse et parce que Radio-Canada, qui a si peu l'habitude d'imposer aux autres télévisions son point de vue, n'aime rien mieux que de se laisser embarquer dans des projets qui sont l'envers même de la télévision. Les bonnes intentions ne sont souvent que les pavés de l'enfer comme le démontre bien *Si on chantait*. Pourtant, il y a moyen, même avec la chanson, de produire de beaux shows. Pour preuve de ce que j'avance, le spectacle de Robert Charlebois à l'occasion des fêtes à Jacques-Cartier, rare moment de joyeuse télévision, dans la belle bougeotte de caméras particulièrement sensibles, et dans le chien fort chaleureux de Robert Charlebois lui-même. S'il y a encore une francophonie, c'est là qu'on la trouve et non pas dans les images maganées de tous les Bernard Pichon qui ne comprennent pas qu'entre la séance de salle paroissiale et la télévision, il y a tout un monde à nous faire regarder.

Des prix à huit jeunes compositeurs

MUSIQUE

PIERRE LAPALME

Huit compositeurs de moins de 30 ans se sont partagé $6,000 en prix dans le cadre du 6e Concours annuel de la Société de droits d'exécution du Canada. Trois de ces compositeurs sont du Québec. Ce sont: Linda Bouchard (26 ans), qui a obtenu $800 pour un *Sextuor de trombones et quintette à cordes*; Gilles Gobeil (29 ans) gagne $500 pour un *Quintette pour hautbois, cor, alto, contrebasse et percussion* et David Harman (23 ans) obtient une mention honorable pour *Songs of Death*. Les autres gagnants sont Keith Hamel (27 ans) du Manitoba, Andrew MacDonald (25 ans) de l'Ontario, David Parsons (23 ans) d'Ottawa, Glenn Buhr de Vancouver, ainsi que Michael Davis (24 ans) et Egils Bedris (26 ans) de Toronto.

★

— **Chanteurs demandés.** Le Choeur Claude Létourneau recherche pour septembre prochain des ténors, des basses et quelques altos. Les oeuvres au programme de la prochaine saison seront le *Requiem* de Cherubini, *Jephte* de Carissimi et possiblement le *Requiem* de Verdi. On peut s'inscrire en composant le (514) 337-8360.

— **Concert gratuit.** Le 12 juillet, le Quatuor Janequin interprétera des oeuvres de Lassus, Mauduit, Haydn, Champagne et Hindemith à l'église Erskine and American à Montréal à 12 h 15 et 13 h.

— **À Lachine,** l'Orchestre métropolitain du Grand-Montréal donnera le 12 juillet un concert sous la direction d'Otto Werner-Müller avec Bernanrd Jean comme soliste à l'église des Saints-Anges, 1400 bd St-Joseph à Lachine à 20 h. Le même orchestre se produira à la salle Thompson de Trois-Rivières dans le cadre des Concours de musique du Canada les 13 et 15 juillet à 20 h.

— **À Lanaudière.** Le 10 juillet, le groupe Anonymus se produit à l'Île Dupas à 20 h 30; le 11, au camp musical, récital de Jean-Jules Poirier, Chantal Marcil et Claudette Denis à 20 h 30; le 12, l'Orchestre symphonique de Montréal dans la cour arrière du séminaire à 20 h 30; le 15 juillet à 17 h au camp musical, récital de Martine Desroches et Michel Fournier.

— **À Lamèque (N.B.).** Pendant la semaine du 8 juillet, il y aura un atelier de violon baroque avec Lorna Glover. Le 8 juillet, concert orgue et grégorien avec Hélène Panneton et un choeur sous la direction d'Armand Lavoie à l'église Notre-Dame-des-Flots de Lamèque à 21 h. Le 10, conférence de Francine Sarasin à 20 h à la salle de réunion, église de Lamèque portant sur l'iconographie de l'instrument de musique. Récital René Jacobs et Bradford Tracey le 11 à 21 h à l'église Ste-Cécile, Petite Rivière de l'Île. Au même endroit, le 13 juillet à 21 h, concert de l'ensemble Arion.

Pina Bausch, génie chorégraphique

MATHIEU ALBERT

★ Tanztheater Wuppertal. Au programme: *Café Muller*, musique de Henry Purcell, le *Sacre du printemps*, musique d'Igor Stravinsky, *1980: a piece by Pina Bausch*. Chorégraphe: Pina Bausch. Au Ryerson Theatre de Toronto du 26 au 30 juin.

Sous la conduite de Pina Bausch les 34 danseurs-comédiens du Tanztheater Wuppertal ont pris de court la ville de Toronto qui sommeillait dans la monotonie de son Festival International, festival qui s'échelonnait tout au long du mois de juin. Les trois chorégraphies à l'affiche du Ryerson Theatre la semaine dernière ont littéralement balayé jusqu'au moindre doute quant à la qualité de cette compagnie allemande.

Le défi était de taille, car les attentes nourries par une renommée de prestige circulant de bouche à oreille dans les cercles d'avant-garde risquaient de rencontrer - comme c'est souvent le cas - une amère déception. Rassurez-vous, le Tanztheater Wuppertal a semé l'enthousiasme comme une traînée de poudre. la rigueur des oeuvres et l'authenticité bouleversante avec laquelle les interprètes se sont acquittés de leur tâche touchait au sublime. En fait, rien d'équivalent n'existe ni au Québec ni au Canada.

Les oeuvres de Pina Bausch se situent à mi-chemin entre le théâtre et la danse, traduisant par l'un ce que l'autre se révèle impuissant à exprimer. Coulé dans le moule d'une personnalité extraordinairement lucide, ce fondu théâtre-danse donne naissance à une orchestration de l'appareil scénique d'une richesse inouïe. Sans cesse s'accumulent sous nos yeux des trésors de nouveautés. Bonheur suprême . . . surtout parce que nous savons que nous participons à l'une des plus importantes expériences théâtrales de la décennie.

Avec *Café Muller*(1978) et le *Sacre du printemps*(1975), Pina Bausch amorçait sa série de deux programmes sous un visage infiniment austère. À travers ces deux pièces, forts contrastées en apparence, coule un même fluide, une même vision désespérée du XXe siècle. Ce n'est qu'avec *1980: a piece by Pina Bausch* pièce composant le second programme, que l'humour - et quel humour ! - fera surface.

Restons calme, car si le *Sacre du printemps* tient du génie, quelques lacunes parsèment les trois heures et demi que dure *1980*. Dans le labyrinthe d'images autour duquel s'organise cette pièce, la transition rencontre certaines difficultés, marquant ici et là une rupture dans l'articulation des différents tableaux. Mais il n'en demeure pas moins que la maturité du regard posé par Pina Bausch sur notre siècle trouve chez le spectateur une résonnance encore jamais ressentie. Aussi, au plaisir purement esthétique que procure la chorégraphie, dont le plus savoureux est de trouver devant nous une scène recouverte d'une épaisse couche de tourbe, s'ajoute uen sensibilité à fleur de peau.

Café Muller, et plus encore le *Sacre du printemps* propulsent cette sensibilité avec une énergie époustouflante. À travers une gestuelle pétrie de rudesse, le *Sacre* prend place sur une scène recouverte cette fois, de terre. Vêtus de façon à laisser deviner la nudité des corps, les danseurs, tous de calibre supérieur, se livreront corps et âme, ne laissant rien au hasard. Construit à l'image d'un énorme crescendo, ce *Sacre* version allemande nous tiendra en haleine jusqu'à la fin. L'atterrissage nous laissant béat . . . parvenant à peine à bafouiller entre nous quelques paroles d'admirations.

Festival Orford 84
Directeur artistique: Pierre Rolland

• Samedi 7 juillet Salle Gilles-Lefebvre — 20h00 —entrée: 10,00 $
Concert inaugural du Festival
Angèle Dubeau — violon — Paul Helmer — piano — **Oeuvres:** Mozart — Bach — Brahms — Chaussons — Szymanowski — Saint-Saëns
• **Dimanche 8 juillet**
CONCERT-BRUNCH: **7,50 $ — déjeuner (10h) — concert seulement 3,00 $ (11h)**
programme: L'Ensemble Josquin des Prés — musique de chambre
CONCERT-BOUFFE: **9,00 $ — concert seulement 4,00 $ (17h) — repas (18h)**
programme: orchestre à cordes (25 musiciens) — Rodney Friend, violon solo
• **Vendredi 13 juillet Salle Gilles-Lefebvre—20h00—Entrée: 10,00 $**
Série « Piano cinq étoiles » Lise Boucher — pianiste
Oeuvres: Debussy — Chopin

Centre d'Arts d'Orford JMC
Le Centre d'Arts d'Orford JMC
Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial du Mont-Orford
Route 141 Nord
(819) 843-3981 1-800-567-6155

FESTIVAL ÉTÉ 1984
BASILIQUE NOTRE-DAME
MOZART plus

★ 10 juillet
CHARLES DUTOIT
GERHARD OPPITZ, piano
RICHARD ROBERTS, violon
MOZART:
Sérénade no 7 K.250-« Haffner »
BEETHOVEN
Concerto pour piano no 5-« Empereur »

★ 17 juillet
CHARLES DUTOIT
YUZUKO HORIGOME, violon
JOHN ZIRBEL, cor
MOZART:
Concerto pour cor no 4. K. 495
Concerto pour violon no 4. K. 218
SCHUMANN
Symphonie no 1. « Le Printemps »

Sièges réservés. Les concerts débutent à 19 h 30
BILLETS INDIVIDUELS 11$, 7,50$
• aux comptoirs TICKETRON (+0,95$)
• aux guichets de la Place des Arts (+0,75$)

CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMPAGNIE
POWER CORPORATION DU CANADA

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

CENTRE NATIONAL DES ARTS
L'été chaud du Centre
La remarquable production de la Canadian Opera Company

La Veuve joyeuse
(THE MERRY WIDOW, EN ANGLAIS)

Laissez-vous conquérir par les mélodies de Franz Lehar dans une des plus célèbres opérettes du monde entier. "Il serait difficle d'imaginer un plus grand déploiement de faste" (San Francisco Examiner)
Mettant en vedette l'admirable jeune soprano canadien Irena Welhasch dans le rôle titre et le baryton John Reardon du Metropolitan Opera dans celui de Danilo. L'Orchestre du Centre national des Arts est dirigé par Erich Kunzel et Derek Bate.

12, 14, 17,
19, 21, 25 juillet
Opéra 20:00
27,50$, 21,00$,
15,00$, 10,00$

Irena Welhasch

EN PERSONNE
En se rendant à la Billetterie du CNA du lundi au samedi de 10:00 à 21:00

PAR TÉLÉPHONE
Teleticket 237-4400
Du lundi au samedi de 10:00 à 21:00
ou sans frais en composant
1-800-267-9038

POINTS DE VENTE
Sears, Bass Clet, Caisse d'économie Campco, A&A Records, Super Clet

FRAIS DE SERVICE
0,75$ par billet acheté aux points de vente
0,50$ par billet commandé par téléphone ou par la poste

La meilleure équipe sur FM

Jacques Lemieux Claude Baril
Lyne Rouillé Paul Houde
Pierre Houde Manon Lépine
Georges Pothier
vous offrent quotidiennement

La plus belle musique sur FM
CFGL FM 105,7

LE DEVOIR CULTUREL

Un western saisissant

CINÉMA

RICHARD GAY

À la fois western captivant et reconstitution percutante d'une page troublante de l'histoire de l'Amérique du début du siècle, voilà *The Ballad of Gregorio Cortez*, une excellente réalisation de Robert M. Young, un des meilleurs cinéastes indépendants des États-Unis.

C'est Young qui, on s'en souviendra peut-être, avait tourné en 1978 *Alambrista* axé sur un Mexicain vivant illégalement aux USA, long métrage qui lui avait mérité le prix de la meilleure première oeuvre à Cannes et plusieurs autres prix dans de nombreux festivals, dont celui de San Sebastian.

Avec *The Ballad of Gregorio Cortez*, Robert M. Young s'intéresse de nouveau à un Mexicain, célèbre celui-là, légendaire même, puisque à la frontière mexicaine on chante encore aujourd'hui sa terrible aventure.

Victime d'un malheureux malentendu et cherchant désespérément à se défendre lui-même ainsi que sa famille, Gregorio Cortez abattait en 1901 un shérif et faisait l'objet d'une des plus importantes chasses à l'homme dans l'histoire des États-Unis. Après avoir été pourchassé pendant 11 jours et sur une distance de plus de 450 milles, Cortez fut finalement retrouvé, jugé et condamné à une peine de 50 ans de prison. Après de multiples tentatives d'appel, Cortez fut enfin innocenté et libéré. C'était en 1913: Gregorio Cortez avait été emprisonné injustement pendant 12 ans ! C'est ce drame à la fois historique et humain que Robert M. Young a porté à l'écran.

The Ballad of Gregorio Cortez offre toutes les composantes d'un western: shérif abattu, poursuite par les forces de l'ordre (les Texas Rangers principalement, dont les jours, à l'époque, étaient comptés) et surtout de nombreuses chevauchées où Cortez et ses poursuivants apparaissent souvent comme des ombres chinoises sur l'arrière-fond des grands espaces texans. La photographie de Ray Villalobos sert, à merveille d'ailleurs, et l'époque et le cadre du drame.

Mais l'intérêt indéniablement particulier du film vient du fait que Robert M. Young mêle à la dimension western du récit une approche qui tient presque du documentaire, ou plus exactement de la reconstitution historique.

Parmi tous ceux qui poursuivent Cortez, figure un journaliste qui, à la une de son journal, rend compte de la chasse à l'homme. Or, à travers les différents témoignages qu'il recueille et que les images du film illustrent, le spectateur voit différentes versions des événements, en particulier le moment où Cortez tire sur le shérif. Et ces différentes versions, dont celle de Cortez lui-même dans la dernière partie du film, deviennent les flash-backs du récit.

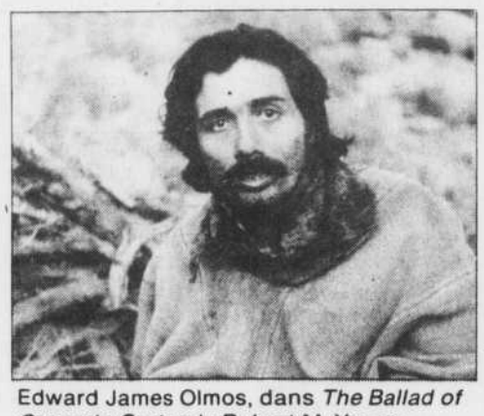

Edward James Olmos, dans *The Ballad of Gregorio Cortez* de Robert M. Young.

Résultat, *The Ballad of Gregorio Cortez* présente une énergie, un dynamisme, une immédiateté qui surprend tout d'abord le spectateur mais qui en définitive l'accapare, le rejoint, le touche. Cela d'autant plus que le réalisateur Robert M. Young est de façon évidente très sensible au sort de son personnage, bien rendu par Edward James Olmos qui jouait aussi dans *Alambrista*. Et si Young s'est intéressé à Gregorio Cortez, si son drame nous ébranle, c'est peut-être que cette histoire vécue en 1901 n'est pas sans questionner certains comportements actuels.

À propos de son cinéma et des personnages qu'il préfère aborder, Robert M. Young a déjà déclaré: « Je veux donner une voix à l'homme ordinaire, qu'on ignore toujours. Tous mes films ont pour sujet des gens à qui la vie n'a pas fait de cadeaux. Mais ce ne sont pas des perdants. Ils ont une dignité ».

Soulignons enfin que *The Ballad of Gregorio Cortez*, tourné en 1982, constituait le premier film d'importance à naître de Sundance Institute, un centre de ressources cinématographiques créé en 1980 par le comédien Robert Redford. (Au Cinéplex)

Les enfants de l'absurdité

CINÉMA

FRANCINE LAURENDEAU

« En général, un jardin d'enfants, c'est une chose terrible, une prison, un camp de concentration... Ils sont faits du même béton que les usines où l'adulte est enfermé plus tard, ils sont remplis du même vacarme. Avez-vous déjà entendu le bruit qui règne dans un jardin d'enfants ? Le preneur de son du film ne pouvait pas le supporter et je crois que les enfants non plus ne le peuvent pas. »

C'est entre autres ce que déclarait Marco Ferreri, en 1979, à la sortie de *Pipicacadodo* (*Chiedo asilo*), dont les personnages principaux sont les petits enfants d'une maternelle et leur nouvel instituteur, Roberto (Roberto Bengini), aux méthodes pédagogiques peu orthodoxes.

Cette fois encore, l'auteur de *La grande bouffe* et de *Rêve de singe* nous dépeint un univers atterrant d'absurdité, encadré de paysages urbains d'une laideur apocalyptique. Le jeune Daniel, venu demander asile (voir le titre original) à la nouvelle société enfantine guidée par Roberto, sera ramené de force chez ses parents. On se demande, dans ce contexte, pourquoi Isabelle (Dominique Laffin) tient si fort à enfanter une seconde fois. Et l'émouvant petit garçon qui, sans doute par refus de ce monde aberrant, s'est réfugié dans un mutisme absolu, ne recouvrera l'usage de la parole que pour entraîner avec lui Roberto dans la mer...

Roberto Bengini dans *Pipicacadodo*, de Marco Ferreri.

Mais on n'a pas fini de gloser sur la symbolique du dénouement de *Pipicacadodo*, film où Ferreri semble s'être particulièrement ingénié à brouiller les cartes, multiplier les fausses pistes et les paradoxes les plus déroutants. On en arrive même à se demander s'il ne se moquerait pas un peu de nous... En version française, à L'Autre Cinéma jusqu'au 2 août.

Et Serge Gainsbourg alors ? C'est une autre histoire. Je ne crois pas que la provocation soit, chez lui, un procédé. *L'Équateur* (d'après la nouvelle *Coup de lune*, de Georges Simenon) n'est du reste que le deuxième long métrage de ce prolifique auteur d'ineffables chansons et de musiques de film, dont un petit chef-d'oeuvre tout en finesse, *Anna*, mis en scène par Pierre Koralnik.

« L'Afrique, bordel de merde, c'est le tombeau des Blancs », disait-on à l'ère coloniale de ce continent mystérieux et impénétrable où la chaleur, les maladies tropicales et peut-être surtout l'alcool faisaient des ravages parmi les Européens. *L'Équateur* décrit la passion tragique de Timar (Francis Huster), naïvement venu chercher fortune à Libreville, pour l'énigmatique Adèle (Barbara Sukowa).

Dans la touffeur du sordide Hôtel Central, ou en remontant l'Ogooué, dans la brousse gabonaise, le bel Huster, romantique et fiévreux, aux prises avec la superbe Sukowa (*Lola*, *Les Années de plomb*). Un film brûlant qui fascine ou qui exaspère, il n'y a pas de milieu. À l'Élysée.

LE DEVOIR CULTUREL

est dirige par

Mario Pelletier

Mimi Parent

Suite de la page 17

sance, elle parle toujours de rupture.

L'inconscient qu'elle nous rend vient d'objets trouvés, qu'elle chasse inlassablement, aux puces ou ailleurs, et qu'elle «casse». «Je cherche le choc des objets, cela me plaît de les refaire, de les laisser provoquer une image. L'exécution elle-même est une volupté.»

Et les objets les plus ordinaires, fondus dans le creuset passionné de ses couleurs et de ses collages, recréent des mondes connus mais jamais dits. Ainsi cet «après-midi du petit Freud» où l'enfant-homme se défend d'être mangé par un trop doux oiseau et un trop dur soleil, dans le jaune-rouge feu omniprésent de la terreur. Ainsi ces dentelles, soies et gants de jeune fille qui se perdent dans le puzzle mauve-gris de futures prisons de femmes: une pince de crabe, une horloge, des oeufs, des clés, d'autres boîtes. Ainsi cette «Diane» dont le sang se fige dans le vert de lune où les souris parcourent ses voiles. Glace et fièvre, texture et lueur. Dans le contraste maîtrisé, encore et toujours, jaillit l'oeuvre d'art. «Je crois au merveilleux, dit-elle, et les gens en ont soif. Mais les contes de fée sont aussi d'une cruauté épouvantable.»

Son histoire à elle tient un peu du conte de fée, pas très cruel, même si elle a quitté le Québec sur de mauvaises notes, surtout celles des Beaux-Arts, où on lui collait des zéros. «On nous faisait copier des plâtres», soupire-t-elle. Elle n'avait rien à faire de l'académisme et son maître, c'était Pellan. «On parle beaucoup de Borduas, du Refus global. Je n'étais pas de cette école, l'action vive, en création, c'était Pellan, sa couleur.»

Le Québec, c'était au contraire la noirceur, et pour un peu, à la façon dont elle en parle, elle le verrait encore ainsi. S'efface difficilement le souvenir de la célèbre et brève exposition «Prisme d'yeux», que le petit groupe avait présentée dans une annexe du Musée des beaux-arts, rue Ontario, en février 1948. Pontifiant, le critique d'art du DEVOIR, un monsieur Demombynes, avait grossièrement expédié la jeune avant-garde aux géhennes, en dénonçant l'infantilisme d'Albert Dumouchel, « le papillottement vibratoire et tintinnabulesque» d'un Arlequin de Pellan. Quant à Mimi Parent, il trouvait son tableau de femme nue «d'une laideur répugnante».

«Il faut espérer que ce n'est pas le portrait de l'artiste, écrivait le macho classique, sinon elle risque de ne guère trouver de candidat au mariage. J'ai rarement vu un spectacle aussi réfrigérant. Cette jeune fille fait-elle de la propagande malthusienne? Elle ferait mieux d'aller à confesse.» On admettra qu'il y avait de quoi traverser l'Atlantique...

Ce qu'elle fit, à l'aide d'une bourse du gouvernement français, et après une seule exposition solo à la galerie Dominion, dont elle garde une vive reconnaissance à son propriétaire, M. Stern.

La France de l'après-guerre était le rêve de l'artiste. Rapidement intégré au groupe surréaliste, le couple Parent-Benoît se joint à André Breton, une amitié qui durera jusqu'à la mort du poète, en 1966, et qui survit toujours dans leurs oeuvres. «Les activités collectives, dit-elle, c'était la cristallisation de notre révolte. On se voyait tous les jours, à préparer des manifestations, des revues, on vivait littéralement ensemble. Les expositions personnelles ne nous intéressaient pas. Le surréalisme est beaucoup plus généreux.»

Devant l'art d'aujourd'hui, qui revient par la figuration au surréel, elle hésite malgré tout, tenue à distance par l'individualisme. Elle y voit un affaissement de la création, par la «mercantilisation». Et ne se veut pas de parenté avec «les artistes à attaché-case» qui parcourent le monde en vendant aux banques, et autres décorateurs de luxe. Elle se fait même un peu intolérante, devant la «peinture-poubelle» qu'elle a vue en Amérique, et se dit rebutée par sa violence gratuite.

Paris aussi a changé, la vieille fraternité du Saint-Germain de l'après-guerre, la vie de cafés, le réseau qui traversait les disciplines, tout cela s'est évanoui peu à peu. «L'activité collective n'existe plus, peut-être parce que la vie est devenue trop difficile, trop chère aussi. À l'époque, nous pouvions vivre de rien, vagabonder aisément, à la campagne et en ville. Aujourd'hui, l'artiste est absorbé à trouver le nécessaire pour survivre. Il y a encore des groupes, ici et là, mais dans des lieux beaucoup moins publics.»

C'est un peu avec réticence qu'elle a accepté l'exposition chez François Petit, sa première exposition personnelle à Paris, malgré sa notoriété. Elle préfère les manifestations de groupe et n'en revient pas que des artistes puissent «travailler en vue d'une exposition», c'est-à-dire préparer une série de tableaux avec ce seul but. Elle ne produit que quatre ou cinq tableaux par année, et n'aurait pas cherché elle-même à les regrouper pour le public, si on ne lui avait un peu forcé la main.

Et c'est sa participation à une exposition de groupe, il y a quatre ans, qui lui a valu le coup de foudre du conservateur en chef du Musée Bochum, au coeur industriel de l'Allemagne de l'Ouest, et l'organisation de la rétrospective de cet été, qui regroupe 56 oeuvres du dernier quart de siècle. À cause des délais de recherche (et de bureaucratie un peu) de même que de problèmes budgétaires, la Banque d'oeuvres d'art du Canada n'a pu expédier au Musée ses oeuvres appartenant aux collections publiques.

Et à Paris comme à Bochum, on ne peut dire que nos représentants à l'étranger ont fait beaucoup pour publiciser ces événements, pourtant uniques dans une carrière. Les ponts restent ténus entre Mimi Parent, Jean Benoît, et leurs racines ici. Pas question, jamais, de retour, et leurs liens avec la communauté artistique montréalaise ne tiennent qu'à quelques amitiés de jeunesse.

À l'heure de l'apéro, Jean Benoît fait irruption, d'humeur radieuse, et nous recommençons à régler nos comptes avec M. Demombynes, dont il me faut bien boire la prose jusqu'à la lie, avant de tenter de la réparer, un pur hasard ayant remis LE DEVOIR sur la route de Mimi Parent. Faut-il se réjouir que ce vilain personnage ait contribué à chasser mes interlocuteurs de Montréal, et à rompre pour mieux créer? Ou faut-il pleurer sur la noirceur qui mit encore plus de dix ans à lever ici, pendant que les meilleurs s'exilaient?

Il n'y a pas de réponse, ou alors elle se cache très loin, quelque part en Allemagne, dans un château-musée, que la sorcière dit aussi surréel.

On sort abasourdi, "sonné" par cette guignolade féroce, ce jeu de massacre simpliste qui porte à bout de bras un humanisme ingénu et réconfortant. PIERRE MURAT films nouveaux

GÉRARD LANVIN MICHEL PICCOLI
MARIE-FRANCE PISIER BRUNO CREMER
ANDREA FERREOL • GABRIELLE LAZURE • CATHERINE LACHENS
tous les jours: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
BERRI 4 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
tous les jours: 1:35 - 3:30 - 5:25 - 7:20 - 9:15
LONGUEUIL 2 PLACE LONGUEUIL 679-7451

Le rideau se lève sur 1 chef-d'œuvre que le cinéma français n'avait pas projetés depuis près de 20 ans.

HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR POUR TOUS

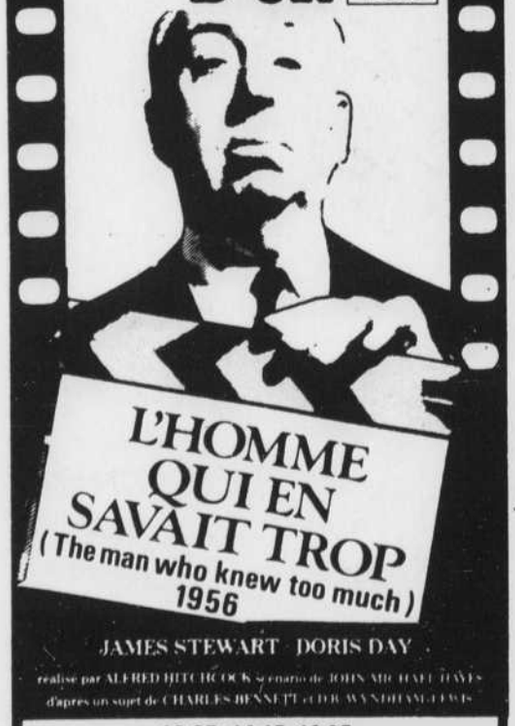

JAMES STEWART · DORIS DAY
réalisé par ALFRED HITCHCOCK · scénario de JOHN MICHAEL HAYES d'après un sujet de CHARLES BENNETT et D.B. WYNDHAM-LEWIS
12.05, 14.15, 16.25, 18.35, 20.45
Cinéma du COMPLEXE desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

LE FILM QUI FAIT SCANDALE LORS DU FESTIVAL DE CANNES
L'un des films d'amour les plus violents du cinéma français.
Quoi qu'il fasse, qu'il s'assoit devant son piano, prenne la plume, saisisse un appareil photo ou prête son oeil au viseur d'une caméra, le résultat est le même: Gainsbourg fait scandale...
Barbara Sukowa — Inspirée et violente, fantastiquement surprenante et attachante. Elle est sublime!
Francis Huster — il est idéal. C'est un romantique exacerbé et remarquable.
«... TIMAR débarque d'un cargo, avec pour tout bagage, une lettre de recommandation de son oncle, magistrat à Angoulême, et ses illusions. L'Afrique, pense-t-il, fera sa fortune. Bien vite, il déchante: le poste promis n'est pas libre. L'Hôtel Central où il échoue est à la limite du sordide...»
EQUATEUR
FRANCIS HUSTER BARBARA SUKOWA 18 ANS

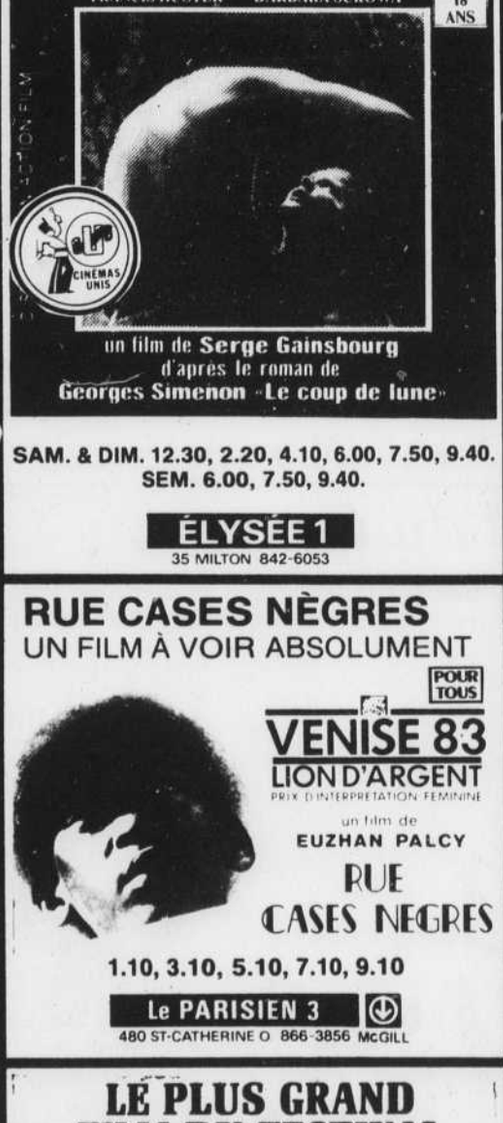

un film de Serge Gainsbourg
d'après le roman de
Georges Simenon «Le coup de lune»
SAM. & DIM. 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40.
SEM. 6.00, 7.50, 9.40.
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

Quand sa mère l'a abandonnée, Karen n'a plus jamais parlé... Jusqu'au jour où une femme remarquable la rencontre et tentera l'impossible pour la sauver.
Juste un peu d'Amour V.F. de "TOUCHED BY LOVE"
DEBORAH RAFFIN DIANE LANE MICHAEL LEARNED
PARISIEN: 12.30, 2.15, 4.05, 5.55, 7.50, 9.45
GREENFIELD: SAM. DIM. 1.00, 2.40, 4.25, 6.10, 8.00. SEM. 6.10, 8.00.
VERSAILLES: SAM. DIM. 1.10, 2.50, 4.30, 6.10, 7.50. SEM. 6.10, 7.50.
Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
AUX 3 CINÉS!
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

RUE CASES NÈGRES
UN FILM À VOIR ABSOLUMENT
POUR TOUS

VENISE 83
LION D'ARGENT
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
un film de EUZHAN PALCY
RUE CASES NÈGRES
1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

LE PLUS GRAND FILM DU FESTIVAL
– RICHARD GAY, LE DEVOIR
POUR TOUS

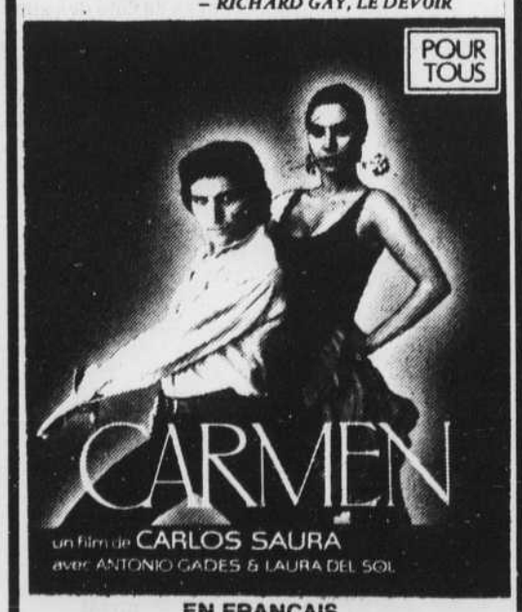

un film de CARLOS SAURA
avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL
EN FRANÇAIS
1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

LE FILM QUI BAT TOUT LES RECORDS À NEW YORK!
«Très beau film à voir. IRENE PAPAS est éblouissante»
– BON DIMANCHE / Laurent Gagliardi
«... Tant de couleurs et sûrement autant de conviction.» — «Satire fantastique.»
– DIMANCHE MATIN / Manon Peclet
«On ne s'ennuie pas, on va d'une surprise à l'autre. Tout est là.»
– LE DEVOIR / Francine Laurendeau
DIMA FILM présente
erendira
L'incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa Grand-Mère diabolique
14 ANS

IRENE PAPAS - CLAUDIA OHANA - MICHAEL LONSDALE
RUFUS - Réalisation: RUY GUERRA
Scénario: GABRIEL GARCIA MARQUEZ Prix Nobel 1982
SAM. & DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
SEM. 7.00 & 9.00.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

«ATTACHANT ET PERSONNEL!»
— Francine Laurendeau, Le Devoir
POUR TOUS

HANNA SCHYGULLA • PETER STRIEBECK • ANGELA WINKLER
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

Quand la tapisserie se rapproche de la sculpture

EXPOSITIONS

HEDWIGE ASSELIN

(Notre collaborateur Gilles Daigneault prenant à son tour le repos du critique pour l'été, Hedwidge Asselin assurera la tournée hebdomadaire des expositions jusqu'à la fin d'août)

Si on en juge par les oeuvres présentées dans le cadre de la troisième Biennale de tapisserie de Montréal 1984 — grand format — au Musée d'art contemporain, la tapisserie se porte bien. Le vocabulaire du tisserand s'est considérablement élargi depuis le temps où celui-ci reproduisait des oeuvres originales et la laine ou la soie est accompagnée ou remplacée par de nouveaux matériaux comme le papier fait main, le bois, le foin à vannerie, des franges de cuir, le nylon, le velcro, la résine de fibre de verre, l'aluminium, etc.

La tapisserie s'est aussi détachée de son rôle traditionnel, celui de réchauffer le mur, pour devenir un objet tridimentionnel proche de la sculpture, la différence résidant dans l'utilisation d'un matériau souple. Tel le *Laïus* de Gilles Morissette, sorte de hauts cônes faits de tarlatan, papier moulé, lin et coton aux teintes douces. L'éclairage théâtral donne beaucoup de présence et de transparence à la fois à ces personnages schématiques. Dans le même esprit, Michel Héon suspend deux éléments fait de papier de soie et lin et de papier moulé, sorte de lourdes charpes sombres dont le mouvement

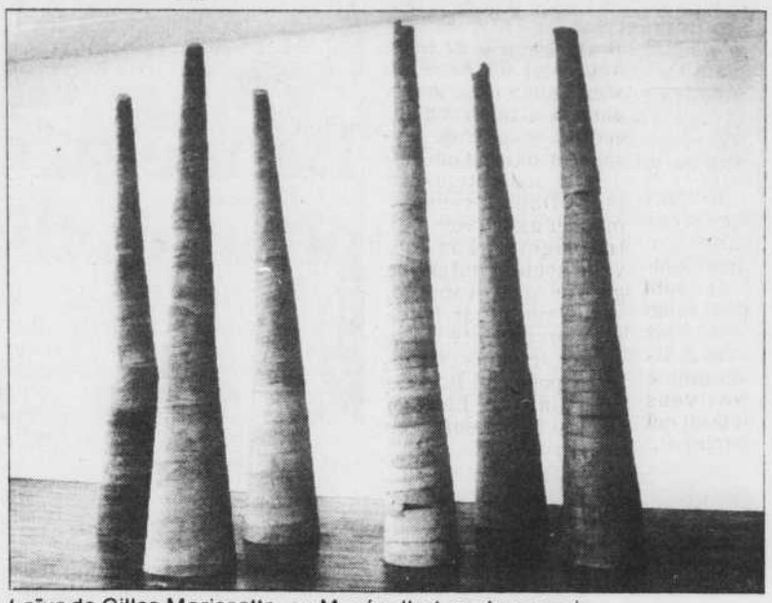

Laïus de Gilles Morissette, au Musée d'art contemporain.

crée l'affrontement ou le dialogue. Cette oeuvre dramatique est assez exceptionnelle.

La majorité des oeuvres sont nettement du type mural même avec projection tridimensionnelle. Les teintes en général sont douces, à noter par exemple, *Clauts*, l'oeuvre ravissante de Kimberley Sykes, de papier fait main dont les strates varient du mauve et rose au gris et lilas. La plupart des oeuvres appartiennent au lyrisme abstrait ou au cubisme à l'exception de celle de Marcel Marois, dont les « phoques en phase d'altération » apparaissent doucement sur un fond géométrique, et celle de Frances Key, qui offre des graffitis symboliques sur un fond abstrait.

D'autres oeuvres s'intéressent aux textures: du sisal teint à la main et tressé donne un effet simple et convaincant au « flux » de Karen Catwick. Micheline Beauchemin utilise de l'aluminum fini miroir or pour réaliser une oeuvre sensible dont les multiples fils rigides suspendus dans les airs captent la lumière avec subtilité. Dans une veine plus classique, Luce Boutin manifeste goût et sensibilité dans le choix des couleurs et des matériaux pour la réalisation de *Nuit de midi*. Le concours de la Biennale cette année était ouvert aux participants du Canada tout entier et 11 gagnants viennent de l'extérieur du Québec. Le jury, sous la direction d'Erika Billeter, directrice du Musée des Beaux-Arts de Lauzanne, comprenait André Ménard, directeur par intérim du Musée d'art contemporain, Danielle Molinari, conservateur des arts textiles au Musée d'art moderne de la ville de Paris, Zagoda Buic, artiste d'origine yougoslave et Gerhardt Knodel, artiste et directeur du département textile de l'Académie de Cambrook. 27 pièces ont été retenues sur les 133 soumises. Dans le cadre de cette exposition, Marcel Marois prononcera une conférence sur la situation actuelle de l'art de la fibre, intitulée « L'art du textile actuel et international », le dimanche 15 juillet à 14 h au studio du Musée d'art contemporain.

Dans une autre salle du Musée, on peut voir une vingtaine de projets d'architecture sous le titre « Architecture du Musée ». Il s'agit de projets soumis au récent concours d'architecture en vue de la relocalisation du Musée d'art contemporain au centre ville de Montréal, plus précisément sur le site de la Place des Arts. Défi de taille qui fut relevé par 106 projets. Ceux présentés ici donnent un éventail des différentes propositions. La présentation des projets est faite de façon à en faciliter la compréhension aux visiteurs.

★

« Sur les Elles du temps », Camille Claudel et des sculpteures québécoises contemporaines, est une exposition organisée par Céline Camirand et Manon Régimbald à la Galerie UQAM de l'Université du Québec à Montréal. De Camille Claudel nous ne voyons que des documents photographiques. Il eut été intéressant d'attendre la fin de son exposition en France et d'essayer d'obtenir quelques oeuvres. Il semble que ce soit surtout la pièce « Camille C. » jouée à Montréal au printemps qui a été la source d'inspiration de cet événement, donc, surtout des éléments biographiques de l'artiste et le fait qu'on l'ait ignorée si longtemps. Et c'est cet aspect anecdotique qui déteint sur la plupart des oeuvres. Que ce soit aussi des installations rend le tout très théâtral. Et si ce n'était des textes explicatifs, certaines présentations seraient hermétiques. Sept sculpteures participent à cette exposition. Micheline Brodeur dans *Orin* — deux blocs de marbre rose reliés par un cordage rouge — réussit à créer une tension intéressante, mais pourquoi installer cette pièce sur un socle recouvert d'une « flokati » blanche, (sorte de couverture de laine grecque)?

Autre installation intéressante et très dramatique, celle de Marielle Lavertu. Deux similacres de corps suspendus entourent un squelette en acier recouvert de latex et de résine. Le propos est clair et percutant. « Un magasin pittoresque », celui de Lise-Hélène Larin, retient l'attention par son ampleur. De grandes parois en latex nature ou rouillé délimite un espace. Au centre de cet espace, suspendu à des cordes, des empreintes de vis de toutes grandeurs, empreintes qui ressemblent à des enveloppes phalliques vides. Tout cela est à vendre. Vous trouverez une liste de prix sur un socle.

Cette installation éphémère s'inspire de l'« esthétique de la disparition » de Paul Verillio. Exposition qui n'est pas, malgré tout, inintéressante. Elle ouvre au profane une perspective sur les nouvelles tendances de la sculpture aujourd'hui.

★

Une nouvelle galerie, la Galerie du 22 mars, a ouvert ses portes rue Van Horne, à Outremont. Dans un espace contraignant, trois salles sur deux niveaux, mais dont on souligne les éléments architecturaux avec habileté, le directeur Godfroy Cardinal présente treize artistes qui ont bien voulu tenter avec lui l'aventure. Je retrouve avec plaisir deux beaux et grands dessins de Marie Langlois, déjà présentés l'automne dernier à la Galerie UQAM. Au pastel, à l'huile et à l'encre, elle couvre sa feuille de petits signes qui s'ordonnent autour d'éléments plus structurés. L'effet est très réussi.

« Les nageuses »: sur ce thème, Monique Charbonneau propose des bois gravés et des gouaches rehaussées d'acrylique. Intéressantes, ces oeuvres trouvent une résonnance dans un tableau de Jiuseppe Fiore sur le même thème où la figuration affleure. Des toiles de Louis Jacques, des dessins de Louis Charpentier ramènent sur les cimaises des artistes qui se sont peu manifesté ces dernières années. La Galerie les présentera en solo en octobre et novembre respectivement. D'autre part, la Galerie du 22 mars veut présenter un volet de la peinture canadienne assez négligé, celui de l'entre-deux guerres. Elle se veut aussi un lieu d'événements réalisés conjointement avec des universitaires qui y trouveraient une possibilité de présenter leurs recherches en dehors du circuit institutionnel. Les activités de cette galerie sont certainement à suivre.

Cartier, la momie et les autres

Suite de la page 17

firme que cette Renaissance française est une première au Québec et que les grandes tapisseries où se détachent les figures terrifiantes des grotesques, où sphinges et satyres forment des entrelacs maniérés, ces tapisseries, donc, nous ne sommes pas prêts de les revoir. Se terminant le 12 août, « La Renaissance ... » est certainement la pièce de résistance du menu estival du musée.

★

Mais à Québec, l'été se conjugue avec mer et monde. Dans le Vieux-Port, le lieu — payant — des festivités, on a réservé un ou, plutôt, plusieurs espaces à l'art contemporain.

Ici, pas de bâtisseurs de l'Amérique derrière les vitrines, mais plutôt du vidéo, de la scupture et du cinéma. En tout, une quinzaine de galeries qu'on a distribuées sur le site comme on lance des confettis au

Ce *Portrait équestre de Marie de Médicis*, toile anonyme du XVIe siècle, prêtée par le Musée des beaux-arts de La Rochelle, est l'une des nombreuses oeuvres que l'on peut découvrir à l'exposition « La Renaissance et le Nouveau-Monde », à Québec.

grand vent. Résultat: on se sent perdu dans ces hangars reconvertis qui ressemblent à des gares. Certains tableaux (comme ces photos géantes des îles de Biscayne Bay que Christo a habillées de jupes roses) mériteraient cependant qu'on s'y attarde. Mais tout ça est présenté à la va-vite, à la va-comme-je-te-pousse dans un coin, sans trop d'explications, objets abandonnés sur le désert de la moquette d'une salle d'exposition elle-même abandonnée entre deux locaux vides, où l'on doit aménager (quand ?) des restaurants panoramiques.

Il faut dire que le jour où je m'y suis rendue, le site ressemblait à un bar après le last call. Avec le retour des foules, les ateliers vidéo (apparemment, on peut faire son propre vidéo sur le site), de photo et de dessin (en fait, il s'agit d'un kiosque où l'on expose les « réponses » des participants à une enquête sur l'imaginaire québécois dirigée par le sociologue Hervé Fisher) s'animeront peut-être davantage. Mais, pour l'heure, écrans et caméras semblent dormir dans leurs stalles.

Tout comme les projecteurs de la salle de cinéma qui n'ont pas encore servi à cause du bruit assourdissant du système de ventilation de la Place du Marché. Pour limiter les dégâts, on envisage de remplacer les 12 heures quotidiennes prévues à l'horaire par une séance de deux heurres, à condition que les conditions climatiques (tropicales ces jours-ci) permettent de se passer d'appareils d'aération.

En attendant, on pourra se rabattre sur les sculptures sonores de François Baschet qui occupent une petite tente et où l'on peut improviser sur des instruments dont les chromes sortent tout droit des cimetières de voitures. En attendant, on pourra se rendre du côté des silos où Francine Larivée expose ses « mousses et traces » qu'elle dispose au centre du caveau qui lui tient lieu de salle d'exposition. Une oeuvre tellurique où tous les règnes de la nature sont représentés.

Au-dessus, sur le toit de ces silos de ciment gris: les banderolles de Daniel Buren, qu'on peut apercevoir d'ailleurs de la Côte Sainte-Famille où loge le Musée du Séminaire.

★

Récemment rénové, ce magnifique établissement expose en permanence ses collections d'art québécois et européen. En sus, pour l'été, quelques gravures relatant les grandes découvertes que l'on sait et, surtout, la soixantaine de pièces de la collection d'art oriental ramenée de Shangai par la route des missions.

Une voie qu'avait empruntée également NE-OUN-EF, il y a plus d'un siècle (en 1868), au moment où elle aboutissait au Séminaire. Ce fut en fait la première momie égyptienne à débarquer en Amérique. Sihouette fort connue des Québécois de Québec, cette momie n'en demeure pas moins entourée d'une aura de mystère. Et tout ce qu'on peut affirmer à ce sujet, c'est que NE-OUN-EF aurait vécu à Thèbes entre 1555 et 1350 avant Jésus-Christ.

★

À mille années lumière et quelques coins de rue de là, à la Bibliothèque centrale de Québec, on présente (en plus de la sempiternelle exposition sur Jacques Cartier) la collection Lecouvie, qui regroupe 42 miniatures de bateaux en ivoire fabriqué par un fils de marin gaspésien, artiste méconnu et autodidacte qui mourut à Québec en 1970.

Exécuté avec des instruments rudimentaires, ces pièces délicates comme des dentelles reproduisent avec détails et conviction des embarcations de tous genres et de toutes époques.

Jusqu'à maintenant, on n'avait jamais exposé l'oeuvre d'Edmond Lacouvie sauf, à Montréal, en 1959, à l'occasion de l'inauguration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Profitant du grand prétexte de l'été 1984, on sort donc ces inconnues de l'ombre où la passion modeste d'un homme seul les avait confinées.

★

Modestie que n'avait certainement pas madame Bellay, cette prima dona du toc et du clinquant qui régna sur les salles de spectacles de Québec pendant des années.

Pour satisfaire un grand besoin de paraître (elle assistait à toutes les premières vêtue d'extravagants atours), Henriette Bellay a fabriqué au cours de sa vie 700 robes et des milliers d'accessoires. Il y a 15 ans, une exposition lui était consacrée au Musée du Québec sous le thème « Le surréalisme dans le costume ». Aujourd'hui, on a loué un cinéma désaffecté, place de l'Hôtel de ville, pour faire montre de l'impressionnant « Empire de madame Bellay » (le cinéma en question s'appelait Empire). Son aménagement reste assez simple. Mais on a tout de même l'impression de pénétrer dans la garde-robe hallucinante d'une vieille dame mégalomane.

Comme Jacques Cartier, NEN-OUN-EF et les autres, madame Bellay est à l'affiche dans les musées. Elle n'en attendait pas moins de la vie.

Arto remporte le prix du bronze Wilfrid Pelletier

M. Arto Tchakmaktchiandd connu dans le monde artistique sous le nom d'Arto vient de se distinguer en remportant le concours de bronze de Wilfrid Pelletier pour la Place des arts. Un prix de $5,000 est assorti à cette proclamation.

L'oeuvre d'Arto sera coulée en bronze avant d'être exposée de façon permanente dans le hall de la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA.

Né en 1933 de parents arméniens, Arto Tch. est diplômé de l'Institut des beaux-arts de l'Académie des sciences de son pays d'origine en 1959. Dès lors et jusqu'en 1970, il oeuvre à cet institut en qualité de chercheur dans le domaine des arts plastiques. Entretemps, il devient professeur à l'Ecole des beaux-arts de Terlémezian en Arménie. Parallèlement à ces activités, il fait de la sculpture dans son atelier personnel.

Installé à Montréal en qualité d'immigrant reçu en 1975, il est depuis 1978 chargé de cours du Département des arts plastiques de l'UQAM et professeur de sculpture au Centre Saidye Bronfman. Depuis 1962, Arto a participé à de nombreuses expositions, tant de groupe qu'en solo en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, en Russie et en France et aussi au Canada. Il a mérité plusieurs distinctions et d'importants musées ont fait l'acquisition de ses oeuvres. Le ministère des Affaires culturelles du Québec a doté la Bibliothèque nationale de son buste en bronze de l'écrivain Hubert Aquin. On peut voir présentement deux de ses sculptures dans les vitrines qui font face aux guichets de la PdA.

Le jury etait composé de Mme Andrée Paradis, 1MM. Gérard Lamarche, Jean Vallerand, Aimé Daoust. Claude Beaulieu et Henri Barras.

★

L'Antologia de la Zarzuela, un spectacle musical espagnol réunissant quelque 150 artistes sera présenté à la Place des arts du 17 au 21 juillet. Il s'agit d'une première en collaboration avec World Festival Corporation.

Cette création de José Tamayo consiste en un vibrant spectacle qui illustre un des plus beaux moments du théâtre lyrique d'Espagne. L'Antologia de la Zarzuela regroupe, dans un agencement d'une diversité et d'une invention remarquables, une vingtaine d'extraits des plus célèbres zarzuelas. On y chante l'Espagne en solos, en duos, en cheorus, avec des voix d'une qualité exceptionnelle. On y danse l'Espagne avec le flamenco, le paso doble, la jota, l'habanera ...

Déjà plus de 16 000 visiteurs!

Détail de
Parure des champs
Une oeuvre magistrale à découvrir

BOUGUEREAU

Jusqu'au 23 septembre
Du mardi au samedi de 10h à 17h, le jeudi jusqu'à 21h
Le dimanche de 11h à 18h

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest Téléphone: (514) 285-1600

Présentée avec la généreuse collaboration d'AIR CANADA

Renseignements sur les ateliers Bouguereau: 285-1600

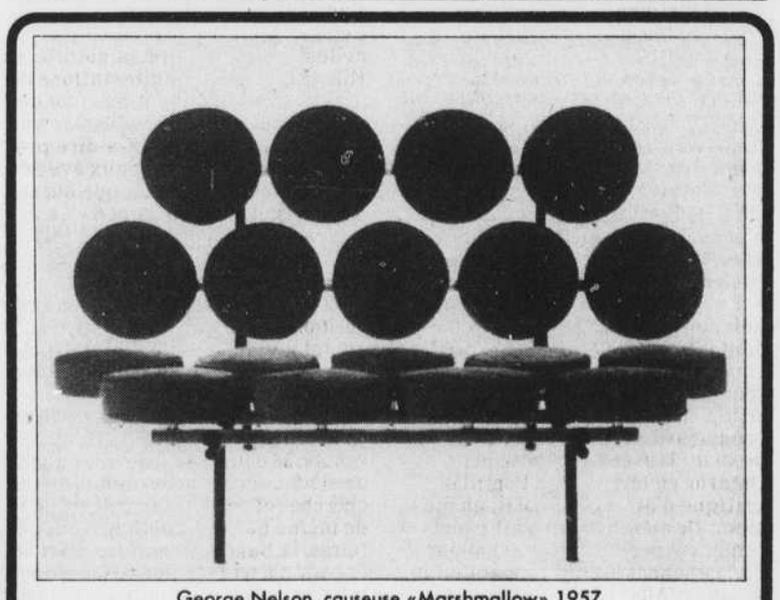

George Nelson, causeuse «Marshmallow» 1957

La Collection Liliane Stewart de Design international depuis 1940

Collection du Musée
L'exposition comprend entre autres des meubles, des textiles, des objets en verre et en céramique créés depuis 1940 par des designers de renommée mondiale dont Marcel Breuer, Frank Lloyd Wright, Charles Eames, Isamu Noguchi...

du 7 juin au 9 septembre 1984

Exposition permanente
Pièces meublées, décoration d'origine

Programmes éducatifs:
Visites commentées.
Activités offertes aux groupes scolaires du primaire, aux garderies et aux camps de jour.

Sur réservation: (514) 259-2575

Boutique — Café

Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal

Pie IX et Sherbrooke (métro Pie IX) — Ouvert du jeudi au dimanche de 12h à 17h — **Renseignements: (514) 259-2575**

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**
286-1200

SALVADOR DALI
Reproductions exclusives
Lundi à samedi de 10 à 20 heures
Exposition permanente:
Lat Dior
(514) 935-5392
1610 Sherbrooke O., Porte 4 (XGuy)
Montréal H3H 1E1

SALVADOR DALI
LA CONQUÊTE DU COSMOS II
Suite de 6 litographies (99 x 70 cm). (Gravures à l'eau forte estampées et numérotées) exécutées et signées par Dali lui-même.
Lundi à samedi de 10 à 20 heures
Lat Dior
(514) 935-5392
1610 Sherbrooke O., Porte 4
(X Guy & Métro Guy)
Montréal H3H 1E1

GALERIE 13
Richard Roblin
«SUITE IZUMO»
Dernière fin de semaine
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN MONTRÉAL
CITE DU HAVRE
MONTREAL
TEL 873-2878

ARCHITECTURES DU MUSÉE
1er juillet – 16 septembre
Présentation de projets soumis au récent concours d'architecture pour la relocalisation du Musée au centre-ville.

3e BIENNALE DE LA TAPISSERIE DE MONTRÉAL
1er juillet – 12 août
Sélection d'oeuvres retenues par un jury international et regroupant 27 artistes canadiens.

TIES THAT BIND: FIBRES
1er juillet – 12 août
Film de Vincent Tovell

ENVIRONNEMENT NATUREL FIBRES MULTICOLORES
Performance de Doris May
7 juillet de 11h à 17h.

ENTRÉE LIBRE

Gouvernement du Québec Ministère des Affaires culturelles **Musée d'art contemporain**

Autobus 167, stations McGill et Bonaventure

LE DEVOIR CULTUREL

Un premier Festival des communautés culturelles à Montréal

ANGÈLE DAGENAIS

Le premier Festival international des communautés culturelles de Montréal prendra son envol mardi soir à 20h au théâtre Félix-Leclerc avec cette étonnante chanteuse dramatique d'origine polonaise que le Québec connaît depuis peu, Anna Prucnal.

Mme Prucnal se produira du 10 au 15 juillet, suivie du chanteur de fado le plus populaire de l'heure, Carlos do Carmo (qui ferait concurrence à la grande Amalia Rodriguez dans le coeur des Portugais, prétend-on) du 17 au 22 juillet. Ces deux vedettes internationales accueilleront en première partie de leur spectacle des artistes montréalais d'origine polonaise et portugaise. Une troisième semaine de ce Festival — grecque cette fois — se tiendra à la mi-septembre et mettra en vedette une artiste populaire de premier plan dont on dévoilera le nom sous peu.

Créé dans un double but, pour permettre à un bon tiers de la population montréalaise (d'origine autre que francophone) d'apprécier des artistes renommés provenant de leur pays d'origine et pour sortir de leur ghetto de jeunes talents des communautés culturelles virtuellement inconnus des Montréalais francophones, le Festival, dans sa première version, a connu des débuts douloureux.

La semaine italienne (5 au 9 juillet) qui devait démarrer avec éclat un mois de festivités culturelles au

théâtre de la rue Sainte-Catherine avec le célèbre duo italien Al Bano et Romina Power — gagnant du premier prix du Festival de San Remo et «plus gros vendeur» en Italie actuellement — a dû être annulée à la dernière minute en raison de difficultés propres à la communauté italienne. Les organisateurs du Festival, Lucien Richard et Pierre Beaulieu, ont en effet appris à leurs dépens qu'on ne peut toucher, à Montréal, aux vedettes italiennes du spectacle sans se heurter à une puissante machine déjà en place qui ne tolère aucune concurrence.

Le Festival a été «boycotté», précisent-ils, par les agents qui devaient vendre les billets de cette semaine italienne sous prétexte que les deux artistes en question devaient donner un spectacle gratuit dans un parc de Saint-Léonard le 8 juillet. Les organisateurs du Festival montréalais sont en mesure de dénoncer catégoriquement cette information et regrettent d'avoir dû se heurter à la «loi du milieu» alors qu'ils avaient eu l'appui dans leurs démarches du Consulat général d'Italie, du Congrès national des Italo-Canadiens (région du Québec), de la compagnie aérienne Alitalia, de CFMB, etc.

Un grand nombre de communautés, explique Pierre Beaulieu, invitent des artistes de leur pays d'origine dans des salles paroissiales ou des réseaux internes qu'ils sont seuls à connaître, dont les Montréalais n'entendent jamais parler. Les quatre communautés avec lesquelles nous avons fait affaire étaient heureuses, précise Pierre Beaulieu, que des imprésarios leur offrent une grande salle professionnelle de spectacle. Ce sont elles qui ont choisi les vedettes qu'elles voulaient entendre et qui s'occupent de la vente des billets (des billets seront aussi disponibles au théâtre Félix-Leclerc).

De plus, en première partie du spectacle, des artistes locaux auront la chance de se faire valoir devant un public plus étendu que celui de leur communauté habituelle. Ainsi pour la semaine polonaise, la chanteuse Natasza Czarminska alternera avec le baryton Janusz Wolny qu'accompagne sa femme Magdalena Kowalewska au piano et un ensemble folklorique, le Saint-Mary's Polish Group.

Pour compléter le volet musical, des expositions se tiendront dans le lobby du théâtre Félix-Leclerc, organisées par des représentants des communautés polonaise, portugaise et grecque. De plus, un spectacle pour enfants produit par le Théâtre de l'Imagerie, («La légende de l'espadon magnifique»), sera offert gratuitement par le Festival les samedis et dimanches, 14, 15, 21 et 22 juillet à 14h.

À but non-lucratif, le Festival est parrainé par le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles qui lui a offert une subvention de $20,000. Selon ses promoteurs, l'annulation de la semaine italienne et l'effort publicitaire important consenti pour une première année l'empêchera de faire des profits en 1984 mais dans les années à venir les bénéfices du Festival seront versés à parts égales, sous forme de bourses, aux plus talentueux des jeunes artistes des quatre communautés qui auront participé à la manifestation culturelle cette année-là.

Bonne saison en vue pour les théâtres d'été

— Malgré les fêtes en l'honneur de Jacques Cartier et leur retentissement, malgré le tribut qu'il faut verser à la municipalité accueillant une pièce sur son sol, le théâtre d'été remplit encore cette année les colonnes des journaux consacrées aux horaires culturels.

Si on tient compte de celles montées à Montreal même (comprenant les hôtels et cafés-théâtre), on compte dans l'ensemble du Québec une soixantaine de productions dans des salles grandes ou petites, climatisées sinon ventilées le mieux possible.

Pour le consommateur, ce "produit" a comme tout le reste subi le contrecoup de l'inflation. En semaine, du mardi au jeudi (ou vendredi) généralement, le billet est à $9 ou $10 tandis que le samedi on demande surtout $12 par tête de spectateur.

Mais parallèlement, il y a dans cette activité quelque chose d'agaçant et d'aussi inéluctable que la mort chez l'homme: les taxes. Tout spécialement, la taxe municipale de 10 pour cent du chiffre d'affaires, dite taxe d'amusement.

Comme n'importe quel spectacle payant (sports ou cinéma), les représentations de théâtre sont soumises à cette taxe. Au grand dam de directeurs comme Georges Dor qui — à cause également de travaux à la route menant à son théâtre, près de Drummondville — a choisi de rester fermé.

En dépit de la taxe, *Un concombre dans les patates* sera donc donné en 1985; cette année-ci, M. Dor prévoit donner, en août, quelques soirées de chant et de poésie.

Au ministère des Affaires culturelles, on reconnaît ne disposer que d'un pouvoir incitatif auprès des municipalités pour qu'elles renoncent à cette taxe.

Le théâtre d'été profitant à bien d'autres que les comédiens, explique M. André Steenhaut, du MAC, il est finalement à l'avantage d'une municipalité d'attirer plusieurs compagnies sur son territoire.

AVIS PUBLICS

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 27 juin 1984 à LES SERVICES DE CRÉDIT ACCORD INC. de toutes les créances présentes et futures, payable à 129718 CANADA INC., faisant affaire sous les noms et raison sociales de STUDIO MODE REG'D et JANOR ENTERPRISES REG'D a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 28 juin 1984 sous le numéro 3492491.
LES SERVICES DE CRÉDIT ACCORD INC.

Avis est donné que: EXCAVATION ALCIDE FOURNIER ENR. La Minerve, détenteur du permis M-509572-001 région 07 s'adressera à la commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de : EXCAVATION LEMAS INC. La Conception région 07 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règle de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 6 juillet 1984
2ème parution: 7 juillet 1984

CONSTRUCTIONI & H LTÉE

Avis est donné que la compagnie "CONSTRUCTION I & H LTÉE" constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnie.
MONTRÉAL, le 30ième jour de juin 1984.
Les Procureurs de la Compagnie
GLISERMAN ACKAM CUTLER & BERNFELD

AVIS
LES INDUSTRIES CARDIN LIMITÉE

PRENEZ AVIS que la compagnie LES INDUSTRIES CARDIN LIMITÉE demandera au Ministère des consommations, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, ce 10 mai 1984.
POULIOT, MERCURE, LeBEL, DESROCHERS, LEGAULT & DANCOSSE
Procureurs de la compagnie

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
PARASCO INC., corps politique légalement constitué ayant son siège social et faisant affaires au 5619, Côte St-Antoine, MONTRÉAL (Québec) H4A 1R5.
Faillie
Avis est par les présentes donné que PARASCO INC. a fait une cession le 29 juin 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 juillet 1984, à 9h30 au bureau du syndic, Tour de la Banque Nationale, 600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1900, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 4ième jour de juillet 1984.
RÉAL FAFARD, c.a.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
600, rue de La Gauchetière ouest
Tour de la Banque Nationale, bureau 1900
Montréal, Québec H3B 4L8
Tél.: 879-1385

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
GEORGES CHANTAL, soudeur, et MARIELLE (BROSSEAU) CHANTAL, sans emploi, domiciliés au 273, 13e Avenue, Sabrevois, Québec J0J 2G0
Faillis
Avis est par les présentes donné que GEORGES et MARIELLE (BROSSEAU) CHANTAL ont fait une cession le 28 juin 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 juillet 1984, à 10h15 au bureau du syndic, 439, boul. du Séminaire, dans la ville de St-Jean-sur-Richelieu, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 3e jour de juillet 1984.
RÉAL FAFARD, c.a.
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
439, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 5L4
Tél.: (514) 348-1163

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-023428-845
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
120737 CANADA INC.,
Partie défenderesse
-et-
CAFÉ LODEO INC.,
Mise-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
À: CAFÉ LODEO INC.,
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119A C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence
Montréal, ce 5 juillet 1984.
ME MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint
MES JUNEAU & ASSOCIÉES
a/s Me Dominic Ambrosio
2, Complexe Desjardins,
Tour de l'est, 24e étage
Montréal, P.Q.
Tél: 873-4947 poste 263

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002542-842
PIERRILIA LUCIEN,
Requérante
-vs-
BALTHAZAR AUGUSTE,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, est par la présente requis de comparaître devant le protonotaire de cette Honorable Cour, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication de cet AVIS.
Une copie de l'action en séparation de corps a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, jugement dans cette cause.
Montréal, ce 26 juin 1984.
(SE) ME MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint
Mes Magloire, Bissonnette, Ahern & Ass.,
12335, boul. Rolland, suite 10
Montréal-Nord, Québec
H1G 6A6
Tél: 323-9175
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-12-020188-848
LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITÉE, corporation légalement constituée ayant un siège social pour le Québec à 635 ouest, boulevard Dorchester, suite 310, cité et district de Montréal,
-et-
GÉNÉRAL ACCIDENT, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant un siège social pour le Québec à Place du Canada, suite 1300, cité et district de Montréal,
Demanderesse
-vs-
ROBERT TAYLOR, résidant anciennement à 6142, rue Hutchison, cité d'Outremont, district de Montréal, présentement de lieux inconnus,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur ROBERT TAYLOR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication. La copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 28 juin 1984.
PAGÉ DUCHESNE DESMARAIS & PICARD,
Procureurs des demanderesse

La requérante TRANSPORTS S. & L. INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le renouvellement du permis suivant (M-000040):
Transport saisonnier — catégorie économique
SERVICE NO. 1: Transport de passagers, pour activités de groupes ou des associations suivantes: Association Vallée Bleue (ski), Club Baseball Concorde (baseball), Fédération de Crosse de Laval (crosse), Loisirs Ste-Béatrice (natation) et Loisirs St-Ferdinand (natation), à l'occasion de voyages sportifs, culturels, religieux et récréatifs, de Laval, sauf des quartiers de Ste-Dorothée, Chomedey, Laval-Ouest et St-Martin, à tous les endroits situés dans un rayon de 350 kilomètres de ladite municipalité.
SERVICE NO. 2: Transport de passagers, pour activités de groupes pour le Service des Loisirs Socio-culturels et le Service des Sports de Laval, à l'occasion de voyages sportifs, culturels et récréatifs, de Laval, sauf des quartiers de Ste-Dorothée, Chomedey, Laval-Ouest et St-Martin, à tous points dans la province de Québec, tous les frais pour le transport étant payés par le Service des Loisirs Socio-culturels et le Service des Sports de Laval.
Demande d'entrée en vigueur le 19 septembre 1984, selon l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec. Demande en vertu de l'article 28 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
1ière parution: 6 juillet 1984
2ième parution: 7 juillet 1984
LAPOINTE, ROSENSTEIN,
Procureurs de la requérante,
1010 ouest, rue Sherbrooke,
Suite 1100,
Montréal, Québec. H3A 2R7.

AVIS
BLANCHE-EMELIE-MARCELLE TURCOTTE, sans emploi, domiciliée et résidant au 2182 est, rue Mont-Royal, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice de la Province de Québec afin d'obtenir un changement de nom dans les régistres de l'état civil pour se lire ainsi MARIE-CHANTAL LÉVESQUE.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie Les Investissement Compas du Québec Ltée demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 4 juillet 1984.
Les procureurs de la compagnie,
DOHENY MACKENZIE

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
LUSSIER & LUSSIER INC.
Avis est par les présentes donné que LUSSIER & LUSSIER INC., corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à 912 rang Bas-Corbin, St-Damase, P.Q., a fait cession de ses biens le 22ième jour de juin 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ième jour de juillet 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN C.G.A. SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-007083-841
CRÉDIT FONCIER,
Créancier-requérant
-vs-
REAL ESTATE OFFICE C.I.O.P LTD,
Intimé-débiteur
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
Sur ordonnance de Marcelle Aubry, Protonotaire-Adjoint en date du 3 juillet 1984.
Avis est donné à l'intimé-débiteur, Real Estate Office C.I.O.P., selon jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans la présente cause, en date du 3 juillet 1984, qu'un avis de soixante jours a été déposé au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal, ledit avis concerne une propriété connue comme étant: Lots 106-31-1 t 107-13, Village de Longueil, portant les numéros civiques 160-170 est, rue Lemoyne, Ville de Longueuil.
Selon cette ordonnance, vous devez comparaître dans un délai de 60 jours de la publication de l'ordonnance. Dans le cas contraire, une action pourra être intenté contre vous.
Cité et district de Montréal, ce 3 juillet 1984.
Marcelle Aubry, P.-A.
LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ
Procureurs du créancier-requérant.

LOIS SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL BOUCHARD
Avis est par les présentes donné que M. Michel Bouchard, vendeur, 555 rue Sylvestre, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 27ième jour de juin 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ième jour de juillet 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boulevard Dorchester, basilaire 00, tour ouest, chambre 07, salle no. 1, dans la cité de Montréal.
LAURENT LANGEVIN C.G.A. SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300

Le requérant, JULIEN BELLAVANCE, titulaire du permis M-300329, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir les permis spéciaux suivants: Transport — contrat — De St-Césaire et de tous les points situés dans un rayon de 75 milles de ladite municipalité à Joliette, pour le transport en vrac de grains. Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat — De Joliette à St-Ephrem, Lac Mégantic, Coaticook et Plessisville, pour le transport en vrac de grains, nourritures animales et de leurs composantes. Dans les deux cas, au moyen de véhicules à benne basculante et toit fermé et munis de vis sans fin ou de mécanisme de soufflerie, pour le compte de la Coopérative Fédérée de Québec. Durée: 364 jours. Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, rue Sherbrooke, Est, Montréal, PQ.
1e parution: 6 juillet 1984
2e parution: 7 juillet 1984
LOUIS LAVOIE, avocat

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-006130-841
RENÉE LESCARBEAU,
Demanderesse
-v-
LIETTE RABY,
Défenderesse
-et-
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE,
Mise-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse LIETTE RABY, d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref, déclaration et avis 119A, C.P.C. a été laissée au bureau de la direction générale des greffes au 1 est rue Notre-Dame, cité et district de Montréal, à son intention.
Faute par la défenderesse LIETTE RABY, de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et PRONONCER un jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridique qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 3 juillet 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Me Sophie-Louise Ouimet
7190 rue St-Denis
Montréal
270-1661

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-002579-846
SUSAN TURNER,
Partie demanderesse
-vs-
RALPH WICK,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse RALPH WICK, d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119A C.P.C. a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, au 1 est rue Notre-Dame, en les ville et district de Montréal. Également une copie d'une requête pour mesures provisoires, affidavit et avis présentable le 7 août 1984 à 9:30 a.m. en salle 2:17 dudit Palais de Justice.
Faute par le défendeur RALPH WICK, de comparaître dans ce délai, STATUER sur les demandes et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquenes qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 3 juillet 1984.
Me MARCELLE AUBRY, P.A.
MES CYR & GLOBENSKY, Avocats
11905 est rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles.
645-2212

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
LOUISE ANN HOUBEN
Avis est par les présentes donné que Dame Louise Ann Houben, 148 rue Notre-Dame, St-Pie, Cté Bagot, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: "BOUTIQUE IRÈNE ENRG." 442 avenue St-Simon, St-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 22ième jour de juin 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11ième jour de juillet 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, St-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN C.G.A. SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
DENIS NORMANDIN, entraîneur de chevaux, domicilié au 85, Glendale, Vimont, Laval, Québec H7M 2B7
Failli
Avis est par les présentes donné que DENIS NORMANDIN a fait une cession le 27 juin 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 juillet 1984, à 9h30 au bureau du syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, Bureau 200, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.
Daté de Laval, ce 3ième jour de juillet 1984
JEAN ROBILLARD
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1200 ouest, boul. St-Martin
Bureau 200
Laval, Québec
H7S 2E4

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
ALAIN MARTIN, courtier en assurances, domicilié au 2525, Hâvre des Îles, app. 306B, Laval, Québec H7W 4C5
Failli
Avis est par les présentes donné que ALAIN MARTIN a fait une cession le 28 juin 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 juillet 1984, à 9h30 au bureau du syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, Bureau 200, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.
Daté de Laval, ce 4ième jour de juillet 1984.
JEAN ROBILLARD
Syndic
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
1200 ouest, boul. St-Martin
Bureau 200
Laval, Québec
H7S 2E4
Tél.: (514) 382-9234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012063-838
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE (CANADA) / SWISS BANK CORPORATION (CANADA),
Demanderesse-requérante
-vs-
ROBERTO YARUR,
Mlle XIMENA YARUR,
M. FRANCISCO YARUR,
M. RICHARD YARUR,
Défendeurs
-et-
Mlle LUCITA YARUR,
855, Arenales, Quinto Piso,
Deto 54,1061 Buenor Aires,
Argentine
-et-
DOCTEUR PAULINE YARUR
2850 Carmen Sylva
Département 52, Providencia
Santiago, Chili
Défenderesses-intimées
PAR ORDRE DE LA COUR
Les parties Défenderesses-Intimées MLLE LUCITA YARUR ET LE DOCTEUR PAULINE YARUR sont par les présentes sommées de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication du présent avis.
Une copie du bref d'assignation et déclaration et avis art. 119A C.P.C. a été laissée à leur intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, 10 est rue St-Antoine, Montréal, district de Montréal, Province de Québec.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, ce 4 juillet 1984.
ME MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint
MARTINEAU, WALKER
3400 La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, Québec
H4Z 1E9
Tél: 395-3535
N/D: PYL/FS 118
Me Pierre Y. Lefebvre
395-3514

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-018341-824
BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dit district, demanderesse, contre JEAN JACQUES PRÉGENT, résidant et domicilié au 11857, Hénault, cité de Montréal-Nord, district de Montréal, et MAÇONNERIE J.L.N. LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 11857 Hénault, cité de Montréal-Nord et district de Montréal, défendeurs, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé en la cité de Montréal-Nord, ayant front sur la rue Hénault, composé du lot quatre-vingt-un de la subdivision officielle du lot originaire trente-sept (37-81) et du lot deux cent sept de la subdivision officielle du lot originaire trente-six (36-207) du cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet.

Avec la maison y érigée portant le numéro 11857, rue Hénault, Montréal-Nord, P.Q.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes se rattachant audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 20 955,25 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le NEUVIÈME (9e) jour d'AOÛT 1984, à QUATORZE HEURES TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-024764-761
GARAGE DU PARC INDUSTRIEL INC., demanderesse, contre SBREGA TRANSPORT LTÉE, corporation légalement constituée et ayant une place d'affaires au 1405, des Laurentides, Ville de Laval, défenderesse, et Me Jacob S. WASSERMAN, résidant et domicilié au 5453, rue Jeanne Mance, dans les cité et district de Montréal, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles du mis en cause Me Jacob S. Wasserman:

« 1. Un emplacement situé sur la rue St-Laurent dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant les subdivisions dix-huit et dix-neuf du lot seize A (16A-18 et 19) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Laurent. Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 3818 à 3824 de la rue Saint-Laurent;

LA MISE À PRIX EST FIXÉE À 54 473,25 $.

2. Un emplacement situé sur la rue Jeanne Mance dans la ville de Montréal connu et désigné comme étant partie de la re-subdivision HUIT de la subdivision TREIZE du lot DOUZE (12-13-P8) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte St-Louis, bornée en front au sud-ouest par la rue Jeanne Mance, du côté nord-ouest, par le lot 12-13-8, du côté sud-est par le lot 12-13-7, et en arrière au nord-est par une autre partie du lot 12-13-8;

Avec bâtisse portant le numéro 5453 de la rue Jeanne Mance. »

LA MISE À PRIX EST FIXÉE À 10 330 $.

TOUS CES MONTANTS REPRÉSENTENT 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation munjcipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu SÉPARÉMENT au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le NEUVIÈME (9e) jour d'AOÛT 1984 à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal

NO: 500-02-055264-837 alias
SALBERT CIE LTÉE, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son bureau dans les villes et district de Montréal au 5763, boulevard Saint-Laurent, demanderesse, contre MR. EDWIN FRANK, homme d'affaires, résidant au 230, promenade Sheraton, Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur Sheraton Drive, dans la ville de Montréal-Ouest, district de Montréal, lequel terrain est connu et désigné au cadastre de la paroisse de Montréal comme étant la subdivision officielle huit cent quarante-et-un du lot originaire cent trente-huit (138-841): avec le bâtiment dessus construit, portant le numéro 230, promenade Sheraton. »

La mise à prix est fixée à 28 848,75 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le TREIZIÈME jour d'AOÛT 1984 à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-007031-832
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 276, ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre DONTA CORPORATION, autrefois au 3180, Bélanger, Montréal, et maintenant au 241, 3e Rang, R.R. 1, St-Charles sur le Richelieu, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur la rue Bélanger est, à l'angle de la Neuvième Avenue, Montréal, province de Québec, ledit terrain mesurant cent vingt-sept pieds (127 pi) de largeur par devant et par derrière, ces distances étant mesurées à angle droit avec ses limites latérales, et mesurant cent trente-et-un pieds (131 pi) de profondeur sur sa limite sud-ouest, laquelle longe la Neuvième Avenue, et cent douze pieds et un dixième (112,1 pi) sur sa limite nord-est. Ce terrain est désigné comme étant constitué des subdivisions sept cent quatre-vingt-onze, sept cent quatre-vingt-douze et sept cent quatre-vingt-treize du lot originaire deux cent six (206-791, -792, -793), le tout figurant au cadastre du village incorporé de Côte-de-la-Visitation; toutes les dimensions mentionnées ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins; avec le bâtiment commercial dessus érigé, portant les numéros 3150, 3156, 3162, 3168, 3172, 3176 et 3180 de la rue Bélanger est. Sous réserve des droits du propriétaire sur la ruelle située à l'arrière dudit terrain, laquelle ruelle communique entre les Neuvième et Dixième Avenues. En l'état où ladite propriété se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés, sans exception. »

La mise à prix est fixée à 175 574,25 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIXIÈME (10e) jour d'AOÛT 1984, à ONZE HEURES.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 27 juin 1984

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

YVAN ST-MARTIN, chômeur (226-940-351) et DENYSE ST-MARTIN, analyste d'inventaire (232-515-965) résidant au 6138 Prince Rupert, Laval (Québec) H7H 1C4

AVIS est donné que YVAN ST-MARTIN et DENYSE ST-MARTIN ont fait faillite le 28 juin 1984; l'assemblée des créanciers sera tenue le 19 juillet 1984 à 9 h 30, au bureau du syndic soussigné.

Price Waterhouse LIMITÉE
ET
LUC LATOUR, LL.L., SYNDICS
1200, ave McGill College, #2100
Montréal, (Québec)
H3B 2G4 — (514) 879-9050

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

PENTALPHA SPORTSWEAR Co. LTD, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5445, de Gaspé, suite 506, Montréal (Québec) H2T 3B2.

AVIS que la débitrice susdite a fait cession de ses biens le 28 juin 1984, et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 18 juillet 1984 à 10 h 00, au bureau du syndic soussigné.

PAR: SERGE MORENCY

LeBlond Buzzetti ET ASSOCIÉS LTÉE
SYNDIC ET GESTIONNAIRE
10, rue St-Jacques, Suite 903,
Montréal, (QC) H2Y 1L3
(514) 849-2318

WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la ville, 4333 Sherbrooke, Westmount, Québec jusqu'à midi, le vendredi 27 juillet 1984 et seront ouvertes à 12h15 dans la salle du conseil, Hôtel de ville, pour les travaux suivants:

ENTRETIEN D'ÉDIFICES (SERVICES MÉNAGERS)
POUR DIVERS BÂTISSES DE LA VILLE DE WESTMOUNT
ENLÈVEMENT ET ÉLIMINATION DES ORDURES
DANS LA VILLE DE WESTMOUNT

On pourra obtenir les devis au Bureau de l'ingénieur 4333 Sherbrooke, Westmount, Québec à compter du lundi 9 juillet 1984.
Un dépôt de cinquante dollars (50,00$) sera exigé pour couvrir le coût des spécifications, lequel sera remboursé en dedans d'un mois de l'adjudication du contrat, sur retour des spécifications en bonne condition au bureau de l'ingénieur de la ville.
Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera n

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 7 juillet 1984

Le Disneyland ontarien

CANADA'S WONDERLAND

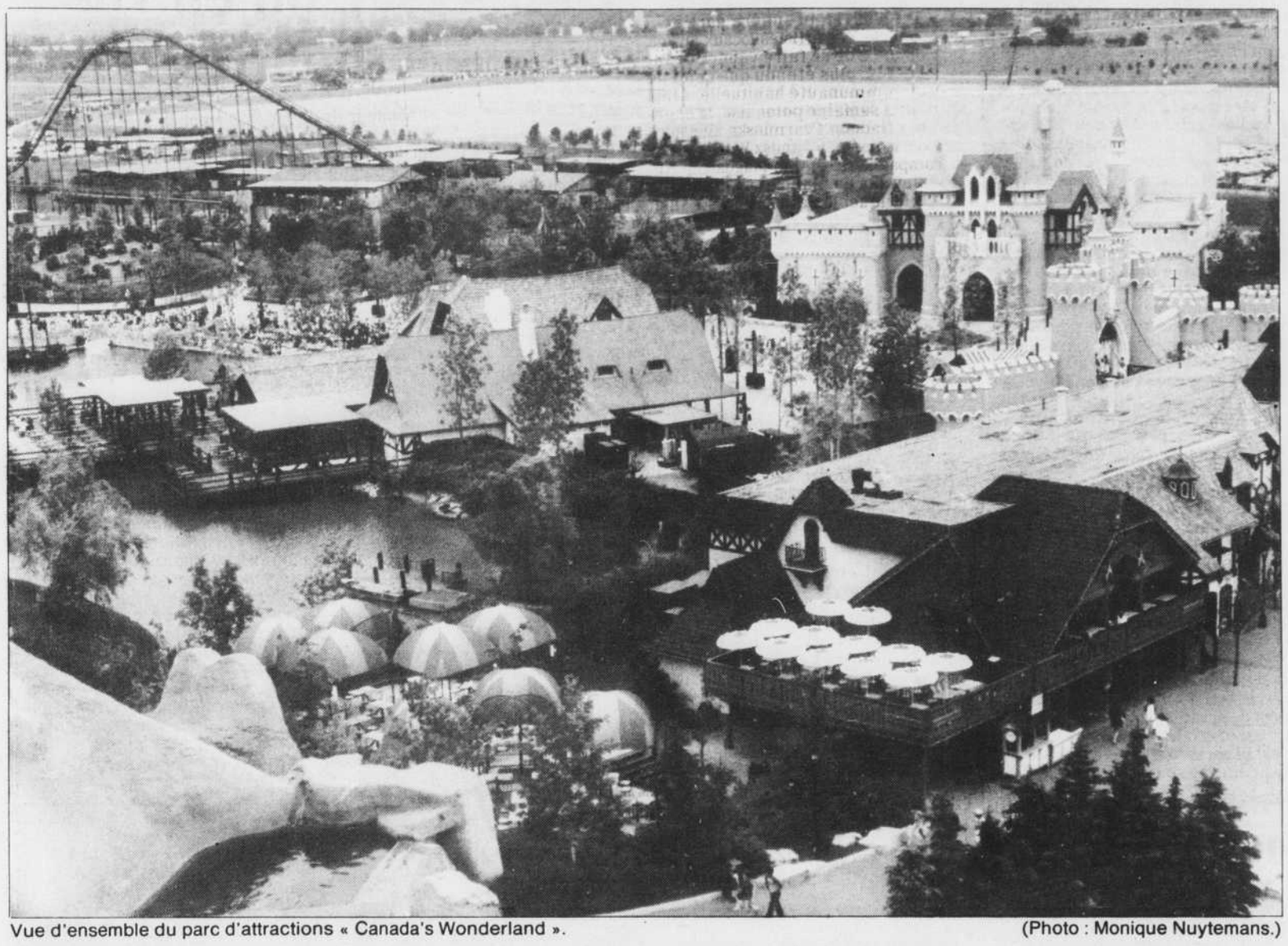

Vue d'ensemble du parc d'attractions « Canada's Wonderland ». (Photo : Monique Nuytemans.)

MONIQUE NUYTEMANS

TORONTO — Le jardin des merveilles de Toronto — « Canada's Wonderland » — est la version canadienne de Disneyland, avec une touche d'Opryland et d'autres idées piquées, ici et là, dans les grands parcs récréatifs des États-Unis.

C'est une première canadienne qui en est à sa quatrième saison et qui a reçu 2.2 millions de visiteurs l'été dernier, dont un million de Québécois.

« Canada's Wonderland » est une excellente distraction d'une journée pour toute la famille. Chacun y trouve de quoi l'amuser, de quoi le divertir. Les enfants avec les manèges, les montagnes russes, les stands de tir — que les papas favorisent également — et les magasins de friandises. Les aînés iront voir des spectacles bien montés : une revue en théâtre fermé dont le thème est *The Best of Broadway*; une autre sous tente offrant du jazz et des danses modernes.

Le parc du « Canada's Wonderland » couvre une superficie de 379 acres dont seulement la moitié a été aménagée jusqu'ici. Quand on a vu d'autres parcs d'amusement américains, celui-ci déçoit un peu. Il n'est ni aussi vaste, ni aussi impressionnant . . . mais il est chez nous où chaque dollar vaut encore 100 *cents*.

Et pour tous ceux qui n'ont pas vu Disneyland, Disneyworld, Opyland, Six Flags et Bush Gardens, « Wonderland » fait bonne impression. Il a en plus l'avantage d'être situé à six heures de route de Montréal et à une demi-heure du centre de Toronto.

Le billet pour adulte coûte $ 15.95 pour la journée (de 10 heures à 22 heures) et $ 7.95 par enfant (de trois à six ans). Ce billet d'accès donne droit à monter sur tous les manèges, à voir tous les spectacles. Et le parc est ouvert tous les jours jusqu'au 3 septembre.

L'entrée du parc est impressionnante : un énorme bassin à fontaines multiples sert de scène à la pièce de résistance du parc, qui est une énorme montagne artificielle de chaux et de granit, réplique du *Matterhorn* de Disneyland. Sauf qu'ici, on en fait l'ascension à pied, par un sentier sinuant qui passe tantôt sous une cascade, tantôt sous un tunnel. Pas de voiturettes sur rails qui roulent à une vitesse folle comme à Disneyland, pas de cris affolés de la part des participants.

Ici, on fait l'ascension de la montagne pour s'orienter et pour se donner une idée de la grandeur du parc. On s'étonne de trouver au sommet de cette montagne — plus laide de près que de loin — un endroit où des arbustes et des fleurs ont été plantés. À partir des crêtes dévalent deux énormes cascades qui chutent dans un étang artistiquement paysagé. À son tour, il alimente le bassin à fontaines de l'entrée.

Le parc a été divisé en sections thématiques. L'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre y sont les vedettes. Des maisonnettes s'y dressent dans le style médiéval anglais, le style munichois et le style napolitain. Dans chacune de ces parties du parc, on peut manger à la manière du pays. On y trouve également des souvenirs importés. Comme toujours dans les parcs, beaucoup d'articles de bazar. Mais certaines choses sont réellement jolies : du cuir travaillé, de l'artisanat canadien, de la porcelaine anglaise, des importations mexicaines et indiennes, ces derniers trouvant leur place dans le secteur . . . italien.

Plus loin dans le parc, on a fait une mini-reconstitution de l'exposition internationale de Paris de 1890. L'arrangement est bien fait. On y trouve un pavillon marocain, avec nombre d'importations nord-africaines. Un thème polynésien sert d'entrée en matière pour un jeu d'eau qui est grand favori chez les enfants. Le pavillon du Japon sert de restaurant : on y sert des spécialités orientales, de la bière et du vin. Ici, le jardin est particulièrement attirant : des iris tapissent les bords d'un ruisseau enjambé par un pont à dos d'âne.

À l'origine, le parc était une terre agricole légèrement vallonnée. On en a respecté le relief. On a gardé les arbres et le capricieux ruisseau que l'on a enjolivé en plantant des fleurs aquatiques sur ses rives. Des cygnes noirs et blancs évoluent gracieusement sur l'eau.

Pour annoncer cette partie internationale du parc : un Atlas de cuivre portant sur son dos le globe terrestre. N'était-ce pas l'emblème de l'exposition de 1890 ? Ailleurs dans le parc, on découvre un superbe manège à chevaux de bois, datant du siècle dernier. Un kiosque à musique, style 1900 et très français, semble attendre la fanfare.

Ailleurs dans cette partie du parc, se dressent nombre de sculptures, tantôt en fer, tantôt en cuivre ou en bronze, servant parfois de fontaine, ou tout simplement de décoration. Mais certaines sculptures annoncent aussi les attractions. Le sanglier propose un tour sur la *wildebeest*, espèce de montagnes russes. Le dragon sert d'affiche pour *The Dragon Ryde*, un *roller-coaster* qui a la cote d'amour chez les jeunes.

On a également créé la forêt des *Schtroumpfs*, ces petits bonshommes bleus hauts comme trois pommes qui font les honneurs de leur domaine. Sur la scène du théâtre des *Schtroumpfs*, on assiste à un spectacle musical qui s'y donne plusieurs fois par jour.

Dans les bois, et très prisée

Suite à la page 26

HUMEURS

Plogue pour *L'Immédiat*

NATHALIE PETROWSKI

« LA culture, disait l'autre, c'est comme la confiture. Moins y'en a, plus tu l'étends. » Grand branle-bas au royaume des communications montréalaises. Une nouvelle revue culturelle vient d'accoucher d'un bébé baptisé *L'Immédiat*. Le format élargi flotte entre le tabloïd et la revue; la couverture légèrement glacée à l'extérieur, cherche à racoler l'oeil qui, malheureusement, a été intoxiqué par l'hyper-glaçage à la *Québec-Rock*. Sur la couverture, du jaune d'oeuf écrasé sur fond de papier journal d'où jaillit, comme dans les annonces de Shell, une croix, pas encore gammée, mais toujours judéo-chrétienne, pour illustrer que les artistes d'ici sont à la croisée des chemins. « Heavy symbolism », diraient les rédacteurs railleurs de *Rolling Stone*. À l'intérieur, un *newsprint* traité qui se fait demander en boutade par Gaston Miron : Un système de traitement de texte ? Pourquoi faire ? Les textes sont-ils malades ?

Et la culture, elle, est-elle malade, ou bien engagée dans sa phrase terminale au pavillon des cancéreux ? Non, non, soutiennent les rédacteurs. Tout va bien. « L'évidence nous est sautée à la figure. La prolifération, ces derniers mois, de multiples approches d'improvisation, à l'imitation d'un processus maintenant structuré et institutionnalisé au théâtre, témoigne d'une vitalité nouvelle et d'un goût du risque aux potentialités encore à découvrir. » Ouf ! *Heavy* rhétorique !

Si la création se porte bien, le néo-journalisme, lui, fait dur. D'abord, encore et toujours cette foutue manie de faire **le point** et de mettre les points sur les « i », de commencer tous les textes au premier chapitre de l'évangile, au début des années '60, à la fin du nationalisme, au coeur des années '50, à la mort du duplessisme, au commencement du froid, de la mort, du vide, quelque part pendant les années '70. Allons-nous jamais sortir des pièges du passé et raconter l'histoire moderne qui se décline sur le mode progressite du maintenant ? Tout de suite.

À quoi bon s'appeler *L'Immédiat*, si tout ce dont on parle s'est passé hier ou avant-hier dans le patrimoine de la pensée qui se regarde réfléchir sur ce que nous avons été et ne serons peut-être plus demain. Oui, je sais, mon prof d'histoire me l'a assez répété : sans histoire, nous n'existerions pas; sans histoire, nous n'aurions pas de perspective et nous répéterions *ad nauseam* les erreurs du passé. Mais les erreurs du passé, nous les répétons *anyway*. Alors. Stop ou encore ? Qu'est-ce qu'on fait maintenant ?

Vallier Lapierre, le rédacteur en chef, m'avait pourtant promis mers et mondes en échange d'articles que, par paresse, je n'ai pas écrits. Tant pis pour moi. Si le journalisme subjectif écrit au gré des humeurs m'intéresse tant, je n'avais qu'à faire ma part pour la collectivité au lieu de toujours critiquer du haut de mon inertie. Mais je n'ai rien écrit et bien que suprêmement culpabilisante, cette situation rend ma tâche de police culturelle d'autant plus facile. Comprenez-moi bien. Je n'ai rien contre l'idée d'une revue sur la culture. Au contraire, il semble que cela fait des années que l'idée circule sans jamais aboutir. Cela fait des années que nous regardons les gros chars de *Rolling Stone, Village Voice, L.A. Weekly, Boston Phoenix, Nouvelles littéraires* nous passer sur le corps et la culture sans réagir. Il était grand temps que quelqu'un bouge. Et bravo à celui qui a bravé les périls du marché et les précipices de la bureaucratie gouvernementale pour enfin accoucher d'une idée, sinon d'un idéal.

Bravo aussi pour la trouvaille du titre. Bravo pour certaines mises en scène comme celle de la série « Une brosse avec », bien que l'idée aurait pu être exploitée avec tellement plus d'imagination. Mais c'est l'écriture qui, finalement, me fout le cafard, l'écriture abstraite et désincarnée, l'écriture dénuée de toute imagerie et que l'on voyait déjà évoluer en spirale sémantique dans le numéro d'*Autrement* sur le Québec. L'écriture trop fonctionnelle et rédigée comme un devoir démodé de fin d'année scolaire. L'écriture sans éclat, sans vie, sans fulgurance, sans feux d'artifice, alors que le sujet culturel se prête justement à tous les délires littéraires et journalistiques possibles.

Mais j'imagine que je vais encore trop vite. Ce n'est, après tout, qu'un premier numéro, une mise en position, les balbutiements du bébé qui arrive chargé du poids génétique du passé. Ma confiance dans l'immédiat, écrivait l'historien Duhamel, c'est mon espérance pour l'avenir. Patience, donc. C'est au futur qu'il faudra désormais renvoyer l'immédiat...

Le Québec décrit en photos et en textes dans un album

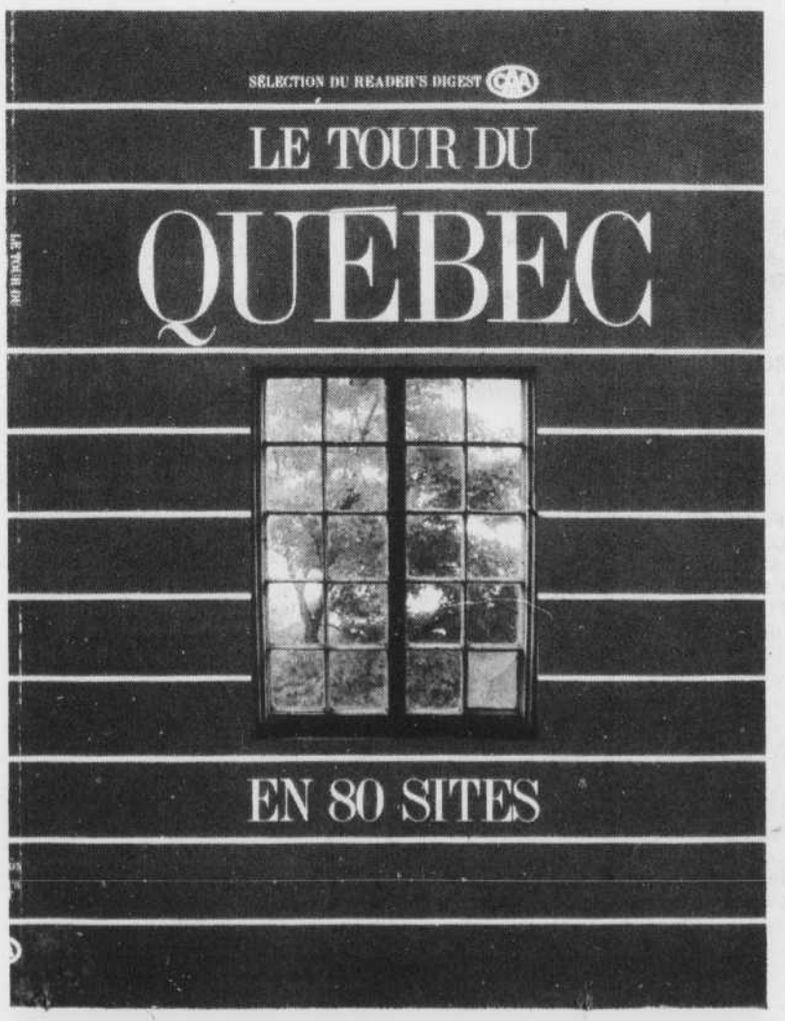

MARIE LAURIER

★ **Le Tour du Québec en 80 sites**, un album de prestige publié par Sélection du Reader's Digest en collaboration avec l'Association canadienne des automobilistes.

DE même que Philéas Fogg a fait le tour du monde en 80 jours, il est possible de faire *Le Tour du Québec en 80 sites*, comme nous le propose un magnifique album de photos, signées en grande majorité de Mia et Klaus, et de textes du chroniqueur touristique Jacques Coulon, le tout réalisé et supervisé par Georges Vigny, directeur de l'édition de Sélection du Reader's Digest, en collaboration avec l'Association canadienne des automobilistes. Ce dernier est un ancien éditorialiste au DEVOIR et Jacques Coulon un collaborateur de notre journal.

Contrairement aux autres publications réalisées par l'équipe du périodique, *Le Tour du Québec en 80 sites* a d'abord été publié en français pour être ensuite traduit en anglais. Cette édition vient tout juste de sortir des presses et d'être mise sur le marché en vente libre. « Car, nous explique Georges Vigny, nos ouvrages sont offerts en tout premier lieu aux abonnés du magazine mensuel, une clientèle potentielle d'un million de lecteurs anglophones et de 350,000 francophones, et ils sont ensuite disponibles en librairie, comme c'est le cas présentement pour les deux éditions. »

Ce projet de publier un album sur le Québec qui soit en même temps informatif, touristique, culturel — et poétique, pourrais-je ajouter en lisant les textes de Coulon —, s'inscrit dans l'objectif global que poursuit Sélection du Reader's Digest (Canada) de devenir « un chef de file dans l'édition de livres au Canada » dans les deux langues officielles. Outre le dernier-né, *Le Tour du Québec en 80 sites*, cette maison a publié un *Atlas du Canada*, le *Guide de la route*, le *Manuel complet de l'automobile* et bientôt en français *Vous et la loi* ainsi que le *Manuel du bricolage*.

« Nous tentons d'offrir des ouvrages respectant certaines normes. Il faut qu'ils soient faciles à lire, remplis d'information pratique et d'objectivité, nous précise Georges Vigny en nous parlant du style de Sélection du RD. Il s'agit d'un travail d'équipe et dans ce but nous faisons appel à des experts en rédaction, en photographie, en graphisme. »

Le Tour du Québec en 80 sites réunit toutes ces exigences et il se présente sous la forme d'un album de prestige de ton gris avec jaquette taupe et bleue. Pour les fins de cet ouvrage, le Québec a été divisé en 14 régions géographiques que l'on délimite sur une carte stylisée qui revient ensuite en vignette pour situer chacun des 80 sites décrits par l'auteur.

Jacques Coulon a accepté avec enthousiasme de relever le défi de décrire dans de courts textes chacun des 80 sites du Québec. « J'y ai mis mon expérience de 20 ans de métier comme journaliste et chroniqueur touristique, car tout au cours de ces années je suis allé dans chacun des endroits que je décris et j'en connais bien les caractéristiques respectives. » Mais Coulon se dit *frustré* de ne pas retrouver son nom et ceux des photographes plus en évidence sur la page de garde de l'album. Pour sa part, il se retrouve dans le générique sous le titre de « rédacteur invité » en français et de rédacteur banalisé et membre d'une équipe pour la traduction anglaise de ses textes. Son nom disparaît en quelque sorte dans le maelström d'une organisation puisque c'est Sélection du Reader's Digest qui se l'approprie.

Pour Georges Vigny, cela n'a rien d'annormal puisque les rédacteurs invités savent d'avance qu'ils sont des contractuels à l'emploi de la maison, ce qui ne saurait leur donner le droit de s'approprier le crédit. C'est d'ailleurs lui qui a choisi de présenter en titres les divers sites sous un thème général accrocheur : *Une grande fête visuelle*. Et le lecteur de participer à cette célébration du Québec en visitant, en textes et en photos, les îles de la Madeleine, la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent, le pays de l'Érable, l'Estrie, le Richelieu, Montréal, les Laurentides, l'Outaouais, Québec, Charlevoix, le Saguenay - Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Baie-James et du Nouveau-Québec.

Voilà un livre distingué, prestigieux et bien écrit, et, coïncidence heureuse, il est publié au moment même des fêtes de Québec 1534-1984. Un livre-cadeau qui peut aussi bien s'offrir à des dignitaires ou des notables qu'à nos amis qui viennent nous visiter cet été. Il fait connaître la Belle Province dans ce qu'elle possède de plus beau, de plus varié et de plus authentique.

Le directeur de l'édition de Sélection du Reader's Digest en a fait tenir des exemplaires à nos dirigeants politiques du Québec et des régions touristiques. « Nous avons reçu une lettre d'appréciation d'un responsable du Regroupement des municipalités des pays d'en-haut (les Laurentides), souligne Georges Vigny. Il nous apprenait que le conseil a fait passer une résolution en bonne et due forme pour nous remercier et nous féliciter de ce que ce livre contribue à l'épanouissement culturel et touristique de cette région. C'est le plus éloquent témoignage que je pouvais espérer. »

TOURISME

Un petit coin fleuri de l'Ontario

Les jardins et le village miniature Cullen

DANIELLE BROUILLET

VOUS êtes en route pour Toronto. Vous avez quelques heures ou peut-être un après-midi libre. Vous désirez vous évader ou simplement vous dégourdir les jambes. Pourquoi ne pas vous rendre à Whitby ? De la 401, environ 30 minutes avant Toronto, prenez la sortie pour la route 12 à Whitby. Au nord, à environ cinq kilomètres, tournez à gauche sur Taunton Road et vous voilà à deux pas de cette prochaine entrée à droite qui vous réserve un tas de souvenirs inoubliables. Vous choisissez votre place dans le stationnement et vous êtes maintenant devant l'entrée principale des jardins et du village miniature Cullen.

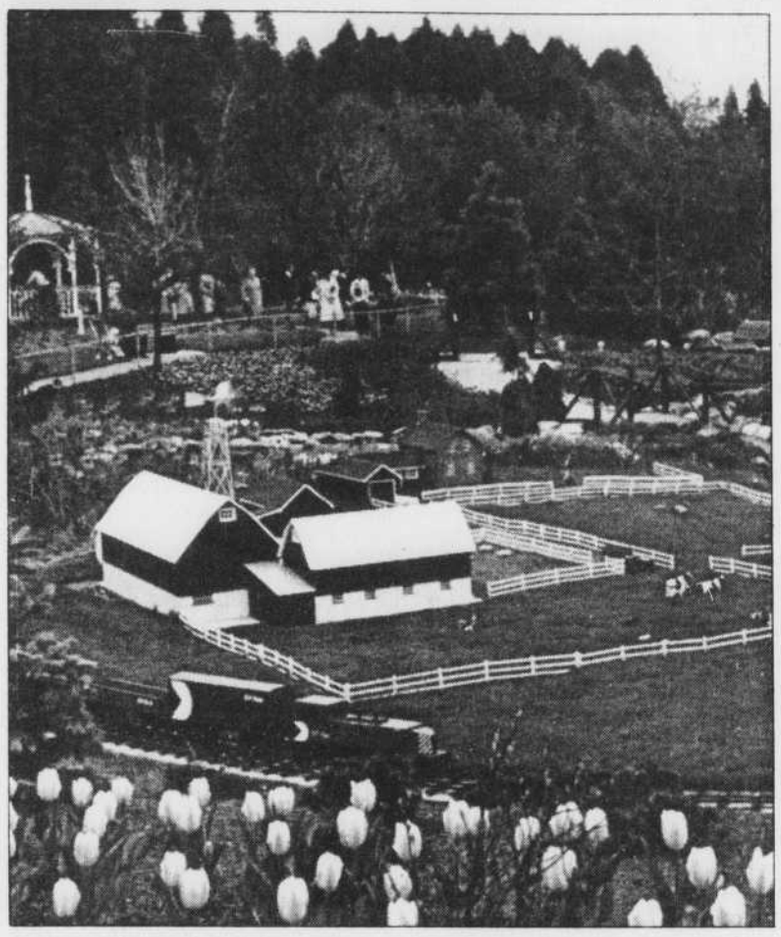

Peu importe la saison, puisque, avec l'ouverture officielle, le 30 mai 1980, M. Len Cullen a soigneusement prévu ce paysage d'un féerie exceptionnelle qui saura plaire à son visiteur quel que soit son âge, en lui offrant une multitude de fleurs, d'arbres et d'arbustes à contempler tout au long des sentiers qui mènent d'abord au village miniature puis vers le *gazebo*, site d'observation, duquel on peut apercevoir la vallée encore remplie de fleurs d'arbres de toutes sortes et comprenant le « pont des amoureux », sous lequel glissent les chutes provenant du « lac des Cygnes ». De là, vous pouvez ensuite vous rendre à la « foire miniature », un coin fascinant pour les tout-petits et les adultes, au coeur d'une belle forêt.

Ne manquez pas le festival des bulbes : 80,000 bulbes importés de Hollande sont amassés à travers les jardins et le village miniature. Vos fleurs préférées sont représentées, y compris les tulipes, narcisses et tant d'autres. En fait, les jardins sont en fleurs du début du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

À la mi-avril apparaissent les premières fleurs : crocus, certains iris, perce-neige entre autres. À la fin avril défilent les pensées, certaines tulipes et des narcisses. À la mi-mai, c'est la période la plus spectaculaire du printemps : des milliers de tulipes, jonquilles, jacinthes, pensées et annuelles, créent la base du festival des bulbes. De la mi-mai au début d'octobre, vous pouvez contempler les couleurs infinies de fleurs reconnues en plus des différentes variétés inusitées. À la fin juin, pas moins de 10,000 roses sont là ; un spectacle merveilleux jusqu'à la fin de l'été. De la fin août à la fin octobre, les choux décoratifs dans toute leur splendeur, les chrysanthèmes traditionnels et tant d'autres variétés en prolongent la saison.

Vous serez simplement ébahis par les différentes formes géométriques parsemées de fleurs multicolores, sans compter plusieurs sculptures animales comme des canards et l'une des plus récentes attractions : un gigantesque paon que vous apercevez sur la colline, déployant une variété de fleurs dans des couleurs superbes.

Pour compléter le paysage viennent les différentes sortes d'arbres : érables, sapins et cèdres géants (vous vous sentirez tout petit), sans oublier les *bonsai*.

Le village miniature comprend 100 édifices, répliques exactes (jusqu'au nombre de briques) d'églises, de fermes, de petites boutiques, de maisons historiques du Sud-Ouest ontarien.

À ces bâtiments s'ajoutent des centaines de figurines animées démontrant les tâches et activités qui se déroulent dans un village réel. Sur la rue principale, vous pouvez compter le nombre d'automobiles et de camions ou simplement prendre le temps de regarder les diverses petites boutiques et leurs vitrines, entre autres celle des appareils ménagers où un vrai téléviseur fonctionne sous vos yeux.

Ailleurs, une maison est en feu, mais heureusement, les pompiers sont arrivés à temps ; une ménagère lave ses fenêtres ; quelques adolescents s'amusent près de la piscine familiale ; un homme coupe son bois ; un autre répare le toit d'une maison, et à l'église du village, l'orgue joue pour un mariage où les invités s'attardent à photographier le couple marié et la famille sur la pelouse.

En haut du village, vous avez évidemment la gare où le train Via arrête fréquemment pour ses passagers, miniatures, qui attendent sur le quai.

Vous apercevez aussi une ferme avec son étable et ses animaux dans les prés, le fermier et son tracteur démontrant encore la beauté frappante du village miniature.

Un peu plus loin, au bas de la vallée, à l'intérieur d'une petite forêt, vous retrouverez tous ces manèges que vous ne manquez jamais à la foire. Cette foire miniature, malheureusement, n'est pas conçue pour vous, mais vous serez agréablement surpris de constater le temps passé à examiner chacun des manèges, de la grande roue aux montagnes russes, lesquelles mesurent 45 pieds de long, 12 pieds de large et six pieds de haut.

Tout en regardant les petits wagons monter, descendre, tourner, vous entendrez les cris de joie et les gémissements comme si vous y étiez. Des dizaines de figurines disposées ici et là complètent l'émerveillement d'une journée à la foire.

Maintenant, imaginez ces lieux à la brunante, alors que le village miniature et les jardins scintillent de partout. Tous les différents points d'attractions sont absolument féériques, tel le fameux « pont des amoureux », un véritable enchantement en lui-même.

Au cours de l'été, quand la température le permet, vous pouvez visiter la pépinière en charrette tirée par deux chevaux. Ensuite, pourquoi ne pas vous attarder au centre du jardinier, où vous pouvez faire vos provisions pour votre propre jardin.

Certaines dates sont aussi choisies pour présenter différents spectacles de variétés qui sauront plaire à tous.

Votre visite tire maintenant à sa fin. Avant votre départ, venez visiter ces bâtiments conçus pour vous cette fois, où vous trouverez un restaurant construit à partir d'une grange, vous offrant à son menu un bon rôti de boeuf que vous pouvez déguster tout en regardant les jardins et le village miniature ou en vous assoyant près du foyer ; cependant, vous devriez peut-être réserver cette place, car elle est la préférée de ceux qui viennent aux jardins l'hiver pour le ski de fond ou le patinage sur le « lac des Cygnes ».

Si vous le préférez, passez simplement au casse-croûte. Vous y aimerez l'atmosphère alors que les rayons de soleil se glissent entre les paniers de fleurs et de plantes suspendues.

Du mois de janvier au mois d'avril, les visiteurs peuvent enfin examiner les maisons et autres bâtiments miniatures entreposés sous le même toit.

L'*emporium*, une maison pièces sur pièces, adjacente au casse-croûte, offre une variété d'articles allant de la boîte à musique aux poupées de porcelaine ou autres, bonbons et chocolats, confitures et gelées, le tout dans une atmosphère d'autrefois.

Au sous-sol du restaurant, vous

Suite à la page 27

Canada's Wonderland : le Disneyland ontarien

Suite de la page 25

comme attraction, est la descente en radeau. C'est la descente d'un torrent de 425 mètres de long, semé de rapides et encaissé entre des parois de chaux et de granit.

Le spectacle que j'ai le plus apprécié, cependant, est celui du combat naval entre Don Quichotte et les pirates (comme incongruité, on ne fait pas mieux).

Ce combat qui se passe sur un bateau-pirate, ancré dans le bassin du parc, est mené par des acrobates qui, donnant du poing et du sabre, envoient leur adversaire tête première dans la flotte. Les sauts périlleux qu'ils font, à partir du mât, ne sont pas des plongeons orthodoxes, mais des bouffonneries pour lesquelles il faut être excellent plongeur.

L'histoire consiste à récupérer l'épée d'or du roi de ...Canterbury : les pirates la veulent, Don Quichotte la possède et tout le combat tourne autour de ce trophée.

Ce que les spectateurs ne voient pas — mais devinent — c'est qu'une trampoline est installée dans la cale du navire. Chaque fois qu'un pirate est balancé dans la cale, il en ressaute comme mû par un ressort et s'en va, d'un coup de pied, envoyer son adversaire par-dessus bord. Un spectacle drôle et qui sort de l'ordinaire, accompli par de bons acrobates qui le répètent quatre ou cinq fois par jour. Il est toujours annoncé par un retentissant coup de canon.

VIA Rail offre un spécial appelé *Escapade avec VIA*. Il comprend l'aller et retour en train, l'hébergement à Toronto et une réduction de $ 4 sur le billet d'accès au parc (se renseigner auprès de VIA Rail).

Un avantage supplémentaire à visiter « Canada's Wonderland » est que le parc se trouve sur la route où « tout » se passe dans les environs de Toronto : on y est à 10 minutes du musée de Kleinburg qui est unique et qui vaut largement la visite. Situé dans un cadre bucolique, il groupe les oeuvres des sept peintres canadiens qui ont connu une grande renommée internationale (« The Group of Seven »). Ces peintres contemporains ont capté sur canevas nos couleurs automnales magistrales et les paysages enlevants de la baie Georgienne.

Un peu plus loin, toujours sur la même route en direction nord, se trouve la reconstitution historique de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, cette colonie de jésuites martyrisés qui essayèrent d'évangéliser les Hurons, venus en canots à partir de Trois-Rivières — le voyage prenait alors trois mois.

Toujours en même direction, mais plus au nord, c'est toute la région spectaculaire des lacs du Nord de l'Ontario, avec le lac Muskoka.

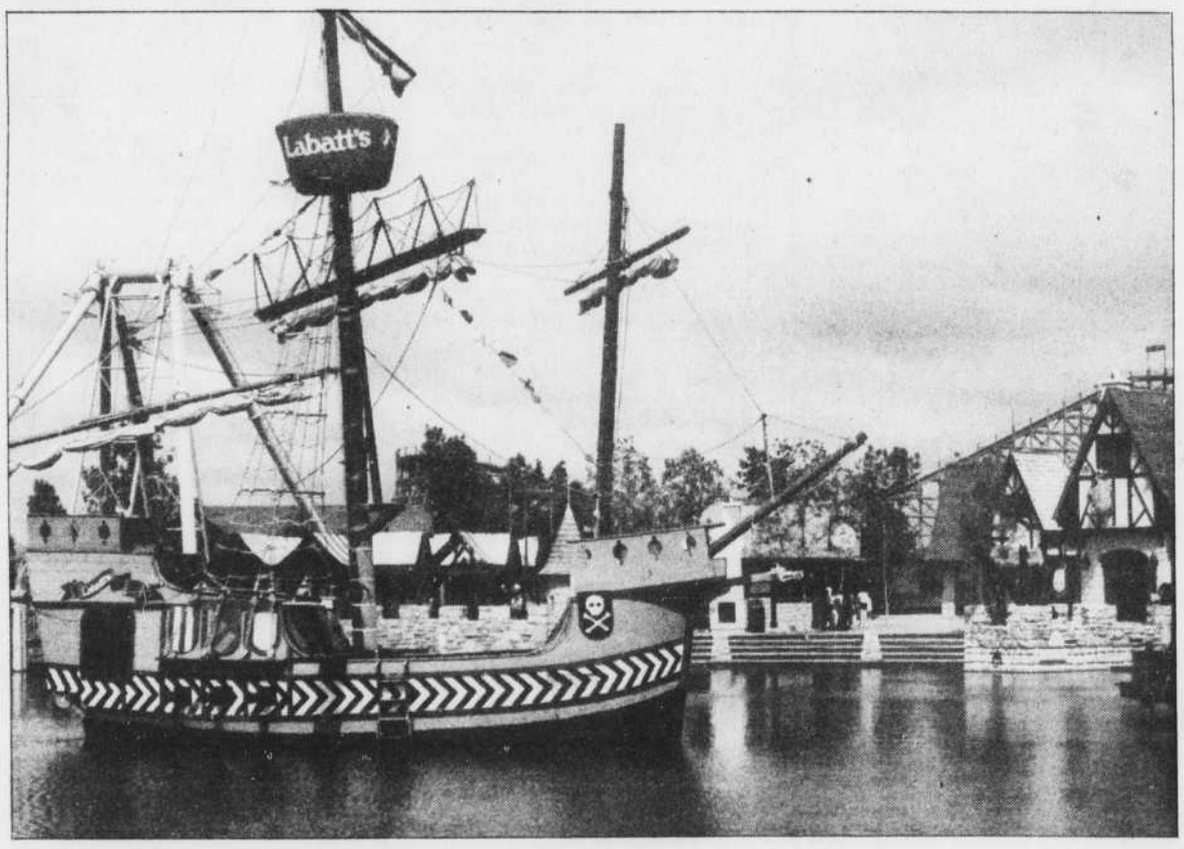

Un navire pirate . . .

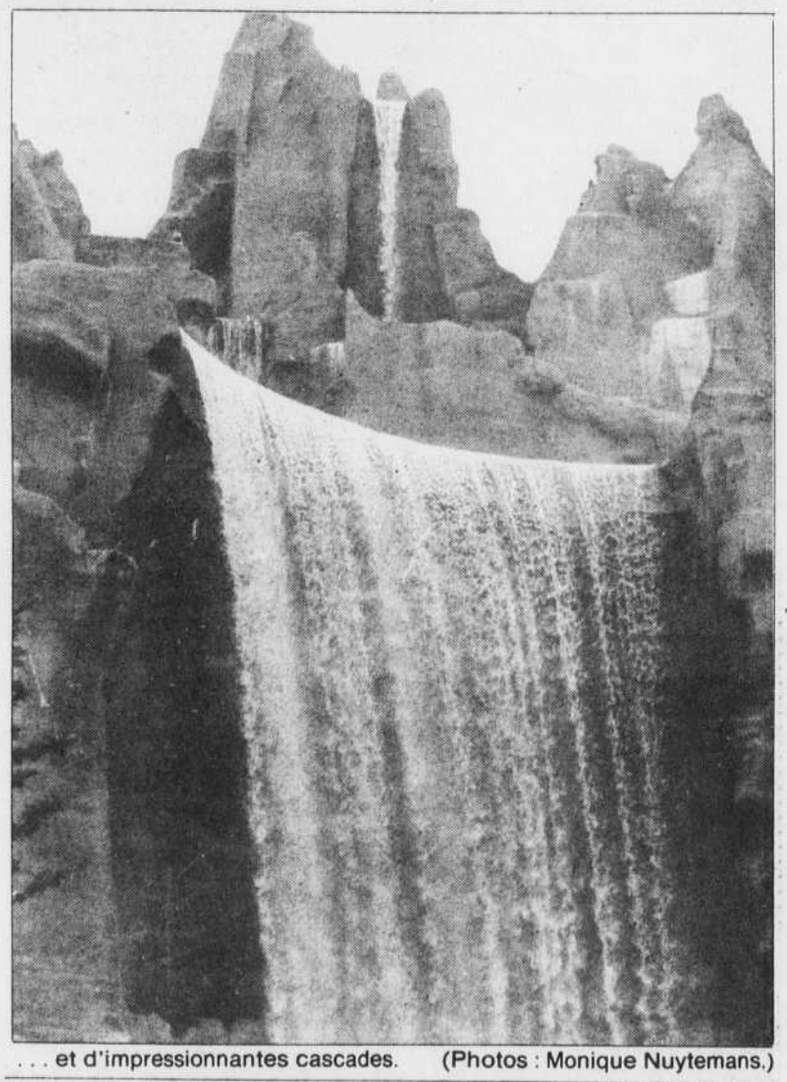

. . . et d'impressionnantes cascades. (Photos : Monique Nuytemans.)

LES VOIES DU MONDE
AVEC LES TOURS CHANTECLER

En offre exceptionnelle
TOUR DU MONDE du 7 au 29 octobre
US$ 2645. plus avion CAD$ 2149. *DÉPART GARANTI*

Deux autres voyages hors du commun		U.S.$		CAD.$
INDE-NÉPAL-CEYLAN	29 sept. au 20 oct.	$1545	Avion	$2384
ÉGYPTE	2 au 17 novembre	$1716	"	$1201

AVEC CROISIÈRE D'UNE SEMAINE SUR LE NIL.
Demandez notre brochure «LES VOIES DU MONDE"

L'EUROPE
AVEC LES TOURS CHANTECLER
MIEUX et tout compte fait MOINS CHER
(méfiez-vous "des économies" qui coutent cher)
Les meilleurs hôtels au coeur des villes. Petits groupes homogènes de Canadiens francophones. Des milliers de voyageurs satisfaits depuis 26 ans. Des prix tout compris (ou presque).

FRANCE/ITALIE/SUISSE 2 semaines	6 au 20 août		$1539
FRANCE/ITALIE/SUISSE 3 semaines	7 au 28 septembre ou 28 sept. au 19 oct.		$2088
EUROPE GERMANIQUE	14 sept. au 5 oct.		$2196
GRAND TOUR D'EUROPE	8 au 29 septembre		$1998
ALLEMAGNE/DANEMARK/ TCHÉCOSLOVAQUIE	7 au 26 septembre		$2196
PROVINCES DE FRANCE	7 au 28 septembre		$1894
ANGLETERRE/BENELUX	7 au 26 septembre		$1979
ESPAGNE/PORTUGAL/MAROC	2 au 24 septembre		$2274
GRÈCE avec croisière	14 au 30 septembre (tarifs aériens non inclus)		$1946

Ne décidez pas un voyage en Europe sans avoir lu la brochure CHANTECLER.
Voyez aussitôt votre agent de voyages
Tout bon agent vend Chantecler.

Permis du Québec — Les tours Chanteclerc Inc. — Sous le signe de la qualité

L'EUROPE
avec les VOYAGES MALAVOY
MIEUX et tout compte fait MOINS CHER.
Méfiez-vous des économies qui coûtent cher
Les meilleurs hôtels au coeur des villes. Petits groupes homogènes de Canadiens francophones. Des milliers de voyageurs satisfaits depuis 26 ans. Des prix tout compris (ou presque).

FRANCE/ITALIE/SUISSE 2 semaines	6 au 20 août		$1539
FRANCE/ITALIE/SUISSE 3 semaines	7 au 28 septembre ou 28 sept. au 19 oct.		$2088
EUROPE GERMANIQUE	14 sept. au 5 oct.		$2196
GRAND TOUR D'EUROPE	8 au 29 septembre		$1998
ALLEMAGNE/DANEMARK/ TCHÉCOSLOVAQUIE	7 au 26 septembre		$2196
PROVINCES DE FRANCE	7 au 28 septembre		$1894
ANGLETERRE/BENELUX	7 au 26 septembre		$1979
ESPAGNE/PORTUGAL/MAROC	2 au 24 septembre		$2274
GRÈCE avec croisière	14 au 30 septembre (tarifs aériens non inclus)		$1946

Ne décidez pas un voyage en Europe sans avoir lu la brochure MALAVOY

LES «VOIES DU MONDE»
avec les VOYAGES MALAVOY

En offre exceptionnelle
TOUR DU MONDE du 7 au 29 octobre
US$ 2645.00 plus avion CAD$ 2149.
DÉPART GARANTI

Deux autres voyages hors du commun		U.S.$		CAD.$
INDE-NÉPAL-CEYLAN	29 sept. au 20 oct.	$1545	Avion	$2384
ÉGYPTE	2 au 17 novembre	$1716	"	$1201

AVEC CROISIÈRE D'UNE SEMAINE SUR LE NIL.
Demandez notre brochure «LES VOIES DU MONDE"

Voyages **ANDRÉ MALAVOY** permis du Québec
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9 Tél.: 861-2485
Qui dit voyage, dit Malavoy!

لمسة العين والفؤاد

MAROC

LES VILLES IMPERIALES
$1065
SPÉCIAL ÉTÉ
AVION + CIRCUIT
1 semaine en autocar de luxe, en pension complète:
Rabat, Meknès, Fès et **Marrakech.**

LES VILLES IMPERIALES AVEC SEJOUR A AGADIR
$1285
Avec hôtel ALI-BABA
AVION + CIRCUIT + SÉJOUR
Même circuit d'une semaine avec une semaine supplémentaire à **Agadir** en demi-pension.
Grand choix d'hôtels pour le séjour à Agadir.
SÉJOURS À AGADIR
à compter de $859 (1 sem) $1019 (2 sem)
CIRCUIT LE GRAND SUD ET SÉJOUR À AGADIR
2 sem: $1265
GRAND TOUR DU MAROC
2 sem: $1495
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE COULEUR À VOTRE AGENT DE VOYAGES

royal air maroc — terralours — Détenteur d'un permis du Québec

TOURISME

Le canal Rideau a été rénové

OTTAWA (PC) — Le fantôme du colonel John By doit s'amuser follement. Pendant 15 mois, des ingénieurs de l'âge des ordinateurs, armés de machines modernes et de la technologie la plus avancée, ont travaillé à la réfection des écluses de l'extrémité nord du canal Rideau, là où il rencontre la rivière des Outaouais.

Ils admettent avoir reçu une leçon d'humilité : « Si l'on tient compte de la technologie disponible à l'époque, et des contraintes auxquelles le colonel By devait se plier, la qualité de l'ouvrage est stupéfiante, affirme M. Ronald Vered, entrepreneur en charge du projet. Nous avons eu à régler plusieurs problèmes, mais malgré tous nos équipements sophistiqués, nous ne pouvons pas nous vanter d'avoir fait beaucoup mieux que lui. ».

Environ 90 % des travaux de reconstruction sur les huit écluses situées près de la colline parlementaire sont terminés. De nouveaux blocs de pierre recouvrent un mur de ciment allant jusqu'à sept mètres d'épaisseur, sur les écluses 1, 2 et 3. Le plancher de roche des écluses a été réparé et renforçé.

Les blocs de grès détériorés ont été retirés, refaçonnés et remis à leur place.

Quant aux écluses, qui « n'étaient plus 100 % droites », elles sont maintenant parfaitement alignées.

M. Vered, de la firme Ron Engineering, Limited, d'Ottawa, estime qu'il ne reste plus qu'à aménager le paysage, et poser de l'asphalte sur les côtés des écluses. « On pourra certainement les ouvrir au printemps. »

Les maux de tête furent nombreux. Les ingénieurs ont eu notamment à détourner des eaux torrentielles, fixer des sables mouvants, et mettre en place 5,500 blocs de pierre. Chacun de ceux-ci, mesurant environ six mètres sur 14 sur trois, était numéroté et on a tracé des plans détaillés de leur grandeur, forme et position dans les murs de l'écluse.

Extraits de la péninsule ontarienne de Bruce, les nouveaux blocs de pierre ont une composition chimique qui les rend plus résistants aux pluies acides.

Les structures des écluses ont dû être réparées parce que l'eau qui s'introduisait dans des fissures gelait en hiver et que son expansion élargissait encore davantage les fissures, a expliqué M. Vered.

Les travaux de réparation coûteront environ $ 8 millions à la Direction générale des parcs du Canada.

À l'époque, selon l'historien de Parcs-Canada, M. Robert Passfield, jusqu'à 4,000 hommes ont travaillé à construire le canal.

Le réseau entier, qui s'étend de la rivière des Outaouais jusqu'à Kingston (Ontario), fut terminé en moins de six ans, pour une somme de $ 3 millions. Le projet comprenait 47 écluses et 14 barrages. « Si nous avions à construire tout le réseau, il nous faudrait au moins deux fois plus de temps que le colonel By, et le coût en serait 100 fois plus élevé », affirme M. Vered.

Toutefois, ses supérieurs britanniques ne le virent pas du même oeil. Le colonel By dut retourner en Grande-Bretagne en disgrâce au moment de l'achèvement du canal, en 1832. Il n'avait pas respecté les échéances qu'on lui avait fixées, et avait défoncé son budget.

Cent ans plus tard, des ingénieurs vantent la qualité de son ouvrage, le qualifiant d'une des plus importantes réalisations techniques du 19e siècle. « Il est tragique que cela n'ait pas été reconnu de son vivant », commente M. Vered.

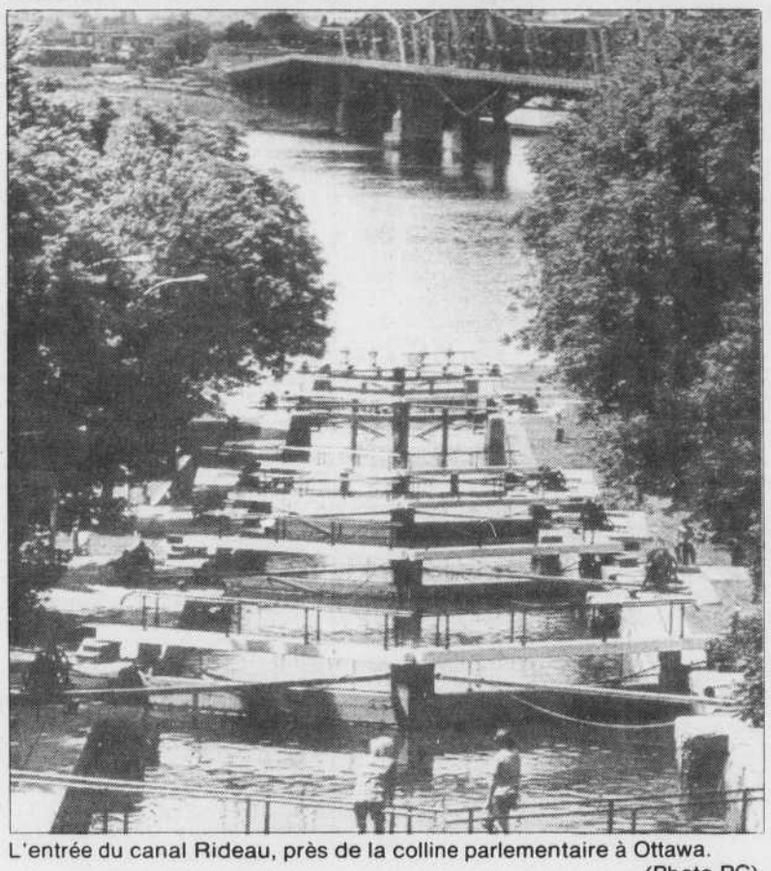

L'entrée du canal Rideau, près de la colline parlementaire à Ottawa. (Photo PC)

Deux guides des canaux ontariens

OTTAWA (PC) — Les touristes qui roulent le long des rives du canal Rideau, d'Ottawa à Kingston, n'ont plus à s'embarrasser de multiples brochures pour pouvoir repérer, tout au long du chemin, les lieux marquants et les grandes étapes des 153 ans d'histoire du canal.

Ils peuvent maintenant, à même le lecteur de cassettes de leur automobile, faire jouer deux enregistrements de 90 minutes qui leur permettront d'étancher leur soif de connaissances historiques tout en parcourant tranquillement les 196 kilomètres du trajet.

« Nous avons tenté de réunir la meilleure information existante afin que les gens qui suivent le canal n'aient pas à traîner 12 brochures différentes avec eux », explique l'un des chercheurs à l'origine du « Guide parlant », Mme Janet Irwin.

La narration du texte, intitulé *Talking Up The Rideau* (« Connaître le canal Rideau »), est assurée (en anglais) par le radiodiffuseur Patrick Watson et comprend des informations sur les 24 écluses qui jalonnent le canal ainsi que sur les bâtiments historiques qui se succèdent le long de la voie d'eau, tout autant que des renseignements sur les stationnements et les salles de toilette.

L'enregistrement raconte le combat entrepris en 1826, et qui devait durer six ans, pour relier le Haut et le Bas-Canada à l'aide d'une voie navigable intérieure à l'abri des invasions américaines.

On apprend notamment qu'un des barrages dut être rebâti pas moins de trois fois avant qu'il soit finalement considéré comme suffisamment solide.

L'enregistrement a été produit par Mme Irwin, directrice de théâtre, et M. Gordon Cullingham, rédacteur en chef du magazine *International Perspectives*. Des subventions du Conseil des arts du Canada, de la fondation Heritage Ontario et d'Héritage-Ottawa leur ont été accordées.

Les cassettes sont disponibles dans certaines librairies d'Ottawa. On peut également les commander par la poste en écrivant à l'adresse suivante : Post Office Box 196, Station B, Ottawa, Ontario, K1P 6C4. Elles coûtent $ 12, plus la taxe provinciale.

★★★

Pour sa part, le Service hydrographique canadien (SHC), qui relève du ministère fédéral des Pêches et Océans, a également publié cette année un guide nautique de 125 pages, rempli de renseignements sur l'historique canal Rideau.

Ce tout nouveau guide, vendu au prix de $ 3.30, est disponible chez les dépositaires de cartes autorisés, de même que la première édition, déjà populaire, du *Guide nautique pour la baie Georgienne*, publié en 1983.

Près de la moitié du nouveau guide est consacrée aux 234 km et aux 47 écluses du canal Rideau, de Kingston à Ottawa. L'autre moitié décrit la rivière des Outaouais, du Témiscamingue jusqu'à Pointe-Claire, près de Montréal.

Un autre volume de la série devait être publié avant la saison estivale : la cinquième édition du guide *La Voie navigable Trent-Severn*, voie intérieure de 384 km qui relie la baie Georgienne à Trenton, en traversant une région pittoresque de l'Ontario.

Les guides nautiques sont conçus pour être utilisés avec les cartes spéciales en bandes produites par le SHC pour les plaisanciers.

Chaque guide contient des statistiques sur le temps, des notes historiques et des listes détaillées des ports de plaisance ainsi que des photos en noir et blanc d'entrées portuaires, d'écluses et d'autres points d'intérêt pour les plaisanciers. Là où il existe des passages difficiles entre les îles, des lignes en pointillés sur les photos illustrent les chenaux indiqués sur les cartes.

Le guide indique les services offerts dans la région que traverse la voie navigable, comme les hôpitaux, magasins, dépositaires de cartes et attractions touristiques, ce qui en fait le complément utile d'autres publications touristiques.

Les informations pour le nouveau guide du canal Rideau et de la rivière des Outaouais ont été compilées au cours de l'année dernière par M. J. H. Weller, hydrographe du bureau du SHC, au Centre canadien des eaux intérieures, à Burlington (Ontario).

Village Cullen

Suite de la page 26

trouverez une boutique de cadeaux originaux tels que napperons, lampes à l'huile, vaisselle, savons, meubles miniatures, dans un décor soigné.

Le temps des Fêtes est spectaculaire avec les lumières et l'écho des cantiques de Noël. Du 12 novembre au 8 janvier, le village et les jardins sont spécialement décorés pour l'occasion. Le point culminant est la parade du Père Noël sur la rue principale du Village miniature.

L'admission aux boutiques, restaurant et casse-croûte est gratuite. Le restaurant vous offre son spécial de 11 h 30 à 20 heures; dégustez un repas au prix régulier et obtenez-en un second comparable, à moitié prix.

Admission générale : $3.50 pour les adultes; $3 pour l'âge d'or et les adolescents; $1.75 pour les enfants. Tarifs spéciaux pour les excursions, groupes de 20 ou plus. Accesible aux chaises roulantes. Stationnement pour autobus.

Heures d'ouvertures : mai à septembre, neuf à 21 heures;

octobre à décembre, 10 à 21 heures (fermé le jour de Noël);

du 9 janvier au 15 avril, 10 à 21 heures, mais fermé les lundis et mardis.

Téléphone : à Whitby, (416) 668-6606; à Toronto, (416) 294-7965.

VOYAGES TRAVELAIDE ltée
54 ANS AU BON ACCUEIL DES CANADIENS

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour les spéclaux Londres $348 US
NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an $467 US
NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS $289 US
NEW-YORK à MADRID, RT, BS $399 US
SPÉCIAL PARIS à partir de $459 CAN
« ACHAT » SPÉCIAL « RACHAT »
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc.
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc.
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an.
Trois semaines Citroen 2 cv $190 - B. Citroen Visa $289 - LNA Citroen $489 - BX $489 CAD - Renault 5 GTL $369 - Renault 9 GTL $449 - Renault 11, Datsun Sunny 1300 $550 - VW Polo $588 - Citroen familiale 7 places $1199 - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion.
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI.
Studios — Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.
TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de $639
AVION - TRAIN - EURAIL PASS (jeunes: 1 mois) $899
Consultez-nous pour nos dates de départs
MONTRÉAL PARIS BRUXELLES AMSTERDAM FRANCFORT LONDRES
à partir de $459 $548 $548 $588 $538
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

Librairie Ulysse
La seule librairie du voyage... même le dimanche!
Nouvelles sections voile, bicyclette, randonnées
1208 St-Denis, Montréal 843-7135
Commandes postales

nouvelles frontières
PARIS
499 $

Départ le 17 juillet
Retour le 28 août
ou le 4 septembre
■ BILLET À DATE FIXE
■ VOLS ABC QUÉBECAIR ET MINERVE EN DC8
■ TAXE D'AÉROPORT 12,50$ EN SUS
VOYAGES TOURAVENTURE INC./PERMIS DU QUÉBEC
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUEBEC INC. 174 GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC (418) 525-5545/5525
VOYAGES ORFORD INC. SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, MAGOG (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD. 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161

En vacances, au Québec, on respire, on relaxe, on découvre, on déguste, on fête...

On vous attend dans De Lanaudière!
Tél.: 1-800-363-2788 (sans frais)
FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE 1984
DU 25 JUIN AU 15 AOÛT
La musique dans les voiles
LES JEUDIS DE JOLIETTE
SALLE ROLLAND-BRUNELLE CÉGEP
5 juillet, 20h30
Soirée BEETHOVEN
André LAPLANTE, pianiste
Peter ZAZOFSKY, violoniste
Vladimir ORLOFF, violoncelliste
France DE GUISE, pianiste
Elaine MARCIL, violoniste
au programme: Romance en fa, op. 40 (violon), 7e sonate en do mineur, op. 30 no 2 (violon)
3e sonate en la, op. 69 (violoncelle)
26e sonate en mi b, op. 81a « Les adieux » (piano)
6e trio en si b, op. 97 « L'archiduc »
Commanditée par Imperial Tobacco de Joliette
12 juillet, 20h30
Gratuit
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
dirigé par Charles DUTOIT
Soirée en plein air (en cas de pluie, Centre récréatif Marcel Bonin)
Commanditée par Du Maurier et la Fédération des Caisses Populaires de De Lanaudière
19 juillet, 20h30
François-René DUCHÂBLE, pianiste
BEETHOVEN, 32 variations en do mineur.
SAINT-SAËNS, études pour piano.
CHOPIN, Les 24 préludes, op. 28.
26 juillet, 20h30
Liona Boyd, guitariste
Salle Rolland-Brunelle, cégep
2 août, 20h30
Soirée Lyrique
Nicole LORANGE, soprano
Gino QUILICO, baryton.
Commanditée par Air Canada
9 août, 20h30
LES GRANDES ÉTUDES POUR LE PIANO
Louis LORTIE, pianiste
CHOPIN Études, op. 10
CHOPIN Études, op. 25
DEBUSSY Études
LISZT
LES MARDIS DANS LES BELLES ÉGLISES DE LANAUDIÈRE
3 juillet, 20h30
Ensemble de 10 CUIVRES (St-Jacques de l'Achigan)
10 juillet, 20h30
Le groupe ANONYMUS (L'Île Dupas)
17 juillet, 20h30
Les Chanteurs D'Orphée sous la direction de Bernadette Donovan
Église de l'Epiphanie
24 juillet, 20h30
L'ENSEMBLE CLAUDE GERVAISE (St-Gabriel-de-Brandon)
31 juillet, 20h30
MUSICA CAMERATA de Montréal (St-Paul-de-Joliette)
LES HORS SÉRIE
Samedi 14 juillet, 20h30
Soirée de l'humour avec Daniel LEMIRE, Pierre VERVILLE et plusieurs autres
Salle Rolland-Brunelle, cégep
Vendredi 3 août, 20h30
Fabienne THIBEAULT
dans « Les Chants Aimés » puisés dans « La Bonne Chanson », avec la collaboration des Chanteurs de la Place Bourget de Joliette.
Cathédrale de Joliette
Commanditée par la Société Nationale des Québécois De Lanaudière
Samedi 4 août
Le Quatuor vocal JANNEQUIN
Chapelle Cuthbert à Berthierville.
Mercredi 15 août, 20h30
Soirée de jazz, avec Dave BRUBECK
Salle Rolland-Brunelle, cégep
Une présentation de ciel 98.5
D'autres événements ont également lieu les mercredis à 20h30 et les dimanches à 17h00 au CAMP MUSICAL DE LANAUDIÈRE (Lac Priscault, St-Côme).
Billets en vente à la librairie Martin (Joliette) et aux comptoirs Ticketron.
FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE 1984
Billets en vente maintenant
Pour informations: 1-759-7636
La Maison du Spaghetti, 93, St-Charles S, Joliette, (514) 753-4468
Restaurant Dimella, 1065, Visitation, St-Charles-Borromée, Joliette, (514) 759-3233
CJLM 1350
Auberge des Gouverneurs, 1000, rue Visitation, Joliette, (514) 759-4555
Pour informations au sujet des possibilités de vacances qui vous sont offertes au Québec, téléphonez sans frais au: 873-2015 (région de Montréal) 1-800-361-5405 (ailleurs au Québec) ou écrivez à: TOURISME QUÉBEC, Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme C.P. 20 000, Québec (Québec) G1K 7X2
Québec

LE MARCHÉ DE L'ART

LA GRANDE DAME DE MADISON AVENUE

JEAN-CLAUDE MARSAN

DEPUIS l'inauguration, en 1930, du Chrysler Building, avec sa spectaculaire flèche à alvéoles en acier inoxydable, aucun gratte-ciel à New York n'a fait autant parler de lui. À peine terminé, il apparaît comme le monument tout désigné de l'ère post-moderne, au même titre que le Seagram Building, complété en 1958, l'a été du « style international ». Chose étonnante dans l'histoire de l'architecture, son architecte, Phillip Johnson, a également été mêlé, sous la gouverne d'un des maîtres du Mouvement moderne, Mies van der Rohe, à la conception et à la réalisation de ce très dépouillé Seagram Building. Il s'agit, bien entendu, du nouveau siège social de la compagnie American Telephone & Telegraph, situé au 550 Madison Avenue.

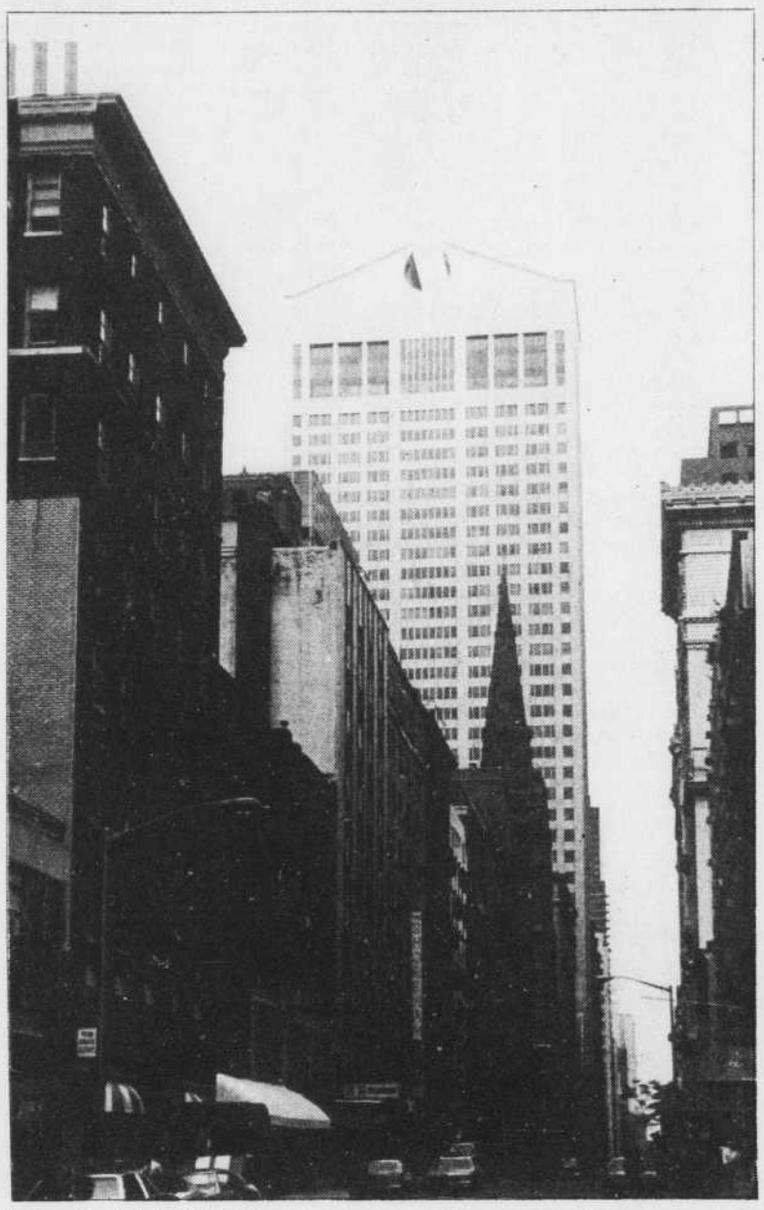

Le gratte-ciel de l'AT & T. (Photo : Jean-Claude Marsan.)

Ce que l'on retient surtout de ce gratte-ciel, c'est son toit terminé en forme de fronton *Chippendale*, ce motif décoratif largement utilisé dans le mobilier américain au siècle dernier, notamment pour coiffer les horloges dites « grand-père ». Tout comme la flèche d'argent du Chrysler Building, dont la forme rappelle celle du bouchon de radiateur qui distinguait l'automobile Chrysler des années 1920, ce motif, loin d'apparaître comme une monumentale « quétainerie », meuble le ciel de New York d'une façon extraordinaire. Après l'ère des gratte-ciel sans coiffe, dont rien ne différencie le rez-de-chaussée du toit, l'effet est saisissant et la leçon évidente : pour avoir du caractère, les édifices, comme les humains, ont besoin d'une tête.

Mais la tour de l'AT & T est plus qu'un fronton *Chippendale* fiché dans les airs pour l'admiration de tous. Elle témoigne d'une conception de l'architecture qui rompt d'une façon ostentatoire avec les préceptes du Mouvement moderne pour revenir à la manière beaux-arts que pratiquaient au tournant du siècle, avec brio et opulence, les grands architectes new-yorkais McKim, Mead et White. Voilà une architecture qui affiche un parti clair, volontaire et monumental : le sens du *design* créateur, intuitif y a remplacé la théorie abstraite.

Au rez-de-chaussée, le bâtiment repose sur une grande colonnade, formant une plaza couverte. Cette forêt de pilotis, qui accentue le caractère imposant de l'ouvrage, met en valeur l'entrée principale. Celle-ci prend la forme, comme dans une église romane, d'une arche plein-cintre de 25 mètres de hauteur, encadrant une entrée vitrée de même forme mais plus petite, surmontée d'une rosace. Le grand hall, auquel elle donne accès, et qui a la hauteur d'un édifice de quatre étages, est traité comme un volume classique, avec des voûtes d'arêtes reposant sur des colonnes à chapiteaux, débouchant sur les ascenseurs dont les énormes portes font partie intégrante du décor. La sculpture figurative qui occupe le centre de ce hall apparaît cependant trop volumineuse, distrayant l'oeil de l'unité et de la qualité de l'ensemble.

Le corps de l'édifice constitue sans doute ce qu'il y a de plus terne dans cette oeuvre; la succession ordonnée des fenêtres donne cependant plus de relief à la colonnade qui est reprise au toit comme base du fronton *Chippendale*. Derrière la tour, à laquelle il est relié par une verrière en demi-cintre, se trouve un volume bas de quatre étages abritant des commerces de détail. Cet appentis n'ajoute rien au caractère de l'ensemble. Il est la traduction trop prosaïque d'un récent règlement de zonage qui permet aux promoteurs d'accroître le volume de leurs édifices si des commerces de détail sont prévus au niveau de la rue.

Le matériau de revêtement utilisé, le granit, est superbe par la richesse de son grain et par sa couleur rose indéfinissable. Il a été assemblé avec grand art : partout, mais surtout à certains angles traités comme des moulures, on peut constater cette exceptionnelle qualité de la maçonnerie. Le noble métier de maçon, qui était en voie de disparition avec la vogue des bâtiments de béton et de verre, n'est heureusement pas mort.

Ce gratte-ciel possède une qualité très new-yorkaise (qui était aussi celle de l'architecture de la Rome antique) et qui lui est conférée par une échelle absolue où les éléments composant l'édifice sont proportionnés les uns par rapport aux autres sans référence avec l'échelle de la rue et des pygmées qui la peuplent. Comme la plupart des grands gratte-ciel de New York, en commençant par le Woolworth (1913) et en passant par le Chrysler (1930), possèdent déjà cette caractéristique dont ils tirent un air de majesté, cet édifice de l'AT & T apparaît comme le dernier-né d'une famille bien établie.

L'édifice de l'AT & T est une oeuvre qui procure une émotion, qui renoue avec l'architecture comme elle doit être à l'occasion, à savoir grande et noble à en couper le souffle. Le fait que cette architecture d'avant-garde revient à des matériaux fort traditionnels, reprend des concepts qui ont inspiré les architectes au début du siècle et fait appel de nouveau à l'ornement, constitue un signe des temps. Malgré les prétentions du Mouvement moderne et de ses dogmes abstraits, certains critères de beauté sont éternels et aucune théorie savante ne saurait remplacer l'intuition créatrice. Cet imposant gratte-ciel n'est rien d'autre qu'une intuition de *design* rendue magistralement, dans un matériau qui, des pyramides à nos jours, a toujours témoigné de la grandeur des oeuvres humaines.

Une semaine de records sur le marché londonien

LONDRES (AFP) — Des records historiques ont déjà été battus pendant la folle semaine du marché de l'art, qui attire depuis plusieurs jours, à Londres, les plus grosses fortunes internationales, et devait s'achever en apothéose, jeudi soir.

Un lot de dessins de grands maîtres a déjà été adjugé mardi, en moins de deux heures, chez Christie's, pour la somme record de 21 millions de livres (environ $ 37 millions) et neuf experts américains, qui représentent le musée Paul-Getty, de Malibu (Californie), se préparaient à nouveau à faire monter les enchères jeudi, chez Sotheby's cette fois-ci. Le clou de cette deuxième vente était une marine du peintre britannique du XIVe siècle, William Turner, qui pourrait atteindre cinq millions de livres ($ 8.8 millions).

Mardi soir, chez Christie's, le duc de Devonshire avait mis en vente 71 des 2,888 dessins et croquis de sa collecion personnelle, pour couvrir les frais d'entretien du manoir de Chatsworth (centre de l'Angleterre). Une étude de tête d'homme à la craie noire, signée par Raphaël, est revenue, pour 3.5 millions de livres ($ 6.18 millions), à un intermédiaire londonien qui n'a pas relevé l'identité de l'acheteur. L'expert était assis, ont noté les spécialistes, à côté de Mme Seward Johnson, la veuve d'un milliardaire américain, magnat de l'industrie pharmaceutique.

Venus en force avec un trésor de guerre estimé à 90 millions de livres ($ 159 millions), les représentants du musée Getty ont enlevé, pour leur part, sept pièces de la collection, dont un Rembrandt, deux Rubens, un Van Dyck et un Holbein, pour la somme totale de 6.8 millions de livres ($ 12 millions).

Le duc de Devonshire avait refusé, pour sa collection, une offre d'achat du British Museum de cinq millions de livres, nette d'impôts. Le musée a annoncé après la vente qu'il pourrait prendre des mesures pour conserver certaines des pièces vendues, en empêchant en particulier leur exportation jusqu'à ce qu'il réunisse des sommes suffisantes pour s'en porter acquéreur.

Les responsables du British Museum s'inquiètent de l'actuelle flambée des prix des oeuvres d'art, dans une concurrence effrénée qui laisse la part belle aux grandes institutions privées.

Les prix atteints mardi chez Christie's sont trois fois supérieurs à la valeur estimée avant les enchères. Pour les spécialistes de Sotheby's, le phénomène est dû, avant tout, à la rareté des pièces proposées cette semaine. De plus, la baisse importante de la livre par rapport au dollar encourage les acheteurs d'outre-Atlantique.

La deuxième étape des grandes ventes londoniennes a eu lieu jeudi soir. Sotheby's proposait 200 oeuvres de la collection du mécène et critique d'art britannique, lord Kenneth Clark. Parmi les pièces, qui présentent un panorama complet de l'art mondial depuis l'ancienne Égypte jusqu'aux toiles contemporaines, figure le Turner convoité, paysage marin : *Folkestone*, de 1845. La toile de Turner a été vendue, jeudi, au prix record de 7.37 millions de livres (plus de $ 13 millions), a-t-on appris auprès de la salle des ventes Sotheby's à Londres.

La toile, parfaitement conservée, est un paysage marin : *Folkestone*, de 1845, mesurant 0.90 sur 1.20 m. Découverte dans l'atelier du peintre après sa mort, en 1851, la toile est considérée comme une de ses rares oeuvres experimentales.

L'oeuvre provient de la collection du mécène et critique d'art britannique lord Kenneth Clark, récemment décédé. Le musée Paul-Getty, le collectionneur américain Armand Hammer et quatre experts britanniques se disputaient les enchères.

Le précédent record était détenu par un Raphaël, vendu 3.5 millions de livres ($ 5.350 millions).

Londres n'avait pas connu pareille fièvre sur le marché de l'art depuis la vente des évangiles d'Henri le Lion, en décembre dernier. Le manuscrit enluminé d'or et d'argent du duc de Saxe, datant du 12e siècle, avait atteint chez Sotheby's la somme record pour une seule oeuvre d'art de 8.14 millions de livres ($ 14.4 millions). Le livre précieux, qui avait disparu durant 50 ans, avait été adjugé à deux libraires agissant en consortium au non du *land* de Basse-Saxe, avec le soutien financier de Bonn.

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Greystoke: the legend of Tarzan"** 1 h 15, 5 h 25, 9 h 30— **"Police Academy"** 3 h 40, 7 h 45.
ASTRE II: — **"2019 après la chute de New-York"** 2 h 50, 6 h 25, 9 h 55,— **"Marginal"** 1 h, 4 h 35, 8 h 05.
ASTRE III: — **"Breakdance"** 3 h 15, 6 h 30, 9 h 45— **"Robinson dans les Rocheuses"** 1 h 30, 4 h 45, 8 h.
ASTRE IV: — **"Cimetière des morts vivants"** 3 h 10, 6 h 15, 9 h 35.— **"Force de frappe"** 1 h 30, 4 h 40, 7 h 50.
BERRI I: (288-2115) — **"Contre toute attente"** 1 h 50, 4 h 15, 6 h 40, 9 h.
BERRI II: — **"Les mots pour le dire"** 1 h 15, 3 h 05, 5 h, 7 h, 8 h 50.
BERRI III: **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.
BERRI IV: — **"Le prix du danger"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI V: — **"L'été meurtrier"** 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Bachelor party"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BONAVENTURE II: —**"Beat street"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD I: (465-3851) — **"Contre toute attente"** 12 h 30, 4 h 45, 9 h, **"Tonnerre de feu"** 2 h 45, 7 h.
BROSSARD II: (465-3851) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD III: **"Bachelor party"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CARTIER-LAVAL:(663-5124) — **"Contre toute attente"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 15.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Octopussy"** 1 h, 5 h 05, 9 h 15 — **"Rocky III"** 3 h 10, 7 h 25.
CHAMPLAIN II: — **"Les exterminateurs de l'an 3000"** 12 h 30, 3 h 35, 6 h 50, 7 h 30,— **"Le cascadeur de la mort"** 2 h, 5 h 15, 8 h 25.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Cannonball run II"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 40.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239): **"The diary"** 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — Festival international de jazz de Montréal.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Backstage at the Kirov"** 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 15, 7 h 50, 9 h 25.
CINÉPLEX II: — **"Beat street"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX III: — **"Reuben, Reuben"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
CINÉPLEX IV: — **"The big chill"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX V: — **"The Ballad of Giorgio Cortez"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX VI: — **"Return of Martin Guerre"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — **"Moscow on the Hudson"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
CINÉPLEX VIII: — **"Against all odds"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
CINÉPLEX IX: — **"Hookers on Davie"** 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 20, 8 h, 9 h 40.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Blanche Neige et les sept nains"** 2 h 40, 6 h 15, 9 h 45 —**"Le dernier vol de l'arche de Noé"** 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Octopussy"** 12 h 35, 4 h 50, 9 h— **"Rocky III"** 3 h, 7 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"L'homme qui en savait trop"** 12 h 05, 14 h 15, 16 h 25, 18 h 35, 20 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Robinson dans les Rocheuses no. 1"** 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25, **"Break dance & smurf"** 14 h 05, 17 h 45, 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Pensionnat très spécial 3-D"** 12 h 15, 15 h 45, 19 h 15— **"Plaisirs d'été"** 13 h 25, 16 h 55, 20 h 25— **"Ardente et infidèle Amélia"** 14 h 35, 18 h 05, 21 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Hommes entre eux"** 12 h 45, 14 h 10, 15 h 35, 17 h, 18 h 25, 19 h 50, 21 h 15.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349): Festival de films Indiens: Samedi: **"The music room"** 19 h, **"The goddess"** 21 h.Dimanche: **"The world of Apu"** 19 h, **"The expedition"** 21 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Yenti"** 1 h 30, 4 h 05, 7 h, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Blanche Neige et les sept nains"** 12 h 30, 4 h 05, 7 h 40 — **"Le dernier vol de l'arche de Noé"** 2 h 10, 5 h 40, 9 h 10.
DAUPHIN II: **"Tout feu, tout flamme"** 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — **"Gremlins"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
DORVAL II: **"Star Treck III: the search for Spock"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
DORVAL III: **"Pope of Greenwich village"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Cannonbal run II"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
DÉCARIE II: — **"Bachelor party"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Équateur"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
ÉLYSÉE II: — **"Erendira"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h.
ESPACE 9:(272-1080)— **"Les aventures de Pinocchio"** sam. dim., 2 h.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Splash"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
FAIRVIEW II: — **"Conan the destroyer"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
FLEUR DE LYS: (849-0041): **"S.A.S. À San Salvador"** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 10.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Juste un peu d'amour"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 45, **"Le jouet"** 1 h, 4 h 25, 8 h.
GREENFIELD 2: — **"Conan the destroyer"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
GREENFIELD 3: — **"Pénitencier de femmes"** 2 h 35, 6 h 05, 9 h 35, **"Lune de sang"** 12 h 50, 4 h 20, 7 h 50.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. sam. dern. spec. 11 h 55.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Les Dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
KENT I: (489-9707) — **"Gremlins"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 20.
KENT II: — **"The karate kid"** 1 h 15, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 45.
LA CITÉ I: (844-2829) — **"Conan the destroyer"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
LA CITÉ II: — **"Gremlins"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
LA CITÉ III: — **"Gremlins"** 12 h 20, 2 h 20, 4 h 20, 6 h 20, 8 h 20.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Koyaanisqatsi"** 7 h,— **"L'ami de Vincent"** 7 h 30. — **"Vertigo"** 9 h— **"Carmen"** 9 h 30.
LAVAL I: (688-7776) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: — **"Gremlins"** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL III: — **"Star Treck III: the search for Spock"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15.
LAVAL IV: — **"S.A.S. à San Salvador"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LAVAL V: — **"Conan the destroyer"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207-)—**"Krull"** 1 h, 5 h 10, 9 h 20, — **"Christine"** 3 h 10, 7 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — **"Bachelor party"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Gremlins"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 25.
LOEW'S II: — **"Top secret"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEW'S III: — **"Splash"** 12 h 30, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 05, sam. der. spec. 11 h 15.
LOEW'S IV: — **"Greystoke: the legend of Tarzan"** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 50.
LOEW'S V: — **"Sixteen candles"** 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, sam. der. spec. 11 h 50.
MERCIER: (255-6224)— **"Krull"** 1 h, 5 h 10, 9 h 20.— **"Christine"** 3 h 10, 7 h 20.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) —Samedi: **"La ballade de Narayama"** 7 h, 9 h 30, **"Broadway Danny Rose"** 7 h 15, 9 h 15.Dimanche: **"Le bon plaisir"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, **"Frances"** 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15.
OUTREMONT: (277-4145)— sam. et dim. **"Victor, Victoria"** 6 h 30 — **"Pipicacadodo"** 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — **"Star Treck III: the search for Spock"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE II: — **"The karate kid"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE III: — **"Breakin"** 1 h 20, 3 h, 4 h 40, 6 h 20, 8 h, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 20.
PALACE IV: — **"Footlose"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
PALACE V: — **"Conan the destroyer"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, sam. der. spec. 10 h 30.
PALACE VI: — **"Conan the destroyer"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 30.
PARALLÈLE: (843-4725) — Charles Duvivier et Charles Dumont: **"Voici le temps des assassins"** 19 h 30 **"L'écume des jours"** 21 h 30.
PARADIS I: (866-6991) — **"Tendres passions"** 1 h 15, 5 h 20, 9 h 30, **"Un homme, une femme, un enfant"** 3 h 35, 7 h 40.
PARADIS II: — **"Deux oiseaux rares"** 2 h 55, 6 h 25, 9 h 55, **"La nuit des juges"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
PARADIS III: — **"L'opéra de la terreur"** 3 h 05, 6 h 15, 9 h 25.— **"Ninja force"** 1 h 30, 4 h 40, 7 h 50.
PARISIEN I: (866-3856) — **"Once upon a time in America"** 12 h 50, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 10.
PARISIEN II: — **"Carmen"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
PARISIEN III: — **"Rue Casesnègres"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PARISIEN IV: — **"Juste un peu d'amour"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.
PARISIEN V: — **"L'amie"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h .
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Cannonbal run II"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Le prix du danger"** 1 h 35, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Pope of Greenwich village"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"The natural"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Rhinestone"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 9 h 40.
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Bachelor party"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Romancing the stone"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 15.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — Festival juste pour rire: **"Moto massacre"** 12 h 10, 15 h 40, 19 h 15— **"Les aventuriers du Cobra D'Or"** 13 h 50, 17 h 20, 21 h.
SAINT-DENIS III: — **"Les Branchés à St-Tropez"** 14 h 35, 17 h 55, 21 h 15 — **"Un amour interdit"** 12 h 50, 16 h 10, 19 h 30.
VERDUN: (768-2092)— **"Les exterminateurs de l'an 3000"** 12 h 20, 3 h 30, 6 h 35, 9 h 40, **"Cascadeur de la mort"** 2 h, 5 h 05, 8 h 10.
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Juste un peu d'amour"** 2 h 50, 6 h 10, 9 h 30, **"Le veinard"** 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50.
VERSAILLES II: — "Conan **the destroyer"** 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 10.
VERSAILLES III: — "S.A.S. à **San Salvador"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.
VILLERAY: (388-5577) — **"Krull"** 12 h 30, 4 h 50, 9 h 10,— **"Christine"** 2 h 45, 7 h 05.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Top secret"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — "Streets of **fire"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.

THÉÂTRES D'ÉTÉ

L'ASSEMBLÉE HALL: Grand-Mère (819-538-6362)— "Le voyage de Sara Tatine" du 30 juin au 25 août, jeu. au sam. 20h.30
AUBERGE DE BROMONT: sortie 78, autoroute des Cantons de l'Est (866-1363, 514-534-2200)— "Le Baron de Crac" de Henri-Pierre Cami, du 23 juin au 29 juillet, jeu. au dim. 21h.— "Je t'haime mona moure" de Rachel Moisan, du 2 août au 2 sept., jeu. au dim. 21h.
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: Route 223, sortie 112, route Transcanadienne, St-Marc-sur-Richelieu (584-2226)— Les Productions Marcel-Dubé Inc. présentent "La grande opération" de Jean-Raymond Marcoux, du 22 juin au 1er sept., mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262)— "N'te promène donc pas toute nue" de Feydeau, du 14 juin au 2 sept., mer. au ven. 21h., sam. 20h. et 22h.30, dim. 19h.30
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— "Au restaurant" de Maurice Barrier, et "La sortie au théâtre" de Carl Valentin, du 4 juillet au 9 sept., mer. au dim. 20h.
MONT-CARMEL: 2090 rang St-Flavien, Mont Carmel (819-539-3116)— "Faut divorcer" de Bertrand Leblanc, du 16 juin au 8 sept. mer. au dim., 21h.
LE PATRIOTE DE SAINTE-AGATHE: 22 Préfontaine est, Ste-Agathe-des-Monts (861-2244)— "La ruée vers Laure" de Marie-Thérèse Quinton, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.
PIGGERY THEATRE: North Hatley (819-842-2191)— "The return of the curse of the mummy's revenge" comédie musicale de James Saar, du 21 juin au 14 juillet— "Crimes of the heart" de Beth Henley, du 19 juillet au 4 août— "Thriller of the year" de Glyn Jones du 9 au 25 août, mar. jeu. ven. 20h.30, sam. 18h. et 21h.30, mer. 14h.
THÉÂTRE LES ANCÊTRES INC: Sortie 170, transcanadienne, St-Germain-de-Grantham (819-395-2598)— "Un concombre dans les patates (ou Le menteur en scène)" de Georges Dor, du 27 juin au 25 août, mer. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE BELLE MONTAGNE: 1026 rang Belle Montagne (514-886-2737)— "Le grand racké" de Raymond Lévesque, du 2 juin au 1er sept. du mer. au dim. 21h.
THÉÂTRE LE BLEUET: Ski-Ranch, Rang des Iles, St-Gédéon (418-345-2325)— "Bacon" de Renald Tremblay, du 3 juillet au 2 sept., mar. au sam. 21h.
THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: Au Café du Vieux Port (418-681-4679)— "Marius" de Marcel Pagnol, du 23 juin au 15 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE BOIS DE COULONGE INC.: Au Bois de Coulonge, Chemin St-Louis, Sillery (418-681-4679)— "Les belles-soeurs" de Michel Tremblay, du 22 juin au 4 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DE LA BUTTE: Val David (819-322-2818)— Showbiz Montréal Ltée présente "Provi-Sex" de Jean-Pierre Bélanger du 16 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ CALIXA-LAVALLÉE: Autoroute 30, sortie 149, Calixa-Lavallée (583-6111)— La Cie Albert-Millaire Inc. présente "Léon sauvé des os" de Yves Arnau, du 20 juin au 28 juillet, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE CHALET LA GRANDE COULÉE: R.R. no 1, Danville (819-848-2818)— Les Productions Kanou Inc. présentent "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon du 21 juin au 1er sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne de Sorel (743-8446)— "Joyeuses Pâques" de Jean Poiret, du 12 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.
THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE: St-Fortunat (819-344-2402)— "Le grand traitement" de Marie-Thérèse Quinton, du 20 juin au 25 août, mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: 611 rang de la carrière, Upton (549-4617)— "La grande Aurore" de Serge Mercier, du 20 juin au 2 sept.,mer. au dim. 20h.
THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: Centre culturel Fernand-Charest, 190 Laurier, St-Jean-sur-Richelieu (346-2544)— "Mousse" de Clémence Desrochers et Michel Rivard, du 23 juin au 11 août, mer. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE LES FEMMES COLLLIN: 248 rang des Continuations, St-Esprit (514-839-6105)— Salle 1: "La vénus d'Emilio" de Jean Barbeau, du 19 mai au 3 sept. du mar. au sam. 21h.— Salle 11: "Les Moineaux chez les Pinson" de Georges Dor du 26 juin au 1er sept. du mer. au sam. 21h. et les dim. 15-22-29 juillet et 5 et 12 août
THÉÂTRE D'ÉTÉ LA FENIÈRE: Manoir Richelieu, Pointe au Pic (418-872-1424)— "Monsieur Masure" de Claude Magnier, du 10 juin au 16 sept., dim. et mer. 21h.
THÉÂTRE DE LA GRANDE COULÉE: R.R. 1 Danville (819-848-2818)— "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, du 21 juin au 1er sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE PAUL-HÉBERT: 1451 ave Royale, St-Jean, Île d'Orléans (418-829-2202)— Les Productions Paul-Hébert Inc. présentent "Casino voleur 84" de André Ricard, du 19 juin au 1er sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (819-771-6669)— "La chaire" de Bill C. Davis, du 10 juillet au 18 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.— MAISON DES CITOYENS: "La revanche de Fresimus" de Horace J. Curney, du 6 août au 1er sept., mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— La Famille Malenfant présente "Chez Paul-ette, bière, vin, liqueur et nouveautés" de Louis-Marie Dansereau du 21 juin au 8 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: 645 Boul. Jean XX111, Trois-Rivières ouest (819-377-3223)— "Kouik!Kouik!" de Yvon Brochu, du 20 juin au 25 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE: 1979 St-Césaire, Marieville (861-4938)— La Gestion Roger Lussier présente "Adieu les olympiques" de Yvon Brochu, du 31 mai au 1er sept., mar. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106, Eastman (514-297-2860)— "Ah si maman me voyait..!" de Louis-Georges Carrier et André Dubois, du 23 juin au 26 août, dim. 20h., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.
THÉÂTRE MOLSON: 12 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (323-8602)— Les Productions de l'Horloge présentent "Charimari" de Pierrette Bruno, du 27 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MONT-JACOB: 4160 rue du Vieux-Port, Jonquière (418-542-7587)— "Même heure l'an prochain" de Bernard Slade, du 22 juin au 18 août
THÉÂTRE DU PARC: Cégep de Drummondville, 960 St-Georges, Drummondville (819-477-3636)— "La Vénus d'Emilio" de Jean Barbeau, du 1er juillet au 18 août, mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE LES QUATRE-SAISONS INC: Centre culturel Shawinigan, 2100 des Saules, Shawinigan (819-539-5611)— "Mon mari est un extra-terrestre" de Normand Gélinas, du 17 juin au 25 août, mar. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE LA RELÈVE À MICHAUD: autoroute 20, sortie 105,Saint-Mathieu de Beloeil (464-0089)— "Honorius un jour, honorius toujours" de Marie-Thérèse Quinton, du 12 juin au 1er sept., mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.30
THÉÂTRE D'ÉTÉ LA ROCHE À VEILLON: 547 ave de Gaspé est, St-Jean-Port-Joli (418-598-3061)— "Des cas cocasses" production de la Cie Yves Massicotte, le 23 juin, du 26 juin au 18 août, mar. au dim. 20h.30
THÉÂTRE DE SAINTE-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle (514-229-2454)— Les Productions de l'Horloge Inc. présentent " Les larrons font l'occasion de William Van Zandt et Jane Milmore du 20 juin au 1er sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
**THÉÂTRE D'ÉTÉ

POUR LA FORME

Une oasis au centre-ville

JOSÉE BLANCHETTE

Le Jardin du Ritz, hôtel Ritz-Carlton, 1228, rue Sherbrooke ouest; tél. : 842-4212.

Il est surprenant de constater à quel point le centre-ville nous réserve de bonnes surprises quand l'été se fait chaud et l'ombre rare. Le Ritz, lui, ne surprend plus personne (culinairement parlant), mais si l'on traverse le *lobby* et le piano-bar, tout au fond on atteint un jardin intérieur parsemé d'arbustes, de rocailles et de pièces d'eau.

Le centre d'attraction reste, malgré tout, cette douzaine de canetons s'émoustillant à qui mieux mieux dans le bassin bleu qui leur sert de terrain de jeu. Les petites filles en robes fleuries et aux cheveux noués de rubans vont les nourrir sous l'oeil bienveillant de papa-maman attablés sous l'auvent.

Le Déjeuner sur l'herbe de Manet en plus habillé ! L'histoire ne dit pas si les gentils petits canards viendront s'ajouter au menu cet automne, mais chose certaine, c'est qu'en attendant ils s'ébrouent la panse bien garnie. Dommage qu'un tel cadre soit refroidi par un service de « cliniciens », c'est-à-dire sans grande chaleur humaine et trop conforme à la règle pour épouser les exigences de ce site enchanteur. L'ambiance impressionniste souffre d'être maltraitée ainsi par ces rigoristes de l'art.

Au Ritz (comme chez Lasserre, à Paris), on exige le veston, mais bien conscient d'être à l'époque d'un laisser-aller généralisé, on vous en prêtera un le temps du repas si vous aviez oublié le vôtre dans la *Rolls*. Attablez-vous donc sans crainte d'être mis au banc des incultes de ce monde et laissez-vous prendre en main (c'est le mot) par maître d'hôtel, serveur en chef, serveurs tout court et sommelier. Vous ne vous en porterez que mieux.

Exclusivement à la carte, le Ritz demeure assez dispendieux, les plats sont décortiqués (lire expliqués) dans les deux langues et on va jusqu'à y énumérer la décoration, soit pour en mettre un peu, soit pour éviter les surprises désagréables...

En commençant par cet *éventail de truite saumonée fumée* qui regroupait six tranches de poisson presque crû, à peine fumé, à l'arrière-goût pâteux et l'avant-goût fade, servi comme on sert le saumon du même type (citron, câpres, oignon, huile d'olive et poivre noir), alors que la truite fumée s'accompagne mieux de crème sure et de citron. Si l'envie vous prend de jouer les grands ducs, retournez l'assiette, elle en vaut la peine. La *crème cressionnière au concombre rafraîchie*, servie sur lit de glace concassée, avait une belle texture parsemée de brindilles de cresson qu'on ne goûtait pas et à base de concombre mal dessalé. Suivait le *feuilleté de saumon à la Ritz*, où les filets de saumon bien tendre, sautés au beurre, reposaient sur une effilochade d'épinards cuits, nappés d'une sauce ciboulette un peu douce et chapeautés d'un feuilleté en forme de poisson trop sec. Aucun accompagnement dans l'assiette, mais le plat était assez équilibré pour suffire à lui seul. La *paume de ris de veau aux pleurotes* était servie successivement par trois serveurs différents, un pour les ris, un pour les pois mange-tout et un pour la fleurette de carotte. Les ris de veau très moelleux, enrobés d'une sauce lourde aux petits légumes, cherchaient le soutient des pleurotes, champignons à la saveur trop fine pour rehausser ce plat. Les légumes ajoutaient un peu de fraîcheur à l'assiette et croquaient encore sous la dent. La fleurette de carotte, on aura compris, servait de décoration...

Au dessert, la *timbale aux baies de saison* s'imposait, et même si la saison n'offre pas encore de mûres à cueillir, le Ritz, lui, en offre. La timbale, jolie, entourée de crème chantilly et faite de biscuits légers enduits de chocolat à l'intérieur contenant les mûres fraîches sans autre apprêt que celui de la nature elle-même. Un *miroir aux framboises* s'offrait également aux regards sur la table des desserts, et la *mousse aux fruits*, trop gélatineuse sur un fond de biscuit enduit de chocolat, en faisait un dessert aux saveurs prononcées et s'amalgamant difficilement.

La carte des vins vous en mettra plein la vue, le Châteaux Margaux 1949 à $ 500 aussi; le sommelier, Tony pour les intimes, après avoir jaugé la ccupe de votre tailleur, vous indiquera ce qui convient le mieux à votre bourse. Notez le brunch le dimanche, plus abordable ($ 25), mais de toute manière, cet endroit mérite d'être fréquenté au moins à l'heure du thé par d'autres personnes que les touristes et vieilles dames bien nanties.

Ce repas pour deux personnes a coûté, avant vin, taxe et service, $ 55.

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Un festival juste pour rire. Dans ce festival qui en est à sa deuxième édition, une section cinéma comique comprend cette année des primeurs, des grands classiques, des grands succès et des films pour enfants. (Du 10 au 15 juillet au **Saint-Denis 2** et à la **Cinémathèque québécoise**.)

Ciné-Jazz. Dans le cadre du 5e Festival international de Jazz de Montréal, des programmes cinématographiques consacrés aux grands noms du jazz d'hier et d'aujourd'hui. Un programme par jour présenté à 18 h, 20 h et 22 h. (**Cinémathèque québécoise** jusqu'au 8 juillet.)

L'Inde à travers son cinéma. 90 longs métrages, 23 courts métrages, un panorama qui s'étend de 1913 à 1983, la plus vaste rétrospective du cinéma indien jamais présentée en Amérique du Nord. (**Conservatoire d'art cinématographique** jusqu'en septembre.)

Les Enfants du paradis. Un des plus beaux moments du septième art, un film scénarisé par Jacques Prévert, réalisé par Marcel Carné et principalement interprété par Arletty, Jean-Louis Barrault, Maria Casarès et Pierre Brasseur. (**Outremont**, 13 juillet.)

— RICHARD GAY

EN MUSIQUE

L'**Orchestre symphonique de Montréal** et Charles Dutoit ne chômeront certes pas au cours de la semaine qui vient, car pas moins de cinq concerts sont à leur calendrier, à commencer par ce soir, à 19 h 30, au Forum, alors qu'ils participent au **Festival international de jazz de Montréal**. L'unique **Oscar Peterson** jouera alors sa suite *Canadiana* avec grand orchestre, et **Jean-Luc Ponty**, ce violoniste pas comme les autres, son *Imaginary Voyage*. Dutoit fera entendre des pages de *West Side Story de Bernstein et de Porgy and Bess* de Gershwin.

Mardi, à 19 h 30, le festival *Mozart plus* se poursuit à la **basilique Notre-Dame** avec le pianiste **Gerhard Oppitz** comme soliste du *Concerto no 5, l'Empereur*, de Beethoven. On entendra aussi la *Sérénade no 7*, K. 250, dite « Haffner », de Mozart.

Mercredi à 20 h 15, l'OSM et son chef seront à l'**aréna Maurice-Richard** pour un deuxième *Concert populaire d'été* avec **Richard Roberts**, violon solo de l'orchestre, comme soliste. Il jouera *The Lark Ascending* de Vaughan Williams et les deux *Romances* de Beethoven. Des oeuvres de Suppé, Chabrier, Bizet et Saint-Saëns sont aussi au programme.

Jeudi à 20 heures, l'OSM et Dutoit donneront un concert gratuit dans la cour arrière du **séminaire de Joliette** dans le cadre du *Festival d'été de Lanaudière*. Au programme figurent des oeuvres de Suppé, Strauss, Verdi, Massenet, Offenbach et Tchaïkovsky. Un autre concert gratuit, cette fois au **parc Ahuntsic**, angle des boulevards Henri-Bourassa et Lajeunesse, sera présenté vendredi à 21 heures.

L'invité des *Concerts spirituels* à l'**oratoire Saint-Joseph**, mercredi à 20 heures, sera **Jacques Boucher**, organiste de Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun.

Le **Festival Orford 84** sera officiellement inauguré ce soir à 20 heures, à la **salle Gilles-Lefebvre** du Centre d'art d'Orford JMC. Avec Paul Helmer au piano, la violoniste Angèle Dubeau jouera des oeuvres de Bach, Mozart, Brahms, Chausson, Szymanowski et Saint-Saëns. Au **Domaine Forget**, à Saint-Irénée, le guitariste **Egberto Gismonti** est au programme de ce soir à 20 h 30 de même que la percussionniste Nana Vasconcelos. Mercredi soir, ce seront le violoniste Gyorgy Terebesi et le guitariste Peter McCutcheon. Au **Grand Théâtre** de Québec, l'**Orchestre symphonique de Québec** fait entendre des oeuvres de Beethoven, ce soir ainsi que demain, jeudi et vendredi.

— GILLES POTVIN

AU THÉÂTRE

Le Théâtre national de Grèce. En 1967, cette grande compagnie de théâtre, fondée dans les année '20 à Athènes, avait fait ses débuts en Amérique du Nord à Montréal, présentant *Agamennon* d'Eschyle, *Oedipe à Colone* et *Ajax* de Sophocle, dans le cadre du festival mondial d'Expo '67. De retour du festival des Jeux olympiques de Los Angeles, la voici à nouveau à Montréal (pour deux soirs, jeudi et vendredi prochains) avec, cette fois, *Oedipe-Roi*, le chef-d'oeuvre impérissable de Sophocle. Nikos Kourkoulos joue Oedipe dans la mise en scène et l'adaptation (en grec moderne) de Minos Volonakis. C'est à ne pas manquer, il va sans dire. Cette nouvelle production d'*Oedipe-Roi* a été créée à Épidaure à l'été '82.

Les Gros Oiseaux, en prolongation. Au studio de l'**École nationale de théâtre** (360, avenue Laurier est), on prolonge jusqu'au 14 juillet les représentations de cette « parade de poèmes du deuxièmne au vingtième siècle » qu'a dirigée Michel Garneau. *Les Gros Oiseaux : premier envol* réunit de jeunes comédiens de l'École : Marie-Andrée Corneille (sic), Diane Dubeau, Sylvie Ferlatte, Roger Larue, Jean Maheux, Gildor Roy. La musique est de Joël Bienvenue. On y dit, entre autres, du Desnos, du Guillevic, Goethe, Marot, Néruda, Tardieu, jusqu'à Pierre Morency et Michel Garneau.

— ROBERT LÉVESQUE

SUR LES CIMAISES

Dans l'Outaouais

Galerie nationale du Canada (angle des rues Slater et Elgin, Ottawa, jusqu'au 14 juillet) : « Cape Dorset : 25 années d'estampes, une production d'artistes et de graveurs de la Coopérative des Inuit de l'île de Baffin de l'Ouest, à Cape Dorset. Parmi les oeuvres de ces artistes, nous retrouvons celles de **Pudlo, Kenojusk** et **Lutka**. La flore et, en particulier, la faune canadienne y figurent dans des aventures fabuleuses empreintes d'humour et de satire. Un 25e anniversaire qui célèbre aussi celui des Amis de la Galerie nationale.

Bibliothèque nationale du Canada (395, rue Wellington, Ottawa, 996-3945, jusqu'au 4 septembre) : « Écrivains du Nouveau-Brunswick ». La bilbliothèque a monté une exposition de livres d'histoire et d'anecdotes, des oeuvres poétiques et romanesques de cette province. Une société hétérogène empreinte d'origines amérindienne, acadienne et loyaliste, d'où a émergé une double culture, française et anglaise, teintée de l'influence autochtone. En dépit de la diversité des écrits, la géographie et l'histoire du Nouveau-Brunswick demeurent le pivot de sa littérature. Une initiation rare à la création littéraire de cette province.

— LUCIE PINEAU

Le spectacle des baleines

L'embouchure du Saguenay accueille chaque année des dizaines d'espèces de baleines, un phénomène unique au monde. La Société linéenne, l'une des plus anciennes organisations écologistes du Québec, organise, à partir des deux rives du fleuve, des excusions en mer pour toute la famille. Le regroupement des baleines débute à la fin de juillet pour se poursuivre jusqu'à la mi-octobre. Avec un peu de chance, on peut y observer la gigantesque baleine bleue, le plus grand mammifère au monde. Les bélugas (baleines blanches) et les rorquals sont régulièrement au rendez-vous. Des biologistes accompagnent les visiteurs pour les initier à cet univers exceptionnel. Les forfaits offerts par la Société linéenne incluent le transport, l'hébergement, les repas et le voyage en mer. Pour informations : (418) 653-8186.

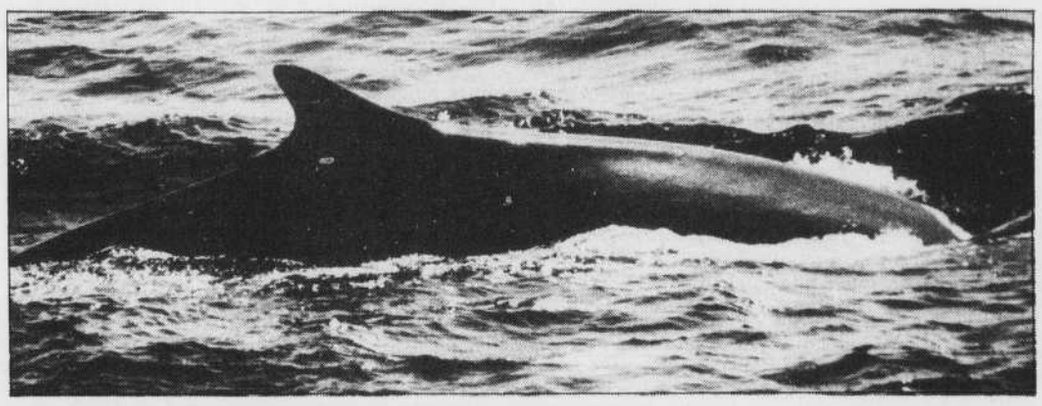

La Crêperie Québécoise

« Une atmosphère de détente où vous dégusterez les crêpes les plus délicieuses! »

"La meilleure crêperie" — André Robert

1775 St.Hubert, Montréal (près Ontario) 521-8362

EXPOSITIONS

tres canadiens du 3 juillet au 24 août

GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition de 18 aquarellistes renommés, du figuratif à l'abstrait

GALERIE 101: 245 rue Bank, Ottawa (230-2793)— "La danse de la mort" gravures sur bois de Constantine Ferreo— "For women and peace" exposition multi-média de Jill Clarke

GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene (931-3174)— "Les batiques" imprimerie très fine de l'Afrique et de l'Indonésie du 5 juin au 7 juillet

GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil— Expostion des sculpteurs, Jacques Carpentier, Richard Klode, Guerino Ruba, Aurelio Sandonato, Dominique Valade et Dominique Rolland jusqu'au 15 juillet— Expostions des travaux de J. Bélik, S. Cosma, G. Marsan, A. Picard, A. Sandonato et Dominique Valade jusqu'au 31 juillet

GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.

GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7833)— Oeuvres choisies par J.P. Riopelle et oeuvres sur papier des artistes canadiens

GALERIE DON STEWART: 1460 ouest Sherbrooke (845-2905)— Exposition marine d'oeuvres d'artistes canadiens et européens des 19e et 20e siècle jusqu'au 21 juillet

GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783)— Art moderne et contemporain, pour l'ouverture de la galerie y exposent les artistes suivants: Monique Charbonneau, Louis Charpentier, Claude Courchesne, Suzanne Duquet, Giuseppe Fiore, Louis Jaque, Marie Langlois, Normand Moffat, Maurice Raymond, Guerino Ruba, Bruno Tenti et Yves Trudeau, juillet et août, du mer. au dim. 12h. à 18h.

GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Sculptures, gravures, tapisseries inuit — Artistes de la galerie, Alcalay, Drapell, Feist, Fournier, Graham, Hudson, Iskowitz, Solomon, juin et juillet

GALERIE L'ÉMERGENCE: 1452 Laurier (525-2264)— Atelier Pierre Archambault (mix-média) exposition de groupe 24 juin au 8 juillet— Pomme, aquarelles du 8 au 29 juillet

GALERIE ESPÉRANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Lithographies 1973-1983 de Zuniga, du 14 juin au 28 juillet

GALERIE FAUCOMPRÉ: 1485 Amherst (523-9368)— "Rêverie et antithèse" oeuvres de Hélèna Wazana et Danielle Malka, jusqu'au 14 juillet

GALERIE FUCITO: 5283 du Parc (279-1919)— Peintures récentes de Guy Montpetit du 20 juin au 21 juillet

GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet (844-4569)— Sélection de peintures, dessins et gravures de quinze artistes montréalais contemporains du 12 juillet jusqu'en sept.

GALERIE GRAFF: 963 est Rachel (526-2616)— Peintures, dessins et estampes des artistes de la galerie du 12 juin au 15 sept.

GALERIE H.E.C.: 5255 Decelles (343-3838)— Exposition des costumes et marionnettes du Théâtre sans Fil, ainsi des masques du Hobbit de Jolis Deuils et légendes indiennes, du 13 juin au 26 juillet

GALERIE L'IMAGINAIRE: 21 Jacques-Cartier, Valleyfield (371-0544)— Exposition "Terre Mythe" de Jean-Denis Bisson et Michèle Brosseau, du 12 juin au 12 juillet

GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maitres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.

GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Yves Laroche, Gilles Gingras, Jean-Paul Jérôme, et sculpteur Roch Lussier

GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Collection de masques de danse cérémoniale, de Zaire, Côte d'Ivoire, Mali et du Cameroun, mar. à sam. de 13h. à 17h.30

GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) —oeuvres de R. Richard, A. Rousseau, M. Poissant, A. Bertounesque, F. Alvarez, C. Jacob

GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322)— Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay

GALERIE MONTCALM: Maison du Citoyen: 25 Laurier Hull (777-2781 poste 256)— "Continuité" exposition de tapisseries de Carole Simard Laflamme du 1 juillet au 4 août

GALERIE DU MUSÉE: 24 rue Champlain, Québec— "Nhohexyleau" d'Hélène Rochette, du 28 juin au 15 juillet et Le trésor du Grand Siècle, 9 mai au 19 août— Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde du 9 mai au 19 août— Québec 84: L'art aujourd'hui du 9 mai au 5 août

GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636)— "Reflets" l'art contemporain à la Galerie Nationale depuis 1964 du 10 mai au 26 août— Cape Dorset, 25 années d'estampes du 19 mai au 14 juillet

GALERIE PLACE DU CANADA: Hôtel Château Champlain— Exposition des oeuvres de Gabrielle Potvin

GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00

GALERIE UQAM: 1400 Berri— Salle J.R120, "Sur les elles du temps" Camille Claudel et des sculpteures québécoises contemporaines du 27 juin au 15 juillet

GALERIE ZSOLT SZIGETVARI: 9 est Ste-Catherine ste 204 (844-7054)— Erika Justmann présente "jazz photos" tout juillet

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 Peel: Tapisseries de Sondra Macleod et vaisseaux de bois de Stephen Levitt.du 30 juin au 21 juillet

HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL: Hall d'entrée— Exposition intitulée "Montréal vu par les peintres" 40 artistes y participent, du 28 juin au 3 sept.

LA CÔTE À BARON: 2070 St-Denis (842-6626): "Encore du jazz" dessins par Szasszkiewicz, jusqu'au 4 août.

INTERACTION: 4060 St-Laurent, ste 103 (849-2791)— "Pot pourri national" exposition d'oeuvres récentes d'étudiants canadiens en céramique du 10 juin au 27 juillet

JARDIN BOTANIQUE: 4101 est rue Sherbrooke, salle Jacques Rousseau— Aquarelles de Denise Pelletier du 15 juin au 15 juillet

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE-CATHÉDRALE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 338 est rue Ontario (843-8620)— Anne-Marie Leenhouts, cor, Karen de Vries, piano, Kati Davis, hautbois, 7 juillet, 21h.

CENTRE D'ART D'ORFORD: Sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'est (819-843-3981): Festival Orford 84, Salle Gilles-Lefebvre: Cours d'interprétation, Jacqueline Richard, chant, 7 juillet, 14h. et 15h.30— Concert Angèle Dubeau, violon, 7 juillet, 20h.— Concert-brunch, musique de chambre de 10h. à 12h.— Concert-bouffe, Orchestre à cordes, R. Friend piano solo, 8 juillet, 17h. à 18h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église— Dans la série récitals d'été: Rolf Bertsch, au piano le 11 juillet, 12h.30

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

MUSÉE D'ART SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— Concert de Richard Pouliot, luthiste et guitariste, 8 juillet, 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— tous les dimanches à 15h.30 récital d'orgue de Raymond Daveluy ou un de ses élèves.—

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 o. St-Paul (842-2003) — jazz à l'heure du cocktail et en soirée tous les jours de 17h.00 à 20h.00 — Événements spéciaux pour le festival de jazz: Tchukon 7-8 juillet, 21h.30— Luc Beaugrand ensemble 9-10 juillet

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: Festival international de jazz de Montréal, « Martial Solal » sam. 7 juillet, 22h.— Steve Kuhn, 8 juillet 22h.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656) —Charlie Biddle du mer. au sam. de 10h.00 à 02h.00— Brunch jazz avec M. Normand de 12h.00 à 17h.00, autre orchestre de 18h.00 à 23h.00

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h.00 et 22h.00

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Jack Peaker, groupe de jazz moderne et classique 7-8 juillet, 21h.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: Festival international de jazz de Montréal, « Nelson Symonds » 7 juillet, 18-20-22 h, « Ellington toujours » dim. 8 juillet à 18-20-22 h.

COCK'N BULL: 1944 o. Ste-Catherine (932-4556)— tous les dim. jazz et dixieland live.—

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Bateau ivre: à 21h., Démesure, fusion et moderne, 7-8 juillet

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)—Billy Georgette de 21h.00 à 01h.00 sam.— Steve Farell de 20h.00 à 24h.00 le dim.— Lun. au ven. Charles Bensoussan de 5h.00 à 8h.00 — Scott Price lun de 21h. à 01h.—Billy Georgette de 21h.00 à 01h.00 mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h.00 à 02h.00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00h.00— Dîner-dansant chez Hugo avec pianiste Gerry Pucci

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Lun. au ven. de 19h.00 à 22h.00, dim. 16h. à 21h.,Lambert au piano

LE POURQUOI PAS: 500 est Rachel (523-8708)— Bluff, rock, 8 juillet et 12-13-14 juillet

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano lun. au ven. 16 h. à 02h.30, sam. de 12h. à 02h.30, dim. de 12h. à 24h., deux pianistes sont en vedette Lambert et Eddie Prophete

RISING SUN: 286 o. Ste-Catherine (861-0657) — Nite Life avec Jimmy Ray (Kat Mandu) les 7-8 juillet

SALLE MARIE-GUÉRIN LAJOIE: Festival international de jazz de Montréal, « Quartette de Jacques Labelle et Bob Mover sextet, 7 juillet, 20h.30

SALLE REINE ELISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511) — Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h.00 à 22h.00— Oliver Jones et Charlie Biddles, mer. jeu. ven. de 17h.00 à 22h.00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h.00 à 24h.00

SPECTRUM: 318 Ste-Catherine ouest: Festival international de jazz de Montréal « Michel Portal avec Jeanneau, Humair et Texier, 7 juillet, 19h.— Pierre Akendengue, 7 juillet, 23h.30— Heat Brothers, 8 juillet, 20h.30— The Ray Baretto Orchestra, 8 juillet 23h.30

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: île Ste-Hélène— Concert de jazz du Groupe Quartz, le 8 juillet de 12h. à 17h. sur la terrasse, en cas de pluie le concert se fera à l'intérieur, l'entrée est gratuite

THÉÂTRE ST-DENIS: Festival international de Jazz de Montréal, Anthony Davis, James Newton et Abdul Wadud 7 juillet, 24h.

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène— Ouvert de 10h. à 22h. tous les jours du 16 juin au 3 sept.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 rue St-Hubert (842-2808)— Festival des chansonniers du Québec, Samedi 7 juillet, 21h. Présentation de Jean Galtier, 21h.45, Etienne Nelis, 22h.30, Gérard Ferron, 23h.15, Francine Larose, 00.00, Jamil, 00.30, Francine Champigny, 01h., Alain Dorval— Dimanche 8 juillet: Animateur Jean Custeau, 21h., Charlaine, 21h.45, Alain Dorval, 22h.30, JKean-Guy Leblanc, 23h.15, Nathalie Tremblay, 23h.30, Jean Custeau, 00.00, Walter Palmieri, 00.30, autres chansonniers

CENTRE D'INTERPRÉTATION PHN-CFL: 1255 boul St-Joseph, Lachine 283-6054): Le théâtre de l'entrepôt présente « J'aurai ta peau » du 27 juin au 31 août, à 20h.

CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC: Sortie 118, autoroute des Cantons de l'Est (819-843-3981)— "Musique, Nature, Arts Visuels" du 2 juin au 30 sept., visites guidées, sentier de la nature, expositions, films-diaporama et boutique souvenirs— Le sentier de la nature est ouvert au public en juin et sept. les sam. et dim. de 13h. à 18h., juillet et août, du mar. au dim. de 13h. à 18h., départ à toutes les heures

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (878-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche de 21 h 00 à 3 h 00.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 360 est Laurier (524-0736)— Salle André Pagé: "Les gros oiseaux: premier envol, m. en s. Michel Garneau, 7 juillet, 20h.30 (prolongation 10 au 14 juillet)

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191)— "Les mille et une nuits" texte et m. en s. Jean-Pierre Ronfard, 7 juillet, 21h.

HOTEL CLARENDON: 57 rue Ste-Anne (Québec) 418-524-3642— Spectacle de Léo Munger, du mer. au dim. à 21h., jusqu'au 15 août

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite station (382-9039): « Les nuits de Montréal » revue musicale, du 4 juillet au 1er septembre à 20 h 30, du merc. au sam.,

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques (872-4530)— "Jacques Cartier, astronome" du 5 juillet au 2 sept.

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN: île Ste-Hélène— Sur la terrasse de la Roseraie du Restaurant Hélène de Champlain, un Big Band de douze musiciens sous la dir. de Michel Cournoyer, tous les sam. entre 21h. et 02h.

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— "Double-face" spectacle de Normand Perron 7 juillet, 20h.30

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges— "Y'a de l'art dans l'air" exposition de cerfs-volants peints par des artistes allemands du 6 juillet au 26 août

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: "Peintres naïfs allemands et québécois" du 3 juillet au 24 août.

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— Exposition de 7 graveurs français du 20 juin au 19 août— "De Saint-Malo à Québec" exposition de Francine Larivière Robichaud du 20 juin au 14 juillet

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— "Le fil qui chante" exposition sur l'histoire des communications du 3 juillet au 3 sept.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal— Exposition du Grand Prix des métiers d'art du Québec à Montréal, jusqu'au 7 sept.

MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 St-Pierre (prolongement rue Bleury) Vieux Montréal (845-6108)— Exposition permanente des oeuvres de Marc-Aurèle Fortin ainsi que des sculptures et pierres semi-précieuses de Jean-Charles Charuest tous les jours de 11h. à 17h. (fermé lundi) jusqu'au 15 sept.

MUSÉE MARCIL: 349 Riverside Drive, St-Lambert (671-3098)— "Ombres et lumières" tapisseries de Mariette Rousseau-Vermette du 20 juin au 19 août

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878): Troisième biennale de la tapisserie de Montréal, du 1er juillet au 12 août.— "Architectures du Musée" exposition de projets sur le futur Musée du 1 juillet au 16 sept.— Environnement naturel, fibres multicolores, performance de Doris May, le 7 juillet de 11h. à 17h.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent (747-7367) — Pipes et pétun dans l'art québécois du 26 fév. au 8 juillet— 1534, les découvertes de Jacques Cartier du 29 avril au 8 juillet

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— Québec vu par Légaré, Holloway, Krieghoff et Sewell du 4 mai au 5 août— Exposition de Bouguereau, du 22 juin au 23 sept.

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

LE NAUTILUS: Les Terrasses, 705 ouest Ste-Catherine— "Les plus belles agates du monde" exposition de 96 spécimens choisis, jusqu'au 7 juillet

PLACE VILLE-MARIE: 1 Place Ville-Marie, hall d'entrée, et Plaza extérieure— "Confrontation 84" exposition de sculptures du Conseil de la Sculpture du Québec du 26 juin au 31 août

SUZANNE LAVIGNE: 916 rue Cherrier (525-2455)— exposition lun. au jeu. 15h.00 à 19h.00 ven. sam. dim. 15h.00 à 21h.00

WADDINGTON ET GORGE INC: 1504 ouest Sherbrooke (933-3653)— Oeuvres de Borduas, Dallaire, Ferron, Gaucher, Jackson, Krieghoff, Leduc, Lismer, Pellan et Roberts tout juin— Exposition de R. Pottruff du 23 juin au 14 juillet—

INTERART: 1545 Dr Penfield, suite 104 (932-1545) — Oeuvres de Louis Jaque, Alfred Pellan, Riopelle, Sculptures de Robert Poulin, Claude Millette.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Le Canada dans l'art du potier jusqu'à oct. 84— Secrets intimes: lingerie de 1825 à 1930 du 29 fév. au 12 août 84

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI: 35 ouest St-Germain, Rimouski (418-724-2272)— "Vues sur le Saint-Laurent" exposition de photographies de Jacques Bérubé, Roch Collin et Christiane Dubé— Exposition de coquillages et de fossiles des mers post-glaciaires du Québec du 29 juin au 19 août

LA PETITE GALERIE: 1200 rue Shefford (Bromont) (527-3341). Oeuvres des artistes de la galerie dont Yves Bergeron, Louis Jaque, Albert Rousseau et Graham Cantieni les ven. sam. et dim.

MUSEE PIERRE BOUCHER: Pavillon des Ursulines,734 des Ursulines, Trois-Rivières— Exposition d'hier et d'aujourd'hui (1850-à nos jours) jusqu'au 4 sept.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 Univers inconnus
13.00 D'hier à demain
14.00 Cinéma « Les fourberies de Scapin » fr. 80 avec Roger Coggio, Michel Galabru, Jean-Pierre Darras, Maurice Risch et Pierre-François Pistorio
16.00 Québec cet été
17.00 Bagatelle
18.00 Le téléjournal
18.05 Une fenêtre sur le monde
18.30 Le monde merveilleux de Disney
19.30 Baseball des expos: Les Expos reçoivent les Astros de Houston
22.00 Le téléjournal
22.20 Les nouvelles des sports
22.35 Québec cet été
22.50 Cinéma « Entre l'arbre et l'écorce » amér. 77 avec David Cassidy, Gloria de Haven et Dewey Martin

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 La route olympique
15.00 Madame et son fantôme
15.30 Football USFL
19.15 Le dix vous informe
19.30 Au royaume des animaux
20.00 Les Grands Spectacles « Une chronique des années 30 » (mini séries) amér. 81 avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Markie Post et Chad Redding
22.00 Le vrai visage
22.30 Nouvelles TVA
22.45 Les sports
23.00 Cinéma d'action « Shaft: the murder machine » amér. 74 avec Richard Roundtree, Ed Barth, Clu Gulager et Judie Stein
01.00 Mannix

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 L'enfance de l'art: Denise
19.00 A coeur battant
19.30 Justice pour tous
20.00 Mudra Afrique
21.00 Jacquou le croquant: la révolte de Fanlac

99 TVFQ (Câble)

13.00 Champs-Elysées
14.30 Sept sur sept
15.30 Pierre Luccin raconte...
16.45 Dans les mains du magicien
16.55 Recréa A2
17.00 Croque-vacances
17.30 Contes fantastiques
17.45 Les voyages du Professeur Lorgnon
18.00 La maison du TFI
19.30 Braque: les ateliers
20.30 Champs-Élysées: France Gall
22.10 Sept sur sept
23.00 Pierre Luccin raconte...
23.15 Le journal
23.40 Prélude à la nuit

6 CBMT

12.30 Going Great
12.58 Programm highlights
13.00 Country report
13.27 Community events
13.30 Western gardener
14.00 Wild kingdom
14.30 Country east
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in Parliament
19.00 Geraldine
19.30 CFL Football
22.30 Two ronnies
23.00 The national
23.15 Newswatch
23.37 Cine six « The great american beauty contest » avec Robert Cummings, Eleanor Parker et Barbi Benton

12 CFCF

09.00 CTV Special Presentation Wimbledon tennis: ladies final
14.00 Ocean alive
14.30 This week in football
15.00 Superstars of wrestling
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 The stereovision network
19.00

TOUT À LOISIR

À PROPOS DE VOILES . . .

JACQUELIN HARVEY

Docteur ès lettres, l'auteur est à l'emploi de la Direction du transport maritime et fluvial au ministère des Transports du Québec

CES mois-ci, il ne se passe guère de jours sans qu'un médium ou l'autre d'information ne parle de voiles au Québec. Bien sûr, ce phénomène est surtout relié à la visite sur le Saint-Laurent des « grands voiliers » au cours de 1984. Cependant, indépendamment de son aspect « nostalgique » — ou, si l'on veut, « sportif » —, le retour des voiles sur des navires marchands est actuellement considéré très sérieusement par plusieurs nations.

Bien que les recherches japonaises sur la propulsion éolienne soient, à première vue, les plus connues, des pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne de l'Ouest, l'Union soviétique, la France, les États-Unis et la Finlande s'intéressent également de près à ce mode oublié de propulsion. Les navires dont il est question n'ont, on s'en doute bien, aucune ressemblance avec les *clippers* d'autrefois, à trois ou quatre mâts, munis d'un nombre impressionnant de voiles (du clinfoc à la brigantine), constituées de toile épaisse (canevas), et nécessitant des équipages importants pour la moindre manoeuvre.

Non, ce sont des navires de types conventionnels, comme on en observe régulièrement dans nos ports, à propulsion classique, auxquels on a greffé à un ou deux mâts un système de voiles, plus souvent rectangulaires qu'autrement, confectionné en général de matériaux rigides et entièrement télécommandé à partir de la timonerie. Rien de bien romantique dans tout cela.

JAPON

Ce sont les Japonais qui, au cours de septembre 1980, ont pris la vedette avec la mise à la mer du *Shin Aitoku Maru*, un pétrolier de 699 tonnes de port en lourd, à propulsion diesel, dont les deux mâts sont munis de voiles, utilisées comme système de propulsion auxiliaire. Construit au chantier Imamura Shipbuilding Co., Ltd de Kuré, pour le compte d'Aitoku Shipping Co., Ltd (Tokuyama), il est le résultat de recherches entreprises par son propriétaire : la JAMDA (Japan Marine Machinery Development Association) et NKK (Nippon Kokan Kaisha). Il ne s'agit certainement pas d'un « voilier » mais plutôt d'un « energy-saving motor-ship incorporating two sails » (*Marine Engineering/Log*, décembre 1980, page 65). Sa construction a coûté quelque $ 2.3 millions US, c'est-à-dire environ 15 % de plus qu'un pétrolier conventionnel de dimensions similaires.

Les voiles du *Shin Aitoku Maru* sont composées d'unités rectangulaires à écoulement laminaire. Chacune est haute de 12.15 mètres sur huit de large, ce qui donne une surface globale d'environ 200 mètres carrés. Bien que fabriquées de toile, il s'agit de surfaces rigides, montées sur de minces cadres métalliques. Leur déferlage fait plutôt penser à une articulation de panneaux qu'à une action de déroulement. Tout est automatisé, c'est-à-dire que la direction du vent et sa vélocité sont fournies à un ordinateur qui contrôle le tout, en ouvrant ou fermant les voiles, et en les orientant dans le sens le plus profitable au navire. L'ordinateur contrôle également le fonctionnement de l'engin principal, compte tenu ds deux moyens de propulsion. Fait intéressant à noter, la présence de voiles contribue à diminuer le roulis du navire, améliorant d'autant sa navigabilité. Voici quelques caractéristiques du *Shin Aitoku Maru* (*Marine Engineering/Log*, décembre 1980, page 65) :

- Longueur : 66 mètres
- Largeur : 10.6 mètres
- Profondeur : 5.2 mètres
- Jauge brute : 699 tonneaux
- Port en lourd : 1,600 tonnes
- Propulsion : 1 x 1,600 HP diesel; 200 mètres carrés/voiles
- Équipage : 10

Depuis 1980, le navire a opéré avec succès dans les eaux japonaises. Mais la voilure n'est utilisée que comme « pouvoir auxiliaire » même si, en certaines circonstances, c'est le seul « pouvoir » qui fut utilisé. En ces occasions, des vitesses de l'ordre de 3.75 noeuds furent atteintes avec des vents d'une vélocité de 21.6 kilomètres/heure; avec des vents d'une vélocité de 90 kilomètres/heure et une vague entre cinq et six mètres, on a pu maintenir une vitesse de huit noeuds pendant deux heures. Globalement, il appert que le système de voiles a réduit le roulis d'environ 30 %, permettant au navire de maintenir une meilleure course qu'un navire conventionnel. Indépendamment du système de voiles, notons que le *Shin Aitoku Maru* est équipé d'une hélice grand diamètre tournant à basse révolution, d'un engin principal à haute efficacité, d'une coque à profil hydrodynamique et d'un système pour récupérer la chaleur perdue du moteur propulsif.

Au cours de 1982, Nippon Kokan Kaisha entreprit la « conversion » d'un navire jumeau du *Shin Aitoku Maru*, l'*Aitoku Maru*, mais avec un seul système de voiles comparativement à deux dans le premier cas. Les 85 mètres carrés de voilure sont placés sur le mât avant. L'unité a été conçue par la Nippon Marine Engineering Co., Ltd, une filiale de NKK, et opère également dans les eaux japonaises.

NKK ne s'est pas arrêté là. Au cours de 1983, deux navires jumeaux, le *Senyo Maru* et le *Nissan Maru* furent livrés à Fuyo Kaiun Kaisha, Ltd et à Nissan Senpaku, Ltd, deux filiales de NKK, par le chantier Narasaki. L'un de ces deux navires est un vraquier et l'autre un cargo; ils opèrent également dans les eaux japonaises. D'un port en lourd de 2,100 tonnes respectivement, ils sont équipés de deux systèmes de voiles, l'un sur le mât avant (137 mètres carrés) et l'autre sur le mât arrière (96 mètres carrés) situé derrière la timonerie. Comme pour les deux premiers vaisseaux, un ordinateur contrôle la voilure, la vitesse de l'engin principal et l'angle de l'hélice, le tout dans l'optique d'une consommation minimale de mazout.

Sur une plus large échelle, NKK poursuit des recherches sur des navires océaniques de 10,000 à 60,000 tonnes, comportant nécessairement des voilures beaucoup plus importantes. Indépendamment du développement de plus grandes voilures, ces recherches tendent à minimiser le coût des voiles mêmes et de l'équipement connexe, à trouver l'arrangement optimal de la voilure et des grues de manutention, dans l'optique de « gagner » une augmentation de la puissance motrice.

ROYAUME-UNI

En juin 1981 était formé, au Royaume-Uni (Southampton), la Walker Wingsail Systems, Ltd (WWS) dans le but de faire des recherches sur les coûts et l'efficacité des systèmes de propulsion éolienne en tant que moyen auxiliaire de propulsion. Le système proposé par la WWS est une unité basée sur une voilure à profil d'aile en position verticale, procédé qui, semble-t-il, a donné d'excellentes performances à date. Des essais grandeur nature furent effectués sur un prototype de 9.2 mètres de longueur, le *Flyer*, et, déjà, deux armateurs britanniques, F.T. Everard & Sons, Ltd et Rowbotham Tankships, Ltd, se sont montrés intéressés au système. Dans le premier cas, Everard & Sons envisageait d'équiper un pétrolier côtier de 1,300 tonnes de deux systèmes de voiles, chacun en ayant trois. Sur une telle unité, semblable au *Shin Aitoku Maru*, on pourrait épargner quelque 25 % du mazout, évalué à environ 70,000 sterling (1983) par année. Pour y greffer l'ensemble du système, il en coûterait quelque 158,000 sterling (1983). Quant à Rowbotham Tankships, elle envisageait, au cours de 1983, d'équiper avec le système WWS deux navires récemment livrés à la compagnie, dont le pétrolier *Oilman* de 1,600 tonnes (prévu opérationnel en 1984) et un autre de 1,400 tonnes. Dépendamment du succès de l'opération de ces trois navires, cela pourrait signifier des commandes pour WWS de systèmes applicables à des navires de 20,000 à 40,000 tonnes.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Un consortium d'intérêts maritimes, associés à d'autres intérêts ouest-allemands, la *Deutscher Foerderverein Segelschiffahrt German*, a été créé en Allemagne de l'Ouest, au cours de 1982, dans le but de construire une unité de cinq mâts, longue de 160 mètres et large de 22, avec un port en lourd de 12,000 tonnes, équipée de voilure de quelque 8,500 mètres carrés et pouvant atteindre une vitesse maximale de 20 noeuds, voiles déployées. Le coût du navire est estimé à $ 30 millions US (1982). Sans l'aide de la voilure, avec son moteur diesel Schottel de 2,500 kilowatts, la vitesse se situera entre 12 et 12.5 noeuds. Vingt-cinq personnes constitueront son équipage et six cabines accommoderont 12 passagers. On estime que sur le voyage aller-retour Hambourg - Buenos-Aires (46 jours), l'épargne se situerait autour de $ 175,000 US.

Un second projet concerne la *Hamburger Schiffbauversuchsanstalt* (c'est-à-dire le bassin pour modèle réduit de Hambourg). Il s'agit d'étudier la faisabilité de mettre en service des cargos munis de voiles, navires de 900 à 1,200 tonnes, entre les îles indonésiennes. Bien sûr, le projet intéresse les universités et experts-conseils ouest-allemands, mais également la Japan Marine Machinery Development Association (JAMDA). Il est aussi suivi de près par l'Inde, le Sri-Lanka et, d'une manière générale, par de nombreux pays en voie de développement dans cette partie du monde.

UNION SOVIÉTIQUE

À travers l'Union soviétique, plusieurs instituts de recherche se penchent sérieusement sur la propulsion éolienne, appliquée à des navires de dimensions diverses, en particulier pour de longs parcours, le tout sous l'égide du ministère de la Marine marchande. Trois variables semblent être étudiées de près :

a) Un vaisseau de 15,000 à 17,000 tonnes, équipé d'un seul système de voiles, destiné à augmenter la puissance de l'engin principal en cas de vents favorables.

b) Un navire de dimensions similaires mais avec une voilure plus vaste et un engin principal plus petit, ce dernier destiné à l'accostage et aux conditions difficiles de navigation.

c) Un navire fonctionnant presque totalement à voiles avec un petit engin pour les cas d'urgence.

Est également étudiée la possibilité de doter un vraquier de quelque 50,000 tonnes d'une voilure couvrant une surface d'environ 14,000 mètres carrés. Il appert qu'une telle unité pourrait atteindre une vitesse de 10 à 12 noeuds, vitesse comparable à celle d'un navire à propulsion diesel, sur de longues distances.

FRANCE

La France n'est pas demeurée inactive dans le domaine. Mais sa participation la plus récente est sûrement l'expérience de l'explorateur Jacques Cousteau, avec son catamaran, le *Moulin à vent*, utilisant la propulsion éolienne comme force motrice. Longue de 20 mètres, cette unité n'a pas de mât principal mais plutôt un cylindre haut de 13.5 mètres, muni d'un ventilateur au sommet, et de deux ouvertures de ventilation verticales sur les côtés.

En apparence, ce mode de propulsion se compare beaucoup avec l'expérience effectuée par Anton Flettner, au siècle dernier (navire *Buckau*), qui utilisait un cylindre rotatif, basé sur l'effet Magnus. Cependant, dans le cas du navire de Cousteau, le cylindre du navire n'a pas à tourner, ce qui évite les problèmes mécaniques associés à un cylindre rotatif, facilitant du même coup le changement de bordée au près. Le navire de Cousteau est également équipé de deux moteurs diesels. Dans le voyage effectué entre Tanger et New York, il semble que tout se soit déroulé normalement, sauf pour une journée à calme plat. Ce navire a un équipage de six personnes pour une vitesse maximum de 11 noeuds. *Seatrade* rapporte que le gouvernement français a été assez impressionné par cette expérience pour viser à équiper, à titre expérimental, un pétrolier de 5,000 tonnes avec ce système. De son côté, l'équipe Cousteau envisage de remplacer la *Calypso* par un navire monocoque de 260 pieds de long, équipé de deux cylindres.

ÉTATS-UNIS

Mis à part le Japon, les États-Unis sont probablement l'un des pays les plus avancés dans les recherches sur la propulsion éolienne. Dans une opération similaire à celles entreprises au Japon, Wind Ship Development Co., de Norwell (Massachusetts), a mis à l'essai une voile (mât avant) de 278.7 mètres carrés sur le cargo *Mini-Lace* de 3,100 tonnes, appartenant à Ceres Hellenic Shipping Enterprises, Ltd, le tout sous le leadership de George P. Livanos, de Cérès. En 22 mois d'opération, c'est-à-dire de décembre 1980 à septembre 1982, ce navire a transporté du cargo sur une distance de quelque 25,000 milles nautiques et voyagé 15,000 autres milles sur lest. Au cours de cette période, l'armateur rapporte :

a) que l'épargne estimée de mazout évaluée à 20 % avec le système de voile fut largement dépassée;

b) que sur un voyage entre la Jamaïque et la Nouvelle-Orléans, sur lest, le navire a enregistré une consommation de 0.8 tonne par jour, avec deux engins tournant très lentement, ou un tournant lentement, par vent moyen de 17.5 noeuds, portant du travers au petit largue. Cela se compare à une consommation quotidienne de quatre tonnes par jour de mazout, avec les deux engins tournant à une vitesse normale dans des conditions similaires de vent, sans ajout de voilure;

c) que le temps normal de transit entre l'embouchure du Mississippi et le port de la Nouvelle-Orléans a été réduit, dans certains cas, de 24 à 12 heures avec des vents favorables.

Faite en *dacron*, la voile est probablement l'une des plus grande au monde, installée pour une utilisation continuelle. L'ensemble du système est équipé de contrôles hydrauliques en ce qui concerne la quantité de toile déployée et son angle par rapport au vent, ainsi qu'un contrôle des tensions de manoeuvre de hale-bas et points d'écoute. L'opération est totalement contrôlée électriquement à partir de la timonerie, éliminant du coup toute manipulation manuelle. La conception de cette volle a été faite pour que l'ensemble soit pleinement opérationnel avec des vents de 35 noeuds, tout en étant capable de résister à des vents de 150 noeuds lorsque ferlée.

FINLANDE

Bien que les chantiers finlandais soient surtout connus pour la construction de brise-glaces et de paquebots, le *Journal de la marine marchande*, édition du 1er décembre 1983, rapporte que des expériences se font sur un petit navire de croisière. Ce dernier aurait 115 mètres de long, 13.5 de large et 3.6 de tirant d'eau, pour un port en lourd de 500 tonnes. Cent-douze passagers peuvent y embarquer. Le navire est muni de trois moteurs diesel semi-rapides *Wärtsilä 6R22*, couplés directement à des génératrices. Cependant, on ignore les prévisions du bilan d'exploitation par rapport à un navire-moteur de même capacité, et quelles seront les conséquences sur le prix des billets. Il est à noter qu'à part les voiles, c'est un navire de croisière conventionnel.

La confiance que mettent certains protagonistes dans la propulsion éolienne, même à titre de propulsion auxiliaire, peut sembler actuellement irréaliste. Il n'en demeure pas moins que tout constructeur de navires désireux de demeurer concurrentiel dans son secteur se doit d'être à la fine pointe des nouvelles technologies de transport.

Exemple de voiles expérimentales installées sur les navires marchands japonais

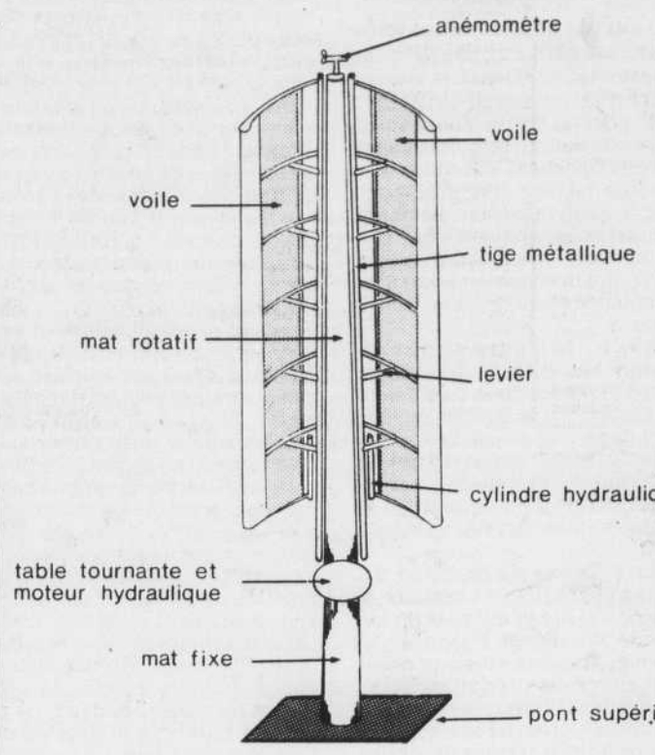

Source: D'après Marine Engineering/Log, décembre 1980.

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

Montréal, Causapscal, lac Saint-Jean, Bruxelles

JANINE DALAIRE*

Cette semaine, je vous propose un pot-pourri de suggestions : voir, goûter, pédaler, partir . . .

Les Grandes Allées à Montréal, du 11 au 15 juillet

Les canoteurs en route pour Québec s'arrêtent à Montréal du 11 au 15 juillet. Le mercredi 11 juillet, à 18 heures, ils arriveront au bassin Jacques-Cartier dans le Vieux-Port. Puis, ils camperont à l'île Notre-Dame où ils animeront des activités tantôt au lac des Régates, tantôt à la Ronde au Lac des Dauphins, tantôt au Vieux-Port. Vous pourrez faire un tour de canot, une embarcation de 45 pieds de long ! Si vous choisissez le Vieux-Port, le canot fera le tour des voiliers amarrés.

Le 14 juillet, les canoteurs feront du portage dans les rues de Montréal puis repartiront du bassin Jacques-Cartier pour Québec dans la soirée du 15 juillet.

Festival de la p'tite fraise

Si nous avions à trouver un nouveau symbole pour le Québec, pour ma part je suggérerais la p'tite fraise : elle évoque une culture importante des meilleures terres du Québec, mais aussi une découverte toujours réjouissante de nos randonnées dans les champs sauvages . . . Les fraises en confitures, dans les tartes, avec de la crème, nature . . . ! Qui ne salive pas juste à penser aux fraises ?

Tout Causapscal vous attend pour son Festival de la p'tite fraise jusqu'au 15 juillet. Fraises et festivités sont synonymes à Causapscal. Ce petit village est situé à mi-chemin entre Matane et Matapédia sur la route 132 et la rivière Matapédia, l'une des plus importantes rivières à saumon de la Gaspésie.

Tour du lac Saint-Jean

La réputation des gens du Lac-Saint-Jean n'est plus à bâtir. Tout le monde connaît leur accueil chaleureux. Quand on prend le temps d'y séjourner, on en profite au maximum. Pourquoi ne pas s'engager à compléter le tour du lac à vélo, accompagné d'un guide de la région ? Vélo-Québec organise ce voyage du 30 juillet au 5 août. On se rend par train jusqu'au lac et là, on enfourche sa bicyclette. Le prix de $ 155 comprend le transport, l'hébergement (deux nuits en auberge, quatre en camping, deux petits déjeuners, un déjeuner, un dîner), un avant-midi de voile ou de canot. On s'inscrit à Vélo-Québec, 1415, rue Jarry est, Montréal, H2E 2Z7. Pour informations : 374-4700, poste 438.

Agence Québec/Wallonie-Bruxelles

Pour les jeunes (de 18 à 30 ans) au travail ou en attente d'emploi, l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles offre des séjours thématiques dans la communauté francophone belge. Les thèmes des prochains stages sont : l'environnement rural : protection, aménagement, rénovation; l'artisanat : qualité de vie et potentialité économique; alternatives d'emplois; une autre communication; le sport pour tous; une communauté : deux régions. Ces stages réuniront chacun un groupe de 20 jeunes et il faut s'inscrire au plus tard le 13 juillet. On trouve le détail des stages et les conditions d'admissibilité à l'Agence, au 6255, 13e avenue, Rosemont, ou en téléphonant au (514) 873-5130. D'autres stages, tel un de formation à diverses techniques artisanales (peinture sur soie, *batik*, bois, tissage, vannerie, céramique . . .) et un autre où il s'agit d'aménager un centre d'expression et de créativité et de préparer une animation de quartier, sont aussi au programme. On peut s'y inscrire jusqu'au 26 juillet.

Prochainement, l'Agence annoncera d'autres stages. On peut se procurer la programmation à l'adresse ci-haut mentionnée.

Cette chronique est préparée pour LE DEVOIR . . . à loisir par le service des communications du* ***Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec* *(RONLQ), 1415 est, rue Jarry, Montréal, H2E 2Z7. Tél. : 374-4700.*

Le saviez-vous ?

Chaque Américain — hommes, femmes et enfants confondus — mange en moyenne l'équivalent de quatre bouteilles de *ketchup* par an, soit au total une consommation nationale annuelle de 840 millions de bouteilles de 400 g.

———

Le mari est le seul soutien de famille dans moins de 30 % des ménages américains (couples mariés). Dans 53 % des ménages, à la fois le mari et la femme travaillent. Quatre pour cent de femmes assurent à elles seules la subsistance de leur famille.

———

Les *curanderos*, guérisseurs mexicains, prescrivent la viande de *roadrunner* — un oiseau du désert qui a la particularité de courir très vite plutôt que de voler et qu'on ne trouve qu'en haute et basse Californie — pour guérir divers maux. Cet oiseau digère en effet fort bien les animaux venimeux. Les *curanderos* croient que l'on peut guérir de la tuberculose en mangeant un ragoût à base de *roadrunner*, d'oignons, de tomates et d'ail. La même mixture a des vertus thérapeutiques, pensent-ils, pour les maux de dos, les démangeaisons, les furoncles, les affections pulmonaires et la lèpre.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-009637-804. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse, -vs- POULIOT GILLES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 juillet 1984 à 10:00 heures au 2475, Bellerose #303, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES POULIOT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 système de son et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-065765-831. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- WESTMOUNT CAMERA INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 juillet 1984 à 10:00 heures au 380, Victoria, Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WESTMOUNT CAMERA INC., saisis en cette cause, consistant en: 50 sachets pour caméra, 3 trépieds pour caméra, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-001716-842. ASIF TEMPLE LTD, partie demanderesse, -vs- PROTO LAB EMARD INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 juillet 1984 à 10:00 heures au 1, Place Du Commerce #100, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROTO LAB EMARD INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 presse hydraulique avec cadran, 1 grinder, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 505-27-010989-839. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- L'HEUREUX DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 juillet 1984 à 10:00 heures au 4730, De Bougroyal, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL L'HEUREUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Toyota Celica 1980 imm. 580L754 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148) Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE., No.: 500-05-016154-831. SOUS-MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- MORIN (BEAULIEU) RÉGINE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 juillet 1984 à 12:00 heures au 3, Place Bellerive #1104, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORIN (BEAULIEU) RÉGINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif et acc., 1 piano et banc et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE. No.: 84-01-4988. VILLE DE BOISBRIAND, partie demanderesse, -vs- MONETTE CLAUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 juillet 1984 à 11 heures au 45, 372 Avenue, St-Hippolyte, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE MONETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 motoneige Bombardier et acc., 1 souffleuse à neige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE. No.: 84-03-5064. VILLE DE BOISBRIAND, partie demanderesse, -vs- OBIDNIAK GEORGES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 juillet 1984 à 11:40 heures au 811, Chambord, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OBIDNIAK GEORGES, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Datsun imm. AMR 922 Québec 84 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: CV84/0394. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, -vs- ENGLAND RAYMOND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 juillet 1984 à 11:30 heures au 2652, Ryde, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENGLAND RAYMOND, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son et acc., 1 téléviseur couleur RCA et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-000095-84-2. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse —vs— LES ENTR. EXCAVATION LIRETTE, partie défenderesse. Le 18/07/84 à 13:00 heures, au: 3646, Richelieu, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTR. EXCAVATION LIRETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1970 no série CE6032164441 de marque GMC, 1 camion 1974 5 tonnes no série V76FUV49823 de marque Ford & machinerie lourde, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 18/07/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-02-021167-841. DARIA VASILE, partie demanderesse —vs— GÉRARD DORVIL, partie défenderesse. Le 20/07/84 à 11:00 heures, au: 2895 Kent, app. 15, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRARD DORVIL, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de marque Kenmore, 1 mobilier de salon 2 morceaux & ameublement... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 19/07/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-016962-83-1. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse — vs — RESTAURANT HOT DOGERIA INC., partie défenderesse. Le 19/07/84 à 13:00 heures, au: 2101 Rachel Est, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT HOT DOGERIA INC., saisis en cette cause, consistant en: 3 friteuses de marque ass., 2 fours à pizza de marque ass., & acc. de restauration, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 19/07/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-009944-83-8. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — GASTON LAGACÉ, partie défenderesse. Le 19/07/84 à 13:00 heures, au: 1070 Joséphine, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GASTON LAGACÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 moto no série JYA42J006E002043 de marque Yamaha Virago 1984. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 19/07/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006444-84-3. LES ENTREPRISES P.M.S. SERVICES LTÉE, partie demanderesse — vs — NGUYEN KIM NGOC, partie défenderesse. Le 19/07/84 à 12:00 heures, au: 6940 Barry, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN KIM NGOC, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette immatriculée 436M716 de marque Chevrolet Beauville. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 19/07/84.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-054764-837. BOULANGER INC., Demanderesse -vs- ALIMENTS LUIGI INC., Défenderesse. Le 17 juillet 1984, à 10.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5625 rue Christophe Colomb en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, réfrigérateur deux portes coulissantes et acc., balance électronique, caisse enregistreuse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOLHUBER, huissier. 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015078-848. JOSEPH ÉLIE LTÉE, Demanderesse -vs- NABIH SROUJI, Défendeur. Le 17 juillet 1984, à 11.00 heures à la place d'affaires et domicile du défendeur au No 1242 rue Lachaine, St-François de Sales en la cité de Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: fusil à peinture, chambre à peinture, ameublement de bureau, soudeuse électrique, ventilateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier. 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021992-842. THÉOREX INC., Demanderesse -vs- LOUISE FERNS, Défenderesse. Le 18 juillet 1984, à 11.00 heures au lieu d'entreposage du gardien 15 ouest rue Notre-Dame ch. 240 Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 coutellerie 51 mcx plaquée argent, 1 chaine en or 22 carats et trois boulles en or. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier. 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-12-060062-761. DAME KALLIOPE APOSTOLAKAS, Demanderesse -vs- ADAM KOULOCHERIS, défendeur. Le 17 juillet 1984, à 10.00 heures au lieu d'entreposae du gardien du défendeur au No 975 rue Côte Vertu, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau numéro série: 10D 67199 Red Crew Fibreglass 15 pieds de long avec moteur outboard, 1 trailor. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024917-846. CLAUDE GENEST, Demandeur -vs- CLAUDE PICAND, défendeur. Le 19 juillet 1984, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 4420 rue Charleroi en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac Grand Prix et acc. (pas l'année). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier. 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 88540. VILLE DE SAINT-LÉONARD, Demanderesse -vs- ANDRÉ GOYETTE, Défendeur. Le 17 juillet 1984, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 4494 rue Pouget en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 filière 2 tiroirs Cole, lot de pièces pour électricité. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier. 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 87182. VILLE DE SAINT-LÉONARD, Demanderesse -vs- A.L.S. SONORISATION INC., Tierce saisie. Le 17 juillet 1984, à 10.00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 5163 rue Métropolitain en la cité Saint-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: photocopieur Royfax, machine à écrire Olivetti et 121, 1 extincteur gris, 1 compresseur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier. 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-12-060062-761. DAME KALLIOPE APOSTOLAKAS, Demanderesse -vs- ADAM KOULOCHERIS, Défendeur. Le 17 juillet 1984, à 10.30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 930 rue Décarie en la cité ville Saint-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire avec congélateur (Frigidaire), 1 trancheur à viande froide, 1 poêle à gas, équipement et ameublement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021722-842. DAME KALLIOPE APOSTOLAKAS, Demanderesse -vs- ADAM KOULOCHERIS, Défendeur. Le 17 juillet 1984, à 10.30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 930 rue Décarie en la cité ville Saint-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire avec congélateur (Frigidaire), 1 trancheur à viande froide, 1 poêle à gas, équipement et ameublement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 505-27-007201-834. PERCEPTEUR DES AMENDES partie demanderesse -vs- SHIRLEY BENTON partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 juillet 1984 à 16:00 heures au 5425 Irving, St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SHIRLEY BENTON saisis en cette cause, consistant en: 1 poste émetteur-récepteur et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél: 284-1148). Montréal, le 3 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-015264-832. PERCEPTEUR DES AMENDES partie demanderesse -vs- SYLVIE BLANCHARD partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 juillet 1984 à 14:00 heures au 4100 Rolland, St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVIE BLANCHARD saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chevrolet Citation 1980 imm. 375S157 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél: 284-1148). Montréal le 3 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-014618-830. PERCEPTEUR DES AMENDES partie demanderesse -vs- HUGO PALMA partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 juillet 1984 à 16:30 heures au 4570 Aurèle, St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HUGO PALMA saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Monte Carlo 1976 et acc., et autres bien. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél: 284-1148). Montréal le 3 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-009493-835. PERCEPTEUR DES AMENDES partie demanderesse -vs- LA CIE 102907 CANADA INC. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 juillet 1984 à 11:30 heures au 1216 Chemin Chambly, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA CIE 102907 CANAA INC saisis en cette cause, consistant en: 4 bicyclettes d'exercices, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél: 284-1148). Montréal le 3 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-004041-849. EMBALLAGE PEERLESS LTÉE, demanderesse —VS— WILF NYKAMP, défendeur. Le 17 juillet 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 4900 rue Des Érables en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son complet, 1 T.V. couleur, 1 horloge avec pendule, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO Jr., huissier, 288-6317. Montréal, 7 juillet 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-000772-849. YVONNE CATAFORD, demanderesse —VS— FRANÇOIS LEFEBVRE, défendeur. Le 17 juillet 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 9404 rue Brunet en la cité de St-Benoît, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console RCA Colortrack & acc., 1 set de salon fleuri brun, beige et rouge 2 mcx, 1 appareil d'air climatisé General Electric, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 4 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DE MONTRÉAL. No.: 9275. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse —VS— VICTOR MERLA "JACK SOUS MARIN", défendeur. Le 18 juillet 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 5305 rue Charleroi en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse NCR & acc., 1 poêle à steam MKE & acc., 1 poêle à patate MKE & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 4 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005065-847. AU COQ LTÉE, demandeur —VS— COMMANDING OFFICIER CANADIAN GRENAIDER GUARDS, défendeur. Le 17 juillet 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4171 rue Esplanade en les cité ét district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire en métal gris, 1 photocopieur Xérox 3100 & acc., 1 dactylo IBM, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 4 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025788-808. LE BOTTIN TÉLÉPHONIQUE DE VOTRE QUARTIER INC., demandeur —VS— YVON LANIEL, défendeur. Le 19 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 12357 rue Salk en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console GE & acc., 1 mobilier de salon 2 mcx, 1 horloge murale, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 4 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-017122-842. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC., demanderesse —VS— ARMANDO MENDES, défendeur. Le 17 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 8400, 9ème Avenue en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sanyo, 1 réfrigérateur brun 9 portes, 2 distributeurs à liqueur douce, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, 7 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012079-849. SILENTEC LTÉE, Demanderesse -vs- ANDRÉ BELHUMEUR, défendeur. Le 20 juillet 1984, à 14.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2032, rue Beaubien est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 1 machine à écrire IBM électrique, 2 filières assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier. 842-9192. Montréal, le 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-029619-824. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'HONORABLE PROCUREUR GÉNÉRAL, Partie demanderesse -vs- MONSIEUR YVES COE, Partie défenderesse. Le 18 juillet 1984, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 2386 rue St-Charles dans les ville et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Cadillac Eldorado 75 de couleur brune avec acc., immatriculé: QC-85 ACD 238 no série: 6L h7S, 1 T.V. couleur portatif RCA avec câblosélecteur & acc., meuble de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier. Tél. 845-1147. Montréal, ce 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033252-839. ANDRÉ ARCHAMBAULT, Partie demanderesse -vs- MARCEL POISSON, Partie défenderesse. Le 19 juillet 1984, à 11.00 heures au domicile du défendeur au No 328 rue Beaulac, à St-Hilaire, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mercury Comet, modèle 4 portes, jaune, licence: ABG 900 QUÉ. 84 — série # 6K30T503861 accidenté aile avant droite, 1 remorque, 2 roues, licence R673-091 et acc., Meuble de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier. Tél. 845-1147. Montréal, 7 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-015606-834. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- LAPIERRE ANDRÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 juillet 1984 à 12:00 heures au 1281, Beauharnois, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LAPIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Yamaha 400, 1982 imm. MC5599 1984, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 750-27-004150-838. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- PARADIS RICHARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 juillet 1984 à 10:30 heures au 555, Bathelemy, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD PARADIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Thunderbird imm. 858L350 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 750-27-004287-838. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- LABONTÉ ROGER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 juillet 1984 à 14:00 heures au 820, Pierre Viger, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER LABONTÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Newport, imm. 919M140 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-010608-837. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- ESTE CHARLES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 juillet 1984 à 12:00 heures au 110, De La Barre #1723, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES ESTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 système de son et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. Tél.: 284-1148). Montréal le 4 juillet 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-064639-83-9. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse — vs — JOSEPH ROSS, partie défenderesse. Le 20/07/84 à 11:30 heures, au: 12781 Gouin Ouest, app. 6, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH ROSS, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Zenith, 1 réfrigérateur de marque Kenmore & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 19/07/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-058784-83-1. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse — vs — RICHARD TRUDEAU, partie défenderesse. Le 18/07/84 à 10:00 heures, au: 3204, 6e rue Chomedey Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD TRUDEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. de marque Panasonic, 1 mobilier de salon modulaire 3 morceaux & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 18/07/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008210-84-6. JANNEX ENT. 80 LTD., partie demanderesse — vs — VINOD JETLEY, partie défenderesse. Le 20/07/84 à 12:00 heures, au: 5317 Queen Mary, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VINOD JETLEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 1200 cartes de souhaits, 1 caisse enregistreuse de marque National & acc. pour tabagie, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 20/07/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-065028-83-4. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse — vs — PIERRE BARRETTE & AL., partie défenderesse. Le 17/07/84 à 10:00 heures, au: 25 De Metz, Lorraine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BARRETTE & AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Toshiba, 1 système de son de marque Juliette & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 17/07/84.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., NO: 500-02-0124893-84-3. VILLE LAVAL, partie demanderesse — vs — JEANNE PELLERIN, partie défenderesse. Le 19/07/84 à 11:00 heures, au: 289 Curé Poirier, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEANNE PELLERIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur avec moteur & bonbonne, 1 sableuse de marque Holzher & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 19/07/84

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-049906-824. LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON QUÉBEC LTÉE, demanderesse —VS— GINO BIELLO, défendeur. Le 19 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1051 rue Girouard en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur 26" Fleetwood et 1 antenne R.C.A., 3 fauteuils, 3 tables de salon, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 7 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014341-841. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse —VS— BERNARD DESCHAMPS, défendeur. Le 18 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 818 rue Melrose en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chrysler Newport '79 série: TH42G9R218297, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 7 juillet 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No.: 700-05-002042-822. CAISSE POPULAIRE DE ST-EUSTACHE, demanderesse —VS— DONACO LTÉE ET ALS., défendeurs. Le 8 août 1984, à 10:00 heures au sous-sol de la Caisse Populaire de St-Eustache au No 184 rue St-Eustache en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les actions et les certificats d'actions des défendeurs en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC. BOURDAGES, huissier, 842-5291. Montréal, 7 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023080-844. ANTONIO PETRILLO, demandeur —VS— GILLES FEX, défendeur. Le 19 juillet 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 8038 rue Robert en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. de marque Panasonic, couleur et acc., 1 support de T.V. en métal, 1 humidificateur classic couleur brun et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 7 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006783-844. STATION SERVICE JEAN LUC ROY LTÉE, demanderesse —VS— CLAUDE LONGPRÉ, défendeur. Le 19 juillet 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 200 rue Place du Parc en la cité de Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chrysler, Newport Custom 1976 de couleur beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 365-7171. Montréal, 4 juillet 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053342-833. ROBERT BURY (CANADA) LTÉE, Demanderesse -vs- ÉBÉNISTERIE T.P., Défenderesse. Le 19 juillet 1984, à 15.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2181 rue Métropole en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 planeur de marque Général & acc., 1 scie radiale B & D. 770 Deluxe, 1 banc de scie Rockwell & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier. Tél. 845-2804. Montréal, 5 juillet 1984

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028337-827. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, Demanderesse -vs- FERNAND LÉVESQUE, Défendeur. Le 17 juillet 1984, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 8786 rue Curé Legault en la cité LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Admiral, 1 T.V. 12" Candle, 1 orgue Galanti F-20, Meubles de ménage et articles d'usage

SPORTS

Virdon est copieusement hué

Les Expos divisent le programme double

BERNARD CYR

(PC) — Une poussée de quatre points dès la première manche a mis les Expos de Montréal sur la voie d'une victoire de 7-5 — leur 40e de la saison — contre les Astros de Houston, dans le deuxième match d'un programme double présenté hier soir au stade du Parc olympique devant 27,992 spectateurs.

Les Expos, qui avaient perdu le premier match 8-2, ont ainsi divisé les honneurs d'un programme double pour la première fois de la saison. Ils en avaient précédemment gagné un et perdu deux.

Le public montréalais, qui avait copieusement hué le pilote Bill Virdon dans la première rencontre, a eu l'occasion de se réjouir dans le deuxième affrontement quand les Expos ont rapidement chassé le partant des Astros, Vern Ruhle (1-6), qui n'a travaillé que pendant une manche.

Mais le scénario s'est reproduit deux fois dans le deuxième match, avec un peu moins d'intensité toutefois, lorsque Virdon s'est présenté au monticule pour remplacer son partant Dan Schatzeder et le releveur Jeff Reardon. Les partisans n'ont pas manqué de le huer.

Le gaucher Schatzeder (3-2) a commencé son deuxième match de la saison et remporté une deuxième victoire dans le rôle de partant. Bob James, le troisième lanceur des Expos, a protégé sa troisième victoire de la saison.

En sept manches et deux tiers de travail, Schatzeder a concédé huit coups sûrs et trois points aux Astros, bien que deux de ces points aient été réussis lorsque Jerry Mumphrey a claqué un double contre Reardon, en huitième reprise.

Schatzeder avait blanchi les Pirates de Pittsburgh 1-0 à son premier départ, en travaillant durant sept manches. Sa performance d'hier a de nouveau remis en question les statuts de David Palmer et Steve Rogers à titre de partants chez les Expos.

L'attaque des Expos, limitée à neuf coups sûrs et trois points dans les deux premiers matches de la série, a quant à elle frappé 14 fois en lieu sûr dans la deuxième rencontre du double.

Dès la première manche, Raines a produit son 41e point de la saison grâce à un simple et Gary Carter son 58e, lui aussi à l'aide d'un simple. Un troisième point a été marque lorsque Mike Stenhouse a frappé dans un double jeu. Mike Ramsey, à l'aide d'un simple, a couronné la poussée.

Un double de Derrel Thomas et un simple de Raines ont produit deux autres points, en sixième manche. Thomas a complété le total des vainqueurs, avec un simple en huitième manche.

Les visiteurs ont donné la frousse aux Expos en huitième reprise, lorsque Jerry Mumphrey a réussi un double bon pour trois points, réduisant la marque à 6-4. Mais un attrapé spectaculaire de Miguel Dilone sur un ballon de Jose Cruz a mis fin à la manche.

En neuvième manche, les Astros ont marqué un cinquième point après deux retraits et avec deux coureurs sur les buts, James est venu étouffer la menace en forçant Enos Cabell à frapper une balle à l'avant-champ.

Les Expos montrent une fiche de 40-42 avec deux matches à disputer avant la pause du match des étoiles.

Première partie

HOUSTON	ab	p	cs	pp
Doran 2b	5	1	1	0
CRenlds ac	4	0	0	0
Walling 3b	5	1	2	2
Cruz cg	4	2	2	1
Muphry cc	2	1	0	0
Spilmn 1b	3	1	1	2
Puhl cd	4	1	1	0
Bailey r	4	0	1	1
Niekro l	3	1	0	1
Totaux	**34**	**8**	**8**	**7**

MONTREAL	ab	p	cs	pp
TScott cg	4	0	0	0
Rose 1b	4	1	1	0
Raines cc	3	0	1	0
GCarter r	4	0	1	1
Wallach 3b	3	0	0	0
Wohlfrd cd	3	1	1	0
ASalazr ac	3	0	0	0
Flynn 2b	3	0	1	1
Rogers l	2	0	0	0
Lucas l	0	0	0	0
Little fs	1	0	0	0
James l	0	0	0	0
Totaux	**30**	**2**	**5**	**2**

Houston 000 102 140— 8
Montréal 000 110 000— 2

Point victorieux — Walling (2).
E—ASalazar. DJ—Houston 1. LSB— Houston 4, Montreal 2. 2B—Walling, Cruz. 3B—Puhl. CC—Cruz (4). BS—Wohlford (1), Walling (2). S—CReynolds, Niekro.

	ML	CS	PR	PM	BB	R
Houston						
Niekro G,9-7	9	5	2	2	1	3
Montreal						
Rogers P,3-8	7 1-3	7	8	7	3	3
Lucas	2-3	1	0	0	0	1
James	1	0	0	0	0	0

D—2:21.

Deuxième partie

HOUSTON	ab	p	cs	pp
Doran ac	5	1	5	0
Bass cd	4	0	1	1
Cabell 1b	5	1	2	0
Garner 2b	2	0	0	0
Walling 3b	0	1	0	0
Muphry cc	3	0	1	3
Knight 3b	3	0	0	0
Cruz cg	1	0	0	0
Puhl cg	3	0	1	0
Sambito l	0	0	0	0
CRnlds fs	1	0	1	0
Ashby r	4	2	1	1
Ruhle l	0	0	0	0
Solano l	2	0	0	0
Pnkovits cg	2	0	0	0
Totaux	**35**	**5**	**12**	**5**

MONTREAL	ab	p	cs	pp
Dilone cg	3	2	2	0
Thomas 2b	5	2	4	2
Raines cc	4	1	2	2
GCartr 1b	4	1	1	1
Wallach 3b	3	0	0	0
Stenhos cd	3	0	0	0
Flynn 2b	0	0	0	0
Ramsey ac	4	0	2	1
Ramos r	4	1	1	0
Schtzdr l	2	0	2	0
Reardon l	1	0	0	0
Totaux	**33**	**7**	**14**	**6**

Houston 001 000 031— 5
Montréal 400 002 01x— 7

Point victorieux — Raines (8).
DJ—Houston 2, Montreal 3. LSB—Houston 7, Montreal 8. 2B—Schatzeder, Thomas, Mumphrey. C—Ashby (1). BV—Raines (27), Dilone (17). S—Bass, Dilone, Schatzeder.

	IP	H	R	ER	BB	SO
Houston						
Ruhle P,1-6	1	7	4	4	1	0
Solano	5	6	2	2	1	2
Sambito	2	1	1	1	2	1
Montréal						
Schtzdr G,3-2	7 2-3	8	3	3	2	5
Reardon	1	4	2	2	1	0
James,3	1-3	0	0	0	0	0

Ruhle a lancé à 2 frappeurs dans la 2e.
D—2:51. A—27,992.

John McEnroe et Jimmy Connors

Wimbledon: la finale des retrouvailles

CHRISTIAN COLLIN

LONDRES (AFP) — Les Américains John McEnroe et Jimmy Connors se rencontreront dimanche en finale des Championnats de Wimbledon de tennis. Ce sera le match des retrouvailles pour ces deux joueurs. En 1982, le premier, alors tenant du titre, avait été détrôné par le second, 6-4 au cinquième set...

McEnroe et Connors ont déjà été opposés à 26 reprises depuis 1977. Connors a 14 succès à son actif mais McEnroe a remporté leurs cinq dernières rencontres.

Une fois encore, cet affrontement qui est un « classique » du tennis actuel s'annonce passionnant et indécis, avec, d'un côté, le service-volée de McEnroe et la variété de ses coups, et de l'autre, la qualité des retours de Connors et sa combativité, cette faculté de ne jamais vouloir céder.

À presque 32 ans, Connors a encore montré, hier, en demi-finales, contre le Tchécoslovaque Ivan Lendl, qu'il n'a rien perdu de cette soif de vaincre qui est la sienne depuis plus de dix ans. En quatre manches (6-7, 6-3, 7-5, 6-1), il a magistralement acquis pour la sixième fois une place en finale de Wimbledon où il a déjà gagné à deux reprises, en 1974 et en 1982.

Le grand tournant de ce match a eu lieu au début du troisième set. A une manche partout, Lendl a pris le commandement 3-1. Sur son engagement, il a été en possession de deux balles de 4-1. Or, l'Américain a repoussé le danger. C'est même lui qui a pris l'initiative pour revenir à 4-4 et réussir un bris décisif dans le 11e jeu.

La quatrième manche a été très facile pour Connors. Dominateur comme il avait déjà su l'être en finale de l'US Open, face au même adversaire, il a aligné les jeux devant le Tchècoslovaque exténué, incapable de lui résister. Avec trois bris, l'Américain a conclu à toute allure pour enregistrer un succès tout à fait mérité.

Lendl, tout auréolé de sa brillante victoire aux Internationaux de France à Paris contre McEnroe, se présentait, pourtant, comme un épouvantail sur la route de Connors. Depuis le début du tournoi, il avait produit une excellente impression en démontrant de réels progrès sur l'herbe de Wimbledon. Mais comme l'année passée, il a trouvé son maître en demi-finales. En 1983, c'était McEnroe. Cette fois, ce fut Connors.

Le Tchécoslovaque, tête de série n.2, a certes arraché le premier set au bris d'égalité (7-4) dans une manche au cours de laquelle les deux joueurs ont gagné tous leurs services. Mais ensuite, Connors, n.2, s'est affirmé comme le « patron » du court devant un adversaire affichant une lassitude de plus en plus grande au fil des jeux, en raison, peut-être, de la chaleur étouffante régnant sur le stade.

Lendl n'a, bien sûr, pas cédé tout de suite. Son service (18 as au total) a longtemps bien fonctionné, ses coups droits ont parfois « claqué » très fort. Mais il a manqué véritablement de constance, de vivacité, et d'audace vers le filet pour pouvoir déranger l'Américain dans sa course vers la victoire.

Connors, lui, a su magnifiquement construire son succès. Etonnant, comme à son habitude, dans sa capacitè à retourner les services, il a donné une cadence à la partie qui a, sans aucune doute, asphyxié son adversaire. Il n'a pas hésité aussi à se ruer au filet quand il s'agissait d'aller prendre quelques points précieux et, sûr de lui, il ne s'est pas laissé déconcentrer par une altercation avec l'arbitre à la fin du deuxième set.

Pour sa part, McEnroe s'est qualifié pour sa cinquième finale consécutive en battant l'Australien Pat Cash en trois sets (6-3, 7-6, 6-4). Le tenant du titre et tête de série n.1 a souffert pendant un peu plus de deux heures devant son jeune adversaire (19 ans) dont la solidité au service et au filet est impressionnante.

Après le gain de la première manche, grâce à deux bris, McEnroe a ainsi arraché la deuxième au bris d'égalité par 7 points à 5 après avoir été mené 1-4.

Dans le troisième set, il a encore été mené deux jeux à 0 par son vaillant adversaire, nullement intimidé par la réputation du champion du monde. Mais celui-ci a aussitôt repoussé le danger pour revenir à 2-2. McEnroe a finalement obtenu le bris libérateur dans le septième jeu. Il a conservè cet avantage jusqu'au bout, s'ouvrant ainsi la porte d'une nouvelle finale contre Connors, son grand rival américain.

HORS-JEU

L'amateur a toujours raison (ou presque) . . .

JEAN-LUC DUGUAY

J'ai, tu as, il a, nous avons tous tranché: nous avons, amateurs de baseball d'Amérique du Nord, choisi les joueurs qui représenteront la Ligue nationale et la Ligue américaine mardi, lors du match annuel des Étoiles.

Bien sûr, les résultats finaux de ce vote de popularité seront contestés par certains, moi le premier. Chacun a ses favoris, ses chouchous. Ainsi, quand j'étais jeune et ne jurais que par le hockey, j'étais tout simplement médusé par Bernard Geoffrion. J'aurais voulu être lui, patiner comme lui qui patinait si mal, lancer comme lui, marquer des buts comme lui. Même aujourd'hui, « Boom-Boom » reste « mon » joueur, bien avant les Gretzky et autres Bossy qui, pourtant, ont plus de talent que mon idole.

Il en va de même dans le scrutin déterminant les deux équipes d'étoiles du baseball. Tel amateur optera pour tel joueur pour les mêmes raisons, souvent difficiles à expliquer, qui me faisaient applaudir Geoffrion. Mais ce n'est pas tout. Au-delà des préférences personnelles, il y a les choix purement partisans qui font qu'un voteur aura tendance à accorder sa voix à un joueur de « son » équipe. Cela est humain, donc irrationnel, cela est inévitable aussi. Ainsi, un partisan des Expos peut voir son équipe environ 80 fois par année; il en connaît donc mieux les joueurs que ceux des équipes rivales et, l'esprit de clocher aidant, il voudra en faire, lui, des étoiles, même s'il en existe de meilleurs au sein d'autres équipes.

Autre remarque: certains amateurs voteront spontanément pour les « gros noms », pour des joueurs au passé éclatant et spectaculaire, même s'ils ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Dans ce cas-ci, il s'agit presque d'un vote de reconnaissance; c'est une façon de remercier l'athlète pour services rendus à la cause du sport en espérant que, l'espace d'un soir, ce même joueur pourra redevenir comme avant et soulever la foule.

Vous allez me dire que, dans les circonstances, il est téméraire de demander à l'amateur de baseball de choisir les équipes d'étoiles. Après tout, comme on l'a vu, trois facteurs peuvent influencer négativement le vote: les préférences purement personnelles (l'idolâtrie); les préférences collectrives (la partisanerie); l'attrait des « légendes » (le vote de reconnaissance). Logiquement, il faudrait donc enlever à monsieur et à madame tout-le-monde le droit de vote pour le confier à d'autres personnes plus objectives, les joueurs par exemple. De cette façon, les joueurs invités au match des Étoiles seraient vraiment les meilleurs.

Vrai, n'est-ce pas ? Eh bien non ! Parce que nous, amateurs, ne sommes pas aussi fous, aussi irrationnels que nous en avons l'air. Et quand vient le moment des choix, notre flair, la plupart du temps, ne nous trompe pas.

Prenons les choix de cette année dans la Ligue nationale. Sur les huit (les lanceurs sont choisis par l'instructeur chef), six sont tout simplement incontestables: Ryne Sandberg au 2e but, Mike Schmidt au 3e but, Ozzie Smith à l'arrêt-court, Gary Carter comme receveur, Dale Murphy et Tony Gwynn comme voltigeurs.

En revanche, que Steve Garvey ait devancé Keith Hernandez au 1er but et que Darryl Stawberry ait damé le pion — et de loin — à Tim Raines ou à Leon Durham m'apparaît tout à fait illogique. Deux cas sur huit: pas mal comme moyenne au bâton...

Il faut dire que les athlètes ayant la chance d'évoluer dans les très grandes villes telles New York et Los Angeles sont immédiatement favorisés. C'est le cas, bien sûr, de Strawberry, un joueur promis à un avenir brillant et qui est devenu, du jour au lendemain, la coqueluche du « Big Apple ». Comme, il y a quelques années, un certain Lee Mazzilli qui évolue aujourd'hui dans l'obscurité de Pittsburgh.

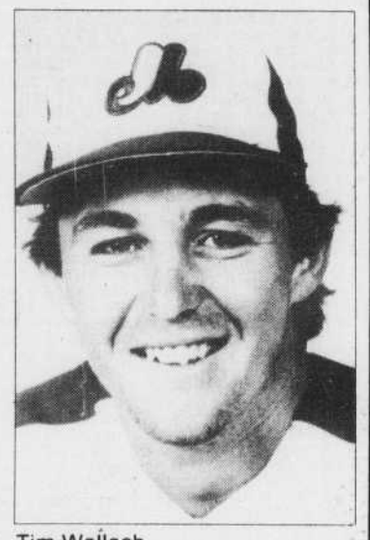

Tim Wallach

Selon moi, s'il y a des incongruités dans le scrutin de popularité, ce n'est pas tant au niveau des premiers choix que des autres. Exemple: Steve Sax, un joueur surévalué, est bon deuxième au 2e but, au grand malheur de Johnny Ray qui a la déveine de jouer à Pittsburgh, ce qui le relègue au septième rang. De même, Craig Nettles a terminé derrière Schmidt en dépit de statistiques très médiocres alors que Tim Wallach, des Expos, a dû se contenter d'une septième place. Mais l'instructeur chef a compris, lui, et, comme il en a le privilège, a fait de Wallach une étoile. À l'arrêt-court, Rafael Ramirez, des Braves d'Atlanta, a recueilli 428,683 voix, 500,000 environ de moins que Garry Templeton, confortablement installé au deuxième échelon.

Mais ce qui compte, ce sont les premiers choix et ceux-ci, généralement, sont justes. Et quand il y a injustice plus loin dans le peloton, elle peut parfois être réparée, comme dans le cas de Wallach. Conclusion: l'amateur a toujours raison ou presque. Après tout, c'est lui le client.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
Houston 2, Montréal 1
S. Diego 2, Pittsburgh 1
New York 4, Cincinnati 3
Phila'phie 1, Atlanta 0
St-Louis 3, L. Angeles 0
Chicago 9, S. Francisco 3

Hier
Houston 8 Montréal 2
Montréal 7 Houston 5
New York 1 Cincinnati 0
New York 6 Cincinnati 5
Atlanta 5 Philadelphie 0
Pittsburgh à San Diego
St. Louis à Los Angeles
Chicago à San Francisco

Aujourd'hui
Atlanta, Perez (8-3) à Philadelphie, Rawley (1-0), 14 h 15
Chicago, Reuschel (4-4) à San Francisco, Krukow (4-7), 16 h 05
St. Louis, Ownbey (0-0) à Los Angeles, Pena (9-4), 19 h 05
Houston, Scott (4-6) à Montreal, Palmer (3-3), 19 h 35
Cincinnati, Soto (9-1) à New York, Gooden (7-5), 19 h 35
Pittsburgh, McWilliams (4-7) à San Diego, Dravecky (5-4), 22 h 05

Ligue Nationale

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Gwynn, SD	309	108	.350
Franc'na Mtl	**214**	**74**	**.346**
San'berg Ch	333	112	.336
Cabell, Hou	212	71	.335
Wash'ton Atl	208	69	.332
Dernier, Chi	274	88	.321
Brenly, SF	218	70	.321
Clark, SF	203	65	.320
Hernandez, NY	272	85	.313
Ramirez, Atl	320	99	.309
Brooks, NY	256	79	.309

Circuits: Murphy, Atlanta, 19; Schmidt, Philadelphie, 16.
Points produits: Davis, Chicago, 57; **Carter, Montréal, 56**; Schmidt, Philadelphie, 56.
Buts volés: Samuel, Philadelphie 38; Wiggins, San Diego, 35.
Lanceurs (7 décisions): Soto, Cincinnati, 9-1, 2.48; **Lea, Montréal, 13-4, 2.98**.

Ligue Américaine

Jeudi
Toronto 10, Seattle 8
Kansas City à Baltimore, pluie
Boston 12, Californie 7
Chicago 7, Cleveland 6
Milwaukee 7, Oakland 5
Detroit 7, Texas 4
Minnesota 5, New York 4

Hier
Oakland 7 Milwaukee 6, 1ère partie
Toronto 9 Seattle 2
Boston 8 Californie 7
Kansas City 6 Baltimore 2
Cleveland à Chicago
Texas 5 Détroit 3
Minnesota 9 New York 4

Aujourd'hui
Seattle, Moore (3-6) à Toronto, Clancy (6-9), 13 h 35
Californie, Witt (8-7) à Boston, Clemens (3-2), 14 h 15
Kansas City, Gura (9-4) et Black (9-6) à Baltimore, McGregor (9-7) et Flanagan (8-6), 2, 17 h 05
Cleveland, Smith (2-1) à Chicago, Bannister (5-6), 20 h 30
Oakland, McCatty (5-6) à Milwaukee, Sutton (6-7), 20 h 30
Detroit, Rozema (4-1) au Texas, Darwin (5-4), 20 h 35
New York, Rasmussen (3-2) au Minnesota, Hodge (3-2) ou Butcher (6-5), 20 h 35

Ligue Américaine

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Winfield, NY	268	101	.377
Mattingly, NY	299	100	.334
Puckett, Min	213	71	.333
Hrbek, Min	265	86	.325
Sheridan, KC	231	74	.320
GBell, Tor	293	93	.317
Engle, Min	232	73	.315
Collins, Tor	225	70	.311
O'Brien, Tex	267	83	.311
Easler, Bos	307	95	.309
Henderson, Oa	301	93	.309

Circuits: Kingman, Oakland, 23; Armas, Boston, 21.
Points produits: Rice, Boston, 70; Kingman, Oakland, 67.
Buts volés: Henderson, Oakland, 42; Pettis, Californie, 33.
Lanceurs (8 décisions): Caudill, Oakland, 8-1, 2.15; Leal, Toronto, 8-2, 3.07.

Les frappeurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Carter	294	87	56	14	.296
Dawson	253	55	37	5	.217
Dilone	106	28	6	1	.264
Flynn	172	45	10	0	.262
Francona	214	74	18	1	.346
Little	227	57	6	0	.251
Raines	297	90	40	7	.303
Ramos	44	7	1	0	.159
Ramsey	9	0	0	0	.000
Rose	196	56	16	0	.286
Salazar	135	20	10	0	.148
Scott	18	4	2	0	.222
Stenhouse	72	13	4	1	.181
Thomas	61	18	7	0	.295
Wallach	293	79	43	13	.270
Wohlford	86	22	9	1	.256

Buts volés: Raines 26; Dilone 16; Dawson, 5; Carter; Little, Wallach, Rose 1, chacun.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Gullickson	4-6	100.2	42	43	3.76
James	2-3	40.0	16	38	3.60
Lea	13-4	133.0	43	74	2.91
Lucas	0-2	34.2	12	26	3.12
McGaffigan	3-4	41.1	12	29	2.61
Palmer	3-3	66.0	32	42	4.36
Reardon	3-2	44.0	9	40	1.84
Rogers	3-7	69.2	42	20	5.43
Schatzeder	2-2	44.2	11	28	2.22
Smith	6-7	105.1	35	59	3.00

Victoires préservées: Reardon 12; Lucas, 6; James, 2; McGaffigan 1; Schatzeder, 1.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	1	1	0	0	49	31	2
TORONTO	1	1	0	0	25	10	2
OTTAWA	1	0	1	0	31	32	0
MONTREAL	**1**	**0**	**1**	**0**	**31**	**49**	**0**

Section Ouest

CALGARY	1	1	0	0	24	17	2
EDMONTON	1	1	0	0	32	31	2
C.-BRITANNIQUE	0	0	0	0	0	0	0
WINNIPEG	1	0	1	0	17	24	0
SASKATCHEWAN	1	0	1	0	10	25	0

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	45	34	.570	—
CHICAGO	46	35	.568	—
PHILADELPHIE	44	38	.537	2 ½
ST.LOUIS	41	42	.494	6
MONTRÉAL	**40**	**42**	**.488**	**6 ½**
PITTSBURGH	31	50	.383	15

Section Ouest

SAN DIEGO	47	33	.588	—
ATLANTA	45	40	.529	4 ½
LOS ANGELES	43	42	.506	6 ½
HOUSTON	41	44	.482	8 ½
CINCINNATI	39	46	.459	10 ½
SAN FRANCISCO	32	48	.400	15

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT	56	26	.683	—
TORONTO	50	32	.610	6
BALTIMORE	44	38	.537	12
BOSTON	40	42	.488	16
MILWAUKEE	39	44	.470	17 ½
NEW YORK	35	45	.438	20
CLEVELAND 33	46	.418	21 ½	

Section Ouest

CALIFORNIE	43	41	.512	—
MINNESOTA	42	40	.512	
CHICAGO	41	40	.506	½
KANSAS CITY	38	41	.481	2 ½
OAKLAND	40	45	.471	3 ½
SEATTLE	38	48	.442	6
TEXAS	37	48	.435	6 ½

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Hier
Edmonton à Vancouver

Aujourd'hui
Calgary à Ottawa

Dimanche
Saskatchewan à Hamilton
Toronto à Winnipeg

Soccer: des stages pour gardiens de but

Jean-Marie Lawniczak, directeur du centre de formation du Racing Club de Paris et instructeur de la Fédération française de football, donnera deux stages destinés aux gardiens de but, à partir d'aujourd'hui, au centre Claude-Robillard. À l'invitation de l'Association régionale de soccer Concordia, M. Lawniczak, un ancien professionnel, offrira une première session aujourd'hui, de 8 h à 16 h, et demain, de 9 h à 13 h, et une seconde lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 13 h à 16 h. Ces cliniques sont ouvertes à tous les gardiens, garçons et filles, ainsi qu'aux entraîneurs. Les inscriptions se feront sur place. Pour renseignements: 722-3578.

Suzanne Lemieux 7e au Tour de France

NANTES (AFP, PC) — La Néerlandaise Connie Meyer a remporté hier la sixième étape du Tour de France féminin, entre Cande et Nantes. Elle s'est également emparée de la tête au classement cumulatif et du maillot jaune.

La Canadienne Suzanne Lemieux, une Québécoise d'origine qui vit depuis quelques années à Vancouver, a terminé au quatrième rang et occupe le septième rang au classement cumulatif.

Rejoint à Ottawa, le directeur de l'équipe nationale de cyclisme, Patrick Healey, s'est dit étonné des résultats de Suzanne Lemieux et des cinq autres Canadiennes qui participent à la compétition.

Chez les hommes, le jeune Parisien Pascal Jules a remporté hier l'étape Le Mans-Nantes qu'un vent porteur a permis de liquider dans un temps record, le peloton reliant la capitale de la Loire atlantique.

LA CHASSE dans les
réserves fauniques du Québec

Cet automne, chassez la gélinotte, le tétras, le lièvre...

CONSULTEZ
le tableau ci-dessous et offrez-vous:

- une journée de plein air (réservation non requise)
- un séjour en chalet ou en camping (avec réservation*).

• À compter du 9 juillet, réservez en composant, sans frais, l'un des numéros suivants:
• de la région de Québec 890-5349
• de la région de Montréal 790-0241
• d'ailleurs au Québec 1-800-462-5349.

RÉSERVES FAUNIQUES	Gélinotte, tétras, lièvre	Cerf de Virginie	Original	Oiseaux migrateurs	En chalet*	En camping*	À la journée
Cap-Chat	●	●	●				●
Dunière	●						●
		●					
Laurentides	●				●		●
Mastigouche	●				●		●
Matane	●				●		●
		●			●		
Papineau-Labelle	●				●		●
Plaisance				●			●
Port-Daniel	●	●			●		
Portneuf	●				●		●
Rimouski	●	●			●	●	●
Rouge-Matawin	●				●	●	●
Saint-Maurice	●				●		●
Sept-Îles — Port-Cartier	●						●